HISTOIRE DE L'EMPIRE OTTOMAN,

Depuis ſon origine juſqu'à la paix de Belgrade en 1740.

Par M. MIGNOT, Abbé de Scellieres, Conſeiller honoraire au Grand-Conſeil.

Quidquid delirant Reges, plectuntur Achivi.
HORAT. 1. *Epiſt.* 2.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez LE CLERC, Libraire, Quai des Auguſtins.

M. DCC. LXXIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.





TABLE

Des Regnes contenus dans le Tome II.





HISTOIRE DE L'EMPIRE OTTOMAN,

Depuis la fondation de cette monarchie en l'année 1300 jusqu'en l'année 1740.

SUITE DU REGNE DE SOLIMAN I.

L'EMPEREUR demeura quelque temps en paix dans sa capitale : mais les mauvais succès ne faisoient qu'allumer son ambition. Mécontent des expéditions d'Asie & d'Afrique, il songeoit à s'en dédommager sur l'Europe. Francois I, Roi de France, lui demandoit des secours contre son rival Charles-Quint. Latibeg, nouveau

J. C. 1536. 1537.
Hég. 943. 944.

Grand Visir & beau-frere de l'Empereur (car Soliman donnoit toujours ses sœurs en mariage à ses Ministres,) Latibeg fit armer une puissante flotte pour ravager les côtes de l'Italie & de l'Espagne ; mais une treve conclue entre François I & Charles-Quint, fit tourner toutes les forces maritimes des Turcs contre la République de Venise; les Généraux de l'Empereur d'Occident trouverent le secret de la rendre suspecte à la Porte, malgré les traités qui unissoient ces deux Puissances. La flotte ottomane alla donc ravager l'isle de Corfou. Le siege mis devant la capitale de l'isle fut levé presqu'aussi-tôt, parce que Latibeg, Grand Visir, jaloux de Barberousse qui commandoit la flotte, sut persuader à son maître que Corfou étoit imprenable. Le Capitan Pacha abandonna l'isle, à son grand regret, aussi-tôt qu'il en eut reçu les ordres ; mais il n'en partit que chargé de dépouilles, & traînant à sa suite une foule d'esclaves. Etant entré dans l'Archipel, il s'empara des isles qui appartenoient à la République, telles que Scire, Pathmos, Stampalée, Paros, & quelques autres. L'Empereur offrit aux Vénitiens des secours qui leur furent funestes ; son Général André

J. C. 1536-1537.
Hég. 943-944.

Conquêtes de plusieurs isles de l'Archipel sur les Vénitiens.

Paix avec cette République.

Doria, qui commandoit la flotte combinée de la République de Venise, de l'Empereur d'Occident & du Pape, trahit en cette occasion les intérêts des alliés que son maître désiroit affoiblir. Doria évita toujours de porter des secours aux isles que les Turcs attaquoient, & il dirigeoit toutes les forces vers les lieux où ces Républicains n'avoient rien à craindre. Il perdit à dessein deux occasions de vaincre Barberousse. Enfin, tous les exploits d'une flotte de deux cents voiles se bornerent à la prise de Castelnuovo, que Capello, Général des Venitiens, prit malgré Doria : mais il ne fut pas possible de déterminer le Général des prétendus alliés à profiter de cet avantage. Selon les ordres de l'Empereur, il précipita sa retraite, & Barberousse reprit bientôt Castelnuovo. Enfin, les Venitiens, affoiblis par leurs pertes & indignés de la trahison de Charles-Quint, demanderent la paix à la Porte. Soliman ne voulut entendre à aucun accord, que le Sénat ne consentît à abandonner les isles qu'il avoit perdues dans l'Archipel.

J. C. 1536. 1537. Hég. 943. 944.

Conquêtes sur les Portugais dans l'Arabie heureuse.

Ce ne fut pas le seul succès que Soliman dut à ses Généraux : il avoit dans le même temps envoyé une



partie de l'armée destinée contre Charles-Quint sur les côtes de l'Arabie, sous les ordres d'un Eunuque, appellé Soliman comme l'Empereur : c'est la premiere, & presque la seule fois que nous voyons un Eunuque remplir d'autre place que celle de l'intérieur du sérail. Il s'agissoit de troubler le commerce d'épiceries que les Portugais, maîtres de l'Inde & d'une partie de l'Arabie, vouloient envahir tout entier. L'Empereur Turc haïssoit les Portugais, qui avoient appris aux Persans l'usage des armes à feu & l'art de fondre les canons. Derniérement encore l'Infant de Portugal s'étoit joint à Charles-Quint pour l'expédition de Tunis. Soliman Eunuque rendit la mer libre dans l'espace d'une année ; il s'empara du Royaume d'Aden, dont il trompa le Monarque Musulman, sous un faux semblant d'alliance ; il se rendit maître encore des Royaumes de Sibite & de Cambaïa, que les Portugais ne surent pas défendre. Ces trois petits Etats, qui sont partie de l'Arabie heureuse, produisent beaucoup de baumes & de parfums. Soliman en forma un seul sangiacat.

J. C. 1536. 1537. Hég. 943. 944.

La nouvelle de ces conquêtes adoucit un peu le chagrin qu'éprouvoit

Soliman. Il avoit vu consumer sous ses yeux la moitié de sa capitale par deux fléaux, d'autant plus funestes, qu'ils étoient arrivés en même temps. La peste, maladie plus mortelle & plus contagieuse qu'aucune autre, fait moins de ravage dans l'Orient que dans les climats tempérés; mais elle y est beaucoup plus fréquente. On peut presque assurer qu'il y a toujours de la peste à Constantinople. Dans certains temps elle est incurable, dans d'autres il est facile de la guérir. La contagion est plus ou moins forte, selon les dispositions de l'air. On fait beaucoup d'usage des parfums & des bains contre la peste, & sur-tout pour la prévenir. En l'année 1539 elle devint très-malfaisante, parce qu'un incendie s'étant déclaré avec violence dans le milieu de la nuit, lorsque la peste étoit très-répandue, tous les habitans fuirent au milieu des rues. Pour se dérober à un grand danger, ils s'exposoient à un autre qui n'étoit pas moindre. Tel portoit la mort dans un lieu où les cris des malheureux réclamoient ses secours; & tel autre, pour fuir les atteintes du feu, se précipitoit dans un air empesté où il trouvoit sa fin. Le mal s'aigrissoit par la fatigue & se répandoit par la transpiration. Pres-

J. C. 1538. 1539. Hég. 945. 946.

Constantinople est affligée à la fois de deux fléaux, la peste & l'incendie.

J. C. 1538-1539. Hég. 945-946.

que toutes les maiſons des particuliers à Conſtantinople ne ſont que de bois peint. Un grand tiers de la ville fut conſumé. Des milliers d'hommes échappés aux flammes ſuccomberent à la peſte ; en peu de jours Conſtantinople devint auſſi déſerte, auſſi dévaſtée, que ſi cette grande ville eût été priſe d'aſſaut. Soliman, qui pendant pluſieurs jours avoit veillé pour s'oppoſer au progrès de l'incendie, & qui n'avoit point quitté ſa capitale, quelque danger qu'il eût pu y courir, vit, avec la plus vive douleur, près d'un tiers des habitans de Conſtantinople conſumés par le mal ou par les flammes. Il fit brûler des monceaux d'herbes aromatiques dans les rues, & diſtribuer des parfums à vil prix. Pluſieurs années ne réparerent pas ce dommage ; il n'y eut que les maiſons qui furent bientôt relevées, parce que l'Empereur diminua les impôts ſur les maiſons & ſur les douanes, les ſeuls auxquels les Turcs ſoient ſoumis habituellement. Les malheurs dont Soliman avoit été témoin, & les ſoins qu'il avoit pris de ſe conſerver, lui avoient fait oublier quelque temps le déſir d'envahir, qui lui étoit ſi naturel. Son avidité le rappella bientôt en Hongrie.

Le Roi Jean venoit de mourir. Il

laissoit un fils âgé d'un an sous la tutele d'Isabelle son épouse, sœur du Roi de Pologne. Cette Princesse avoit pour conseil un Moine, nommé Georges, devenu Evêque de Varadin, ancien serviteur de la maison de Zapoli. Le traité fait entre les deux Rois de Hongrie, qui accordoit seulement la Transilvanie à la postérité de Jean, l'enfance du fils unique que laissoit ce Prince, & la puissance de la maison d'Autriche, sembloient promettre à Ferdinand d'Autriche la jouissance paisible d'un Royaume qu'il croyoit lui appartenir. Il envoya vers Isabelle pour la sommer d'exécuter le traité, & en conséquence d'emmener son fils en Transilvanie; il envoya même à Constantinople ce même Jérôme Laschi, qui autrefois avoit ménagé au Roi Jean la protection de la Porte, & qui depuis avoit quitté le service de ce Prince pour celui de la maison d'Autriche. Soliman, sans égard pour le caractere dont Laschi étoit revêtu, le fit arrêter comme un traître. Cet homme épouvanté donna tous les éclaircissemens qu'on exigea de lui, songeant bien moins à servir Ferdinand, qu'à recouvrer la liberté. Lorsqu'on eut tiré de sa bouche quel étoit le véritable état de la Hongrie, & quelles

J. C. 1540.
Hég. 947.

pouvoient être les ressources de Ferdinand, le Grand Visir lui ordonna d'aller dire à son prétendu maître que la couronne de S. Etienne appartenoit à la postérité de Jean Zapoli, sous la suseraineté & sous la protection de l'Empire Ottoman; que si ce Prince avoit contracté par foiblesse des engagemens contraires aux droits de la Porte & à ceux de sa maison, le sabre des Ottomans sauroit bien couper ces liens.

J.-C. 1540. Hég. 947.

L'Envoyé de la Reine Isabelle étoit arrivé à Constantinople en même temps que celui de Ferdinand. On le combla de caresses, & on promit à son maître tous les secours qu'il pouvoit espérer. Ferdinand n'eut pas lieu d'être plus content des démarches qu'il tenta auprès de la Reine Isabelle; cette Princesse, qui attendoit tout de ses alliés, fit répondre au concurrent de son fils, que le Roi de Pologne, son frere, régleroit sa conduite, & qu'elle attendoit qu'il l'éclairât sur les intérêts de son fils & sur les siens. Ferdinand comprit qu'il n'étoit pas temps de négocier: il mit le Général Rogendorf à la tête des troupes que Charles-Quint put lui fournir & de celles que lui-même avoit à sa solde. Les Autrichiens fe-

furent bientôt emparés de Vicegrade & de Bascia : mais il étoit plus important de prendre la ville de Bude, dans laquelle le fils de Jean résidoit avec sa mere. Il venoit d'y être couronné de la couronne antique de S. Etienne, révérée en Hongrie, qui se trouvoit dans la puissance de son parti. Cette circonstance, frivole en apparence, faisoit beaucoup sur l'esprit des peuples. A peine Rogendorf avoit investi Bude, que Mahomet, Pacha de Belgrade, parut à la tête d'une nombreuse infanterie. Soliman étoit parti de Constantinople pour venir visiter sa conquête (car c'étoit ainsi qu'il nommoit la Hongrie,) mais il en étoit encore loin, lorsque le Pacha Mahomet obligea Rogendorf à mesurer ses forces dans les plaines de Bude : le combat fut sanglant & opiniâtre. Les partisans du Roi Etienne (c'étoit ainsi qu'on avoit nommé le fils de Jean) n'y parurent pas. Ce Roi enfant n'avoit pas même assez de soldats pour garder les portes de Bude : d'ailleurs les Hongrois de ce parti présumoient déjà qu'on ne combattoit pas pour leur maître. Rogendorf fut battu, blessé & mourut de sa blessure ; ses soldats presque entiérement dissipés éprouverent toutes les ri-

J. C. 1540. Hég. 947.

Le Pacha de Belgrade bat devant Bude l'armée de Ferdinand.

gueurs de la mauvaise fortune : les Turcs égorgerent tout ce qui s'offrit à leur cruauté. Les paysans, aigris par les malheurs que la guerre attiroit dans leurs foyers, massacroient tous les soldats de Ferdinand qu'ils voyoient fuir sans défense. Enfin Soliman arriva devant Bude, n'appercevant par-tout que des dévastations & des signes sanglants de victoire ; il campa dans la plaine, & il envoya complimenter la Reine Isabelle logée dans le château.

J. C. 1540. Hég. 947.

L'Empereur des Turcs arrive devant Bude.

Soliman se fit excuser sur ce que la bienséance ne lui permettoit pas de visiter cette Princesse. Il fit demander qu'on lui confiât la personne du Roi. Isabelle alarmée vouloit refuser son fils ; mais l'Evêque de Varadin lui fit comprendre que, dans son état de foiblesse, il seroit dangereux de marquer de la défiance à un allié puissant & absolu. On environna cet enfant de la pompe la plus imposante, mais qui ne déguisoit point son impuissance aux yeux des Turcs. Tous les Grands, anciens serviteurs du Roi Jean, porterent le jeune Prince à Soliman, qui reçut le fils de son vassal avec une bienveillance apparente. Il le prit dans ses bras, il ordonna à deux de ses fils qui l'accompagnoient,

Il se fait apporter le petit Roi Etienne, fils du Roi Jean.

de careſſer cet enfant qu'ils devoient protéger. Il fit ſervir un grand feſtin aux Seigneurs qui avoient eſcorté le petit Etienne ; mais, au milieu de toutes ces démonſtrations de bienveillance, Soliman ordonna que les Janiſſaires s'empareroient à l'inſtant des portes de Bude. Il recommanda qu'ils entraſſent dans la ville en grand nombre & ſans armes, ſous prétexte de curioſité. Lorſqu'ils ſe virent en beaucoup plus grand nombre que la garde Hongroiſe, ils ſe ſaiſirent de toutes les portes preſque ſans coup férir, & ils publierent qu'ils les garderoient pour leur maître Soliman. Quoiqu'Iſabelle eût prévu ce malheur, ſon affliction fut extrême. Elle écrivit à l'Empereur des Turcs une lettre pleine de douleur, de ſoumiſſion & de reproches ; elle lui demandoit avec inſtance les effets de ſes promeſſes & la protection qu'il devoit à la veuve & à l'orphelin ; enfin elle fit les plus grands efforts pour exciter la généroſité dans le cœur de ce barbare. Mais elle reçut en réponſe un ordre d'écrire à tous les Gouverneurs des villes qui tenoient pour ſon fils, qu'ils euſſent à remettre leurs places aux garniſons ottomanes. Vers le ſoir du même jour Soliman renvoya le jeune Prince au

J. C. 1540.
Hég. 947.

Il s'empare de Bude, & réduit le petit Etienne à la qualité de Vaivode de Tranſilvanie. Sa mere fuit avec lui dans cette province.

château de Bude; mais il retint auprès de lui tous les Seigneurs qui l'avoient accompagné. Sur les instances qu'on lui fit de la part d'Isabelle pour relâcher les serviteurs de son fils, Soliman répondit qu'il leur rendroit la liberté lorsqu'il seroit maître des places dans lesquelles il voudroit entrer. Il lui arrivoit à chaque instant des messages, ou plutôt des ordres de Soliman, qui rendoient sa condition plus humiliante & plus cruelle. Dans le cours de la même journée elle reçut un commandement de se retirer à Lippe avec son fils, une défense de faire appeller son fils Roi de Hongrie, le drapeau de Sangiac qui le constituoit seulement Gouverneur ou Vaivode de Transilvanie sous la souveraineté de Soliman, enfin une liste des Officiers Hongrois que l'Empereur désignoit conseillers & tuteurs du jeune Vaivode, ne voulant pas s'en rapporter à la mere, ni sur l'éducation de son fils, ni sur l'exercice de cette ombre d'autorité qu'on lui laissoit encore. Il est vrai que presque tous ceux qui avoient été désignés dans le testament du Roi Jean pour partager entr'eux le fardeau du gouvernement avoient aussi été choisis par l'Empereur des Turcs.

J. C. 1540. Hég. 947.

L'infortunée Reine s'étoit réduite à cette seule grace, qu'on voulût bien attendre son départ pour rendre la justice au nom de Soliman & pour convertir des églises en mosquées ; & Soliman n'avoit osé d'abord la refuser. Comme le séjour d'Isabelle se prolongeoit, elle eut le chagrin de voir les Imans entrer dans les églises où elle adressoit à Dieu les plus vives prieres, renverser les autels à ses yeux, & consacrer à Mahomet par des sacrifices de brebis & de genisses, les temples où les Chrétiens avoient jusqu'alors rendu à Dieu un culte pur & légitime. La Reine pressa son départ pour éviter les traitemens que la férocité des Turcs devoit lui faire redouter. Aussi-tôt Soliman nomma des Cadis pour rendre la justice. Il laissa les Juges hongrois décider les procès civils entre Hongrois, & il leur abandonna la moitié des églises pour le libre exercice de leur religion. Il en fut ainsi de toutes les villes de la basse Hongrie qui avoient reconnu le Roi Jean pour leur maître.

J. C. 1540. Hég. 947.

Tandis que la Reine Isabelle, cédant à sa mauvaise fortune, alloit cacher son fils dans le fond de la Transilvanie, Ferdinand voyoit avec un chagrin très-vif la plus belle partie

J. C. 1541. Hég. 948. Ferdinand tente en vain d'obtenir la paix de Soliman.

de la Hongrie, qu'il avoit regardée comme son héritage, devenir la proie des Turcs. Il ne pouvoit alors espérer de l'arracher à Soliman. Charles-Quint son frere, occupé dans ce moment d'une expédition contre Alger, pensoit bien plutôt à combattre Barberousse, & à nettoyer la méditerranée des corsaires qui désoloient le commerce de ses Etats, qu'à conquérir la Hongrie pour son frere. L'armée de Rogendorf, battue & dispersée, ne pouvoit pas renaître de sa cendre. Ferdinand tenta la voie de la négociation; il espéroit que ce fier Ottoman, qui n'avoit pas voulu un enfant pour vassal, recevroit volontiers l'hommage d'un Roi des Romains, successeur à l'Empire d'Occident. Il envoya à Bude deux Ambassadeurs chargés de magnifiques présens. L'Empereur reçut cette proposition avec tout l'appareil & tout l'éclat qui pouvoient flatter sa vanité. Les Ambassadeurs de Ferdinand furent admis à une audience publique. Soliman écouta de dessus son trône la harangue que l'un d'eux prononça en allemand, & que dans l'instant même un Drogman traduisit de vive voix en turc. Lorsqu'une nombreuse assemblée eut entendu avec étonnement combien

J. C. 1541.
Hég. 948.

le Roi des Romains s'humilioit, Soliman remit sa réponse à deux jours. Quand ils furent écoulés, il fit dire par son Grand Visir aux Ambassadeurs Autrichiens que, si Ferdinand vouloit la paix avec la sublime Porte, il falloit qu'il lui rendît toutes les places qu'il possédoit encore dans la Hongrie, & qu'il payât un léger tribut pour les Etats qu'il possédoit en Autriche, desquels ses troupes avoient osé sortir pour attaquer Soliman. Après cette fiere réponse, Soliman s'achemina vers Constantinople. Il disoit tout haut que Ferdinand n'étoit pas un ennemi assez redoutable pour mériter de combattre contre l'Empereur des Turcs en personne.

J. C. 1541. Hég. 948.

Succès de Barberousse contre Charles-Quint.

Cet orgueil fut nourri par de nouveaux succès. Il apprit que Charles-Quint avoit perdu cent quarante vaisseaux sur les côtes de Barbarie ; que les élémens conjurés contre ce Prince avoient protégé Barberousse, & que ce Général, aussi habile par terre que par mer, avoit contraint Charles-Quint de rembarquer les débris de son armée dans ce qui lui restoit de vaisseaux, après avoir perdu un grand nombre de braves soldats devant les murs d'Alger ; qu'André Doria, contre l'avis duquel l'Empe-

J. C. 1541. Hég. 948.

reur d'Occident avoit fait cette entreprise, avoit eu bien de la peine à sauver la personne de son maître. Ce surcroit de victoire confirma Soliman dans le dessein déjà conçu de ne pas combattre en personne pendant le cours de l'année 1542.

J. C. 1542. Hég. 949.

Ferdinand envoie une armée en Hongrie qui ne fait que s'y consumer.

Ferdinand, qui ne perdoit pas de vue son objet, alla demander à la Diete de Nuremberg ce qu'il ne pouvoit pas obtenir de Charles-Quint. Le Roi des Romains fit valoir devant le Corps germanique la nécessité d'écarter des frontieres l'ennemi le plus puissant & le plus dangereux de la chrétienté. On décida que toutes les villes libres contribueroient pour fournir au Roi de Hongrie trente mille hommes de pied, & sept mille chevaux. La cavalerie hongroise montoit à quinze mille chevaux. Ferdinand ajouta à ce nombre dix mille fantassins de troupes soudoyées. Il mit cette armée sous la conduite de Joachim, Marquis de Brandebourg, jeune Général sans expérience. Avec des troupes de la plus belle apparence, Joachim ne put parvenir au moindre succès. Il assiégea Pest, ville très-fortifiée, Bude, que Soliman avoit aussi fait entourer de larges fossés & d'un rempart épais. Les Turcs opposerent

un courage infatigable aux efforts de cette armée de Confédérés, qui ne tarda pas à se diviser. Le Général connoissoit mal ses soldats, & ceux-ci n'avoient point de confiance dans un homme qui n'étoit recommandable par aucune action d'éclat, & qui paroissoit ne pas savoir la guerre. Enfin pendant une campagne entiere, aussi meurtriere que pénible, les Confédérés ne prirent pas une ville, pas même un pouce de terrein. Les Turcs qui avoient ordre de se tenir sur la défensive, ne se montrerent point en front de bandiere. Les campagnes de Hongrie étoient trop dévastées, & depuis trop long-temps, pour que le sein de la terre pût fournir la subsistance à des troupes nombreuses. Ferdinand, qui s'étoit épuisé par les levées, n'avoit pu ni disposer ni remplir les magasins ; il consuma ses forces, tandis que les Turcs ménageoient les leurs, & que Soliman, du fond de son serrail, prenoit plaisir à voir son ennemi se détruire lui-même.

J. C. 1542. Hég. 949.

L'Empereur Turc reçut à Constantinople une nouvelle ambassade de François I qui réclamoit son secours contre Charles-Quint. Depuis la treve jurée entre l'Empereur d'Occident & le Roi

J. C. 1542.
Hég. 949.

François I envoie une ambassade à Constantinople pour former une ligue avec les Turcs contre Charles V, à l'occasion d'un assassinat commis en la personne d'un de ses Ministres.

de France, celui-ci avoit rappellé Rinçon (c'étoit le nom de son Ministre auprès de Soliman), puis il l'avoit chargé d'une négociation entre la République de Venise & ce même Soliman, qui n'avoit d'autre objet que le commerce maritime. Sans doute ce nouveau voyage de Rinçon, tant à Venise qu'à la Porte, fut suspect à Charles-Quint. Quoi qu'il en soit, le Ministre de France qui, au sortir de Venise, s'étoit embarqué pour entrer dans le Pô sans défiance, sans armes, sans escorte, parce qu'on étoit en pleine paix, se vit aborder par deux barques couvertes de branchages & pleines de satellites espagnols qui sauterent dans la sienne, & le massacrerent, ainsi que sa suite. Cet attentat commis en pleine paix par des Chrétiens sur un homme revêtu d'un caractere, tandis que Charles-Quint, trois ans auparavant, avoit éprouvé la bonne foi de François I, en traversant tous ses Etats pour aller réduire les rebelles de Flandres; ce crime indigna toute l'Europe autant que le Roi qu'il blessoit. On ne douta pas que le coup ne partît de Charles-Quint. Quel Ministre, quel Officier auroit osé le commander, s'il n'eût eu son maître pour complice? François I résolut de

s'en venger, en formant une liaison étroite avec l'Empereur des Turcs. Il envoya à la Porte Antoine Paulin, homme habile, d'un esprit vif & adroit. Paulin passa par Venise, où il tenta d'aigrir le Sénat contre Charles-Quint. Les Vénitiens lui donnerent une galere qui le porta en Dalmatie; delà le Ministre de France alla joindre Soliman qui arrivoit de Hongrie à Constantinople. Paulin n'oublia rien pour engager les Turcs à faire la guerre à Charles-Quint; il offrit, de la part de son maître, de joindre ses forces à celles de la Porte, & de donner un accès libre à Barberousse dans les ports de France, lorsqu'il y viendroit avec la flotte ottomane. Soliman devoit envoyer à Venise un Ambassadeur pour ratifier la paix conclue avec la République. Paulin obtint que le Ministre Turc proposeroit aux Vénitiens d'entrer dans cette confédération, afin d'abaisser la maison d'Autriche. L'Ambassadeur de Soliman fut reçu à Venise avec de grands honneurs.

J. C. 1542.
Hég. 949.

Cette République, comme on l'a vu, devoit être mécontente de Charles-Quint, & l'étoit en effet: mais le Sénat ne jugea pas à propos d'entreprendre une nouvelle guerre. La liberté de son commerce lui étoit

trop précieuse pour s'attirer sur mer un ennemi puissant. Les Vénitiens
J. C. 1542. Hég. 949. craignoient également les Autrichiens, les Turcs & les Français; & sans être attachés à aucune de ces Puissances, ils vouloient bien vivre avec toutes. Paulin retourna en France pour rendre compte à son maître des dispositions de Soliman & de celles des Vénitiens. Tous ces pourparlers consumerent une année entiere; la flotte de Barberousse ne fut prête qu'au
J. C. 1543. Hég. 950. printemps de l'année 1543. Alors Paulin, de retour à Constantinople, fut chargé par Soliman d'une lettre pour son maître en réponse à celle qu'il avoit apportée de François I. En voici la traduction fidelle. La fierté ottomane y est si bien peinte, que nous avons cru devoir la rapporter.

» La gloire des Princes de la religion » de Jésus, possesseur de la majesté & » de la grandeur, orné de splendeur & » d'éclat, François Roi de France: ma » lettre impériale t'étant parvenue, tu » sauras que, sur la priere que m'a fait » Paulin ton Ministre, je lui ai ac- » cordé ma redoutable flotte, équi- » pée de tout ce qui lui est nécessaire. » J'ai ordonné à Aliaden, mon Ca- » pitan Pacha, d'écouter tes inten- » tions & de former ses entreprises

» à

» à la ruine de tes ennemis. Tu feras » en ſorte qu'après les avoir heureu- » ſement exécutées, mon armée ſoit » de retour avant la mauvaiſe ſaiſon. » Prens garde que ton ennemi ne te » trompe ; il ne ſe réduira jamais à » faire la paix avec toi, que lorſqu'il » reconnoîtra que tu as aſſez de réſo- » lution pour lui faire conſtamment » la guerre. Que Dieu comble de ſes » bénédictions ceux qui eſtiment » mon amitié, & qui jouiſſent de la » protection de mes armées victo- » rieuſes. «

J. C. 1543. Hég. 950.

Il fut décidé que, pendant toute l'expédition, Paulin reſteroit dans la galere de Barberouſſe pour lui expliquer les intentions de ſon maître. La flotte, au nombre de cent dix galeres & quarante flûtes, traverſa la mer Ionienne. Après qu'elle eut raſé les côtes de Meſſine, les corſaires, qui montoient les quarante flûtes, débarquerent à Reggio pour s'emparer de la place, qui fit peu de réſiſtance. Barberouſſe choiſit, pour ſa part du butin, la fille du Gouverneur. Cette belle, pour éviter le titre honteux de concubine du Général, changea de religion & épouſa Barberouſſe ſur ſon bord.

La flotte ottomane, partie de Conſtantinople, s'empare de Reggio, côtoie les Etats de Toſcane & de Genes ſans faire aucun déſordre, arrive à Marſeille.

La flotte ottomane, paſſant à la hau-

teur d'Oftie, jetta la consternation jusques dans les murs de Rome. Les femmes fuyoient avec leurs enfans sur des montagnes presque inaccessibles : les Religieuses quittoient leurs monasteres : chacun cachoit ses richesses, & tous craignoient que le siege de la chrétienté ne fût saccagé par des corsaires musulmans. Les lettres que Paulin écrivit au Cardinal Carpi, Gouverneur de Rome, ne rassurerent que très-difficilement une troupe timide de Prêtres, de Moines, de Négociants, qui d'abord maudissoient un Prince chrétien devenu l'allié des Turcs. Mais, lorsque leur terreur fut calmée, l'espoir du gain leur persuada bientôt de venir approvisionner la flotte de ces excommuniés qui leur avoient fait tant d'horreur. Elle parcourut les côtes de Toscane & de Genes sans y faire le moindre ravage. Lorsqu'elle fut parvenue à Marseille, Paulin alla prendre les ordres de François I, & revint aussi-tôt pour prescrire à Barberousse de former le siege de Nice. Le Roi de France avoit autrefois engagé cette ville, pour de l'argent, au Duc de Savoie, allié de Charles-Quint, & ce Prince refusoit de la rendre, quoiqu'on lui eût offert la restitution de la somme qui

J. C. 1543. Hég. 950.

Mauvais succès du siege de Nice.

lui étoit due. La flotte françaiſe, qui conſiſtoit en quatorze galeres & dix-huit gros vaiſſeaux, joignit les Turcs à Marſeille : elle portoit huit mille hommes de débarquement, & étoit commandée par le Duc d'Anguien. Nice, ville maritime, très-bien fortifiée, & munie d'un château plus fort que la ville, étoit défendue par le Commandeur Simoneï, le même qui, étant eſclave à Tunis, avoit trouvé le ſecret de s'emparer de la ville. Ce brave Officier ne démentit point ſa réputation dans cette occaſion périlleuſe. Après une défenſe très-longue & très-meurtriere, le Duc d'Anguien ayant commandé pluſieurs attaques qui avoient ouvert les murs de toutes parts, Simoneï capitula pour que la ville fût rendue à la France ſans pillage, ſans contribution, & conſervant tous les privileges dont elle avoit joui lorſqu'elle étoit françaiſe. Les Turcs, qui n'étoient venus que pour piller, ne virent pas capituler ainſi ſans chagrin. Cette façon de faire la guerre, que des corſaires ne pouvoient pas goûter, mit bientôt de la diviſion parmi les alliés. Pendant qu'on aſſiégeoit le château, les Turcs chercherent querelle aux Français, ſous prétexte que ceux-ci n'avoient point ſu ſe munir de la

J. C. 1543. Hég. 950.

quantité suffisante de poudre, & qu'ils étoient forcés d'en emprunter d'eux.
J. C. 1543. Hég. 950. Peu de jours après on apprit que le Marquis del Vasto venoit au secours de Nice à la tête de l'armée de Charles-Quint. Le château tenoit encore: les Turcs, à cette nouvelle, se précipiterent dans la ville, qu'ils pillerent comme si elle eût été ennemie; puis ils remonterent sur leurs vaisseaux; &, sans conférer ni avec le Duc d'Anguien ni avec l'Ambassadeur de France qu'ils laisserent à Nice, ils leverent l'ancre & reprirent le chemin de Constantinople, autant que la saison avancée put le leur permettre.

Soliman qui, l'année précédente, avoit fait ravager la Hongrie par ses Généraux, crut que l'expédition de Barberousse étoit une circonstance favorable pour faire des conquêtes en personne. Il prit Valpont, Senone, Gran, Pest, Albe-Royale, Vicegrade, avec beaucoup de rapidité; & il retourna à Andrinople, lorsque le froid, toujours excessif en Hongrie, le contraignit d'interrompre ses succès. Malgré les ordres qu'il avoit donnés à la Reine Isabelle, sa prétendue vassale, les Transilvains ne joignirent point leurs forces à celles des Turcs. L'Evêque de Varadin conseilla à la mere

de son maître de laisser ses oppresseurs se faire la guerre, sans prendre aucun parti entr'eux. Cette Princesse, comme on le verra dans la suite, penchoit plus pour Ferdinand, son ennemi naturel, que pour ces cruels Musulmans, qui l'avoient à la fois opprimée & trahie.

J. C. 1543. Hég. 950.

Soliman, vainqueur & conquérant de plus de la moitié de la Hongrie, arrosa bientôt ses lauriers de ses larmes. Il perdit celui de tous ses fils qu'il aimoit le mieux, l'un des enfans que lui avoit donné Roxelane, sa Sultane favorite. Jamais le cruel Soliman ne laissa voir autant de marques de sensibilité qu'au moment de la perte de ce Prince, qu'il préféroit à tous ses autres enfans. Soliman, tant pour honorer la mémoire du jeune Mahomet, que pour obtenir la rémission des fautes de ce Prince, délivra un grand nombre d'esclaves des deux sexes; il fonda une mosquée, dans laquelle plusieurs Imans devoient réciter chaque jour des textes du Koran & des hymnes; il fit construire près de ce superbe édifice un autre, appellé Menderez, consacré à l'éducation de la jeunesse dans la loi de Mahomet; & un autre, appellé Imaret ou Hôpital, où les pauvres de

toutes les religions devoient être également soignés.

J. C. 1544-1545-1546-1547. Hég. 951-952-953-954.

Treve entre les Turcs & les Autrichiens.

La douleur de Soliman fut si vive, qu'il demeura long-temps incapable de s'occuper d'aucune affaire. Pendant cet intervalle, son Grand Visir Latibeg, convaincu que son maître ne se mettroit pas en campagne l'année suivante, & que c'étoit toujours beaucoup gagner qu'humilier l'Empire d'Occident, conclut une treve pour cinq ans avec Charles-Quint & Ferdinand, sous la condition expresse de trente mille ducats hongrois de tribut chaque année, & que chacun conserveroit ce qu'il occupoit dans le Royaume au moment de la cessation des hostilités. Le traité est conçu en termes fastueux, sur lesquels l'Envoyé de Ferdinand ne voulut pas disputer, connoissant combien son maître avoit besoin de paix. Pour Charles-Quint, il s'en rapporta tout-à-fait à son frere, dont les affaires paroissoient toujours l'intéresser foiblement. Dans le texte de ce traité Ferdinand stipule pour Charles-Quint.

Mort de Barberousse.

Soliman fit dans ce même-temps une perte moins sensible à son cœur que celle de son fils, mais plus grande pour la sûreté de ses Etats & pour la gloire de son regne. Barberousse mou-

rut de maladie en 1547, après avoir rempli toutes les mers & toutes les côtes de l'Europe, de l'Afrique & de l'Asie, de la terreur de son nom. Ces malheurs semblerent dégoûter quelque temps Soliman de la guerre & des conquêtes. Pendant trois ans de suite on ne le vit occupé qu'à relever les édifices consumés dans le dernier incendie, & à faire exécuter des loix que lui-même avoit dictées. Roxelane sut mettre ce temps à profit. La perte du jeune Prince que Soliman avoit eu d'elle, lui rendoit cette esclave encore plus chere par les regrets qu'elle étaloit aux yeux de l'Empereur. Mais la douleur vraie ou fausse de Roxelane ne lui fit point oublier ses intérêts. Comme elle voyoit l'Empereur élever avec plaisir des édifices, elle résolut, à son exemple, de faire bâtir une mosquée des dons immenses dont il la combloit tous les jours. Cette œuvre de religion ne pouvoit que plaire à Soliman; mais ce n'étoit pas-là tout ce que Roxelane en attendoit. Elle étoit esclave, comme toutes les autres femmes du haram; car, depuis bien du temps, l'orgueil des Empereurs d'Orient ne leur permettoit pas d'élever à la dignité d'épouses celles qu'ils choisis-

J. C. 1544-1545-1546-1547. Hég. 951-952-953-954.

L'Empereur épouse Roxelane.

soient pour entrer dans leur lit. Roxe-
J. C. 1544. lane fit consulter le Mufti, pour sa-
1545 - 1546- voir si les aumônes & les autres
1547. œuvres pieuses des esclaves leur se-
Hég. 951. 952-953-954. roient méritoires pour l'autre vie. Le Mufti répondit, comme la Sultane s'y étoit attendue, que tout ce que possédoit un esclave, jusqu'à sa personne même, appartenoit véritablement à son maître; que par conséquent ce qu'elle consacroit au service de Dieu, du Prophete, ou des pauvres, ne pouvoit être méritoire que pour ce maître dont l'esclave employoit les biens. Roxelane, ayant montré cette réponse à l'Empereur, laissa voir un chagrin très-vif, que Soliman crut dissiper en accordant la liberté à sa chere Sultane, afin que ses bonnes œuvres pussent lui profiter à l'avenir. La nouvelle affranchie témoigna une vive reconnoissance à son libérateur; mais depuis, lorsqu'il voulut vivre avec elle comme avec sa favorite, la scrupuleuse Roxelane déclara à Soliman, que la loi de Mahomet ne permettoit aux Musulmans d'user que de leurs épouses & de leurs esclaves, qu'ainsi une femme libre ne pouvoit sans crime répondre à ses désirs. L'Empereur fut d'abord indigné de la supercherie; mais après qu'il

ont employé en vain les caresses, les [redacted] menaces, & même les mauvais traitemens, la violence de sa passion fléchit l'orgueil ottoman. Soliman aima mieux épouser Roxelane, que renoncer à sa possession.

J. C. 1544-1545-1546-1547. Hég. 951-952-953-954.

Dès-lors Mustafa, le fils ainé de l'Empereur, qui n'étoit point fils de Roxelane, comprit qu'il auroit une dangereuse ennemie dans cette ambitieuse Sultane; & que celle qui, contre toutes les loix & contre tous les usages, avoit su se faire Impératrice, sauroit peut-être un jour faire tomber le sceptre à ses enfans au préjudice de leur ainé. Cette artificieuse marâtre, pour accoutumer son époux aux divisions domestiques, l'engagea dans une guerre que le frere du Roi de Perse vouloit susciter à son frere. Quoique toutes les expéditions contre cette Puissance eussent jusques-là toujours été malheureuses, & que, quelques années auparavant, Roxelane elle-même eût perdu le Grand Visir Ibrahim, sous prétexte qu'il avoit commis la gloire des Ottomans, en exposant leurs armées à périr dans les déserts de la Perse, elle y réussit. Ce frere cadet de Tachmas se nommoit Alkazik Mirza. Leur pere commun avoit donné à celui-ci la pro-

Roxelane fait déclarer la guerre en Perse, qui ne dure qu'une campagne.

vince de Schirvan, comme un apanage, pour y commander sous l'autorité de son frere, & pour en toucher les revenus. Alkazik prétendit bientôt en être le Souverain : Tachmas prétendit au contraire que toute la Perse ne devoit être qu'une Monarchie ; & que celui qui osoit se dire Souverain de Schirvan, n'étoit en effet qu'un rebelle. Il le chassa de son prétendu Royaume. Ce Prince dépouillé alla chercher un asyle ou même une subsistance à Constantinople. La cause d'un cadet révolté contre son ainé & contre son Souverain parut favorable à l'Impératrice Roxelane. Elle engagea Soliman à mener ses Janissaires & ses Spahis contre le Roi de Perse. Depuis long-temps les troupes ottomanes languissoient dans le repos, & elles commençoient à s'en plaindre ; mais tous les vieux soldats, qui se souvenoient des guerres de Perse, auroient mieux aimé porter leurs armes dans un pays moins ingrat. Soliman conduisit en Asie une belle armée, qui grossissoit chaque jour, à mesure qu'elle approchoit des frontieres de la Perse. Le Prince Mustafa, Gouverneur d'Amasie, se présenta devant son pere à son passage, & le pressa de lui permettre de partager avec lui les fati-

J. C. 1544-1545-1546-1547.
Hég. 951-952-953-954.

gues & la gloire qui l'attendoient. Mais Roxelane avoit prévu le coup. Il ne falloit pas montrer aux Janiſſaires un jeune Prince tout bouillant d'ardeur, dont la figure & l'affabilité enchantoient tous ceux qui pouvoient l'approcher, & qui, déjà l'idole de la province qui lui étoit confiée, ſeroit bientôt devenu l'idole de l'armée.

J. C. 1544-1545-1546-1547. Hég. 951-952-953-954.

La campagne contre les Perſans fut auſſi malheureuſe qu'elle pouvoit l'être. Le Prince pour lequel elle avoit été entrepriſe, ſurpris par un corps de Perſans à la tête de peu de ſoldats avec leſquels il faiſoit l'avant-garde, paya de ſa tête ſa rebellion. Du reſte, Tachmas fit la guerre contre Soliman, comme ſon pere & lui l'avoient déjà faite, laiſſant les Turcs s'engager dans un pays aride & dévaſté, où ils combattoient la faim & les élémens beaucoup plus que les Perſans, qui eſcarmouchoient & évitoient toujours la bataille. La fatigue & les maladies ayant conſumé l'armée de Soliman pendant ſix mois entiers, il alla enfin dans le Diarbekir chercher des rafraîchiſſemens néceſſaires à ce qui lui reſtoit de troupes.

Lorſque le printemps fut venu, Soliman, loin de penſer à réparer par quelques ſuccès les malheurs de la

campagne précédente, reprit le chemin de Constantinople. A son retour dans ses Etats d'Europe, il trouva les affaires de Hongrie bien changées.

J. C. 1548-1549.
Hég. 955-956.

Affaires de Hongrie. Les Turcs levent le siege de Temesvar.

Ferdinand, Roi des Romains, moitié par la terreur de ses armes, moitié par l'adresse de ses négociations, avoit déterminé la Reine Isabelle à lui céder la Transilvanie avec la couronne de S. Etienne, si révérée des peuples. Elle eut, pour tout dédommagement de cette souveraineté, des terres dans la haute Hongrie jusqu'à concurrence de trois cens mille livres de revenu, & la promesse de marier un jour le Prince son fils à la fille du Roi Ferdinand. L'Archevêque de Varadin lui seul avoit déterminé Isabelle : & peu de temps après, le Roi qu'il avoit si bien servi lui fit obtenir le chapeau de Cardinal. Aussi-tôt que Soliman eut appris que son vassal avoit abandonné, sans son consentement, le fief que l'Empereur Turc prétendoit lui avoir conféré, sans avoir égard au droit des gens il fit enfermer dans le château des sept Tours l'Ambassadeur du Roi Ferdinand, sous le prétexte que son maître avoit rompu la treve. Il envoya tout aussi-tôt le Béglierbeg de Romélie à la tête des forces de l'Europe pour punir cet infrac-

teur de traité. Les Turcs s'emparerent d'abord de plusieurs petites places, que les Hongrois surpris ne défendirent que très-mal ; mais Mehemet, c'étoit le nom du Béglierbeg, ayant mis le siege devant Témeswar, & éprouvant une résistance à laquelle il ne s'étoit pas attendu, apprit bientôt que Guastaldo, Général de Ferdinand, avoit formé à son tour le siege de Lippe.

J. C. 1548-1549.
Hég. 955-956.

Le nouvel Archevêque de Gran, devenu Cardinal Martinuzzi, avoit en Hongrie une autorité dont le Roi même commençoit à être jaloux, & que ce Prince n'osoit pas disputer au Prélat qui avoit rangé la Transilvanie sous son sceptre. Le Général Guastaldo lui-même obéissoit, en frémissant, à un Moine qui prétendoit commander les armées, comme il décidoit dans les conseils des Princes. Cependant le Cardinal, après avoir donné de bons ordres pour la défense de Témeswar, dont les Turcs furent contraints de lever le siege, alla en personne au siege de Lippe, & en dirigea lui-même les opérations. Après un mois de tranchée ouverte, les breches étant devenues grandes, les Turcs que Mehemet avoit laissés dans la place, demanderent à capituler. Guaf-

Capitulation de Lippe. Le Cardinal Martinuzzi est assassiné.

taldo prétendit qu'il falloit les prendre par assaut, & les passer tous au fil de l'épée; qu'il ne devait jamais y avoir de capitulation avec une nation aussi sanguinaire, & qu'on ne pouvoit espérer de paix avec les Turcs, que quand on les auroit mis dans l'impossibilité de faire la guerre. Le Cardinal combattit cet avis, qui lui parut trop violent & peu sûr. Par l'autorité qu'il s'étoit arrogée sous trois Rois consécutifs, il signa une capitulation, qui permettoit aux Turcs de sortir de Lippe avec leurs armes, & il la fit exécuter sous ses yeux. Les cris de Guastaldo pénétrerent jusqu'à la cour de Ferdinand. Le Général écrivit à son maître, que ce Prêtre ambitieux, qui avoit gouverné la Hongrie au milieu des dissentions, vouloit éterniser la guerre pour éterniser son pouvoir; qu'il commençoit déjà à s'entendre avec les Turcs, & qu'il leur livreroit un jour le Royaume, dans l'espérance de gouverner sous eux, comme il avoit livré la Transilvanie à Ferdinand. Le Prince Autrichien saisit tous les soupçons qu'on voulut lui donner. N'étant pas assez affermi sur son trône pour réprimer un sujet puissant, il se crut permis de le faire assassiner. Guastaldo ne refusa

J. C. 1548-1549.
Hég. 955-956.

pas d'être le ministre de cette lâcheté. On surprit le Prélat dans un château nommé Bins, qu'il avoit fait construire dans son archevêché, & où il étoit allé passer quelques jours. Guastaldo, sous prétexte de demander des ordres au Cardinal, envoya à Bins quelques Officiers de l'armée, qui, l'ayant environné, le percerent de plusieurs coups au moment où il lisoit une lettre de Guastaldo qu'ils lui avoient apportée. On a remarqué que tous les complices de cet assassinat moururent de mort violente en très-peu d'années. Le Cardinal Martinuzzi avoit bien des partisans en Hongrie. Ce Prélat ne s'étoit approché si près du trône que par des qualités rares qui lui avoient fait beaucoup d'admirateurs. Sa perte, & surtout le genre de sa mort, rendirent la domination de Ferdinand odieuse aux Hongrois.

J. C. 1548-1549. Hég. 955-956.

Mehemet sut profiter de la division des Chrétiens; il recommença le siege de Temeswar, qui se rendit bientôt. Il prit plusieurs autres places. Peut-être, dans cette conjoncture, les Turcs n'auroient pas eu de peine à se rendre maîtres de toute la Hongrie, si leur extrême cruauté n'avoit averti les peuples de se soustraire à de pa-

Cruautés des Turcs dans la Hongrie. Résistance d'Agria. Les Turcs en levent le siege.

reils maîtres. En effet, ils répandirent
J.C. 1548- inutilement tant de sang dans ces
1549. villes qui ne faisoient presque aucune
Hég. 955- résistance, que les citoyens d'Agria,
956. dont Mehemet forma le siege à la fin d'une campagne, résolurent de ne se rendre jamais, bien qu'ils n'eussent que deux mille hommes de garnison. Les citoyens s'assemblerent dans les différens quartiers de leur ville, & jurerent sur l'hostie de n'ouvrir jamais leurs portes, à quelque extrêmité qu'ils pussent être réduits. Les femmes, dont la pudeur étoit très-alarmée par l'exemple de ce qui s'étoit passé dans les autres villes, qui cependant n'avoient pas été prises d'assaut, voulurent avoir part à la défense. Elles se lierent par les mêmes sermens que leurs freres & leurs époux. Plusieurs d'entr'elles, en effet, firent, dans le cours du siege, des actions qui saisirent d'étonnement tous ceux qui en furent témoins. Comme les fortifications n'étoient pas avancées beaucoup par-delà les remparts, les Turcs en vinrent bientôt à l'assaut : les femmes, aussi déterminées que les meilleurs soldats de la garnison, rouloient sur les assaillans des quartiers de rochers, les couvroient d'huile bouillante, & les précipitoient du haut des échelles.

Les Turcs, au nombre de quatre-vingt mille, savoient qu'il n'y avoit dans Agria que deux mille soldats : tous les jours ils tentoient des assauts : tous les jours leur canon détruisoit beaucoup de monde ; néanmoins le nombre des défenseurs ne sembloit pas diminué. Les Janissaires parvenoient à la crête du rempart, y trouvoient une mort certaine ; même plusieurs corps entiers, qui avoient réussi à escalader, furent massacrés dans les rues, sans qu'un seul pût ni obtenir quartier, ni rejoindre les siens. Enfin les pluies, & la rigueur de l'hiver qui approchoit, forcerent Mehemet d'abandonner ce siege. La bravoure des citoyens d'Agria réussit par-delà leurs espérances ; ils apprirent à leurs ennemis combien la vraie valeur est supérieure à la férocité. La résistance d'Agria fit espérer en vain à Ferdinand quelque accord avec les Turcs : le Baron de Busbec, son Ambassadeur, n'en fut pas moins traité à la Porte, plutôt comme un prisonnier d'Etat que comme le Ministre d'une Puissance étrangere. Soliman au contraire écouta Ernest Scinski, que la Reine Isabelle lui envoya de Pologne, pour tâcher d'obtenir un secours qui la rétablît dans la Transilvanie. Mais il faut parler auparavant

J. C. 1548-1549. Hég. 955-956.

L'Ambassadeur de Ferdinand est traité en prisonnier d'Etat.

des expéditions maritimes, qui ne furent pas moins importantes que celles de terre.

J. C. 1548-1549.
Hég. 955-956.

Le successeur de Barberousse ravage les côtes de la Sicile.

Le Corsaire Dragut, éleve de Barberousse, avoit hérité de son maître la confiance de Soliman, & le commandement de ses flottes. Pendant les années 1549 & 1550 il avoit ravagé les côtes de la Sicile, de toute l'Italie, de l'Espagne même; puis, à l'exemple de Barberousse, il résolut de se faire, sous la protection de Soliman, un petit Etat sur les côtes d'Afrique, qui devînt le port de ses vaisseaux & le magasin de ses prises. Il s'empara d'abord de plusieurs villes maritimes du royaume de Tunis; il surprit Africa, petite République de Maures, dont la ville principale, située entre Tunis & Tripoli, avoit un port bien fortifié. La reddition d'Africa causa beaucoup d'inquiétude à l'Empereur d'Occident. Ce Prince prévit qu'il seroit plus aisé que jamais à Dragut de faire des incursions sur les côtes de Naples & de Sicile. Les Chevaliers de Saint Jean de Jerusalem, maîtres de Tripoli, étoient aussi intéressés que l'Empereur à chasser un voisin importun. Les galeres de Malthe & celles de l'Eglise se joignirent à la flotte commandée par André Doria,

J. C. 1549-1550.
Hég. 956-957.

pour en faire le siege. Ces forces réunies voguerent vers les côtes d'Afrique. Cette place céda aux efforts des Chrétiens, & les Chevaliers de Malthe eurent la meilleure part à la gloire. Soliman ne vit pas sans peine l'Empereur d'Occident maître des principaux ports d'Afrique. Il avoit garnison dans le fort de la Goulette. Tripoli appartenoit aux Chevaliers de Malthe ses alliés & ses feudataires. Africa étoit une place plus importante encore que les deux premieres. Il étoit à craindre que les Chrétiens ne voulussent pénétrer dans l'Egypte, & delà dans la Palestine. La valeur des Chevaliers de Malthe, sur-tout leur profession, rappelloit cet ancien esprit de croisades, qui, trois siecles auparavant, avoit fait tant de mal aux Chrétiens & aux Musulmans. Ceux-ci craignoient de le voir réveiller dans un temps où les Européens savoient mieux combattre, & où leurs armées étoient mieux disciplinées. Le siege de Tripoli fut résolu dans le Divan de Constantinople. On y peignit les Chevaliers de Malthe, aux yeux de Soliman, comme des Pirates dont il étoit important de détruire tous les repaires : mais ce Prince croyoit ces prétendus Pirates

J. C. 1549-1550.
Hég. 956-957.

Les Chrétiens reprennent Africa.

Les Turcs se préparent au siege de Tripoli.

J. C. 1551.
Hég. 958.

sujets de Charles-Quint, parce qu'ils avoient marché en Afrique sous les ordres de ses Généraux, parce que tous les lieux qu'ils occupoient avoient appartenu à l'Empereur d'Occident. En conséquence Soliman conçut quelque scrupule de faire la guerre à un Monarque son allié, sans s'être plaint des infractions au traité. Il envoya donc à la cour de Charles-Quint, non pas un Ambassadeur, mais un Chiaoux, espece de Héraut d'armes, pour sommer ce Prince de lui rendre les places dont il s'étoit emparé sur les côtes d'Afrique. Charles-Quint répondit que toutes ces villes dépendoient du royaume de Tunis, tributaire de la couronne de Castille; que ses Généraux les avoient reprises sur Dragut, qu'il regardoit comme un Pirate, & non comme l'Amiral de Soliman. Cette réponse valut au successeur de Barberousse une dignité de Sangiac, afin que son service auprès la Porte ne fût plus douteux. Il eut ordre de préparer tous ses Corsaires à une expédition contre les Chevaliers de Malthe, tandis qu'on armoit une flotte considérable dans le port de Constantinople, que Sinan Pacha devoit commander avec les conseils de Dragut. Quoique l'Ordre de Malthe

J. C. 1551.
Hég. 958.

ne fût pas sujet de l'Empereur d'Occident, comme Soliman l'avoit toujours cru, le Grand-Maître Jean Domedès, Espagnol de nation, & tout Autrichien dans le cœur, faisoit profession d'une soumission aveugle à Charles-Quint son ancien maître. Au moment que les Infideles menaçoient la Religion de toutes leurs forces maritimes, Domedès avoit envoyé les galeres de Malthe renforcer la flotte de Naples qui tenoit le golfe de Venise, tandis que Doria étoit allé conduire Philippe II en Espagne avec les galeres de son pere Charles-Quint. En vain les Chevaliers s'étoient élevés dans le Conseil contre cette dissipation des forces qui leur étoient si nécessaires: Domedès avoit toujours nié que les préparatifs des Turcs menaçassent les possessions de son Ordre. Il prétendit avoir reçu des avis secrets, & que ce grand armement de Soliman étoit destiné à secourir la France contre Charles-Quint. Ainsi, par le crédit & par l'autorité du Grand-Maître de Malte, le port de l'isle fut dégarni, & la Religion se vit privée de la liberté d'envoyer des secours dans le lieu où un puissant ennemi se préparoit à l'attaquer. Le Grand-Maître Domedès fit passer à Tripoli seulement deux cens

J. C. 1551.
Hég. 958.

Calabrois qui étoient pour lors à Malthe ; il mit à leur tête trente Chevaliers, tous jeunes gens que leur mauvaise conduite avoit fait renfermer dans les prisons de l'Ordre. Ce fut là tout le secours que les cris de plusieurs grands Officiers de l'Ordre purent obtenir pour Tripoli. Il n'y avoit alors dans cette place que quelques vieux Chevaliers infirmes que la salubrité de l'air y avoit attirés, & qui y commandoient des naturels du pays, Musulmans, & par conséquent très-peu attachés à leurs Maîtres. Domedès répétoit si souvent que les efforts des Turcs ne menaçoient ni Malthe ni Tripoli, qu'on commençoit à le croire, & que la tranquillité se rétablissoit parmi les Chevaliers, lorsqu'on apperçut tout-à-coup la flotte ottomane qui voguoit vers l'isle. Elle étoit composée de cent douze galeres portant douze mille Janissaires, de trente flûtes, de plusieurs vaisseaux de transport. Sinan Pacha, qui la commandoit, avoit ordre de ne rien entreprendre de considérable que par les avis de son Lieutenant Dragut. Ses instructions portoient qu'il iroit former le siege de Tripoli, & qu'en passant il tenteroit de s'emparer de l'isle de Malthe. La flotte étoit poussée d'un

J. C. 1551.
Hég. 958.

Les Turcs font sans succès une descente à Malthe.

vent favorable : elle eut bientôt investi le port appellé Marsamuscet, qui n'est séparé du grand port que par une langue de terre, sur laquelle s'élevoit un rocher très-escarpé. La terreur se répandit aussi-tôt parmi tous les naturels du pays; &, malgré la valeur des Chevaliers, l'isle de Malthe, que le Grand-Maître Domedès avoit obstinément refusé de garnir de munitions & de troupes, auroit peut-être été la proie des Turcs qui y aborderent, sans la ruse d'un Chevalier, Receveur de l'Ordre, qui résidoit à Messine. J. C. 1551. Hég. 958.

Les Turcs, prêts à commencer ce siege, prirent à l'entrée de la nuit une petite barque qui paroissoit vouloir aborder furtivement sur les côtes; mais on avoit eu soin de la laisser appercevoir. Le Patron affecta de vouloir jetter quelques papiers dans la mer; il réussit, ainsi qu'il l'avoit désiré, car ces papiers apperçus furent saisis dans ses mains, & portés dans l'instant même à Sinan Pacha, qui y trouva une lettre du Receveur de Messine adressée au Grand-Maître. Elle portoit en substance qu'André Doria étoit de retour d'Espagne & actuellement dans le port; qu'il avoit dépêché dans tous les autres ports de l'isle, à Na-

ples & à Genes, des brigantins, pour rappeller auprès de lui toutes les galeres & tous les vaisseaux qui seroient en état de tenir la mer, & les troupes nécessaires pour les armer ; qu'incessamment il contraindroit les Turcs à lever le siege. Cet avis supposé fit tout l'effet que l'inventeur de la ruse en avoit attendu. Sinan Pacha assembla le conseil, lut cette lettre aux Chefs, & représenta que, si Doria venoit attaquer sa flotte dégarnie des troupes qui seroient occupées au siege, les Turcs auroient sans doute du désavantage & manqueroient le siege de Tripoli, l'unique objet de leur embarquement. Dragut, qui d'abord avoit conseillé le siege de Malthe, n'osa plus s'opposer aux volontés du Pacha. Les Turcs décamperent & dirigerent leur course vers Tripoli. Nous avons déjà vu que la garnison de cette place n'étoit ni nombreuse ni aguerrie ; mais Gaspard de Valier, de la langue d'Auvergne, qui y commandoit, étoit un Chevalier plein de valeur & de talens militaires, qui jouissoit d'une grande considération dans l'Ordre, dont il étoit Maréchal & Grand-Croix. La flotte étant arrivée à Tachore, qui n'est éloigné que de quatre lieues de Tripoli, dès le lendemain

J. C. 1551. Hég. 958.

Ils arrivent devant Tripoli, & somment la ville de se rendre.

lendemain Sinan Pacha y envoya un Officier ſubalterne portant un drapeau blanc. Cet homme s'avança juſques ſur le rempart, il y planta une canne à laquelle un papier étoit attaché : il cria qu'il viendroit le lendemain en chercher la réponſe. On le trouva conçu en ces termes : » Rendez-vous à la miſéricorde du Grand » Seigneur qui m'a commandé de ré- » duire cette place à ſon obéiſſance ; » & je vous laiſſerai la liberté de vous » retirer avec tous vos effets , ſinon » je vous ferai paſſer tous au fil de l'é- » pée. *Signé* Sinan Pacha. « Le Gouverneur, réſolu de ſe bien défendre, malgré l'inégalité de ſes forces, fit mettre ſur la canne la réponſe ſuivante : » La garde de Tripoli m'a été » confiée par ma Religion ; je ne puis » rendre cette place qu'à celui ſeul » qui me ſera déſigné par le Grand- » Maître & par le Conſeil de mon » Ordre. Je la défendrai contre tout » autre juſqu'à la mort. *Signé* le » Maréchal Gaſpard de Valier. «

J. C. 1551. Hég. 958.

Auſſi-tôt le Pacha fit avancer ſa flotte. Le débarquement fut fait ſans coup férir, parce que les Chevaliers ne voulurent pas dégarnir leur place. Sinan Pacha & Dragut eurent tout le loiſir d'en examiner les dehors. Ou-

tre qu'il n'y avoit pour toute garnison
J. C. 1551. dans Tripoli que deux cens Calabrois,
Hég. 958. dont nous avons parlé, & quatre cens Maures, qui, bien que Musulmans, étoient ennemis des Turcs, la ville étoit assez mal fortifiée. Plusieurs fois les Chevaliers de S. Jean avoient supplié Charles-Quint de leur retirer ce dangereux bienfait ; mais ce Prince avoit mieux aimé qu'une place si importante & si mauvaise fût gardée & réparée par l'Ordre de Malthe que par lui. Le présent qu'il leur avoit fait de l'isle ou plutôt du rocher de Malthe, ne diminuoit ni son autorité ni ses finances. Il abandonnoit à ces Religieux soldats une roche que la nature ne sembloit pas avoir formée pour nourrir des hommes ; car à peine y avoit-il alors quatre mille habitants dans toute l'isle, qui y traînoient une vie languissante, & qui ne pouvoient pas espérer d'éloigner la misere par le travail. Il falloit les richesses que la Religion de S. Jean de Jerusalem possede dans toute la chrétienté, le courage, l'industrie & l'attachement des Chevaliers à leur Ordre, pour rendre cette isle aussi florissante qu'on la voit aujourd'hui. Charles-Quint avoit prévu qu'en donnant Malthe aux Chevaliers de S. Jean, il établiroit une forte ci-

tadelle bien avant dans la mer pour la défense de la Sicile & de ses autres possessions dans l'Italie. Il vouloit de plus que les Chevaliers, en réparant Tripoli, lui conservassent l'entrée de l'Afrique, ou que, si la Chrétienté devoit perdre cette place, elle ne fût pas perdue dans ses mains.

J. C. 1551. Hég. 958.

Arrivée de l'Ambassadeur de France à l'armée des Turcs.

On étoit prêt d'ouvrir la tranchée, lorsqu'un brigantin malthois, portant pavillon de France, arriva au milieu de la flotte, saluant de plusieurs bordées de canon le pavillon du Grand Seigneur. La galere capitane rendit le salut au pavillon de France; & comme tout le monde étoit dans le plus grand étonnement, on vit descendre dans une chaloupe, que le Pacha avoit dépêchée vers le brigantin, Louis d'Aramont, Ambassadeur de France à la Porte. Ce Ministre, envoyé pour la seconde fois à Constantinople, avoit relâché à l'isle de Malthe peu de jours après que la flotte ottomane en étoit partie. Sur les prières réitérées des principaux Officiers de l'Ordre, il avoit jugé qu'il rendroit un grand service à son maître, & qu'il n'outrepasseroit pas ses pouvoirs, s'il empêchoit les Turcs d'assiéger Tripoli. En effet, laissant à Malthe deux galeres qui devoient le conduire à Cons-

tantinople, il s'étoit jetté sur un lé-
J. C. 1551. ger brigantin pour tâcher de prévenir
Hég. 958. les opérations du siege, comptant sur des liaisons assez intimes qu'il avoit eues avec Sinan Pacha, dont il fut reçu en effet avec distinction. L'Ambassadeur de France représenta au Général que l'Ordre de Malthe n'étoit point sujet de l'Empereur d'Occident, & qu'il n'étoit point en guerre avec la Porte; que cette République, composée de gentilshommes de toutes les nations de la chrétienté, étoit l'alliée intime de son maître Henri II; que le Roi de France sauroit le meilleur gré à la Porte d'épargner cette ville, sur laquelle l'Empereur d'Occident n'avoit plus aucun droit, & que les Chevaliers n'étoient pas si dévoués à Charles-Quint que les Turcs sembloient le croire. Pour toute réponse, le Grand Visir montra ses ordres. L'Ambassadeur, voyant que ce Turc étoit sourd à ses raisons & à ses prieres, dit qu'il alloit en diligence à Constantinople, sûr d'être écouté du Grand Seigneur, & qu'il reviendroit à temps pour empêcher que la ville fût prise. Sinan lui répondit qu'il ne pouvoit pas le laisser partir avant la fin du siege; &, sans respect du droit des gens que les

Turcs connoissent très-peu, il fit enlever à l'instant tous les agrêts du brigantin qui avoit apporté l'Ambassadeur. A cette violence près, il fut traité avec toute la considération due à son caractere.

J. C. 1551. Hég. 958.

Commencement du siége.

Sinan Pacha, sans perdre de temps, fit ouvrir la tranchée & élever trois batteries vers l'endroit le plus foible de la place, afin que le feu fût continuel. Pendant qu'on chargeoit & qu'on rafraîchissoit les canons de deux, la troisieme tiroit. Par cette vivacité la breche fut bientôt ouverte, & les Turcs conçurent l'espérance de ne pas demeurer long-temps devant Tripoli. Ils en auroient été plus sûrs encore, s'ils avoient pu savoir ce qui se passoit dans la place. Les Chevaliers qui servoient sous le Maréchal de Valier n'étoient pas tous également attachés à leur devoir. La plupart voyoient dans leur Chef, plutôt un Français qui présumoit trop de lui, en entreprenant de défendre une place ouverte & mal fortifiée, & en exposant à une mort certaine des soldats qui n'étoient pas les siens, qu'un Chevalier de S. Jean, qui ménageoit l'honneur de son Ordre en soutenant la cause commune. Les propos indiscrets de ceux qui devoient

un autre exemple, germerent en peu de temps dans le cœur des soldats. La terreur s'empara de toute la garnison. Les esclaves refuserent bientôt de réparer les breches. Couchés par terre, ils se laissoient accabler de coups plutôt que de s'exposer au feu des batteries. Un servant d'armes François, nommé des Roches, à l'expérience duquel on avoit confié la défense d'un petit fort avancé sur la mer, où il commandoit trente Calabrois, découvrit que ses soldats avoient résolu de fuir dans un esquif, après qu'ils auroient allumé un saucisson qui devoit mettre le feu à un magasin de poudre voisin du fort. Des Roches en instruisit le Maréchal de Valier dans l'instant même. Il étoit également dangereux de paroître savoir, ou ne savoir pas ce funeste complot. Le Grand-Maréchal, sous différens prétextes, tira tous les complices de ce poste avant le temps convenu pour leur fuite, & fit veiller le magasin à poudre avec le plus grand soin. Mais ces traîtres, répandus dans la ville, souleverent bientôt tous leurs camarades. Comme les batteries des Turcs continuoient à faire un feu très-meurtrier, les Calabrois abandonnerent leurs murailles, entraînerent avec

J. C. 1551.
Hég. 958.

La garnison est peu soumise.

eux plusieurs Maures, & coururent déclarer au Maréchal qu'ils étoient résolus de ne se pas faire tuer pour défendre une place qu'il étoit impossible de sauver. Le Grand-Maréchal, pénétré de douleur, fit assembler le Conseil. Il se plaignit avec amertume du découragement & de l'indiscipline ; il laissa entendre que tous les Chevaliers n'étoient pas exempts du blâme qu'il rejettoit sur les Calabrois. Il tâcha, par un discours pathétique, de ranimer la valeur éteinte, & demanda l'avis de tous les membres du Conseil sur l'état de la place & sur le parti qu'il convenoit de prendre. Le Commandeur de Poissieu, de la langue de France, qui parla le premier, déclara que la breche étoit trop escarpée pour qu'on pût craindre l'assaut, & qu'il étoit de la dignité de l'Ordre & des Chevaliers, à qui Tripoli étoit confié, de ne rendre ce dépôt, dont ils devoient compte à toute la chrétienté, qu'au moment où il ne seroit plus possible de le défendre. Le Commandeur d'Herrera, Espagnol, s'écria que Poissieu parloit comme un Français ami des Turcs, qui n'avoit rien à craindre pour sa vie ni même pour sa liberté en cas que la ville fût prise d'assaut, puisque le Roi de France

J. C. 1551.
Hég. 958.

J. C. 1551.
Hég. 958.

avoit un Ambaſſadeur dans la flotte ennemie; mais que les ſujets de Charles-Quint, ennemis irréconciliables des infideles, n'avoient aucun quartier à attendre d'eux, & qu'il étoit d'avis de ſauver la liberté & la vie de pluſieurs braves gens, tandis qu'il en étoit temps encore; qu'on ne pouvoit pas exiger d'eux qu'ils gardaſſent une place qu'aucun Prince de la chrétienté n'avoit voulu ſecourir. Ceux qui parlerent après d'Herrera, demanderent que la breche fût viſitée. Cependant on détacha le Chevalier de Copier vers les rebelles pour leur reprocher doucement leur révolte & leur frayeur. Il les aſſura que, ſur le rapport exact qui ſeroit fait au Conſeil de l'état de la breche, on prendroit un parti convenable: les mutins déclarerent qu'ils ne ſe ſépareroient qu'après cette viſite, & qu'ils ne s'en rapporteroient ſur l'état de la place qu'aux yeux d'un Eſpagnol. Il fallut céder. Un ſoldat, appellé Guevar, fut joint à deux Chevaliers pour cette viſite. Le récit qu'en fit cet Eſpagnol contredit abſolument celui des deux autres Commiſſaires, qui aſſuroient que l'aſſaut ne pouvoit réuſſir pour peu que la breche fût défendue. Guevar cria aux mutins que quelques coups de

On viſite les breches. La garniſon & quelques Chevaliers forcent le Grand-Maréchal de capituler.

canon acheveroient bientôt de détruire la muraille, & qu'il étoit impossible que l'ennemi ne fût pas dans la place avant la fin du jour. Les cris des Calabrois ayant soulevé tout le peuple, on menaçoit d'ouvrir les portes & d'appeller l'ennemi du haut du rempart. Le Conseil consterné sentant bien que la résistance étoit impossible au-dehors & au-dedans, un servant d'armes eut ordre d'arborer l'étendard de composition. Aussi-tôt les batteries cesserent leur feu, & deux Turcs s'étant avancés au pied de la breche, ils y trouverent deux Chevaliers Espagnols; car les mutins, plus maîtres dans la place que le Gouverneur, n'avoient pas voulu souffrir qu'on chargeât aucun Français de la capitulation. Ces deux Députés furent conduits au Pacha, qui, pour préliminaire, leur demanda que l'Ordre dédommageât le Grand Seigneur des frais de cette guerre. Les Chevaliers ayant répondu que cette clause n'étoit pas dans leurs pouvoirs, on alloit les renvoyer, lorsque le corsaire Dragut représenta au Pacha combien il étoit dangereux de réduire au désespoir de braves gens tels que les Chevaliers de Malthe, sur-tout lorsqu'on avoit à craindre qu'ils fus-

J. C. 1551. Hég. 958.

Le Grand Visir se montre difficile sur la capitulation.

sent secourus ; il ajouta même, avec une astuce carthaginoise, que Sinan feroit le maître d'interpréter le traité aussi-tôt que les Janissaires se feroient emparés de la ville. L'idée de cette perfidie plut au Pacha. Les Députés furent rappellés, & Sinan jura sur la tête de son maître de conserver la liberté à tous les Chevaliers, à toute la garnison, à tous les habitans de Tripoli ; d'empêcher le pillage de la ville, de fournir des vaisseaux, en payant, à tous ceux qui en manqueroient, pour se retirer, soit à Malthe, soit dans quelque port d'Italie. Le Pacha ajouta aux Députés, qu'il vouloit voir le Gouverneur pour conférer avec lui du nombre de vaisseaux de transport, & de la sûreté du voyage de Tripoli à Malthe. Il envoya un ôtage à Tripoli pour la sûreté de ce Gouverneur.

J. C. 1551. Hég. 958.

Enfin il l'accepte.

Il attire le Maréchal de Valier à son camp, & l'y retient prisonnier.

Il étoit contre les loix de la guerre, & plus encore contre les regles de la prudence, qu'un Gouverneur sortît de sa place autrement qu'à la tête de sa garnison. Le Maréchal de Valier ne vouloit pas commettre cette faute qui devoit avoir les plus fâcheuses suites. Mais l'empressement des Espagnols, les cris de la garnison & d'une populace mutinée lui apprirent qu'il n'étoit plus rien dans Tripoli. Il

fut même réglé que, pour marquer plus de confiance au Pacha, le Maréchal de Valier lui rameneroit son ôtage. Ce respectable vieillard, voyant qu'il avoit contre lui ceux même qui étoient les plus intéressés à soutenir son autorité, céda aux circonstances. Il alloit sortir de la place seul avec l'ôtage qu'on le contraignoit de ramener; le Chevalier de Montfort, son ami, le conjura de permettre qu'il l'accompagnât au camp des Turcs. L'otage, qui avoit eu le temps de démêler une partie de ce qui se passoit à Tripoli, en instruisit Sinan avant que le Gouverneur fût introduit devant lui. Cette découverte rendit le Visir plus fier & plus injuste que jamais. Il demanda avec hauteur au Maréchal s'il apportoit l'argent qui devoit dédommager le Sultan des frais de la guerre présente. Valier lui ayant répondu qu'il s'en tenoit à la capitulation signée de lui Pacha, & confirmée par serment sur la tête de son maître: » C'est bien à des chiens » comme vous, s'écria Sinan, que » les Musulmans doivent tenir leur » parole. « Il reprocha aussi-tôt aux deux Chevaliers que les vaisseaux de leur Ordre n'avoient cessé de faire des prises sur les sujets du Grand Sei-

J. C. 1551.
Hég. 958.

gneur depuis qu'ils étoient établis à Malthe, quoique, par la capitulation

J. C. 1551. Hég. 958.

de Rhodes, ils se fussent engagés à ne jamais porter les armes contre les Ottomans. Valier ayant nié formellement que cette clause fût dans la capitulation de Rhodes, & ayant offert de la faire venir de Malthe, où elle étoit gardée en original, pour prouver la vérité de ce qu'il avançoit, Sinan, outré de colere, ordonna qu'on le désarmât, & le fit charger de chaînes. Valier se tournant alors vers le Chevalier de Montfort : » Mon » frere, lui dit-il, si vous rentrez » dans Tripoli, dites de ma part au » Commandeur de Copier & à tous » nos freres qu'ils ne me comptent » plus au nombre des vivans; que du » reste il fassent ce que l'honneur » & le devoir exigent d'eux. « Montfort partit en effet avec ordre du Pacha de menacer les Chevaliers d'être vendus, eux, tous les soldats de la garnison & tous les habitans de Tripoli, s'ils ne fournissoient à l'instant même une certaine somme que les Historiens n'ont point indiquée. L'arrivée de Montfort jetta la consternation dans Tripoli, & pénétra tous les Chevaliers, même les Espagnols, de douleur & de honte. Après

s'être juré mutuellement de mourir plutôt que de souffrir l'esclavage, ils s'embrasserent, & ils déciderent qu'on chargeroit une mine pratiquée sous un bastion près la breche ; qu'au moment où les Turcs prendroient la ville d'assaut, on mettroit le feu aux poudres pour faire sauter tous les Chevaliers avec le bastion. Ils n'avoient rien à attendre ni des Calabrois ni des Maures qui demeurerent dans un morne silence, & qui ne répondoient que par des sanglots aux instances qu'on leur faisoit de vendre cher leur vie. Cependant le lendemain, dès la pointe du jour, Sinan & Dragut, ayant réfléchi sur l'extrêmité à laquelle ils réduisoient de si braves gens, manderent le Maréchal avant que le Chevalier de Montfort fût retourné à leur camp : » Eh bien, » lui dit Sinan ! la nuit vous a-t-elle » porté conseil ? Etes-vous résolu de » me payer la somme que j'exige ? « Valier lui répondit : » Ce n'est pas à » moi qu'il faut vous adresser. Je ne » suis plus rien dans Tripoli, puis» que mes chaînes ont fait cesser mon » autorité : mais si mes freres en » croyoient mes conseils, ils ne vous » accorderoient rien par-delà ce dont » vous étiez convenu. Au reste, ma

J. C. 1551.
Hég. 958.

J. C. 1551. Hég. 958.

Il consent une seconde fois à la capitulation, & il y manque encore en faisant charger de chaînes les Chevaliers sortis de Tripoli sur sa foi.

» vie est en vos mains, ainsi que ma » personne. « Les deux Turcs ayant encore conféré quelque temps, Sinan tendit la main au Maréchal : » Qu'il » ne soit plus question de nouvelles » conditions, lui dit-il, je ratifie les » premieres, & je souscris à la li- » berté de tous les Chrétiens qui se » trouveront dans Tripoli : vous pou- » vez en aller assurer vos camarades, » & les faire sortir de la place avec la » garnison. «

L'expérience n'avoit que trop appris au Maréchal de Valier à ne se point fier aux paroles de Sinan. Il s'excusa encore sur sa captivité pour ne point porter cette prétendue bonne nouvelle. Le Pacha envoya à Tripoli le même Officier qui y avoit déjà été en qualité d'otage. A son arrivée, le peuple & les soldats l'entourerent ; & comme il publia l'objet de sa mission avant d'entrer au Conseil, ces lâches, sans attendre que la capitulation fût acceptée, sortirent en foule par la breche, parce que les portes étoient fermées. Lorsque l'Envoyé Turc parut devant les Chevaliers, il ne restoit dans Tripoli que des bourgeois, des femmes & des enfants. Il n'y avoit pas à balancer : les Chevaliers, s'étant rassemblés au pied des

murailles, sortirent en corps dans l'espérance de joindre leur Général. Comme ils avançoient dans la campagne, ils apprirent que ceux qui avoient quitté la ville avoient tous été chargés de chaînes. Cette nouvelle leur présageoit ce qui alloit arriver : mais il n'étoit plus temps de résister, étant en si petit nombre, à pied, au milieu de la plaine, armés seulement de leurs épées. En effet, ils furent bientôt enveloppés d'une troupe de cavalerie qui acheva de les désarmer. On les dépouille, on les enchaîne; on alloit les entraîner dans le fond de cale des vaisseaux : mais l'Ambassadeur de France, indigné de ce manque de foi, demande au Pacha avec hauteur la liberté des Français & la sienne. Il lui fit entendre qu'il n'avoit plus de prétexte pour l'empêcher de se rendre à la cour du Grand Seigneur; que lui d'Aramont sauroit obtenir de Soliman ce qu'on ne pouvoit lui refuser que contre les loix de la guerre, & pour offenser son maître, Souverain de tous les Chevaliers Français.

J. C. 1551. Hég. 958.

Le barbare n'osa pas résister à une sollicitation si puissante, & d'Aramont, maître du sort des siens, accourut pour détacher leurs fers. Au

L'Ambassadeur de France obtient leur liberté.

moment qu'il délivroit ses compatriotes, il fut touché du sort des Chevaliers Allemands & Espagnols, qu'il voyoit presque tous, dans un âge très-tendre, exposés à la plus affreuse misere & aux plus grands dangers pour leur foi & pour leurs mœurs. L'Ambassadeur de France obtint aussi leur liberté, à condition qu'il feroit rendre au Grand Seigneur trente Turcs d'un rang distingué, qui étoient esclaves à Malthe, pour autant de Chevaliers étrangers ; & dans l'instant même il partit pour Malthe avec eux, afin de dégager sa parole.

J. C. 1551.
Hég. 958.

Le servant d'armes des Roches traverse l'armée navale des Turcs avec vingt hommes, & les conduit sain & saufs à Malthe.

Cependant des Roches, ce servant d'armes Français qui commandoit dans le petit fort dont nous avons parlé, & qui le premier avoit découvert les mauvaises dispositions des Calabrois, n'avoit point quitté son poste, parce que ses Chefs ne lui avoient donné aucun ordre. Ayant appris que les soldats, & même les Chevaliers sortis de Tripoli, étoient dans les fers, il résolut de défendre jusqu'à la mort sa liberté & celle de vingt soldats qui lui restoient. Le canon n'avoit point encore abattu leur muraille, ils prolongerent la défense jusqu'à la nuit : alors, soit que des objets plus importans occupassent les

Turcs, soit que l'avantage du lieu favorisât la fuite des Chrétiens, des Roches & ses vingt soldats se jetterent dans un esquif; ils passerent à travers la flotte ottomane, & gagnerent l'isle de Malthe. Le lendemain Sinan Pacha introduisit Morad Aga dans Tripoli, selon l'ordre qu'il avoit reçu de son maître, & il le déclara Souverain de la ville & de son territoire, tributaire de la Porte. On ne sait pas pourquoi cette place ne fut pas donnée à Dragut qui avoit contribué plus que personne à la réduire, & à qui il sembloit qu'elle dût tenir lieu d'Africa.

J. C. 1551. Hég. 958.

Sinan Pacha établit à Tripoli un Souverain, tributaire du G. Seigneur.

Sinan Pacha ramena sa flotte dans le port de Constantinople, où les affaires de l'intérieur du serrail occupoient trop Soliman pour qu'il pût penser à de nouvelles conquêtes. Il avoit quatre fils. Mustafa, l'ainé de tous, considéré des troupes & aimé des peuples, étoit Gouverneur d'Amasie, où sa marâtre Roxelane l'avoit fait reléguer. Les trois autres, Selim, Bazajet & Géangir, étoient fils de l'Impératrice : c'étoit ainsi qu'on appelloit la Sultane devenue épouse légitime de Soliman. Ces Princes avoient été élevés sous les yeux de leur mere, qui partageoit très-inégalement sa tendresse entr'eux. Elle ne

J. C. 1552-1553. Hég. 959-960.

pardonnoit point à Géangir un attachement très-tendre pour Mustafa son
J. C. 1552-1553. frere ainé. Bajazet, d'une figure avan-
Hég. 959-960. tageuse, ambitieux, adroit, flatteur & fourbe comme sa mere, étoit celui que le cœur de cette Princesse avoit choisi, & qu'elle préféroit à Selim, quoiqu'il fût son ainé. Roxelane, non contente de s'être placée sur le trône, vouloit y faire monter Bajazet au préjudice des deux Princes qui y avoient des droits avant lui. L'Impératrice gagna le Grand Visir Rustan, à qui elle avoit donné une de ses filles en mariage. Ces deux complices connoissoient bien le cœur de Soliman. Ils penserent que le moyen le plus sûr de l'aigrir contre Mustafa son fils, étoit d'exciter sa jalousie. On ne parloit au serrail que des vertus de Mustafa, de ses lumieres, de son affabilité, de la noblesse de son ame, des bienfaits qu'il répandoit sur les citoyens d'Amasie, & des bénédictions dont les peuples le combloient. Roxelane remarquoit avec plaisir l'air sombre de Soliman lorsqu'il entendoit louer sans mesure celui dont il craignoit que le regne ne fît bientôt oublier le sien. L'artificieuse Princesse voyant que l'ame de son époux étoit préparée à recevoir tous les soupçons

qu'elle voudroit y jetter, elle lui montra une lettre d'un Eunuque, autrefois chargé de l'éducation de Mustafa, & qui étoit resté à son service. Ce demi-homme, vendu à l'Impératrice, lui mandoit, selon leur convention, que Mustafa étoit en relation avec le Roi de Perse; qu'il étoit même assuré que le Prince avoit démandé au Monarque Persan sa fille en mariage; s'autorisant de l'exemple de Soliman pour choisir une épouse, malgré l'usage contraire des Princes Ottomans. L'Eunuque ajoutoit que, comme son devoir étoit d'avertir de toutes les démarches du Prince, il ne pouvoit laisser ignorer ce qui tiroit à si grande conséquence; que l'amour des Janissaires pour Mustafa, & son union avec la Perse, faisoient croire qu'il songeoit à devenir Souverain, pendant la vie de son pere, au moins d'une partie de l'Empire. Le Grand Visir Rustan parut vivement frappé de ces soupçons. Il rappelloit à Soliman l'exemple de son pere Selim qui avoit détrôné Bajazet II, & il lui fit naître aisément le désir de prévenir une conjuration que la crainte lui montroit toute formée.

J. C. 1552-1553.
Hég. 959-960.

Rustan partit pour la Syrie à la tête d'une armée ramassée à la hâte. Le

projet étoit d'attirer Mustafa au camp, sous prétexte de lui confier le commandement des troupes, & de l'y faire étrangler. L'armée parvenue devant Alep y demeuroit sans avancer davantage. Cette marche si lente commençoit à donner de l'ombrage. Rustan avoit fait passer au Prince Mustafa les ordres de son pere, pour qu'il vînt commander les troupes destinées contre les Persans ; mais tous les amis de ce Prince, qui connoissoient Rustan, Soliman & Roxelane, lui conseilloient de ne pas obéir. Tout retentissoit dans le camp comme ailleurs des louanges de Mustafa. Rustan, entouré des partisans de ce Prince, manqua de résolution pour achever le crime qu'il avoit médité. Il écrivit à Soliman que lui seul avoit le droit de disposer des jours de son fils. Roxelane eut bientôt déterminé l'Empereur à joindre l'armée. Soliman y mena le moins de Janissaires & de Spahis qu'il lui fut possible. Les Timariots & les Asapes formoient ce corps de troupes, qui, composé autrement, pouvoit devenir redoutable pour celui qui l'avoit rassemblé. L'Empereur, arrivé au camp d'Alep, manda son fils, pour qu'il vînt se laver des soupçons qu'on avoit conçus contre lui.

J. C. 1552-1553.
Hég. 959-960.

Le jeune Prince s'étoit éloigné des pieges de Rustan, mais il ne voulut pas fuir devant son pere; il se pressa au contraire de paroître à cette armée, levée en apparence pour servir sous ses ordres, & où tous ses amis soupçonnoient que la mort l'attendoit. Son frere Géangir fit de vains efforts pour le dérober à la cruauté de Soliman. Mustafa, qui savoit que son pere avoit conçu des soupçons contre lui, espéroit être entendu; il s'obstina à vouloir faire éclater son innocence. Le fidele Géangir, ne pouvant dérober son frere au danger, voulut le partager avec lui. Il accompagna Mustafa au camp, déclarant qu'il courroit les mêmes hazards que lui. La joie publique annon l'arrivée des deux Princes. Ils entrerent dans le camp, environnés d'une foule de soldats accourus à leur rencontre. Ce petit triomphe servit de pompe funebre à l'infortuné Mustafa. Les deux freres, arrivés à la tente de l'Empereur, furent contraints de se séparer, parce que les Chiaoux avoient ordre de n'admetre que Mustafá à l'audience du Monarque. Géangir, de plus en plus alarmé, demeura constamment dans le lieu où on avoit arrêté ses pas. Mustafa est introduit.

J. C. 1552-1553.
Hég. 959-960.
Mort de Mustafa & de Géangir.

Le Chiaoux Pachi lui demande son
J. C. 1552-1553. Hég. 959-960. cimeterre & son poignard. Quoique cette cérémonie fût ordinaire, & que personne ne dût apporter des armes dans l'intérieur de la tente impériale, elle étonna le jeune Prince, parce que, par un usage reçu, ses freres & lui étoient exempts de la loi commune. Mustafa n'apperçut dans la tente du Grand Seigneur ni bourreaux ni soldats; mais quatre muets, qui jusqu'alors n'avoient servi qu'à amuser le Monarque par leur difformité, par les gestes & les grimaces dont ils usoient pour se faire entendre, ces especes de monstres se jetterent sur Mustafa, tenant une corde d'arc pour l'étrangler. C'est la premiere & la derniere fois que les muets aient été employés à ce cruel office. Le jeune Prince, tout désarmé qu'il étoit, se défendit avec une vigueur incroyable, tellement que Soliman, qui derriere un rideau étoit témoin de cet affreux spectacle, vit l'instant où son fils alloit vaincre les quatre muets. Il parut pour animer les bourreaux, qui enfin le terrasserent & l'étranglerent aux pieds de ce pere dénaturé. Aussi-tôt la tente fut ouverte, & Soliman fit exposer le corps de son fils aux yeux de tous ceux qui

voulurent le voir. Géangir accourut comme les autres. A la vue du cadavre de ce frere qu'il aimoit tendrement, & de son pere qui publioit à haute voix les prétendus crimes de ce vertueux Prince, Géangir tirant son poignard qu'on lui avoit laissé : Monstre, s'écria-t-il, ni toi, ni ma coupable mere, vous ne méritiez pas des enfans comme nous ; & s'étant frappé dans le milieu du cœur, il expira sur le cadavre de Mustafa tout baigné de son sang. (1)

J. C. 1552-1553. Hég. 959-960.

Les soldats coururent avec horreur à leurs armes : mais cette catastrophe ne fit pas tout l'effet qu'on devoit en attendre. Il n'y avoit dans l'armée que très-peu de Janissaires qui demanderent tout haut la déposition & la tête du Grand Visir Rustan. Ce Ministre conseilla le premier à son maître de lui ôter les sceaux : & s'étant déguisé, il se déroba à l'indignation publique. Ce fut-là tout ce que les troupes obtinrent pour expier le sang des deux Princes. Les Asapes, peu faits à la révolte, quitterent les armes aussi-tôt qu'ils eurent entendu publier la déposition de Rustan & une amnistie gé-

(1) Quelques Historiens assurent qu'il mourut suffoqué de douleur & de colere.

[redacted]nérale pour tous ceux qui voudroient
J. C. 1552- rentrer dans le devoir.
1553. Soliman, qui n'avoit feint la guerre
Hég. 959- contre la Perse que pour attirer Mus-
960. tafa dans son camp, congédia l'armée & revint à Constantinople jouir de son crime avec Roxelane, dont la cruauté n'étoit pas assouvie. Il restoit un fils de l'infortuné Mustafa. L'Impératrice, par une suite de son crédit & de sa haine, avoit obtenu précédemment que cet enfant seroit élevé loin des yeux de son pere, qui avoit été forcé de le confier à l'esclave mere de ce Prince, que Mustafa aimoit, & dont il s'étoit séparé pour l'intérêt de son fils. La mere & l'enfant vivoient à Pruse, où ils apprirent la mort de Mustafa. Ibrahim, c'étoit le nom du jeune Prince, étoit déjà d'âge à sentir son malheur. Roxelane ne voulut pas laisser croître un vengeur qui auroit trouvé des cœurs & des bras pour le servir : elle fit consentir Soliman à ce nouveau parricide qu'on enveloppa sous les voiles du mystere; car le jeune Ibrahim ne pouvant être coupable d'aucun crime, il eût été absurde de l'accuser ainsi que son pere. Soliman envoya à Pruse un eunuque du serrail, sous prétexte d'annoncer à la mere & au fils

fils que celui qui avoit conseillé le meurtre de Mustafa avoit été puni, & pour assurer le jeune Prince de la protection de son aïeul & du regret qu'il ressentoit d'avoir condamné trop légérement Mustafa. Le traître sut si bien s'insinuer dans la confiance de la mere & du fils, en paroissant partager leur douleur, & en vivant avec eux dans la plus grande intimité, qu'il trouva le moyen de les séparer, ce qui jusques-là avoit été impossible. L'eunuque engagea le Prince & sa mere à une promenade. Le jeune Ibrahim monta à cheval avec lui, tandis que la mere les suivoit en litiere, ne voulant pas perdre de vue un dépôt si cher. Le traître avoit fait scier à moitié le brancard de la litiere, de façon qu'il falloit qu'il rompît après avoir fatigué peu de temps. Cette litiere étoit couverte, ainsi que celles dont toutes les femmes turques se servent. Il ne fut pas difficile d'attirer le jeune Prince hors de la vue de la litiere, comme l'émissaire de Soliman l'avoit prévu. La mere d'Ibrahim, abandonnée au milieu du chemin & ne voyant plus son fils, courut à pied toute éperdue au but de la prétendue promenade. Elle apperçut bientôt le corps de ce cher fils étendu sans vie. L'eu-

J. C. 1552. 1553.

Hég. 959. 960.

Meurtre du fils de Mustafa.

nuque étoit en fuite. La malheureuse
J. C. 1552-1553. Hég. 959-960. mere rapporta le cadavre d'Ibrahim qu'on inhuma à Pruse dans le tombeau de ses ancêtres, au milieu des pleurs du peuple qui regrettoit sincérement Mustafa, Géangir & Ibrahim.

J. C. 1554. Hég. 961.

Bajazet suppose un faux Mustafa.

Roxelane n'étoit pas au bout de ses artifices. Il subsistoit encore deux obstacles entre le trône & son fils Bajazet. Bien que Soliman, contre tous les usages, l'eût fait Impératrice, & que Selim, l'héritier présomptif du sceptre, fût aussi son fils, son cœur ne lui parloit que pour celui qui lui avoit déjà coûté des crimes. Tout ce qui s'opposoit à la fortune de Bajazet n'étoit pas seulement étranger pour elle, c'étoit autant d'ennemis qu'elle s'attachoit à détruire. Roxelane voulut donc perdre Soliman & Selim, comme elle avoit perdu Mustafa; mais son esprit inventif eut recours à d'autres ruses. Il y avoit parmi les esclaves de Bajazet un jeune homme qui ressembloit parfaitement à Mustafa. L'Impératrice imagina d'en faire le héros d'une fable qui deviendroit funeste à son époux & à son fils ainé, n'étant pas embarrassée de briser dans la suite l'instrument dont elle s'étoit servie. Elle fit instruire ce fourbe, sans que lui-même sût que l'Impé-

ratrice protégeoit son imposture. Lorsque Bajazet lui eut appris toutes les particularités qui pouvoient le faire passer pour Mustafa, on répandit sourdement le bruit que ce Prince n'étoit pas mort; que, convaincu du sort qui l'attendoit dans la tente de l'Empereur, il y avoit fait paroître à sa place cet esclave de Bajazet, que quelques gens savoient qui ressembloit à Mustafa. Cette nouvelle fut reçue avec avidité par tous les serviteurs de ce Prince. Beaucoup furent trompés; quelques-uns feignirent de l'être. Soliman apprit en Asie, où il étoit allé pour parcourir plusieurs villes, que Mustafa étoit sorti de son tombeau, que plusieurs Odas l'avoient déjà reconnu pour leur maître, & qu'il marchoit à Constantinople, d'Andrinople où il s'étoit déclaré, pour s'emparer du trône, & pour punir ceux qui s'étoient cru ses meurtriers. Soliman étoit bien sûr que sa haine ne l'avoit pas trompé; mais il craignoit également d'être détrôné par un faux Mustafa. L'illusion du peuple pouvoit lui devenir funeste. Il ordonna au Grand Visir Achmet de marcher contre l'imposteur, & surtout de le prendre vivant. Les Janissaires, qui s'étoient rendus en foule

J. C. 1554.
Hég. 961.

auprès du faux Mustafa, ne furent pas long-temps abusés par les traits de son visage. L'ame d'un vil esclave étoit bien différente de celle du héros qu'ils regrettoient. Le plus grand nombre étoit rentré dans le devoir avant qu'Achmet se fût mis à la tête des troupes. Enfin, selon l'ordre de l'Empereur, il joignit ce qui restoit de troupes au faux Mustafa, les battit & fit leur Chef prisonnier. Ce Ministre, serviteur fidele, mais mauvais politique, livra son prisonnier aux horreurs des tortures, contre les ordres secrets de Roxelane. Le faux Mustafa découvrit tout ce qu'il savoit de l'intrigue dans laquelle il avoit joué un rôle si bizarre. Il n'accusa pas l'Impératrice, parce qu'elle n'avoit pas paru à ses yeux, & que Bajazet ne lui avoit jamais parlé de sa mere : mais le Prince fut déclaré l'instigateur & le fauteur de cette imposture. Lui seul avoit instruit le faux Mustafa ; lui seul l'avoit soutenu ; lui seul avoit dirigé ses démarches. Roxelane déroba son fils à la vengeance d'un pere outragé, & jusques-là implacable : elle réussit à le cacher. Lorsque l'Empereur fut de retour à Constantinople, Roxelane employa tout l'artifice, qui lui étoit si naturel, pour obtenir le pardon

J. C. 1554. Hég. 961.

Ce crime est découvert.

Roxelane obtient le pardon de son fils.

de Bajazet. Soliman, qui avoit fait mourir à ses yeux un fils vertueux sur d'indignes soupçons, pardonna à un autre convaincu du crime le plus irrémissible. Sa foiblesse pour une épouse artificieuse fit dans son cœur ce que la nature n'y auroit pas fait : il ordonna que Bajazet paroîtroit à ses yeux dans une maison près Constantinople ; car Soliman ne voulut pas que son fils rentrât dans le serrail avant qu'il eût sondé ses sentimens. Le jeune Prince, qui n'avoit de ressource que dans l'amour de sa mere, s'abandonna à ses conseils : mais, après l'exemple de Mustafa, un révolté devoit trembler en embrassant les genoux de Soliman. Au moment de l'entrevue, on lui demanda son cimeterre & son poignard, comme on avoit fait à son frere. Cette circonstance ne rassura pas Bajazet : mais Roxelane, qui veilloit pour ce cher fils, l'attendoit à son passage. D'une fenêtre, couverte d'un rideau, elle lui cria, sans être vue : *corcoma, ogli, corcoma*, c'est-à-dire : ne crains point, mon fils, ne crains point. Bajazet, un peu calmé par la voix de sa mere, entra dans la chambre où Soliman l'attendoit. Il se jetta aux pieds de son Empereur & son pere, J. C. 1554. Hég. 961.

J. C. 1554.
Hég. 961.

Entrevue de Soliman & de Bajazet.

qu'il avoit tant outragé à ces deux titres. Le Monarque lui commanda de se relever, & lui rappella tous ses crimes avec une sévérité mêlée de beaucoup d'indulgence. Le Prince ayant donné des témoignages d'un repentir que la crainte qu'il éprouvoit pour lors rendoit très-sincere, l'Empereur pardonna à son fils, & fit apporter une coupe dans laquelle il lui ordonna de boire. Bajazet se crut empoisonné : mais la résistance étoit inutile, & même dangereuse. Il mouilla ses levres de ce breuvage, puis il vit avec joie que Soliman buvoit de la même coupe après lui en signe de réconciliation. Ainsi Bajazet rentra en grace auprès de son pere : mais, pour que cette révolution finît comme elle avoit commencé, le Grand Visir Achmet qui, en découvrant les véritables conspirateurs, avoit sauvé à son maître son trône & sa vie, fut sacrifié à Roxelane qui ne pouvoit lui pardonner d'avoir accusé son fils. On prit contre lui le prétexte de concussion : accusation toujours subsistante contre les Ministres qu'on veut perdre. Achmet fut condamné au fatal cordon, & les sceaux de l'Empire furent rendus à Rustan, gendre & complice de Roxelane, qui n'avoit jamais vu di-

minuer sa faveur, & qui partageoit avec l'Impératrice l'avantage de tromper & de dominer son maître.

J. C. 1555-1556.
Hég. 962-963.

Cependant Ernest Scinski avoit servi utilement la Reine Isabelle auprès du Grand Seigneur. Cette Princesse, qui ne vouloit plus exécuter le traité conclu avec Ferdinand, sous prétexte que ce Prince y avoit manqué le premier, réclama la Transilvanie & le secours des Turcs pour y rentrer. Le Grand Seigneur fit précéder les troupes qu'il destinoit au fils d'Isabelle, par un manifeste en faveur de la maison de Zapoli, qui annonçoit aux Transilvains la guerre constante avec les Turcs, tant qu'ils prétendroient se soustraire à une autorité qu'ils ne devoient pas méconnoître, puisque le fils de Zapoli, feudataire de la Porte, n'avoit pas pu céder son héritage sans le consentement de son suzerain. Quoique Ferdinand fût devenu Empereur d'Occident par l'abdication de Charles-Quint, il n'en étoit guere plus puissant en Hongrie. Guastaldo, qui y commandoit pour lui, avoit en vain assemblé une Diete, afin de demander des secours aux Transilvains. Ceux-ci, soit mauvaise volonté, soit indigence, ne donnerent pas même tout l'argent nécessaire pour payer les

La Reine Isabelle fait de nouveaux efforts pour faire rendre à son fils la souveraineté de la Transilvanie.

troupes espagnoles, qui se débanderent bientôt. Soliman tenoit l'Ambassadeur de Ferdinand prisonnier à sa cour, & cependant il envoya lui-même une ambassade à ce Prince pour lui proposer une treve, que l'Empereur d'Occident accepta volontiers, à la seule condition de reconnoître pour Souverain de Transilvanie Etienne Zapoli, fils d'Isabelle. L'Empereur d'Occident vouloit profiter de cette treve pour faire déclarer la couronne de Hongrie héréditaire & en revêtir son fils : mais les fiers Hongrois prétendoient qu'il tenoit son droit de l'élection qu'ils en avoient faite, & ne vouloient pas renoncer au privilege de choisir leur maître. Ferdinand consentit enfin que son fils Maximilien fût élu Roi de Hongrie, espérant que le droit de la maison d'Autriche se consolideroit par une longue possession. Soliman de son côté auroit converti cette treve en une paix constante, si des chagrins domestiques n'eussent détourné ses yeux des affaires de l'Europe.

J. C. 1555-1556.
Hég. 962-963.

Treve entre les Empereurs d'Orient & d'Occident.

Maximilien est élu Roi de Hongrie.

Il perdit en peu de jours la personne qu'il avoit le plus aimée, & qui lui avoit fait le plus de mal. Roxelane mourut d'une colique violente dans les bras de l'époux à qui elle avoit voulu ôter le trône, & peut-être la vie. La douleur de Soliman ne put

J. C. 1557.
Hég. 964.

Mort de Roxelane.

être comparée qu'à la passion qu'il avoit ressentie constamment pour cette femme ingrate & artificieuse. Depuis cette perte, Bajazet sembloit devoir lui devenir plus cher : mais le Sultan connut bientôt combien celui à qui il avoit pardonné de si grandes fautes étoit peu digne de sa tendresse. Soliman vieillissoit. Bajazet, accoutumé à juger des hommes par son propre cœur, ne voyoit pas sans inquiétude Selim tout prêt à devenir son Souverain. Le fils de Roxelane avoit toujours compté sur la foiblesse de Soliman ; il ne ménagea rien pour se délivrer d'un aîné dangereux. Le coupable Bajazet tenta d'empoisonner celui qu'il n'osoit pas d'abord attaquer à force ouverte. Un de ses gens s'introduisit dans la cuisine de Selim, & jetta du poison dans plusieurs mets destinés à la bouche du Prince. L'empoisonneur fut découvert avant qu'il eût consommé son crime ; il avoua, dans l'horreur des tortures, qu'il n'étoit que l'instrument de Bajazet. Sélim déféra ce forfait à Soliman : les preuves en étoient claires ; mais le foible vieillard ne savoit plus punir. Il se contenta d'éloigner les deux freres. Selim, Gouverneur de Magnésie, eut ordre d'aller à Iconium. Bajazet, Gouverneur de Kutaya, reçut

J. C. 1557.
Hég. 964.

Bajazet veut empoisonner son frere Selim.

aussi des ordres pour aller à Amasie. Selim gagnoit au change; Bajazet y perdoit. C'étoit-là tout le châtiment que Soliman crut devoir au crime le plus noir & le plus lâche. Le gouvernement d'Amasie n'étoit pas de bon augure pour Bajazet. C'étoit celui qu'avoit l'infortuné Mustafa lorsqu'il périt par les intrigues de sa marâtre. Selim obéit sans tarder: pour Bajazet, loin de se rendre à Amasie, il ne songeoit qu'à s'affermir à Kutaya, à lever des contributions, à mettre de nouveaux impôts, sans droit & sans mesure, qu'il faisoit payer de gré ou de force, pour subvenir aux frais de la guerre qu'il méditoit. Soliman prit le parti d'envoyer un Visir à chacun de ses deux fils, pour être témoins de leur conduite. Bajazet, qui avoit intérêt de cacher ses démarches, ne voulut pas souffrir un espion près de lui. Il renvoya Pertau Pacha, celui qui lui avoit été destiné, le priant de le protéger auprès de son pere, de lui répondre de sa soumission, & surtout de lui obtenir un autre gouvernement que celui d'Amasie, dont le présage l'épouvantoit. Ce prétexte, frivole en apparence, l'étoit moins chez les Turcs que chez aucun autre peuple. Les présages sont pour eux

J. C. 1557. Hég. 964.

Il résiste à l'ordre qu'il reçoit d'aller à Amasie.

des raisons puissantes; ils font consister la prudence à savoir les accepter ou les rejetter à propos. Pertau Pacha, qui connut bientôt les véritables desseins de Bajazet, obéit sans peine. Il crut mieux servir Soliman en lui confirmant la rebellion de son fils, qu'en restant témoin de toutes les démarches qu'il avoit pénétrées. J. C. 1557. Hég. 964.

L'Empereur comprit enfin qu'il étoit temps de réprimer un ambitieux qui en vouloit autant à lui qu'à son frere. Le Béglierbeg de Grece reçut des ordres de réunir ses forces & d'entrer dans Pruse, parce qu'il étoit à craindre que Bajazet ne s'en emparât. Selim accourut, par ordre de son pere, pour y commander. Comme les nombreux amis de Bajazet paroissoient mécontens, Soliman voulut s'autoriser d'un fetfa du Mufti avant d'envoyer des troupes contre son fils rebelle. Ces fetfas sont toujours une réponse précise à un fait proposé. Voici comment étoit conçu celui que Soliman obtint contre Bajazet. » Comment doit être traité celui » de mes sujets qui ose, contre ma vo» lonté, occuper les villes qui sont sous » mon obéissance, y lever des trou» pes & des contributions, & trou» bler le repos de mon Empire? » Quelle punition méritent ceux qui

Fetfa du Mufti.

J. C. 1557.
Hég. 964.

» combattent pour lui, qui lui don-
» nent des secours ? De quelle ma-
» niere traiter d'autres sujets qui re-
» fusent de prendre les armes pour
» me défendre, & qui disent au con-
» traire que la cause de ce révolté est
» juste ? « La réponse du Mufti fut :
» Cet homme & tous ceux de son
» parti méritent les derniers suppli-
» ces. Ceux qui refusent de porter les
» armes dans une cause si juste, doi-
» vent être regardés comme des pro-
» fanes, comme des traîtres ou des
» renégats détestables de notre sainte
» religion musulmane. « Soliman fit signifier ce fetfa à son fils rebelle, qui répondit que la querelle entre Selim & lui ne devoit pas intéresser leur maître & leur pere commun ; que lui Bajazet étoit obligé d'attaquer son frere pour défendre sa propre vie, & que, si Soliman se déclaroit pour Selim, il seroit contraint malgré lui de porter les armes contre son Souverain. Aussi-tôt Bajazet marcha pour s'emparer de la ville d'Axvar ; il la prit d'assaut, la pilla comme une place ennemie. Malgré le fetfa du Mufti, le parti de la révolte devint considérable : tous ceux qui aimoient la guerre auguroient mal du courage de Selim ; ils s'étoient réunis

Bajazet prend les armes, & marche à la rencontre de Selim qui commandoit l'armée de son pere sous Iconium.

pour lui arracher l'Empire. Ceux mêmes qui pleuroient Mustafa étoient accourus sous les drapeaux du fils de sa persécutrice, en haine de la foiblesse & de la cruauté de Soliman. On craignoit à la Porte que Bajazet, une fois maître d'Iconium, ne s'emparât facilement de toute la Syrie, & qu'il ne réveillât dans l'Egypte tout ce qui pouvoit rester de Mammelus toujours prêts à se révolter. L'espece de gens qui aime la nouveauté, & qui espere toujours gagner dans le trouble, est plus commune en Turquie que par-tout ailleurs. Selim, qui avoit le Béglierbeg de Grece pour Lieutenant, se tenoit sur la défensive. Il conduisit son armée sous les murs d'Iconium ou Cogni, ayant attention de couvrir toutes les places importantes. Son frere brûloit du désir d'en venir aux mains; il l'atteignit bientôt. Les deux armées étoient presque égales en nombre; ce que Selim avoit de forces plus que Bajazet n'effraya point ce Prince qui comptoit sur le zele des siens, sur la fortune souvent favorable aux grandes entreprises, & sur l'opinion que les troupes avoient de son frere & de lui. Mais, malgré les talens de Bajazet & la valeur des révoltés, les élémens

J. C. 1557.
Hég. 964.

parurent conſpirer contre lui. Un vent impétueux, qui portoit le ſable dans les yeux de ſes ſoldats, jetta bientôt la confuſion par tous les rangs. Selim en profita, il n'eut pas de peine à repouſſer des combattans qui ne pouvoient pas diriger leurs coups. Ce déſordre réparé pluſieurs fois ſe renouvelloit ſans ceſſe ; enfin Bajazet ſe vit contraint de fuir. La tempête & les tourbillons de pouſſiere qui causerent ſa déroute, paſſent encore aujourd'hui pour un miracle chez les Turcs.

J. C. 1558. Hég. 965.

Bajazet eſt battu.

Selim, content de ſa victoire, ne pourſuivit point les fuyards : il borna ſes ſoins à garder les places qui lui étoient confiées, tandis que les révoltés diſperſés cherchoient à ſe mettre en ſûreté. La victoire d'Iconium ſembla aigrir le reſſentiment de Soliman contre Bajazet : il partit à la tête de quelques troupes pour joindre l'armée de ſon fils Selim. Ardent à profiter de ce déſaſtre, il vouloit écraſer le rebelle au moment que la fortune ſe déclaroit contre lui. Bajazet au contraire, adouci par l'adverſité, fuit à Amaſie pour paroître obéir à ſon pere. Il lui écrivit des lettres ſuppliantes. L'Empereur, qui craignoit que Bajazet ne ſe retirât en Perſe, feignit de l'écouter ; mais des émiſ-

Sa fuite en Perſe.

faires secrets apprirent au Prince qu'il n'y avoit plus de retour pour lui dans le cœur de son pere, & qu'on ne parloit de pardon que pour assurer la vengeance. Tous les Sangiacs qui commandoient sur les frontieres de Perse, avoient les ordres les plus précis d'arrêter Bajazet à son passage; il l'avoit prévu; mais, comme il n'entrevoyoit pas d'autre ressource, à travers tous ces dangers, il résolut d'aller demander retraite au Sophi Tachmas, à la tête d'une troupe assez considérable de serviteurs, qui ne voulurent pas séparer leur fortune de la sienne. Il falloit sur-tout passer par les terres des Sangiacs de Sébaste & d'Erzerum. Comme il y avoit deux chemins dans le premier sangiacat, le fils de Soliman envoya deux des siens par le chemin le plus facile. Ces hommes qui lui avoient consacré leur vie, servirent leur maître avec un zele dont on voit peu d'exemples dans l'histoire. Ils se firent prendre en feignant de se cacher; &, refusant obstinément de confesser qui ils étoient, ils s'exposerent aux tortures qu'on ne pouvoit pas manquer de leur faire subir. Alors paroissant céder aux douleurs, ils dirent tous deux qu'ils alloient joindre Bajazet; que leur maî-

J. C. 1558.
Hég. 965.

Il trompe, par divers artifices, les Sangiacs qui devoient s'opposer à son passage.

tre avoit pris le chemin opposé, qui,
J. C. 1558. quoique le plus long, devoit le dé-
Hég. 965. rober plus sûrement aux recherches, parce qu'il étoit le moins connu. Le Sangiac aussi-tôt porta toutes les troupes qui étoient sous ses ordres vers le lieu que les deux serviteurs avoient indiqué de concert; & le Prince instruit de ce mouvement prit avec les siens le chemin le plus court, n'y trouvant aucun obstacle.

Il falloit encore tromper le Sangiac d'Erzerum. Bajazet avoit connu autrefois cet Officier, qui lui avoit témoigné quelque attachement. Il envoya vers lui un de ses confidens le conjurer d'avoir pitié du fils de son maître, réduit avec peu des siens à la derniere misere. Il lui fit demander qu'il permît que quelques chevaux & quelques bêtes de somme pâturassent dans les prairies grasses & abondantes d'Erzerum. Soit que le Sangiac plaignît en effet Bajazet, soit qu'il crût l'occasion favorable pour s'emparer de sa personne, il écrivit au Prince qu'il pouvoit demeurer dans son sangiacat autant de temps qu'il lui faudroit pour refaire sa troupe fatiguée. Le Sangiac se porta lui-même au lieu où Bajazet devoit se rendre; mais ce Prince, pendant la négociation, avoit

passé déguisé en Dervis. Le Gouverneur ne fit aucune violence à la troupe de Bajazet qui prenoit des rafraîchissemens sous sa sauve-garde. On lui faisoit attendre ce Prince de jour en jour, puis d'heure en heure, enfin de moment en moment. Lorsque tous les cavaliers furent passés, le Sangiac apprit trop tard que Bajazet étoit sur les bords de l'Araxe. Les deux Gouverneurs abusés coururent vainement après leur proie; ils passerent l'Araxe avec le peu de troupes qu'ils purent ramasser : mais les Gouverneurs Persans leur ayant fait défense d'avancer en armes dans les Etats de leur maître qui n'étoit point en guerre avec l'Empire Ottoman, les deux Sangiacs retournerent dans leurs gouvernemens, où ils trouverent des ordres de se rendre au camp de l'Empereur. Ils y payerent de leurs têtes leur négligence ou leur défaut de pénétration.

J. C. 1558.
Hég. 965.

Les Gouverneurs qui avoient écarté de la Perse les armes ottomanes, exigerent du fils de Soliman qu'il attendroit sur la frontiere les ordres de leur Monarque. Bajazet écrivit en suppliant au Sophi Tachmas, qui permit sans peine au fils de son allié de venir à sa cour joüir des droits

J. C. 1558. Hég. 965.

de l'hoſpitalité, & attendre que la colere de ſon pere fût calmée. Soliman, devenu ſoupçonneux, craignoit que le Perſan ne ſe ſouvînt qu'il avoit autrefois protégé contre lui le frere de ce Prince, & qu'il l'avoit mené dans la Perſe à la tête d'une armée, pour ſoutenir des prétentions qui tendoient à diviſer le trône du Sophi. Mais Tachmas ne voulut défendre un fils révolté qu'il croyoit repentant, qu'en implorant la clémence de ſon pere. La grace de Bajazet fut l'unique demande qu'un Ambaſſadeur envoyé exprès de Perſe eut ordre de faire à Soliman. Le pere irrité, loin d'écouter des prieres, redemanda ſon fils aſſaſſin & rebelle, & fit dire au Sophi que tous les Monarques avoient intérêt que de tels crimes fuſſent punis. Tachmas n'auroit pas abandonné ſans doute un infortuné qui avoit réclamé ſa ſauvegarde; mais, tandis qu'il parloit pour ce coupable qu'il avoit couvert des droits de l'hoſpitalité, Bajazet cabaloit à la cour de Perſe contre ſon bienfaiteur, & offroit à quelques rebelles le ſecours des cavaliers qu'il avoit amenés & qui campoient aux portes d'Iſpaham. Le Sophi, qui n'entretenoit pas de troupes dans ſa capitale

J. C. 1559.
Hég. 966.

comme l'Empereur des Turcs, frémit en apprenant qu'il alloit être assiégé sur son trône par celui qu'il protégeoit avec tant de zele, & qu'il nourrissoit un serpent dans son sein. Tachmas, sans témoigner qu'il sût rien de cette perfidie, eut l'adresse de diviser & d'éloigner, sous différens prétextes, les suivans de Bajazet; & lorsqu'il put se rendre maître de sa personne, il le fit charger de fers & précipiter dans un cachot. Les serviteurs de Bajazet furent tous réduits à l'esclavage. Alors les négociations de l'Ambassadeur de Perse changerent d'objet. Tachmas manda à Soliman qu'il seroit dangereux de transporter ce tigre, qui pourroit s'échapper dans le chemin & causer encore bien des ravages; qu'il valoit mieux que l'Empereur des Turcs envoyât des serviteurs fideles qui le feroient mourir dans sa prison. Le Sophi demandoit aussi qu'on le dédommageât des frais que lui avoit causé ce méchant hôte. Soliman fut bientôt d'accord de tout. Deux Chiaoux partirent pour Ispahan, chargés de la somme exigée. Ils avoient ordre de reconnoître Bajazet & de le faire étrangler à leurs yeux, ainsi que quatre jeunes enfans qu'il avoit conduits avec lui en Perse. Lorf-

qu'on retira ce malheureux Prince du cachot dans lequel il avoit été enfermé plusieurs mois, les Turcs eurent peine à se rappeller les traits de Bajazet, cachés sous une barbe épaisse & mêlée, défigurés par la pâleur. Ils ne pouvoient se persuader que ce misérable, à peine couvert de quelques haillons, fût le fils de leur Empereur. Pour s'en assurer, ils lui firent raser le visage, & on l'étrangla sans lui laisser voir ses fils qu'il avoit demandés avec instance, & qu'on fit mourir après lui. Soliman, accoutumé à confondre l'innocence & le crime, voulut étouffer tous les rejettons de cette tige odieuse. Il envoya étrangler un petit Prince que Bajazet avoit laissé à Amasie avec sa nourrice. Les Chiaoux chargés de cette exécution eurent peine à se débarrasser des caresses de ce jeune enfant, ils furent long-temps sans pouvoir se résoudre à commettre cette barbarie.

J. C. 1559. Hég. 966.

Mort de Bajazet & de ses enfans.

J. C. 1560. Hég. 967.

Lorsqu'on apprit à Constantinople la mort de Bajazet, l'Empereur étoit occupé à fournir des secours à Dragut pour le maintenir sur les côtes barbaresques, & à lui conserver les conquêtes qu'il avoit ajoutées à Tripoli, telles que l'isle de Gerbes, dont il s'étoit emparé presque sans coup fé-

tir, & qu'une flotte combinée des Espagnols, de l'Etat de Sicile & de Malthe lui avoit ravie. Dragut réussit à en chasser Don Juan de la Cerda, Duc de Medina-Celi, Vice-Roi de Sicile.

J. C. 1561-1562.
Hég. 968-969-970.

Les troupes de Philippe II délivrent Oran, & s'emparent du Pignon de Velez, aidées des secours des Chevaliers de Malthe.

Ce succès enhardit les Turcs. Ils entreprirent l'année suivante la conquête d'Oran, ville située sur les côtes d'Afrique, dont le rivage regarde le Royaume de Grenade. Elle avoit été prise sur les Maures par le Cardinal Ximenès l'an 1509, & fortifiée de nouveau par les soins de ce Ministre. Le Gouverneur fit une vigoureuse résistance, qui donna le temps à Philippe II d'envoyer une armée au secours de cette place. Les Turcs, qui ne se trouverent pas les plus forts, se rembarquerent à la vue de la flotte espagnole, avec tant de précipitation, qu'ils abandonnerent leur canon. On voit pendant deux ans entiers peu de mouvemens, soit de la part des Turcs, soit de la part de leurs ennemis. Philippe II, qui désiroit être maître des côtes d'Afrique, autant & plus que Charles-Quint l'avoit souhaité, fit tenter le siege du Pignon de Velez. C'est un château situé sur la pointe d'un rocher, qui défend le port & la ville de Velez,

& auquel on ne parvient que par un chemin taillé dans le roc. Dom Garcie de Tolede fit deux ans de suite des efforts impuissans pour s'emparer d'une place que tous les gens de mer chrétiens & musulmans avoient cru jusqu'alors imprenable. La troisieme année il invita les Chevaliers de S. Jean de venir tenter cette conquête, qui leur importoit d'autant plus, que le port de Velez étoit, ainsi que ceux d'Alger & de Tripoli, le repaire de tous les corsaires musulmans. Les Chevaliers s'empresserent au nombre de six cens avec douze cens soldats de débarquement. En moins de quatre mois, Philippe II fut maître du port, de la ville & du château. Les services que les Chevaliers de Malthe rendirent en cette occasion, inspirerent à Soliman le plus violent desir de détruire cet essaim de guerriers qu'il nommoit des brigands, ou du moins de les chasser des côtes d'Afrique, où ils devenoient si formidables. Un exploit moins considérable acheva de déterminer Soliman à tenter la conquête de Malthe. Sept galeres de la Religion rencontrerent, entre les isles de Zante & de Céphalonie, un gros galion chargé des plus riches marchandises de l'Orient. Ce vaisseau étoit

J. C. 1561-1562. Hég. 969-970.

Raisons qui déterminent Soliman à entreprendre le siege de Malthe.

nommé le galion des Sultanes. La cargaison en appartenoit réellement aux principales Assekis, qui partageoient en assez grand nombre les faveurs que Soliman avoit autrefois accordées à la seule Roxelane. Ce navire portoit à Venise les richesses que ces Sultanes destinoient en échange des riches étoffes, des diamans, des pierres taillées, & de tous les bijoux précieux qui leur fournissoient les moyens de plaire, & qui étoient la seule consolation de leur esclavage. Le galion des Sultanes fut pris après une assez longue résistance; &, comme nous l'avons déjà dit, cet événement contribua autant que la prise du Pignon de Velez, à décider le siege de Malthe. Les plaintes de ces belles esclaves furent encore plus écoutées que celles de tous les Maures d'Afrique, qui mandoient à Soliman que le commerce du plus puissant Empire de la terre seroit incessamment anéanti par une bande de pirates.

J. C. 1561-1562.
Hég. 969-970.

Un fameux Iman, dont l'Empereur entendoit tous les vendredis la prédication à la mosquée royale, entreprit aussi d'échauffer le zele du Prince pour la délivrance des esclaves qui se trouvoient en grand nombre dans les chaînes des Chevaliers de Malthe. Au

J. C. 1563-1564. Hég. 971-972.

milieu d'un discours public il adressa la parole au Grand Seigneur. Après avoir loué sa valeur, ses conquêtes, les loix qu'il avoit faites, & la sagesse de son gouvernement, il ajouta qu'il ne manquoit à la gloire de Soliman que d'être le libérateur de tant de malheureux Musulmans, auxquels les corsaires de Malthe avoient ravi les biens & la liberté; que tous les vrais Croyans étant obligés de faire une fois dans leur vie le pélerinage de la Meque, les Européens ne pouvoient s'acquitter de ce devoir sans courir risque de leur liberté & de leur vie; que c'étoit au protecteur de l'Islamisme, au pere des Croyans à abattre les ennemis de Mahomet, & que la destruction des pirates de Malthe seroit plus méritoire pour lui que la conquête du plus puissant Empire chrétien. Cette hardiesse réussit. Au sortir de la mosquée, Soliman chargea son Grand Visir de publier que toutes les forces de l'Etat alloient être employées contre le rocher de Malthe. Les meilleurs Généraux vouloient qu'on attaquât d'abord la Goulette, le Pignon de Velez, Oran & tout ce que les Chrétiens pouvoient posséder sur les côtes d'Afrique, afin de tirer dans la suite pour le siege de Malthe, des

des approvisionnements & d'autres secours de ces places, plus voisines de l'isle que les Etats du Grand Seigneur. Ils représentoient que cette roche escarpée, voisine de tous les ports des Chrétiens, n'offroit que des difficultés ; que cette terre, si on pouvoit l'aborder, ne fourniroit point de subsistance aux troupes ; qu'il faudroit toujours les tirer du port de Constantinople, tandis que ces Chevaliers, dont les Turcs avoient tant de fois éprouvé la bravoure, pouvoient être secourus de tous les ports d'Italie, de Provence & d'Espagne, & même de ceux d'Afrique, dont les Chrétiens s'étoient rendus maîtres ; que si les Chevaliers de Malthe faisoient tant de prises sur mer, il falloit faire escorter les convois ; mais qu'on ne devoit songer à prendre Malthe que lorsque les conquêtes voisines fourniroient les moyens de faire encore celle-là.

J. C. 1563-1564.
Hég. 571-972.

Les cris des Imans & des femmes l'emporterent sur les représentations de Dragut & des Généraux les plus expérimentés. On arma en hâte le plus grand nombre de vaisseaux & de galeres qu'on put trouver dans les ports de l'Empire en état de tenir la mer. Soliman envoya même des Ingénieurs

déguisés, qui, sous prétexte de faire
J. C. 1563-1564. quelque commerce dans l'isle, tirerent le plan de toutes les fortifications.
Hég 971. 972. Le Grand-Maître de la Valette, convaincu que l'armement des Turcs menaçoit son isle, ne négligea aucune des précautions que sa prudence & son courage devoient lui indiquer. Il fit une citation générale de tous les Chevaliers répandus dans les différentes provinces de la chrétienté. A leur arrivée, le Grand-Maître les distribua à la tête des Malthois, qui, presque tous, avoient porté les armes, & dont il forma des compagnies d'infanterie. On implora les secours du Pape & des différents Potentats Chrétiens. Le Pontife Pie IV envoya une somme d'argent. Les Chevaliers tirerent peu de secours de la France, qui pour lors étoit déchirée par les guerres civiles. Philippe II, plus intéressé qu'aucun autre Prince de l'Europe à défendre cette isle, qui servoit de boulevart à toutes ses possessions en Italie, ordonna au Vice-Roi de Sicile de veiller à la conservation de l'isle de Malthe, & d'envoyer sa flotte au secours de ses fideles alliés au moment que le siege seroit formé. Le Vice-Roi fit part de ces ordres à Jean de la Valette, qui n'en fut pas

moins actif à ramasser toutes les forces que son Ordre put lui fournir.

J. C. 1565. Hég. 972.

Description de l'isle de Malthe.

L'isle de Malthe, située entre la Sicile & l'Afrique, est à deux cens soixante & dix milles de Tripoli. Elle a soixante milles d'Italie de circuit, environ vingt-milles de long & douze de large. On voit au levant l'isle de Candie, au couchant trois petites isles nommées Pantalarée, Linoze & Lampedouze ; la Sicile au septentrion ; au midi le royaume de Tunis. De ce côté, Malthe n'est entourée que d'écueils & de rochers impraticables ; mais en avançant vers le couchant & le nord, il y a plusieurs cales propres à recevoir des vaisseaux. Au levant on rencontre deux grands ports, au milieu de l'un desquels est une petite isle qui sert à tous ceux qui viennent de l'Orient pour faire quarantaine. Ce port est appellé Marsamusset, & l'autre le grand Port. Ils sont séparés par une langue de terre, à l'extrêmité de laquelle s'élevoit un fort, appellé le fort Saint-Elme. La côte du grand port, opposée à la langue de terre où est le château Saint-Elme, est divisée en plusieurs baies qui forment plusieurs petits ports dans le grand. Le château Saint Ange, seule forteresse qui fût dans l'isle lorsque

les Chevaliers de Saint Jean en prirent possession, est placé sur la pointe d'une des langues de terre qui forment ces baies vers le centre du grand port. Sur la même langue de terre, derriere le château Saint Ange, est le bourg qu'on a appellé Cité victorieuse après la levée du siege. Enfin une autre langue de terre parallele, & plus enfoncée dans le port que la précédente, est terminée par un rocher fort escarpé, sur lequel est un autre petit fort qui a été bâti par le Grand-Maître de la Sangle, dont il porte le nom. La Cité notable, capitale de l'isle, est éloignée de plus de six milles de la mer. Par la revue exacte que la Valette fit de ses forces, il trouva dans l'isle sept cens Chevaliers, sans compter les Freres Servans & demi-Croix, & huit mille cinq cens hommes, tant de troupes étrangeres que d'habitans de Malthe. La Valette partagea la défense des postes entre différentes langues, afin qu'ils fussent confiés à perpétuité aux mêmes Chefs, ainsi qu'on avoit fait aux deux sieges de Rhodes. C'étoit un moyen sûr d'attacher bien davantage chacun à son devoir. Le Commandeur de Copier, qui avoit succédé au Commandeur de Valier dans la dignité de

J. C. 1565.
Hég. 972.

Maréchal de l'Ordre, fut chargé de parcourir sans cesse l'isle, à la tête de deux cens chevaux & d'un corps de six cens hommes d'infanterie, pour épier le moment du débarquement, & pour fondre sur les Turcs qui se sépareroient du gros de l'armée.

J. C. 1565.
Hég. 971.

Débarquement des Turcs.

Enfin la flotte ottomane parut à la hauteur de Malthe le 18 mai de l'an 1565. Elle étoit composée de cent cinquante-neuf vaisseaux à rames, tant galeres que galiotes, qui portoient 40000 hommes de débarquement, tous Janissaires, Spahis, ou autres troupes d'élite. Piali, qui commandoit la flotte, étoit un favori de Soliman, que ce Prince avoit rencontré abandonné dans un champ sous le soc d'une charrue, presque au moment qu'il venoit de naître. Soliman, ayant été touché du sort de cette petite créature, voulut que le bonheur qu'elle avoit eu de rencontrer l'Empereur, rendît à l'avenir cet enfant digne d'envie autant qu'il avoit été digne de pitié. L'ayant fait élever & instruire avec tous les soins qu'on devoit prendre d'un sujet destiné aux plus grands emplois, il le fit Pacha du banc, ou l'un des Visirs, & il lui confia la flotte destinée à l'expédition de Malthe. Mustafa, vieux guerrier, qui s'é-

toit distingué dans les guerres de Perse & de Hongrie, fut chargé de commander les troupes de débarquement. Ces deux Chefs avoient ordre de ne rien entreprendre sans la participation du Corsaire Dragut, le plus grand homme de mer de son siecle, ennemi nécessaire des Chevaliers de Malthe, & plus intéressé que personne à leur destruction. Dragut destinoit seize vaisseaux à cette expédition. Comme il n'avoit pas encore joint la flotte, Piali, fidele aux ordres du Grand Seigneur, vouloit attendre Dragut pour débarquer : mais Mustafa, qui connoissoit en guerre le prix du temps & des occasions, débarqua dans une cale à la faveur de la nuit. Les deux ports étoient trop bien défendus par des batteries pour qu'on pût espérer d'y entrer avant que d'être maîtres de l'isle. Dès le lendemain, le Conseil des Turcs s'assembla pour décider s'ils commenceroient le siege avant l'arrivée de Dragut. Piali insistoit pour qu'on se conformât aux intentions du Grand Seigneur, qui avoit défendu qu'on fit rien sans lui : mais Mustafa craignoit l'arrivée de cette flotte dont ils étoient menacés ; d'autant plus que la flotte ottomane n'étoit pas en sûreté dans la cale nommée Marsasi-

J. C. 1565.
Hég. 972.

roc, qui ne mettoit pas les vaisseaux à l'abri de tous les vents.

J. C. 1565. Hég. 972.

Attaque du fort S. Elme.

Mustafa, qui commandoit en chef, finit la discussion en déterminant qu'on attaqueroit d'abord le château Saint Elme, dont la prise, qui lui paroissoit très-facile, ouvriroit un port à la flotte des assiégeans. Cette forteresse étoit située à l'extrêmité de la langue de terre qui sépare les deux ports. Le Prieur de Capoue, qui l'avoit bâtie, n'avoit presque songé qu'à défendre l'entrée de ces deux ports. Les ouvrages qui couvroient le fort même du côté de la terre, n'étoient ni assez élevés, ni en assez grand nombre pour rendre cette citadelle aussi sûre qu'elle auroit pu l'être. De Guerras, Espagnol, Bailli de Négrepont, ayant senti la nécessité de défendre avec des hommes ce poste qui ne l'étoit pas assez par des retranchemens, demanda au Grand-Maître la permission de s'y enfermer avec soixante jeunes Chevaliers de toutes nations. La Valette joignit à cette troupe d'élite une compagnie espagnole, commandée par le Chevalier Jean de la Cerda, & une autre de Piémontois, commandée par le Chevalier de Broglio. Malthe, comme on l'a dit plusieurs fois, n'est

qu'un rocher, fur lequel on trouve de diftance en diftance deux ou trois pieds d'un fol pierreux ; il n'eft pas bien aifé d'y ouvrir une tranchée : mais le Général, réfolu d'emporter le fort Saint Elme, l'inveftit du côté de la terre, marqua la place de fon camp affez près, & commença à y établir fes batteries. La tranchée fut ouverte avec une peine extrême : mais quelque dur que fût le terrein, malgré le feu continuel du château, les travailleurs furent fe mettre à couvert. Dans les lieux où le roc ne cédoit point du tout, les pionniers élevoient des parapets avec des pieces de bois & des planches garnies par dehors de terres apportées de bien loin. Tous ces travaux coûtoient beaucoup de pionniers & d'efclaves, dont Muftafa prodiguoit le fang. Les batteries firent périr beaucoup de Spahis, qui, quoique faits pour fervir à cheval, font employés dans les fieges à ces fortes d'ouvrages, & demeurent longtemps expofés à découvert au feu de l'ennemi. Enfin les Turcs battirent en breche le 24 de mai, fix jours après l'arrivée de la flotte à la vue de Malthe. Quoique le canon de la place répondît à celui des Turcs, l'efpace expofé à leurs batteries étoit

J. C. 1565.
Hég. 972.

si étroit, que les boulets, frappant les mêmes endroits à coups redoublés, ouvrirent bientôt des breches. Il n'y avoit pas dans la place assez de monde pour les réparer. Le Bailli de Négrepont envoya le Chevalier de la Cerda au Grand-Maître pour lui demander du secours. Cet Officier laissa voir beaucoup de foiblesse au Conseil assemblé. Il déclara que le fort Saint Elme étoit impossible à garder plus de huit jours ; qu'incessamment les breches deviendroient irréparables ; que le canon tuoit autant d'hommes qu'il abattoit de pierres, & que c'étoit un malade attaqué d'une maladie incurable. Le Grand-Maître écoutoit impatiemment un récit que la peur exagéroit. » Je serai le médecin de ce » malade, s'écria-t-il ; & si je ne puis » vous guérir de l'effroi, comme j'en » désespere, j'empêcherai bien que » le malade ne périsse. « En effet, la Valette vouloit s'aller jetter dans le fort à la tête du secours qu'il y destinoit ; mais tous les Chevaliers l'en empêcherent. On avoit besoin partout des talens & de la prudence du Général ; sa vie étoit trop précieuse pour l'exposer comme celle d'un soldat. Il envoya trois compagnies dans le fort Saint Elme ; plus de soixante

J. C. 1565. Hég. 972.

On y envoie des secours.

Chevaliers, Officiers ou volontaires, y accoururent avec ces troupes. Il fit établir des batteries qui canonnoient le camp des Turcs, tandis que ceux-ci battoient en breche la courtine du fort. Cependant le secours de Sicile, sur lequel les Malthois comptoient tant, n'arrivoit point. Le Grand-Maître craignoit avec raison qu'au moment où la flotte paroîtroit devant l'isle, le fort ne fût rendu; qu'alors les Espagnols, qui avoient bien d'autres intérêts, croyant Malthe perdue, ne voulussent pas débarquer, de peur d'user leurs forces en vain. Il dépêcha un Chevalier au Vice-Roi de Sicile pour hâter l'effet de ses promesses. Quoique les Turcs pressassent leurs opérations avec vivacité, ils n'avoient bloqué aucun des forts. Au moyen des barques légeres, le Grand-Maître communiquoit dans tous ces forts, & pouvoit même entretenir la correspondance au dehors. Il envoya au Vice-Roi de Sicile le double des signaux dont il devoit se servir pour annoncer sa venue. Celui-ci, qui sans doute avoit des ordres de retarder dont il ne vouloit pas convenir, réitéra ses promesses à l'Envoyé du Grand-Maître, assurant que dans quinze jours les vaisseaux Espagnols paroîtroient

J. C. 1565.
Hég. 972.

devant Malthe. Ces délais étoient d'autant plus affligeans, que les batteries des Turcs faisoient des progrès considérables, & qu'après avoir repoussé plusieurs sorties, ils avoient su se loger sur la contrescarpe, dont ils s'étoient emparés en poursuivant les assiégés. Ils étoient si près de la demi-lune qui défendoit le corps de la place, que presque aucun de leurs coups n'étoit perdu.

J. C. 1565.
Hég. 972.

Comme on pressoit vivement l'attaque du fort Saint Elme, Dragut entra dans la cale qu'occupoit la flotte ottomane, à la tête de seize vaisseaux. Ce renfort anima les assiégeans, plus encore par le cas qu'ils faisoient du Commandant, que par l'importance du secours. Dragut, grand artilleur, dès le jour de son arrivée établit de nouvelles batteries. Comme la demi-lune étoit très-exposée, & qu'on y perdoit à tous momens des soldats, le Chevalier de la Cerda, qui y avoit vu tomber du monde à ses côtés, proposa de faire sauter cet ouvrage, de peur que l'ennemi, disoit-il, ne vînt à s'y loger, comme il avoit fait dans la contrescarpe. Ce timide conseil pénétra d'indignation tous ceux qui l'entendirent. Les Janissaires, après avoir tiré long-temps à bout portant pour pro-

J. C. 1565. Hég. 972.

téger leurs camarades qui venoient poser des échelles au pied de cet ouvrage, monterent à l'assaut avant que les Chevaliers eussent eu le temps de garnir les remparts. Le carnage fut terrible : les soldats malthois, accourus au secours des leurs, précipitoient les assaillans avec beaucoup d'adresse & de force ; mais ils étoient saisis aussi-tôt par ceux qui n'avoient point trouvé d'obstacle pour escalader le parapet. Enfin le combat dura quatre heures sur ce seul ouvrage ; il coûta trois mille hommes aux Turcs, cent cinquante soldats & trente Chevaliers aux Malthois. L'armée nombreuse des Turcs ayant enfin chassé cette poignée de soldats, les Malthois tirerent du rempart six Chevaliers tout criblés de blessures & qui respiroient encore : rentrés dans le corps de la place, ils les firent embarquer pour leur procurer quelques secours au bourg. Le foible la Cerda s'étoit mêlé parmi eux, sous prétexte d'une contusion qui n'étoit pas même apparente ; le Grand-Maître, affligé de cet exemple, jusques-là unique dans son Ordre, fit arrêter ce fuyard dont il plaignoit la foiblesse, résolu cependant de le faire punir dans le conseil de guerre. Le Bailli de Négré-

La demi-lune du fort est emportée par les Turcs.

pont & le Commandeur de Broglio, tous deux bleſſés, tous deux dans un âge avancé, refuſerent de quitter le fort, quelque inſtance qui leur en fût faite. Ils demanderent un renfort au Grand-Maître, pour tenir la place des braves qu'ils avoient perdus.

J. C. 1565. Hég. 972.

Cependant les Turcs, travailleurs infatigables, à force de faſcines & de terre éleverent tellement la demi-lune dont ils venoient de s'emparer, qu'elle dominoit ſur le parapet de la place. Ils y établirent une batterie, & à la faveur du feu preſque continuel qui écartoit l'ennemi du rempart, ils conſtruiſirent un pont avec de gros arbres, des antennes de vaiſſeaux, des planches larges & épaiſſes. Cet ouvrage, qu'ils couvrirent de terre, de peur que les Chevaliers ne le brûlaſſent avec de l'artifice, élevoit les Turcs à plus de vingt pieds de la profondeur du foſſé vers le parapet. Il pouvoit contenir huit hommes de front, & favoriſoit l'aſſaut. Les Chevaliers étoient forcés de paroître ſans ceſſe le long du rempart pour s'y oppoſer; & auſſi-tôt que le parapet étoit garni, ceux qui occupoient le pont ſe jettant ventre à terre, le canon chargé à cartouche faiſoit un carnage effroyable des aſ-

siégés. Dans une sortie, les Malthois mirent le feu aux poutres qui soutenoient ce funeste pont; mais il fut bientôt réparé par l'activité de Dragut qui prodiguoit sa vie & celle de ses gens. Les Malthois avoient déjà perdu cinquante Chevaliers & près de cinq cens soldats; leur artillerie étoit à tout moment démontée : il leur restoit peu de monde pour défendre de larges breches qui bientôt alloient devenir praticables. Dans cette extrêmité, les Chevaliers députerent au Grand-Maître le Chevalier de Médran, qui s'étoit distingué dans plusieurs sorties, & dont la bravoure ne pouvoit pas être suspecte. Il lui demanda des barques pour dérober à une mort inévitable ce qui restoit de combattans, qui ne pouvoient pas tenir plus long-temps dans une place ouverte de toutes parts. Après avoir représenté qu'une plus longue défense ne serviroit qu'à faire périr de braves gens plus utiles pour la défense des autres forts, Médran finit par assurer le Grand-Maître de la parfaite obéissance de tout ce qui étoit dans le fort Saint-Elme. La Valette fit part au conseil de la mission du Chevalier de Médran. Tous les Grand-Croix étoient d'avis d'aban-

J. C. 1565.
Hég. 972.

Les Chevaliers, enfermés dans le fort Saint Elme, demandent la permission de l'évacuer. Le Grand-Maître la leur refuse.

donner cette mauvaise place. Le Grand-Maître tout seul soutint que le temps, si on savoit le prolonger, sauveroit l'isle de Malthe. Il ajouta qu'on étoit loin de la saison où, la mer n'étant plus praticable, les Turcs seroient forcés de remmener la flotte; que le Vice-Roi de Sicile, qui cherchoit mille prétextes pour refuser son secours, en auroit un très-plausible aussi-tôt que le fort seroit abandonné; & qu'il diroit tout haut qu'ayant besoin des forces de son maître pour défendre ses propres Etats, il ne devoit pas les prodiguer devant une place alliée qu'on ne pouvoit plus garder; que lui Grand-Maître plaignoit de tout son cœur les braves gens abandonnés dans le fort S. Elme; mais que tel étoit le malheur de la guerre, qu'il falloit souvent sacrifier des membres pour sauver le corps. Tout le conseil se rendit, & la Valette écrivit aux Chevaliers restés dans le fort, que, lorsqu'ils s'y étoient enfermés, ils avoient su que le salut de Malthe & peut-être de l'Ordre de S. Jean, dépendoit du plus ou du moins de temps qu'ils pourroient garder cette place; qu'ils se souvinssent du vœu qu'ils avoient prononcé de sacrifier leur vie pour la Religion; qu'on leur

J. C. 1565.
Heg. 972.

A. C. 1565. Hég. 972.

feroit passer du secours autant que la petitesse du fort en pourroit contenir. A la lecture de cette lettre, quelques Chevaliers, entre autres le Bailli de Négrepont & le Commandeur de Broglio, firent courageusement le sacrifice de leur vie, en répétant tout haut les uns après les autres les paroles de leur vœu : mais le plus grand nombre trouva la réponse du Grand-Maître bien dure. Ils s'écrierent qu'il étoit étrange que des gens qui ne partageoient pas le danger sacrifiassent leurs freres de sang froid & sans nécessité ; que s'il falloit verser leur sang pour la Religion, ils le verseroient plus utilement dans les autres forts qu'ils pouvoient espérer de défendre ; qu'alors ils prolongeroient le temps bien plus sûrement ; mais qu'ils ne voyoient pas pourquoi on condamnoit à une mort inévitable des gens qui, à la vérité, avoient fait vœu de se sacrifier à l'intérêt de l'Ordre, mais non pas au caprice des Commandans.

Troubles qu'occasionne ce refus.

Comme les batteries chargées à cartouche tiroient avec plus de vivacité que jamais, & qu'il falloit toujours défendre les breches, chaque instant enlevoit des soldats ou des Chevaliers. Le murmure augmenta ;

cinquante-trois Chevaliers signerent une lettre au Grand-Maître, qui contenoit en substance qu'ils lui demandoient pour la derniere fois la permission de se retirer au bourg, & de sauver les restes précieux d'une garnison qui avoit fait des prodiges; que, si la nuit suivante il ne leur envoyoit pas des barques, ils feroient une sortie, & qu'ils se feroient plutôt tous tuer que de se laisser étouffer sous des ruines, ou réserver à des supplices affreux que la cruauté ingénieuse des Turcs ne manquoit pas d'inventer. Le Grand-Maître éprouva le chagrin le plus vif à la lecture de cette lettre. Pour gagner du temps, il envoya trois Commissaires, le Commandeur de Médina, Espagnol; le Commandeur de Castriot, Italien, descendant de la race du fameux Scanderberg; & le Chevalier de la Roche, Breton. Ils avoient ordre d'examiner le fort, d'engager les Chevaliers à le défendre au moins jusqu'à l'arrivée du secours de Sicile. Les Chevaliers ne répondirent rien aux exhortations, aux prieres, même aux flatteries des Commissaires, jusqu'à ce que ceux-ci eussent visité la forteresse. Après qu'ils leur eurent montré que la demi-lune occupée par

J. C. 1565.
Hég. 972.

les Turcs commandoit le parapet par les exhaussemens qu'ils y avoient faits ; que les breches découvroient tout le corps de la place ; qu'il n'y avoit plus de terre dont on pût faire des épaulemens ; que les plates-formes sur lesquelles étoient établies les batteries se trouvoient toutes rompues, le Commandeur de Médina & le Chevalier de la Roche étoient réduits à louer une si belle défense & à conjurer ces braves gens de tenir encore quelques jours pour donner au secours de Sicile le temps d'arriver. Ceux-ci prétendoient leur en démontrer l'impossibilité, lorsque le Commandeur de Castriot s'écria que la place n'étoit pas sans ressource, & qu'il répondroit bien de tenir encore long-temps. Les défenseurs du fort Saint Elme, aigris de ce discours qui sembloit les taxer d'ignorance ou de foiblesse, demanderent vivement au Commandeur de Castriot s'il vouloit rester avec eux, pour leur apprendre à défendre une place ouverte de toutes parts, sans troupes & sans canon. Je n'en répondrois pas avec vous, reprit Castriot plus vivement encore, puisque vous désespérez ; mais si le Grand-Maître veut me donner des troupes dociles, j'attendrai ici les se-

J. C. 1565.
Hég. 972.

cours des Siciliens. La querelle s'échauffoit tellement que le Bailli de Négrepont fut contraint de faire sonner l'alarme afin d'attirer chacun à son poste ; car les Chevaliers indignés vouloient fermer le passage aux Commissaires. Ceux-ci de retour au bourg, déclarerent au Grand-Maître qu'ils ne croyoient pas le fort en état de soutenir un assaut : mais Castriot, plein d'ardeur & de ressentiment, s'écria que, si on vouloit lui donner des soldats de bonne volonté, il promettoit de le défendre encore plusieurs semaines. Le Grand-Maître saisit cette offre avec joie ; il fit proposer de l'argent à tous les soldats qui voudroient suivre Castriot. Comme on ne connoissoit pas dans le bourg à quelle extrêmité le fort étoit réduit, Castriot trouva plus de volontaires qu'il n'en pouvoit employer dans cette mauvaise place. Alors le Grand-Maître répondit à la lettre des cinquante-trois Chevaliers, que des barques conduiroient à l'entrée de la nuit un détachement de braves gens qui vouloient bien lui répondre du fort ; que pour eux, ils pouvoient revenir au couvent sur les mêmes barques ; qu'il leur ordonnoit même de s'y rendre, parce qu'ils seroient plus en sûreté, & que

J. C. 1565.
Hég. 972.

lui Grand-Maître feroit plus tranquille, lorsqu'il sauroit une place aussi
J. C. 1565. Hég. 972. importante que le fort Saint-Elme, défendue par des soldats qui n'auroient pas peur. A la lecture de cette lettre, les Chevaliers se jetterent aux pieds du Bailli de Négrepont pour obtenir du Grand-Maître qu'ils ne sortissent pas de la place, & que le Commandeur de Castriot n'y entrât point. Le Bailli envoya par un nageur faire part à la Valette de ce retour auquel il s'attendoit. Le Grand-Maître refusa d'abord ce qu'il parut n'accorder dans la suite qu'avec peine au témoignage du repentir des cinquante-trois Chevaliers. Enfin il leur envoya seulement soixante hommes de bonne volonté, commandés par ce Chevalier de la Cerda qui au commencement avoit laissé voir de la foiblesse, & qui, du fond de sa prison, faisoit tous les jours conjurer le Grand-Maître qu'il lui permît de réparer son honneur. Le plus grand défaut du fort S. Elme étoit de ne pouvoir contenir que très-peu de troupes, & de présenter un si petit espace à l'ennemi, que les batteries, frappant toujours au même endroit, pulvérisoient les murailles & tuoient tout ce qui paroissoit à découvert : mais les circonstances

avoient tellement ajouté au courage des assiégés, que leurs efforts pénétrerent d'admiration tous leurs camarades, qui des postes voisins voyoient opposer la plus vive résistance, sans pouvoir porter d'autre secours, que les batteries qui tiroient sans cesse du château Saint-Ange, de l'isle de la Sangle & du bourg sur le camp établi devant la place assiégée. La nécessité rendit industrieux ceux qui, peu de jours auparavant, n'étoient que désespérés. Ils avoient dans leur fort une grande quantité de tonneaux qui avoient contenu des munitions de toutes especes; ils imaginerent d'enduire les cercles d'huile bouillante: on les couvroit ensuite de laine qu'on imbiboit d'eau-de-vie mêlée avec du salpêtre & de la poudre à canon écrasés. Cette préparation étant versée le long de ces cercles & séchée jusqu'à trois fois, lorsque les Janissaires montoient à l'assaut, on jettoit avec des pinces ces machines enflammées sur la troupe qui gravissoit. Un cercle prenoit deux, quelquefois trois hommes, communiquoit le feu à leurs habits, & les contraignoit d'aller se jetter ensemble dans la mer en poussant des cris effroyables. Cette invention retarda de plusieurs jours

J. C. 1565.
Hég. 972.

Vigoureuse défense.

la prise du fort. Le secours de Sicile n'arrivoit point. Dragut, toujours attentif à l'attaque qui devoit lui procurer l'entrée d'un port, s'indignoit qu'une poignée de soldats retînt une armée nombreuse devant un château qui n'étoit ni vaste ni fortifié. Comme il songeoit à couper la communication du bourg au fort Saint-Elme, qui se faisoit par le grand port, il fit bloquer ce port par quatre-vingt galeres qui se mirent à canonner le fort du côté de la mer, c'est-à-dire par l'endroit où il étoit imprenable. Mais Dragut espéroit que le lieu par lequel on arrivoit du bourg dans le fort seroit exposé à son artillerie. Il avoit d'ailleurs fait établir une autre batterie de ses plus gros canons sur une montagne de laquelle on distinguoit toutes les fortifications de l'isle. Ces précautions rendirent en effet la communication impossible du bourg aux portes du fort, parce que le canon rasoit tout le port pour peu qu'il y parût une seule barque. De cet instant il n'y eut plus de secours à espérer pour le fort. Mais Dragut étant sorti à mi-corps de la tranchée pour donner tous ces ordres, une balle de mousquet, qui l'atteignit au crâne, le renversa aux yeux

J. C. 1565.
Hég. 972.

des deux armées. On le porta dans sa tente, où il vécut encore quelques jours. Cependant les Chevaliers faisoient à chaque instant des prodiges de valeur, & leur nombre diminuoit à chaque instant. Enfin le 24 juin, après un mois entier de tranchée ouverte, les Turcs, à qui le siege de cette bicoque coûtoit plus de neuf mille hommes, résolurent de prendre, à quelque prix que ce fût, soixante hommes qui y restoient. Ce dernier assaut fut aussi défendu qu'il pouvoit l'être par une troupe trop inférieure en nombre, & dans laquelle plusieurs étoient déjà griévement blessés. Quelques-uns, dans l'impossibilité de se tenir debout, avoient fait porter des chaises sur la breche; & saisissant à deux mains leurs épées qu'ils ne pouvoient pas soutenir d'une seule, ils exciterent les Janissaires à leur donner le coup de la mort par les coups qu'ils leur porterent les premiers. En effet il ne resta pas un seul de tous ceux qui s'étoient consacrés à la défense de cette place. Treize cens hommes y périrent, parmi lesquels cent trente, tant Chevaliers que Servans d'armes. Plusieurs, comme l'on a vu, payerent de tout leur sang un instant de foiblesse que bien des

J. C. 1565.
Hég. 972.

gens n'appelleroient que prudence.

J. C. 1565. Hég. 972.

Prise du fort Saint Elme. Entrée de la flotte dans le port.

Les Turcs, arrivés dans le château, y exercerent toutes les cruautés que les circonstances leur permirent. Car ayant rencontré quelques Chevaliers qui respiroient encore, en dérision de la croix qu'ils portoient, ils leur firent à tous une incision cruciale sur la poitrine; ils les clouerent par les quatre membres sur des planches, & ils les jetterent dans la mer, espérant que le flot les porteroit sur le rivage du bourg, ce qui arriva en effet. Le Grand-Maître, à ce spectacle, fut pénétré de douleur & de colere; dans l'instant même il fit couper, en représailles, toutes les têtes des esclaves musulmans qu'il avoit dans l'isle, & les mettant dans des canons, il les envoya à ces barbares. Mustafa courut annoncer à Dragut la prise du château Saint-Elme, qu'il devoit sur-tout à l'avis que ce Général avoit donné de couper la communication entre le bourg & le fort. Dragut étoit à l'extrêmité lorsqu'il apprit cette nouvelle; il en témoigna sa joie, en expirant, par des signes expressifs; la parole lui étoit déjà ravie. Aussi-tôt que les Turcs furent entrés dans le fort, ils détacherent la chaîne qui fermoit le port Marsamusset, & toute la flotte

y entra en triomphe au bruit de l'artillerie & de tous les instrumens de musique. Mustafa envoya un esclave proposer aux Chevaliers une capitulation honorable : pour toute réponse ils menacerent l'envoyé de le faire pendre. J. C. 1565. Hég. 973.

Mustafa, maître du port, résolut d'attaquer en même temps le Bourg & l'isle de la Sangle : quant au château Saint-Ange, comme il étoit couvert du côté de terre par le Bourg, Mustafa le fit battre de la presqu'isle où étoit le château S. Elme. La prise de ce fort, quoiqu'elle eût coûté bien du monde, relevoit le courage des Janissaires & des Spahis. Ceux-ci eurent bientôt établi leurs batteries : les trois postes furent battus en breche en même temps. Cependant les Chevaliers plus animés que jamais ne songeoient qu'à venger la mort de leurs freres ; n'espérant presque plus le secours de Sicile, ils ne se voyoient de ressource que dans leur valeur. Ils convinrent de n'accorder plus aucun quartier & de n'en point recevoir. Cette guerre à outrance leur paroissoit moins désavantageuse que la perspective de l'esclavage, de la trahison, & peut-être des supplices qu'on avoit fait subir à quelques-uns. Il restoit des vivres dans l'isle encore pour bien

long-temps. Quoique l'hiver fût très-éloigné, le Grand-Maître, qui avoit vu une bicoque arrêter un mois entier toute l'armée ottomane, espéroit que dans des places mieux fortifiées il gagneroit la saison où les Turcs seroient contraints de renoncer à leur entreprise. Comme il exhortoit ses braves freres à ne compter plus que sur eux-mêmes, on vit entrer tout-à-coup quatre galeres siciliennes dans une des anses, parce que les ports dont les Turcs n'étoient pas maîtres, étoient bloqués en dehors par leur flotte. Ces bâtimens portoient un régiment espagnol & deux cens Chevaliers arrivés en Sicile depuis que le siege de Malthe étoit formé. Ce foible secours sembloit annoncer qu'on ne devoit pas en attendre un plus considérable, quoique le Vice-Roi de Sicile mandât précisément que sa flotte entiere se mettroit incessamment en mer. Les Chevaliers reçurent avec joie ceux qui venoient partager avec eux des travaux si périlleux. En effet les Turcs ne s'en tenoient pas à la maniere commune d'attaquer les places; ils voulurent prendre l'isle ou presqu'isle de la Sangle du côté de la mer. Il n'étoit pas possible d'y arriver par le grand port, parce qu'il auroit fallu passer

J. C. 1565.
Hég. 973.

ſous le canon du château Saint-Ange. J. C. 1565. Hég. 973.
Muſtafa entreprit, comme on avoit fait au ſiege de Conſtantinople, de faire paſſer du port Marſamuſſet des barques ſur la langue de terre qui le ſéparoit du grand port, à force de bras, de cabeſtans & de machines. Cette entrepriſe devoit être traverſée par toutes les batteries du château Saint-Ange & de l'iſle de la Sangle, qui balayoient ſans ceſſe le grand port; mais Muſtafa comptoit pour rien le ſang des hommes, pourvu qu'il pût réuſſir dans ſes deſſeins. Heureuſement la Valette en fut averti à temps par un renégat que les remords de ſa conſcience avoient forcé de quitter l'armée ottomane, pour aller faire pénitence à Malthe. Il fallut ſonger à repouſſer cette attaque avant qu'elle fût commencée. A la faveur des ténebres de la nuit, la Valette employa tous ſes pionniers à former une eſpece de paliſſade de pieux enfoncés très-avant dans la mer autour de l'iſle de la Sangle. Quoiqu'on ne pût pas les placer fort près les uns des autres, une chaîne de fer paſſée dans l'anneau dont chaque pieu étoit ſurmonté, & des antennes de vaiſſeaux clouées en travers, rendoient cette barriere impénétrable aux barques. Ce travail,

auquel les bourgeois, les soldats, & les Chevaliers même contribuerent, fut terminé en neuf nuits; il étonna Mustafa sans le faire changer de dessein. Des Turcs qui savoient nager, n'ayant autour du corps qu'une ceinture à laquelle pendoit une hache, s'empresserent pour tâcher de couper les antennes & pour passer des cables dans des pieces de bois qu'on devoit arracher au moyen des cabestans placés sur le rivage. Des soldats Malthois, aussi nageurs, se jetterent à la mer, le sabre dans les dents, pour s'opposer aux Turcs. On vit dans l'eau un combat meurtrier de gens qui nageoient avec trois membres, & qui portoient des coups de hache ou de sabre sur les corps tout nuds de leurs ennemis. Les cables que plaçoient les Turcs étoient coupés aussi-tôt. Dans la nécessité où ils étoient d'éviter les coups, ils ne pouvoient en porter sur les antennes : ainsi la palissade demeura dans son entier, tandis que de l'autre côté du port on préparoit des barques que le canon du Bourg entamoit avant qu'elles fussent garnies de leurs mâts & de leurs cordages.

J. C. 1565. Hég. 973.

Sur ces entrefaites, Azan, Dey d'Alger, fils du fameux Barberousse,

& gendre de Dragut, amena un renfort de deux mille cinq cens hommes à l'armée des Turcs. A la vue du château Saint-Elme, il témoigna tout haut son étonnement qu'un si petit fort eût tenu un mois contre une nombreuse armée. Il blâma Mustafa, avec l'inconsidération d'un jeune présomptueux, de ce qu'il n'avoit encore fait tenter aucun assaut, quoique les fortifications fussent entamées, & il se vanta qu'il emporteroit bientôt le fort Saint-Michel, qui étoit la citadelle de l'isle de la Sangle, si on lui confioit cette attaque. Mustafa, qui n'étoit pas fâché d'humilier cet orgueil & d'employer les troupes étrangeres aux opérations les plus périlleuses, permit à Azan d'entreprendre l'assaut, lui promit de le soutenir, & lui donna toutes les barques mises à flot dans le grand port avec tant de peine. Le Dey d'Alger, résolu d'attaquer en même temps par terre & par mer, confia l'attaque du côté de la mer à Cadalissa son Lieutenant, vieux soldat de Barberousse, en qui lui Azan avoit une grande confiance. Ce Lieutenant avoit promis de rompre la palissade, tandis que son maître monteroit à la breche du fort. On fit entrer quatre mille hommes, Algériens

J. C. 1565.
Hég. 973.

Attaque de l'isle de la Sangle.

ou Janissaires, dans ces barques, qui étoient précédées par une plus longue
J. C. 1565. Hég. 973. que les autres, remplie d'Imans & de Dervis, dont les uns par leurs chants & par leurs prieres imploroient le secours du Ciel, tandis que d'autres, tenant des livres ouverts & prononçant des passages du Koran, maudissoient l'armée chrétienne avec des contorsions & des cris perçans. Cette vaine cérémonie achevée, on eut recours à des armes plus redoutables. Les Turcs avancés dans leurs barques jusqu'à la palissade ne purent la rompre, comme ils s'en étoient flattés; ils ne purent pas davantage établir un pont de bois de cette palissade au rivage, n'ayant point de planches assez longues pour remplir cet espace. Tandis qu'ils tentoient vainement ces différentes opérations, l'artillerie des châteaux tiroit de tous côtés avec tant de vivacité & tant de succès, que plusieurs barques coulées à fond avertirent les autres de s'éloigner. Cadalissa les rallia bientôt, & s'appercevant que la palissade n'alloit pas tout-à-fait à l'extrêmité de l'éperon de l'isle de la Sangle, il dirigea sa course vers l'espace vuide, ne désespérant pas d'aborder. Comme il étoit près du bord, deux batteries de six canons chacune, montées si bas qu'elles ra-

soient la mer, tirerent ensemble & coulerent à fond plusieurs barques. Cadalissa mit pied à terre avec ce qui restoit des siens, tandis que les Malthois rechargeoient. Comme ces soldats, qu'on choisissoit du haut du rempart, & qui voyoient à tout instant leurs camarades tomber à leurs côtés, commençoient à s'ébranler, Cadalissa fit éloigner les barques pour forcer ses gens à vaincre, en leur ôtant l'espoir de fuir. Cadalissa étant arrivé au pied de la courtine, lui & ses Algériens qui avoient la tête de l'attaque, essuyerent, presque à brûle-pourpoint, une bordée de quatre canons chargés à cartouche & mitraille, qui dans un clin d'œil renversa plusieurs rangs. Nonobstant tous ces coups, tenant le cimeterre d'une main, ils établirent leurs échelles de l'autre, & monterent avec une chaleur incroyable. La résistance des Chevaliers ne fut pas moindre; mais malgré leur valeur, on vit bientôt sept pavillons turcs plantés sur la crête de la courtine. Cette extrêmité fit faire des prodiges aux Malthois. Tandis que le Commandeur de Guimeran, à qui ce poste étoit confié, exhortoit ses freres à mourir tous avant de laisser entrer les Turcs, on entendit tout-

J. C. 1565.
Hég. 973.

Le Dey d'Alger & son Lieutenant donnent l'assaut au fort de la Sangle, & sont repoussés.

J. C. 1565. Hég. 973.
à-coup de grands cris. Les Algériens & les Janiſſaires tournerent viſage à un ſecours tout frais que le Grand-Maître avoit envoyé. Le Commandeur de Giou, les Chevaliers de Médina, de Ruis & de Quincy avoient amené du Bourg deux mille cinq cens hommes. Alors les Turcs ſe ſentant entre deux feux, le déſordre & la confuſion les forcerent de fuir. Cadaliſſa, tout le premier, rappella les barques, qui ne venoient ni aſſez tôt ni en aſſez grand nombre au gré de ſon impatience. Pluſieurs Turcs, ſans ſavoir nager, ſe jetterent à la mer; d'autres, demandant quartier, embraſſoient les genoux des Malthois; mais tous les Chevaliers & tous les ſoldats, fideles à la promeſſe qu'ils avoient faite, donnoient à ces malheureux ce qu'ils appelloient la paix S. Elme, c'eſt-à-dire qu'ils les maſſacroient à leurs pieds; en repréſailles de ce que tous les aſſiégés avoient péri à la défenſe de ce fort. L'attaque du Dey d'Alger fut tout auſſi malheureuſe & tout auſſi meurtriere. Malgré le ſang que ces actions coûtoient aux Turcs, Muſtafa reſſentoit un plaiſir ſecret de voir humilier l'orgueil de cet allié préſomptueux qui l'avoit accuſé de lenteur. D'ailleurs l'Ordre

avoit perdu plus de quarante de ses plus braves Chevaliers & plus de trois cens soldats. J. C. 1565. Hég. 973.

Il se présenta bientôt une autre occasion de verser du sang. Mustafa entreprit de construire un pont avec des mâts & des antennes au pied du mur du fort S. Michel, comme celui qu'il avoit fait construire pour l'attaque du fort S. Elme. L'objet de cet ouvrage étoit d'élever les soldats de terre, & conséquemment de faciliter l'assaut. Comme il pouvoit devenir très-funeste, le Grand-Maître le fit attaquer par le fils de son frere le Chevalier de la Valette, & par le Chevalier de Polastron son ami, qui vouloit partager la gloire & le danger de cette expédition. Ils entreprirent de faire lier avec des cables & des cordages les pieces de bois qui soutenoient ce pont ; puis de faire tirer avec violence pour ébranler & détruire l'édifice, tandis qu'une partie de leur détachement faisoit face aux Janissaires. Cette manœuvre, qui n'avoit pu se faire qu'en plein jour, devoit nécessairement être très-meurtriere. La Valette & Polastron furent bientôt tués. Comme la vie de tous les Chevaliers étoit à prix, les Turcs se mirent en devoir d'enlever les corps de ceux-

ci; mais les soldats chrétiens aimerent mieux se faire tuer eux-mêmes sur leurs cadavres, que de rentrer dans la place sans les y rapporter. Ce nouveau combat fut plus sanglant que le premier; enfin après une demi-heure du choc le plus vif, les Chrétiens rapporterent au Grand-Maître les corps de son neveu & de son ami, sans avoir pu entamer le pont qui avoit été l'objet de leur sortie. La Valette, quoique pénétré de ce spectacle, songea plutôt à venger leur mort qu'à la pleurer. Ayant été lui-même reconnoître le pont, il fit faire une étroite ouverture à la muraille du fort tout vis-à-vis, & à son niveau. Une seule piece de canon, placée dans cette ouverture, fit bientôt crouler tout l'ouvrage; & sans perdre de temps, on y mit le feu. Enfin rien n'est comparable aux efforts des deux parties pendant cinq mois consécutifs. Tout ce que l'art peut inventer dans la guerre, tout ce que la résolution, la fureur, la témérité même exécutent souvent sans qu'on l'ait cru possible, fut employé dans ce siege. L'espérance & le courage s'enflammerent par degrés. D'abord on ne vit combattre que ceux des Malthois qui s'étoient enrôlés sous les drapeaux de la Religion pour

J. C. 1565.
Hég. 973.

mériter une paie ; puis tous les jeunes gens en état de porter les armes, voulurent partager des travaux qui leur inspiroient de l'admiration. Les hommes mariés contribuerent ensuite à défendre leurs foyers, & se disputoient l'honneur de remplacer ceux qui étoient morts pour la gloire de l'Ordre & pour le salut de la patrie. Enfin les vieillards & les femmes même, entraînés par l'exemple de ce qu'ils avoient de plus cher, & alarmés de leur danger, venoient sur les remparts lancer des pierres & jetter de l'huile bouillante, quelquefois rouler sur les assaillans des quartiers de rochers qu'ils n'auroient pu ébranler dans toute autre circonstance. L'amour paternel & filial, la haine du mahométisme, la pudeur, & la crainte de l'esclavage ou de l'infamie, fournissoient des armes à ce troupeau timide, & leur apprenoient à mépriser la mort. Les Turcs ne montroient ni moins de bravoure ni moins d'industrie. Mustafa, Piali & le Dey d'Alger avoient partagé entr'eux le commandement en chef des trois attaques au fort Saint-Michel & au Bourg. L'émulation & la honte de ne pouvoir réduire une poignée de soldats leur faisoient faire des prodiges. Tous

J. C. 1565.
Hég. 973.

F 6

les jours ils inventoient & faisoient exécuter des machines nouvelles. Tantôt c'étoient des barils qui, lancés sur les remparts, éclatoient & vomissoient une grêle de mitrailles, de chaînes, de têts de vases brisés; tantôt à force de rouleaux & de cabestans, ils portoient au pied des breches des tours de bois, dont le faîte, supérieur aux crêtes des fortifications, étoit garni d'arquebusiers & de Janissaires qui jettoient sur les remparts des grenades & des pots à feu. Les assiégés trouvoient souvent le moyen de tourner ces machines infernales contre ceux qui les leur opposoient. Leurs canons chargés de chaînes de fer, étant braqués contre ces tours de bois, les chaînes les prenoient par le milieu, & renversoient ces funestes édifices, qui fracassoient dans leur chûte tous ceux qui avoient eu le courage d'y monter. Les barils qui devoient en éclatant éparpiller la mort sur les remparts où on les avoit jettés, étoient renvoyés sur les assaillans avant qu'ils eussent fait leur effet. Alors on voyoit les échelles se briser sous les Janissaires; & les membres de ces malheureux, dispersés çà & là, formoient un spectacle aussi hideux que terrible. Non-seulement

J.C. 1565.
Hég. 973.

Mustafa perdoit beaucoup de monde autour de ces forts; mais il avoit devant lui la perspective de ne pouvoir bientôt plus nourrir ce qui lui restoit de troupes. Il croyoit Malthe défendue par un beaucoup plus grand nombre de soldats qu'il n'y en avoit effectivement, parce que les remparts étoient toujours garnis, & que, malgré le sang qu'on répandoit tous les jours, les combattans sembloient renaître de leurs cendres. Les Munitionnaires avertirent qu'un vaisseau, chargé de froment de l'isle de Gerbes, avoit été pris par les galeres de Sicile, & qu'il ne restoit de farine au camp tout au plus que pour vingt-cinq jours. Au même instant les artilleurs annoncerent qu'ils étoient à la veille de manquer. A cette nouvelle, Mustafa & Piali, convaincus qu'il faudroit bientôt lever le siege, tremblerent que Soliman n'imputât à eux seuls ce mauvais succès, & ne leur demandât compte de la moitié de son armée perdue devant des places qui ne contenoient qu'un très-petit nombre de soldats. En effet, Soliman, accoutumé à vaincre, & qui brûloit de détruire ce qu'il appelloit un repaire de Pirates, devoit apprendre impatiemment que cinquante mille Janissaires

J. C. 1565.
Hég. 973.

ou Spahis, réduits à ſeize mille hommes, avoient quitté ce rocher arroſé de tant de ſang, ſans y laiſſer d'autres preuves de valeur que les pertes qu'ils y avoient faites. Pour pouvoir au moins préſenter quelques trophées à leur maître, ils réſolurent d'abandonner ces forts, qui, quoiqu'ouverts de tous côtés, leur paroiſſoient imprenables, & de tourner le reſte de leurs forces contre la Cité notable, capitale de cette iſle, mais le poſte le moins défendu & le moins important de tous, puiſqu'il étoit avancé de ſix milles dans les terres. Muſtafa & Piali eſpéroient emporter bientôt cette ville, & ſe vanter à leur redoutable Souverain qu'ils avoient pris la capitale de l'iſle.

J. C. 1565. Hég. 973.

Après de très-vives attaques, les Turcs abandonnent le ſiege des trois forts pour former celui de la Cité notable.

La Maſquita, Chevalier Portugais, commandoit dans la Cité notable. Pendant le ſiege des autres forts, il avoit employé ſa garniſon à attaquer continuellement les Turcs par derriere, tandis qu'ils montoient à l'aſſaut. Il ne montra pas moins de valeur, lorſque ſon poſte fut aſſiégé. Comme nous l'avons dit, tous les habitans devinrent ſoldats. Les Turcs, qui voyoient tous ces remparts garnis d'un cordon de combattans, ne pouvoient revenir de leur étonnement de ren-

contrer par-tout des garnisons si nombreuses. Les Chevaliers comprirent que les Turcs lâchoient pied, puisqu'ils abandonnoient l'attaque des forts maritimes pour assiéger une place qui ne devoit pas leur être utile, & que même ils ne pourroient jamais conserver. Les Malthois redoublerent d'efforts & de courage. Comme les assiégeans trouverent un peu plus de terre au dehors de la Cité notable qu'ils n'en avoient trouvé sur les bords de la mer, ils entreprirent de creuser des mines qui furent bientôt éventées; mais au milieu de ces travaux tout aussi périlleux, tout aussi ensanglantés qu'ils l'avoient été autour du Bourg & des châteaux Saint-Elme, Saint-Michel & Saint-Ange, un événement imprévu décida les Chefs à tout abandonner.

J. C. 1565. Hég. 973.

La flotte sicilienne paroît devant l'isle.

Cette flotte sicilienne, qu'on n'attendoit plus pour l'avoir trop attendue, parut tout à coup à la vue de l'isle. Les Chevaliers, après l'avoir vue de très près, crurent encore une fois qu'ils en seroient privés. Le Vice-Roi de Sicile, que les cris de deux cens Chevaliers arrivés à Messine de tous les pays de la chrétienté, & plus encore les ordres de Philippe II, avoient enfin forcé de se mettre en

J. C. 1565.
Hég. 973.

mer, sembloit néanmoins chercher un prétexte pour frustrer les Malthois du secours qu'il ne devoit pas leur refuser. Tous les ports de l'isle étoient encore bloqués par la flotte ottomane. Dom Garcie (c'étoit le nom du Vice-Roi) prétendit avoir défense expresse de Philippe II de livrer bataille; il côtoyoit l'isle pour chercher, disoit-il, une cale dans laquelle il pût aborder. On lui dépêcha plusieurs chaloupes pour lui indiquer les plus favorables; mais il feignit toujours de douter, lorsqu'enfin une tempête ayant séparé toutes ses galeres, Dom Garcie fut contraint de relâcher près le cap Passaro en Sicile, où toutes se réunirent. On crut alors que jamais Malthe ne devoit espérer de secours, & que si l'isle devoit être sauvée, elle ne le seroit jamais que par la valeur des Chevaliers, & par la disette de vivres qu'éprouvoient les Turcs. La mauvaise volonté du Vice-Roi étoit évidente. Il tint Conseil, espérant que tous ceux qui lui étoient soumis liroient dans ses yeux qu'il vouloit regagner Messine, & qu'ils s'autoriseroient de la tempête & du peu de sûreté des cales de l'isle de Malthe pour appuyer cet avis. Mais les deux cens Chevaliers qui étoient sur les

Après bien des irrésolutions, le Vice-Roi de Sicile débarque sept mille hommes de secours.

galeres, tous les subalternes & les soldats qui composoient ce secours, s'écrierent avec tant de chaleur que l'intérêt de Philippe II ne pouvoit pas être de trahir l'Ordre de Saint-Jean si utile à la Sicile & à toute la chrétienté, que le rocher de Malthe étoit le boulevart le plus impénétrable pour toutes les côtes de l'Italie; enfin l'émeute fut si générale, que le Vice-Roi, qui s'apperçut, à la liberté avec laquelle on lui parloit, que l'autorité étoit prête à lui échapper, consentit qu'on mît à la voile; &, voguant sans aucun délai vers cette isle qu'il avoit refusé de secourir pendant quatre mois, il entra le 17 de septembre dans l'anse ou cale de Melécha, l'une de celles qui lui avoient été indiquées, sans que les Turcs se missent en devoir de l'en empêcher. Sept mille hommes de troupes réglées débarquerent avec beaucoup de munitions de guerre & de bouche, même avec des armes pour armer les paysans & les bourgeois, s'il en étoit besoin. C'étoit-là tout le secours, parce que, pendant les irrésolutions, ou plutôt pendant les lenteurs affectées du Vice-Roi, deux mille hommes avoient déserté. Dom Garcie débarqué fit la revue des troupes, & après leur avoir commandé

J. C. 1565.
Hég. 973.

de marcher vers la Cité notable sous leurs Chefs particuliers, qui tous de-
J. C. 1565.
Hég. 973.
voient obéir au Grand-Maître, il se rembarqua, & remit à la voile pour la Sicile, selon l'ordre exprès qu'il prétendoit avoir reçu de Philippe II.

L'armée du secours campa près du lieu où elle étoit débarquée, pour donner au Grand-Maître le temps de préparer des logemens. Les Généraux Turcs, qui avoient toujours pensé que la flotte sicilienne livreroit bataille à la leur, & qui par cette raison avoient disposé leurs galeres de telle sorte qu'elles bloquoient exactement les deux ports, apprirent avec la plus grande surprise que les Siciliens avoient débarqué toutes leurs forces à la partie opposée. La terreur & la confusion s'emparerent bientôt de tous les esprits. Les Généraux Turcs, sans savoir quel pouvoit être ce secours, se presserent de faire rembarquer tout

Les Turcs prennent la fuite.

leur monde; ils abandonnerent même leur grosse artillerie, songeant à fuir plutôt qu'à se retirer. Mais à peine Mustafa étoit-il en mer, qu'il apprit par un esclave fugitif du Bourg, que cette armée, que seize mille hommes fuyoient avec tant de précipitation, n'étoit composée tout au plus que de sept mille hommes qui ne

s'accordoient pas ; qu'elle n'étoit pas même encore entrée dans les forts ; que cette quantité de soldats qu'il avoit apperçus sur les remparts de la Cité notable, n'étoit qu'une foule de bourgeois sans discipline, & presque sans armes ; qu'au moment où il avoit levé le siege, les Chevaliers étoient eux-mêmes réduits à l'extrêmité, & qu'on manquoit de poudre à canon dans tous les forts. Mustafa commençoit à se repentir d'une retraite si indécente & si mal réfléchie, lorsqu'il apperçut les pavillons de la Religion flottans sur les parapets du fort Saint-Elme, dans lequel les Chevaliers étoient rentrés en triomphe : il entendoit les cris de joie & le bruit des travailleurs qui combloient les tranchées, & qui renversoient ses ouvrages. Toute la nuit se passa dans la plus grande perplexité de la part des Turcs, & dans la plus grande joie de la part des Chrétiens. Dès la pointe du jour Mustafa assembla le Conseil sur sa galere. Frémissant de l'accueil qui l'attendoit à Constantinople, il proposa aux Chefs de débarquer, & de tenter encore une fois le fort des armes contre des troupes dont ils n'avoient jamais si bien connu la foiblesse que depuis qu'ils leur avoient cédé.

J. C. 1565.
Hég. 973.

Ils retournent à Malthe, & débarquent une seconde fois.

J. C. 1565. Hég. 973. Le Dey d'Alger appuya vivement cet avis; & quoique Piali s'y opposât, ainsi que plusieurs autres Chefs, le débarquement fut résolu & exécuté dans la cale de Saint-Paul; car les Turcs, n'étant plus maîtres du château Saint-Elme, ne pouvoient pas rentrer dans le port Marsamusset.

Les troupes ottomanes avoient perdu courage. On ne put déterminer ces Janissaires & ces Spahis si intrépides à mettre pied à terre qu'à force de coups. Ils croyoient Malthe absolument imprenable, & ils ne voyoient pas, sans la plus vive crainte, qu'après avoir abandonné des postes qui leur avoient coûté tant de sang, il faudroit en verser encore pour les recouvrer. Le Grand-Maître, qui observoit tout du haut des donjons, fit avertir l'armée du secours, que les Turcs débarquoient. Les Chefs des différens corps tinrent conseil entre eux; les uns vouloient attendre l'ennemi supérieur en nombre dans le poste avantageux qu'ils occupoient; d'autres, plus généreux, s'écrierent que n'étant venus que pour secourir Malthe, ils devoient marcher à l'ennemi pour l'empêcher de former un nouveau siege. Les Commandeurs & les Chevaliers avoient presque tous

amené avec eux des volontaires & des soldats : comme ils formoient ensemble un batillon le plus redoutable de cette petite armée, ils déclarerent que, si les Siciliens refusoient de les suivre, ils sauroient se faire jour à travers l'ennemi pour entrer dans le lieu qui seroit assiégé. L'ardeur des plus braves anima tous les autres. Ces troupes, quoique divisées d'abord, marcherent de concert, & chargerent avec vivacité les Turcs, que la haine des Chefs & le découragement rendoient immobiles, & qui aimoient mieux se laisser accabler de coups de bâtons par leurs Officiers, que de porter des coups de cimeterre à l'ennemi. Enfin la déroute fut complette : les Turcs, après leur premiere décharge faite au hazard, fuirent vers le rivage en si grand nombre, que leur Général fut contraint de les suivre. En très-peu de temps les Siciliens en firent un grand carnage ; ils les poursuivirent jusques dans leurs galeres, entrant dans l'eau tout armés pour frapper ceux qui se pressoient confusément de s'embarquer.

J. C. 1565.
Hég. 973.

L'armée du secours les bat & les poursuit jusqu'à leurs vaisseaux.

Soliman, à la nouvelle de la levée du siege & de la perte de plus des deux tiers de son armée, jetta avec indignation la lettre qui lui avoit

J. C. 1565.
Hég. 973.

appris tous ces désastres, s'écriant que les armes ottomanes n'étoient jamais heureuses que lorsque lui-même les commandoit. Dans son premier mouvement sans doute il eût rendu Mustafa & Piali victimes de son ressentiment; mais ayant eu le temps de se calmer avant leur arrivée, il crut plus prudent de feindre. On publia par son ordre à Constantinople, que l'armée ottomane avoit ruiné l'isle de Malthe tellement qu'elle étoit tout-à-fait inhabitable, & que les Généraux n'avoient pas voulu établir une garnison sur cette roche inculte & dévastée, où des soldats ne pourroient qu'être exposés aux injures de l'air & au tourment de la famine. Ainsi la politique de Soliman sauva ces Chefs que son orgueil offensé sembloit condamner. Il étoit vrai que les Turcs avoient laissé l'isle de Malthe dans un état bien malheureux, & qu'ils avoient tué beaucoup de monde. Mais ces braves Chevaliers, environnés des ruines de leurs bastions & des cadavres de leurs freres, goûtoient les douceurs de voir leurs ennemis fuir à pleines voiles, & jouissoient d'une victoire d'autant plus glorieuse qu'elle étoit plus sanglante.

Par une ſuite de la politique de Soliman, il voulut que ſa flotte entrât triomphante, dans le port de Conſtantinople au ſon des clairons & des trompettes, au bruit des batteries du port & de la mouſqueterie de toutes les troupes de Conſtantinople. Mais aucun trophée n'annonçoit cette prétendue victoire : la barbarie des Turcs ne leur avoit pas permis de réſerver un ſeul eſclave. Quelques têtes des principaux Chevaliers, conſervées avec ſoin & expoſées au bout des piques, annonçoient plutôt la cruauté des Muſulmans que leur valeur. Le peuple ne ſe prêtoit point à l'illuſion qui lui étoit offerte ; malgré les chants de victoire, le petit nombre de Janiſſaires qui ſortoient des vaiſſeaux, couverts de bleſſures ou accablés de fatigue, reſtes déplorables d'une armée nombreuſe & brillante, la certitude que Malthe n'étoit point ſoumiſe, le ſoin même que Soliman prenoit de ſe cacher au public, apprenoient aſſez ce qu'il falloit penſer de tous ces avantages dont on faiſoit un récit auſſi infidele que pompeux.

J. C. 1565. Hég. 973.

L'armée navale rentre en triomphe à Conſtantinople, comme ſi elle eût vaincu.

L'auſtérité de Soliman étoit une nouvelle preuve de ſes pertes. Depuis que ce Prince n'étoit plus gouverné par des femmes, le Mufti s'étoit em-

Sévérité de Soliman.

paré de sa confiance. Il lui répétoit sans cesse que les crimes du peuple trop long-temps soufferts par lui étoient la cause unique du malheur de ses armes. En conséquence Soliman fit publier un édit foudroyant contre ceux qui boiroient du vin, & plus terrible encore contre ceux qui oseroient en vendre; un autre contre ceux qui négligeroient d'assister aux prieres publiques; un autre contre les blasphémateurs. Il ordonna que toute omission seroit punie par une amende; & toute impiété, au nombre desquelles l'usage du vin étoit la plus grave, d'abord par une rude bastonnade, & enfin par la mort. Son zele, ou plutôt son inclination naturelle, lui inspiroit encore le désir de persécuter les Chrétiens. Quelques Musulmans pensent que non-seulement ils doivent employer toute sorte de moyens pour étendre l'Islamisme, mais même qu'ils ne sont pas tenus de garder leur parole aux infideles. C'est ainsi qu'ils qualifient tout ce qui n'est pas musulman; & ce dogme, quoique réprouvé par tous ceux qui ont un sens droit & un cœur juste, a été reçu avidement par quelques Princes qui cherchoient un prétexte pour satisfaire leur cupidité. Une des

J. C. 1565.
Hég. 973.

isles

isles de l'Archipel, appellée Scio ou Chio, habitée par des Chrétiens latins & grecs, & gouvernée par une aristocratie sous la protection du Grand Seigneur, & moyennant tribut, ressentit les effets de sa colere. Cette isle, aussi fertile que Malthe l'étoit peu, n'étoit habitée que par des cultivateurs & par des trafiquans. On y voyoit des manufactures au lieu de citadelles; les habitans ne faisoient usage du fer que pour cultiver leurs champs & pour travailler leurs soies; & ils ne savoient se défendre des Musulmans qu'en leur faisant part des richesses, fruits de leur industrie. Beaucoup de familles génoises étoient établies dans l'isle de Scio. Soliman en arracha tous ceux qui avoient quelque part au gouvernement, & les exila dans divers lieux de son obéissance. Il livra le peuple à l'avidité d'un Pacha qu'il établit dans l'isle, contre la foi des traités.

J. C. 1565. Hég. 973.

L'Ambassadeur de France protege les habitans de Scio.

D'Aramont, cet Ambassadeur de France qui avoit protégé les Chevaliers de Malthe au siege de Tripoli, regardant tous les Chrétiens habitans de ces climats barbares comme compatriotes, réclama vivement contre cette injustice auprès du Grand Visir Mustafa. La France est, comme nous

J. C. 1566. Hég. 973 & 974.

l'avons dit, l'alliée presque nécessaire de la Turquie. Les plaintes de d'Aramont furent écoutées ; on rétablit les exilés dans leur patrie ; & si l'état de cette isle ne devint pas aussi libre qu'il l'avoit été, ses habitans se virent au moins soulagés d'une partie du fardeau qui les accabloit.

Soliman fait la guerre à l'Empereur Maximilien pour l'intérêt d'Etienne Zapoli. Mauvais succès de cette campagne.

Soliman avoit en effet des raisons de ménager la France : car son inquiétude & le chagrin d'avoir succombé au siege de Malthe le porterent bientôt à accabler la maison d'Autriche. L'occasion étoit naturelle. Etienne Zapoli, Prince de Transilvanie, l'ancien protégé de Soliman, réclamoit son secours contre Maximilien, Roi de Hongrie, devenu Empereur d'Occident après la mort de Ferdinand son pere. Ce Prince refusoit de donner sa sœur en mariage à Zapoli, quoique le traité conclu avec Ferdinand portât expressément que le Prince de Transilvanie épouseroit la Princesse Autrichienne aussi-tôt qu'il auroit atteint l'âge de puberté. Soliman envoya des forces au Pacha de Bude, avec ordre de ravager la Hongrie, qu'il ne croyoit pas bien défendue. Cet Officier prit en effet quelques châteaux ; mais le Comte de Serin qui commandoit pour Maximilien en basse Hon-

grie, contraignit les Turcs de lever le ſiege de Sighet après beaucoup de perte. Le Comte de Salm, autre Commandant Autrichien, ſurprit la ville de Veſprin que le Pacha avoit imprudemment dégarnie. Pluſieurs autres places appartenantes aux Turcs ſuivirent cet exemple. Ces revers déterminerent Soliman à ſe mettre encore une fois à la tête de ſes Janiſſaires, quoiqu'il fût âgé de ſoixante & ſeize ans & accablé d'infirmités qu'une vie licentieuſe lui avoit méritées. Ni ſon courage ni ſon ambition n'avoient vieilli : il ordonna au Béglierbeg d'Aſie de faire filer des troupes vers l'Europe, & il indiqua dans les plaines d'Andrinople le rendez-vous de ſon armée. Le Mufti publia un fetfa qui accordoit à ceux qui marcheroient à cette guerre l'abſolution de toutes leurs fautes. Beaucoup s'empreſſerent de donner leurs noms ; outre les Janiſſaires, Boſtangis & Spahis qui, au nombre de cinquante mille, devoient faire la force principale de cette armée, plus de cent mille Timariots ou Aſapes ſuivirent Soliman. L'Empereur vouloit mener ſon fils Selim à cette guerre; mais ce Prince, accoutumé à l'oiſiveté & aux plaiſirs de ſon haram, redoutoit les fatigues. Il re-

J. C. 1566.
Hég. 973 & 974.

J. C. 1566. Hég. 973 & 974.

fusa de suivre l'Empereur ; & n'ayant pas pris le soin de dissimuler les raisons de son refus, Soliman les trouva si honteuses qu'il ne vouloit pas y ajouter foi. Ce Prince, trop accoutumé à se défier de ses enfans, crut ou feignit de croire que Selim s'ennuyoit de voir vivre son pere. Soliman aimoit mieux soupconner son fils de rebellion que de lâcheté : il différa quelque temps son départ pour la Hongrie, épiant avec soin les actions d'un Prince qui ne valoit pas la peine qu'on

Soliman se met lui-même en campagne à la tête d'une armée plus nombreuse.

s'occupât de lui. Enfin lorsque la profonde oisiveté, l'incapacité même de Selim eurent rassuré son pere, il partit de Constantinople à la tête des Janissaires & des Bostangis de sa garde, pour joindre à Andrinople les troupes d'Asie qui avoient dû s'y rendre.

Soliman affecta dans cet armement une magnificence imposante. Son départ de Constantinople ressembloit plutôt à un triomphe qu'à la marche d'une armée. L'or brilloit sur les armes de tous les Officiers ; la beauté des chevaux, la richesse de leurs équipages, l'éclat qu'étaloient à l'envi tous ceux qui vouloient plaire à l'Empereur, sembloient élever le courage des Turcs en humiliant leurs ennemis. Au milieu de toute cette pompe, So-

liman parut tellement pâle & défait, que les peuples présageoient qu'ils ne le reverroient plus dans la capitale de son empire. Le Grand Seigneur joignit les troupes d'Asie à Andrinople où elles venoient de se rendre; il marcha à leur tête vers Bude, où il devoit trouver celles d'Europe. Le Prince de Transilvanie, cause ou plutôt prétexte de cette guerre, vint à Bude à la tête de mille cavaliers d'élite pour rendre hommage à son protecteur & lui porter de riches présens. L'Empereur des Turcs reçut Etienne Zapoli sur son trône avec la fierté d'un Monarque musulman, qui ne vouloit pas perdre l'occasion d'humilier un Prince chrétien réduit à implorer son secours. Soliman n'ayant pas les mêmes raisons pour dissimuler les fautes du Pacha de Bude, qu'il avoit cru avoir pour ne pas punir les Généraux qui avoient levé le siege de Malthe, le malheureux Pacha fut étranglé presque sous les yeux de son maître. Aussitôt après cette cruelle expédition, l'Empereur des Turcs marcha vers Belgrade; &, comme il y apprit que son adversaire étoit forcé d'assembler la Diete de l'Empire d'Occident pour en obtenir des secours, il résolut d'entreprendre le siege de Sighet,

J. C. 1566. Hég. 973 & 974.

dans l'espoir d'emporter cette place avant que Maximilien eût pu rassembler de quoi la défendre.

J. C. 1566.
Hég. 974.

Siege de Sighet.

Sighet, situé entre deux rivieres, étoit divisé en ville haute & ville basse, défendu par de bonnes fortifications & par une citadelle qui passoit pour être très-forte. Il n'y avoit que trois mille hommes de troupes reglées tant dans le château que dans la ville haute & basse. Avec cette foible garnison le Comte de Serin, qui s'étoit jetté dans Sighet, résolut d'arrêter toute l'armée ottomane assez long-temps pour donner à son maître les moyens de défendre la Hongrie. Il parla à ses troupes avec beaucoup de force, leur peignant le malheur de tomber entre les mains de ces barbares, qui ne respectoient ni les droits de la guerre ni les droits de l'humanité : il fit espérer que les secours de Maximilien ne tarderoient pas à délivrer la place ; &, ayant exigé le serment de chacun des soldats, qu'ils mourroient plutôt que de se rendre, il fit planter sur la place publique une potence pour punir ceux qui oseroient se parjurer. La ville étoit bien munie de provisions de guerre & de bouche ; on ne pouvoit y arriver par terre que d'un côté resserré & défendu de plu-

sieurs ouvrages : les deux rivieres formoient une presqu'isle. Les Spahis & les Janissaires tenterent de jetter des ponts très-long-temps sans succès. Soliman, qui ne savoit pas ménager le sang des hommes, & qui s'indignoit que trois mille Chrétiens arrêtassent cent cinquante mille Ottomans, entreprenoit sans cesse de nouveaux ouvrages, que les batteries de la place renversoient à mesure, & qui faisoient périr des milliers d'hommes, soit par l'eau, soit par le feu. Enfin la constance & le nombre vainquirent. Après bien du sang répandu, les Janissaires parvinrent aux courtines de la ville basse, dont les breches devenues praticables firent bientôt craindre un assaut. Le Comte de Serin, désespérant de garder ce quartier, ne vouloit pas y perdre des soldats qui devoient lui être plus utiles ailleurs, & fit rompre un pont au moyen duquel les deux villes avoient jusques-là communiqué. Le Comte de Serin avoit eu la précaution de mettre le feu dans le lieu qu'il abandonnoit. L'amour du butin fit périr beaucoup de Turcs dans l'incendie qu'ils s'efforçoient d'éteindre. Comme la garnison se trouvoit retranchée derriere des fossés larges & profonds, Soliman

J. C. 1566.
Hég. 974.

voulut en détourner l'eau ; cette entreprise lui coûta plus cher que la premiere. Les soldats du Comte de Serin devenoient plus terribles à mesure qu'on les attaquoit de plus près. Après deux mois de la plus vive résistance, ce brave Chef n'avoit plus que six cens hommes, quand il crut devoir se renfermer dans la citadelle pour faire tête plus facilement à l'ennemi, ayant moins de remparts à garder. L'humanité ne lui permit pas de mettre le feu à la ville neuve, comme il avoit fait à l'autre quartier ; il n'auroit pas eu dans la citadelle de quoi recueillir le peu d'habitans qui s'étoient exposés avec lui aux hazards du siege. Nous abrégerons les détails de celui-ci, de peur que des récits trop fréquens de ces expéditions militaires ne fatiguent par la répétition des circonstances qui doivent souvent se ressembler. Il suffira de dire que le brave Comte de Serin, résolu de verser tout son sang pour sa patrie, ne songea qu'à éloigner ce sacrifice afin de le rendre plus utile. Il employa tout ce que la constance & les talens peuvent à la guerre, dans la vue de donner à Maximilien le temps de rassembler son armée. De tels exemples, quelque rares qu'ils

J. C. 1566.
Hég. 974.

Vigoureuse résistance du Comte de Serin.

foient dans l'hiſtoire, étonnent moins de la part des Chefs que de la part des ſoldats. Un même eſprit animoit tous les défenſeurs de Sighet, la certitude de n'être point ſecourus n'ébranla point leur courage. Sans prétendre à la gloire d'être cités dans les ſiecles à venir, lorſqu'ils ſe virent réduits au nombre de deux cens cinquante, ils renouvellerent leur promeſſe de mourir tous enſemble; &, pour déguiſer ſous les apparences de la joie ce que cette réſolution avoit de terrible, ils burent de grandes coupes de vin aux yeux des aſſiégeans, tant à deſſein de les braver, que de ſe lier davantage entr'eux par cette eſpece de libation : ils ſe diſoient les uns aux autres, en s'embraſſant étroitement, qu'il valoit mieux mourir libres & en braves gens, que de vivre eſclaves de ces barbares. Au moment qu'ils s'exhortoient à ne ſonger plus à la vie que pour la vendre cher, le Comte de Serin reçut un billet de Soliman adreſſé à lui, qu'un ſoldat avoit trouvé attaché à une fleche. Le Grand Seigneur, qui ignoroit ſans doute à quel nombre les aſſiégés étoient réduits, offroit au Comte la principauté de Croatie pour le déterminer à ſe rendre. » Mes amis, « s'écria le Comte,

J. C. 1566.
Hég. 974.

après avoir lu tout haut le contenu de cette lettre, » je n'avois plus de
J. C. 1566. Hég. 974. » papier pour bourrer mon pistolet, » ce chiffon vient bien à propos. « Tous les jours Soliman faisoit entreprendre des assauts sous ses yeux, & tous les jours ses Janissaires étoient repoussés. La résistance des assiégés alluma tellement sa colere, qu'ayant vu pour la centieme fois des Janissaires précipités du haut d'une breche escarpée, accablés sous des quartiers de rochers, brûlés par l'huile bouillante & par l'artifice que les assiégés ne se lassoient pas de jetter, le désespoir le ramena dans sa tente où une apoplexie le fit mourir en peu de moments.

Mort de Soliman.

Son Visir Mehemet, pensant qu'il falloit cacher cet événement, fit étrangler un Médecin juif & quelques esclaves qui avoient vu expirer le Sultan. Il publia dans le camp que Soliman étoit indisposé, & il eut soin de faire porter le dîner de l'Empereur chaque jour, selon l'usage, avec pompe & au son des instrumens, dans la tente où il cachoit le cadavre à tous les yeux, tandis qu'un Chiaoux étoit allé en diligence à Iconium pour avertir Selim de venir prendre possession de l'Empire.

Cependant Mehemet faisoit presser les opérations du siege au nom de Soliman dont les Janissaires redoutoient les reproches. Malgré tous leurs efforts, le château tint encore quatre jours. La résistance des assiégés auroit été plus longue, si le feu n'eût pris à un magasin avec tant de force, que deux cens hommes qui restoient dans cette place ne pouvoient suffire pour la défendre au dehors & pour éteindre l'incendie au dedans. Dans cette extrêmité, le Comte de Serin exhorta de nouveau ses gens à rendre leur fin mémorable ; il se revêtit de ses plus riches habits, & prit sur lui quelques pieces d'or pour payer, disoit-il, celui qui lui donneroit la sépulture. Tous les soldats hongrois renouvellerent la promesse de ne demander aucun quartier & de n'en faire à personne. Comme le feu commençoit à les gagner, le Comte de Serin fit ouvrir les portes : lui & ses gens se précipiterent au milieu des Janissaires accourus pour voir cet incendie. Le désespoir servit si bien les Hongrois, qu'ils eurent peine à trouver la mort qu'ils portoient par-tout. Enfin les Janissaires revenus de leur étonnement, voyant que ces furieux ne répondoient que par des coups à ceux

J. C. 1566.
Hég. 974.

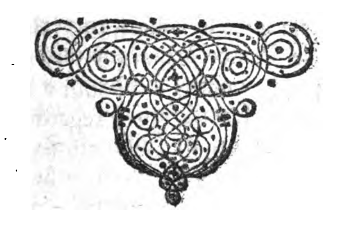
qui leur crioient de se rendre, ils les reçurent pique baissée dans leurs bataillons serrés. Tous périrent, comme ils l'avoient résolu, excepté deux soldats, qui, ayant été laissés pour morts sur la place, furent quelques heures après rappellés à la vie, qu'ils finirent dans l'esclavage. Les Janissaires, qui croyoient leur Empereur malade dans sa tente, ne furent point surpris de ne le pas voir entrer à leur tête dans le château. Le Grand Visir Mehemet, au lieu de continuer l'expédition, ordonna aux troupes de retourner vers Belgrade, au nom de Soliman, dont on portoit la litiere à la tête de l'armée.

J. C. 1566. Hég. 974.

Ce Prince mourut le 30 août à soixante & seize ans. Les Turcs regardent son regne, qui fut de quarante-six ans, comme un des plus glorieux de la dynastie ottomane. Soliman, quoique très-belliqueux, fut foible autant que sanguinaire, très-adonné aux femmes, & dominé par tous ceux qui savoient le flatter. Il fit périr ses enfans sur les soupçons les plus vagues & par un sentiment de basse jalousie. Cependant il y avoit dans le fond de son cœur le germe des vertus, qui se seroient développées si Soliman avoit commandé à d'autres qu'à des esclaves. Il aimoit la gloire, l'ordre, &

même la justice qu'il ne connoissoit pas assez. Il lui manqua, pour devenir un grand Monarque, des hommes qui lui apprissent à l'être, & un peuple qui sût l'applaudir ou le blâmer. Soliman fut la preuve que les vices des Princes viennent plus souvent de ce qui les environne que de leur propre caractere.

J. C. 1566.
Hég. 974.



J. C. 1566.
Hég. 974.

SELIM II.

ONZIEME REGNE.

Selim va à Constantinople ceindre le sabre d'Othman.

SELIM, fils de Soliman, accourut à Constantinople à la premiere nouvelle de la mort de son pere. Le Caïmacan Sender Pacha, qui commandoit pour lors dans la capitale de l'Empire, étoit seul dans le secret de ce grand événement. Il envoya le Bostangi Pachi avec le Galion impérial chercher le Prince à quelque distance ; & lorsque le nouvel Empereur arriva à la vue du serrail, on publia en même temps la mort de Soliman & l'avénement de Selim au trône. Les peuples remarquerent que le nouvel Empereur but en débarquant deux grands verres de vin, sans prendre le soin de se cacher. Cette action, qui, cent soixante ans auparavant, avoit coûté la vie à Soliman, fils de Bajazet I, appellé par quelques-uns Soliman I, fut reçue avec transport par presque tous les Musulmans qui étoient mécontens de la sévérité du dernier regne. Selim, environné des Pachas pour lors en très-petit nombre à Constantinople,

entra dans la salle du Divan, & monta sur le trône de ses ancêtres. Comme il n'y avoit pas un seul Janissaire dans sa capitale, il saisit ce moment pour se faire proclamer, parce que l'usage de cette Milice, formidable même à ses maîtres, étoit d'exiger à chaque avénement au trône des largesses très-onéreuses, mais qu'on n'osoit pas leur refuser. Selim, après avoir tenu le Divan, alla en pompe à la principale mosquée; il y fit le sacrifice de plusieurs genisses & de plusieurs moutons qui furent ensuite distribués aux pauvres, & le Mufti lui ceignit l'épée d'Othman, en prononçant ces paroles consacrées: » Dieu te donne la » bonté de ton aïeul Othman. «

J. C. 1566. Heg. 974.

Il va à Belgrade au-devant du corps de son pere.

Ces cérémonies achevées, le nouvel Empereur partit en diligence à la tête de quelques Bostangis, qui composoient toute sa garde, pour aller au-devant de l'armée & du corps de son pere. Arrivé à Belgrade, il y reçut des lettres du Grand Visir Mehemet, qui conseilloit à son maître d'attendre l'armée dans cette ville, parce qu'il n'y avoit pas l'apparence du moindre mouvement, & que les soldats, & même les Généraux, marchoient à la suite de la litiere de Soliman, qu'ils croyoient toujours plein de

J. C. 1566. Hég. 974.

vie. En effet, deux jours après Selim apprit que l'armée étoit aux portes, & se préparoit à entrer en triomphe dans Belgrade. Selim, couvert d'un petit turban de deuil & d'un caffetan noir, s'avança, à la tête de quelques Pachas vêtus comme lui, au-devant de la litiere de son pere, qu'il apperçut de loin environnée d'un drap d'or. Les drapeaux, étendards & trophées d'armes pris sur les ennemis, étoient autour. Des trompettes & d'autres instrumens de musique exécutoient des fanfares. Aussi-tôt que Selim parut, Mehemet fit faire alte à l'armée; &, ayant ouvert lui-même la litiere, il montra aux troupes le cadavre de Soliman, & en même temps son successeur qui s'avançoit pour rendre les derniers devoirs à son pere. Cette surprise causa d'abord un profond silence, puis les Janissaires, les Spahis, & tous les braves qui aimoient la gloire de Soliman beaucoup plus que sa personne, jetterent de grands cris; &, après avoir donné des marques de douleur, toujours très-démonstratives chez les Orientaux, ils souhaiterent longues années à Selim qu'on leur dit être déjà proclamé Empereur. Selim ordonna les funérailles de Soliman avec toute la pompe déjà en usage

Funérailles de Soliman I.

dans l'Empire d'Orient. Les Janissaires & les Spahis de la garde conduisirent le cercueil à Constantinople, où il fut reçu par tout l'Ulema, ou corps des Imans. On remarqua que tous ceux qui composoient cette pompe funebre pleuroient, ou feignoient de pleurer; Imans, Officiers du serrail, Spahis ou Janissaires, tous indistinctement poussoient de longs soupirs; tous faisoient des cris & des sanglots; les chevaux même, à qui on avoit soufflé dans les naseaux une certaine poudre, répandoient de l'eau par les yeux. On ensevelit le corps de Soliman dans la mosquée qu'il avoit fondée. Tous les membres de l'Ulema eurent ordre de réciter le Koran entier en l'honneur & pour le repos de l'ame de l'Empereur, & ils reçurent en conséquence une rétribution proportionnée à leur dignité. On éleva sur la tombe un tubé ou monument de marbre. Ce tombeau est encore en vénération chez les Turcs; ils y vont invoquer Soliman comme un Empereur religieux & ami de la justice, mort martyr par les armes des Chrétiens.

J. C. 1566.
Hég. 974.

Les funérailles du dernier Empereur étant achevées, Selim voulut se montrer à son peuple avec tout le faste de ses prédécesseurs. Les Janissaires &

J. C. 1566.
Hég. 974.

les Spahis de sa garde étoient en mauvais équipage. Les travaux du siege de Sighet avoient usé leurs habits ; leur troupe en paroissoit moins brillante. Comme l'Empereur avoit ordonné, pour un jour très-prochain, une magnifique cavalcade, il voulut que des compagnies de Bostangis ou Janissaires, & de Levantis ou soldats de marine, prissent à cette cérémonie la place de ceux dont l'emploi ordinaire étoit de garder sa personne. Les Janissaires, déjà très-mécontens qu'on les eût frustrés du présent qui leur appartenoit, disoient-ils, à l'avénement de chaque Monarque, laisserent sortir Selim du serrail avec l'escorte qu'il avoit choisie, & ayant aussi-tôt bloqué ce palais, ils déclarérent que l'Empereur ne rentreroit pas qu'il ne leur eût payé sa dette. Ni Selim ni son Visir Mehemet n'eurent assez de résolution pour entreprendre de réduire ces mutins ; on leur fit compter à l'instant même un mois double de leur paie ; de plus, leur Aga reçut la promesse solemnelle qu'on n'ôteroit point à ce corps la garde de l'Empereur, & qu'aucun d'eux ne seroit puni pour cette émeute. Quoiqu'un tel début dût convaincre le foible Selim que, pour n'avoir rien à redouter de ces troupes, il falloit

Emeute des Janissaires, qui forcent Selim à leur payer le présent d'usage à l'avénement des Empereurs.

les employer contre des étrangers, il voulut faire la paix avec l'Empereur d'Occident. Ce Prince, dont les Etats héréditaires étoient dévastés, avoit plus de raisons de la désirer que les Turcs; il avoit même envoyé un Résident à la Porte, nommé Albert de Vüs, pour proposer des conditions: mais le traité entamé fut bientôt interrompu par une grieve insulte que le Ministre Autrichien reçut dans les rues de Constantinople, & dont il ne put jamais avoir raison. De Vüs se promenant à cheval, rencontra le Mufti qui marchoit en grand cortege; on cria au Résident d'Allemagne de mettre pied à terre devant le Chef de la loi de Mahomet: de Vüs, qui ignoroit les usages, & qui se fioit trop sur le caractere dont il étoit revêtu, refusa de rendre cette espece d'hommage à un homme qui n'étoit pas si respectable à ses yeux qu'à ceux des Musulmans; aussi-tôt les Janissaires qui accompagnoient le Mufti, & tous ceux qui se rencontrerent sur son passage, chargerent la suite du Ministre Autrichien, le renverserent lui-même de cheval, & l'accablerent de coups. De Vüs se plaignit en vain de cette infraction au droit des gens. Après bien des lenteurs, les Ministres

J. C. 1566. Hég. 974.

Insulte faite au Résident de l'Empereur, nonobstant laquelle un autre Résident conclut une treve.

du Divan lui répondirent qu'on ne
J. C. 1566. puniroit pas, pour une insulte faite à
Hég. 974. un Chrétien, ces mêmes Janissaires qui venoient d'être récompensés pour avoir résisté à leur maître. De Vüs, dans l'impossibilité de se venger d'un affront si sanglant, mourut peu de temps après de douleur & de colere. L'Empereur d'Occident, le premier des Monarques Chrétiens pour la dignité, n'étoit pas à beaucoup près le plus puissant d'entr'eux. Il aima mieux ignorer cette injure qu'entreprendre de la venger sans succès. La Hongrie étoit dévastée : son Souverain n'avoit pas de quoi payer les troupes que le Corps germanique avoit accordées difficilement à sa qualité d'Empereur. Il fit la paix avec le Prince de Transilvanie, puis il envoya l'Evêque d'Adria à Constantinople, chargé de riches présens. Ce Prélat eut l'adresse de conclure pour huit ans une treve dont son maître ne pouvoit pas se passer. Les lenteurs que la fierté ottomane met toujours dans les affaires avec les Chrétiens, n'étonnerent point cet habile négociateur. Après un an de délai, pendant lequel les Hongrois & les Tartares avoient combattu, sans que les deux Monarques eussent paru s'en mêler,

on convint que chacun garderoit ce qu'il tenoit au moment du traité; que le Prince de Transilvanie demeureroit l'allié des deux Puissances, & que les paysans des frontieres qui payoient ci-devant tribut au Sultan & au Roi de Hongrie, le paieroient à l'avenir seulement au Sultan.

J. C. 1567. Hég. 974 & 975.

Troubles appaisés en Arabie.

La nouvelle d'un soulevement en Arabie avoit déterminé le Grand Visir Mehemet à conclure ce traité. On venoit d'apprendre qu'un Chef d'une de ces hordes vagabondes qui parcourent sans cesse les trois Arabies, avoit choisi l'instant d'un changement de Souverain pour soustraire tout ce pays à la Puissance Ottomane, & pour s'emparer de la Mecque. Selim ne vit dans cet événement, qui se passoit loin de Constantinople, que le bonheur d'être défait des Janissaires qu'on alloit employer contre les révoltés. Un Devin lui avoit prédit que sa vie seroit de courte durée: ainsi il avoit résolu de ne l'exposer jamais au hazard des combats, & d'éviter constamment tout ce qui pourroit exciter des révolutions. Cette guerre d'Arabie fut terminée plutôt que l'Empereur ne l'auroit voulu. Un Pacha du banc, appellé Osdemir, célebre en ce qu'il surpassoit tous les

hommes de son temps par la force du corps, fut chargé de conduire les troupes ottomanes. En moins d'une campagne il dissipa les rebelles, reprit la Mecque & rétablit les Sangiacs chassés de l'Iemen : il faisoit respecter le nom de son maître, tandis que ce Prince s'avilissoit par la débauche du vin & dans les délices de son haram.

J. C. 1567. Hég. 974 & 975.

J. C. 1568. Hég. 975 & 976.

Les Turcs méditent la conquête de l'isle de Chypre.

Les Janissaires étant de retour à Constantinople, le Visir Mehemet, qui craignoit les troubles plus que son maître, songeoit à les occuper ailleurs. Plusieurs Pachas du banc proposerent de s'emparer de l'isle de Chypre, si heureuse & si fertile, que les Payens, dont la religion étoit presque toute allégorique, en avoient fait le séjour de Vénus. Cette terre fortunée appartenoit aux Venitiens, depuis qu'une Venitienne de la maison de Cornaro, veuve d'un Roi de Chypre, ayant hérité de son fils enfant, avoit abandonné à sa patrie cette riche succession qu'elle n'auroit pas pu défendre. Le Grand Visir Mehemet trouvoit cette entreprise trop considérable, eu égard à la quantité de villes fortifiées que contenoit cette isle. Mais les autres Pachas du banc, qui partageoient l'autorité, faisoient

entendre au foible Monarque que plus les armes de ses redoutables soldats seroient occupées long-temps loin de la capitale, plus le Souverain jouiroit des douceurs du repos, & qu'il auroit tout-à-la-fois le bonheur d'étendre ses conquêtes & celui de se livrer aux plaisirs. Selim, qu'on prenoit par son foible, adopta l'avis du plus grand nombre, contre le sentiment de son Visir. Il résolut de rompre l'alliance qui étoit entre la République de Venise & la Porte. Les Turcs regardent comme un point de religion, non pas de n'entreprendre que des guerres justes, mais de les couvrir d'un prétexte & de faire précéder les actes d'hostilité d'une déclaration solemnelle.

J. C. 1568. Hég. 975 & 976.

Les Venitiens entretenoient un Ambassadeur à Constantinople. Ils avoient fait complimenter le Sultan sur son avénement au trône, & renouveller l'alliance qui étoit entre la Porte & la République. Tous les articles étoient scrupuleusement observés par les Venitiens. Le Divan envoya aussi un Ambassadeur au Sénat, avec ordre de se plaindre, sans qu'on pût savoir de quoi. Ce Ministre dit que des brigands cantonnés vers le golfe qui sépare l'Italie de l'Istrie, faisoient des ravages

Ils cherchent des prétextes pour déclarer la guerre aux Venitiens.

tout le long du golfe de Venise ; que c'étoit à la République à garantir les
J. C. 1568. Hég. 975 & 976.
sujets du Sultan de ces incursions qui gênoient leur commerce. Le Turc se plaignit encore de ce que le Duc de Ferrare, allié des Venitiens, avoit entretenu quelques troupes dans l'armée de Maximilien pendant la guerre de Hongrie. De tels sujets de mécontentement annonçoient à la République l'envie que les Turcs avoient de rompre le traité. L'Ambassadeur de Venise à la Porte leur mandoit qu'on commençoit à parler tout haut de la conquête de l'isle de Chypre. Si Selim n'avoit voulu occuper que ses Janissaires, il auroit trouvé des raisons plus plausibles de faire la guerre à Philippe II, Roi d'Espagne, qu'il ne pouvoit en avoir contre les Venitiens. Les Maures de Grenade, que Charles-Quint avoit contraints de se laisser baptiser, malgré le traité de capitulation fait avec Ferdinand son aïeul maternel, avoient caché long-temps leur attachement au Koran sous les dehors simulés du Christianisme. Enfin les rigueurs de l'Inquisition leur ayant arraché le masque dont ils s'efforçoient de se couvrir, réduits à défendre leur vie qu'on vouloit leur faire perdre dans l'horreur des supplices,

plices, ils s'étoient retranchés sur la montagne la plus escarpée du Royaume de Grenade, où ils se défendoient en désespérés. Dans cette extrêmité, ils firent embarquer un Député qui eut le bonheur de parvenir à Constantinople. Il exposa la triste situation de cinquante mille familles, reste d'un grand peuple détruit par le fer des Chrétiens en haine de la loi musulmane. Ils demandoient des secours d'hommes & d'argent, ou au moins des vaisseaux pour fuir de leur patrie, une flotte armée & des troupes de débarquement pour protéger leur retraite. C'étoit-là une vraie guerre de religion, de celles qui sont tant recommandées par la loi de Mahomet, & pour lesquelles les trésors des mosquées sont destinés; de celles même qui doivent honorer les Monarques qui les entreprennent, puisque l'objet étoit de protéger les opprimés, & d'arracher des hommes à la persécution du faux zele. Le Grand Visir Mehemet vouloit qu'on abandonnât l'entreprise de l'isle de Chypre, pour voler au secours de ces malheureux Grenadins: mais l'ame de Selim n'étoit pas faite pour les grandes choses, & la politique de ses Visirs ne voyoit rien par-delà les conquêtes. Me-

J. C. 1568. Hég. 975 & 976.

Secours refusé aux Musulmans d'Espagne.

hemet fut ſeul de ſon avis dans le Divan : en vain il réclama le fetfa du Mufti ; ce Chef de la religion, qui ſavoit ſe plier aux circonſtances, répondit que tous les Grenadins avoient ceſſé d'être muſulmans, & qu'ils s'étoient rendus indignes de la protection de la Porte, par la lâcheté qu'ils avoient montrée en recevant le baptême & en aſſiſtant aux myſteres des Chrétiens. Le Député des Grenadins fut renvoyé ſans le moindre ſecours. Le Capitan Pacha Piali & le Viſir Muſtafa Pacha, qui avoient le plus inſiſté pour la conquête de Chypre, déterminerent le Sultan à déclarer formellement la guerre aux Venitiens.

J. C. 1568. Hég. 975 & 976.

Guerre déclarée à la République de Veniſe.

On envoya donc à la République un Chiaoux avec titre d'Ambaſſadeur. Il fut admis dans le Sénat, où il s'efforça d'établir les droits du Grand Seigneur ſur l'iſle de Chypre, comme démembrement de l'Egypte qui appartenoit à la couronne des Ottomans. Après s'être plaint de ce que les ports de cette iſle ſervoient de retraite à tous les corſaires, il conclut à ce qu'elle fût reſtituée à ſon maître, ſi la République vouloit ſe ſouſtraire aux efforts des armes ottomanes. Le Sénat de Veniſe répondit avec dignité par la bouche de ſon Doge, que la République ſau-

roit défendre ce qui appartenoit à la chrétienté depuis plusieurs siecles, & à elle plus récemment par le droit d'une succession légitime. Le Chiaoux ayant insisté par un détail fastueux des forces que son maître destinoit à cette grande entreprise, il ne lui fut plus fait aucune réponse. L'Ambassadeur demanda en se retirant qu'on le conduisît par une porte secrete, parce qu'il craignoit d'être insulté par le peuple qui avoit paru très-ému à sa vue. Les Venitiens se défirent le plutôt qu'ils purent de ce témoin importun, qui n'étoit qu'un espion déguisé sous un titre honorable. Dès le lendemain de cette audience il fut renvoyé à Constantinople sur un brigantin de la République.

J. C. 1568. Hég. 975 & 976.

Un adversaire tel que le Turc étoit trop puissant pour que les Venitiens pussent espérer de lui résister sans secours étrangers. Ils implorerent l'assistance de toutes les Puissances chrétiennes contre celui qu'ils appelloient l'ennemi commun. Mais Maximilien se trouvoit bien de la treve qu'il avoit conclue, si favorable à ses Etats héréditaires. La France étoit déchirée par des dissentions; elle n'avoit nul intérêt de chercher de nouveaux ennemis. Le Pape Pie V voyoit avec dou-

J. C. 1569. Hég. 976 & 977.

leur les progrès des Infideles ; mais J. C. 1569. il étoit trop foible pour donner lui Hég. 976 & 977. seul aux Venitiens des secours bien efficaces. Le Roi d'Espagne sembloit avoir, plus qu'aucun autre Monarque, un intérêt pressant d'arrêter les progrès des Orientaux ; aussi reçut-il avec beaucoup d'accueil l'Ambassadeur que lui envoya la République : mais la politique de Philippe II étoit la même que celle de son pere ; il promettoit beaucoup & tenoit peu. Les Venitiens reçurent avec la plus grande joie la parole que le Roi d'Espagne leur donna d'envoyer, sans tarder, soixante & cinq galeres des ports de Sicile, pour les joindre à soixante & dix qu'avoit la République, & à douze que le Pape devoit aussi fournir. Philippe II assuroit qu'il ne borneroit pas là les effets de son alliance. Mais Doria, son Amiral en Sicile, neveu de cet André Doria, Amiral de Charles-Quint, qui avoit autrefois secouru si foiblement & si lentement les Venitiens, ne fut ni moins froid ni moins lent à secourir l'isle de Chypre. Les forces des Ottomans furent bien plutôt rassemblées. Deux cens voiles, tant galeres que flûtes ou vaisseaux, qui portoient quatre-vingt mille hommes de débarquement, dont vingt mille Janissaires ou Spahis,

partirent sous les ordres de Piali. Mustafa commandoit les troupes de débarquement, & devoit par conséquent conduire tous les sieges. La flotte met à l'ancre devant Tine, isle de l'Archipel, fortifiée par la nature, & qui n'étoit pas assez riche pour assouvir la cupidité des Musulmans. Les Venitiens y avoient une garnison considérable. Les premiers efforts de l'armée ottomane furent tellement infructueux, que Mustafa & Piali, qui craignoient d'être prévenus à Chypre par la flotte des Chrétiens, abandonnerent bientôt ce siege pour se rendre à leur véritable destination.

J. C. 1569. Hég. 576 & 977.

L'isle de Chypre, située sur les côtes de l'Asie, ayant deux cens milles de longueur sur soixante & dix milles de large, est, comme nous l'avons dit, un des lieux les plus fortunés de l'univers. Cette isle contenoit autrefois un grand nombre de villes toutes très-peuplées. Tant que ses habitans n'ont pas plié sous un joug étranger, ils ont trouvé dans leur pays tout ce qui étoit nécessaire au soutien & même à l'agrément de la vie. La température de l'air y fait germer des fruits de toute espece, & les cultivateurs n'avoient besoin que de très-peu d'efforts pour aider la fécondité du sol;

Description de l'isle de Chypre.

J. C. 1569. Hég. 976 & 977.

mais depuis qu'une République aristocratique s'étoit rendue maîtresse de cette isle, c'est-à-dire depuis que ses habitans ne travailloient plus que pour un petit nombre d'hommes avides & despotiques, l'infortune avoit étouffé l'émulation & l'industrie ; les Chypriots craignoient d'étaler une abondance qui leur attiroit l'envie & la persécution. De trente villes qui avoient été connues sous les Rois de Chypre, à peine en restoit-il cinq qui méritassent encore ce nom, entre lesquelles deux seulement pouvoient soutenir un siege. On les nommoit Famagoste & Nicosie. Tout ce qui n'étoit pas renfermé dans leur enceinte accourut à la rencontre des Turcs qui débarquerent sans obstacle.

La flotte turque aborde dans l'isle de Chypre.

Ces insulaires, contens de changer de maître, offrirent aux ennemis des Vénitiens leurs vivres, leurs maisons, leurs bêtes de somme, enfin tout ce que la tyrannie ne leur avoit point enlevé.

J. C. 1570. Hég. 977 & 978.

Les défenseurs de Chypre n'avoient point pensé en effet qu'il étoit à propos de ravager le pays qu'ils abandonnoient malgré eux à l'ennemi. Les Turcs, accueillis dans l'isle mieux que s'ils fussent entrés dans une terre soumise depuis bien du temps, ne firent aucun mal à ces habitans si pa-

cifiques ; on eût dit que leur armée s'arrêtoit dans un pays ami pour s'y reposer des fatigues de la guerre. Les Chypriots leur conseillerent d'assiéger d'abord Nicosie, comme la place la plus facile à réduire. Cette ville, située au milieu d'une campagne fertile, étoit bien fortifiée ; elle avoit une citadelle assez forte & de très-bons remparts. Mais, quoiqu'on y comptât dix mille hommes en état de porter les armes, Nicolas Dandolo, noble Venitien, qui y commandoit, ne faisoit fond que sur quinze cens soldats de son pays, & sur mille gentilshommes qui, plus attachés à la République que tous les autres insulaires, avoient formé entr'eux un corps pour résister aux Turcs. Le reste, peu fait aux travaux de la guerre, aspiroit sur-tout à la voir finir, & presque tous désiroient de changer de maître. Dandolo dépêcha une felouque pour presser les secours de la flotte combinée de Venise, d'Espagne & du Pape. L'Officier chargé de cette commission trouva la flotte venitienne sous Candie. Il remontra au Général Zane qui la commandoit, qu'une des plus belles possessions de la République étoit prête à lui être ravie ; que tous les Chypriots avides de nouveauté

J. C. 1570.
Hég. 978.

favorisoient les Turcs, & que jamais on n'avoit eu plus besoin de secours, J. C. 1570. Hég. 978. tant pour repousser l'ennemi que pour contenir les rebelles. Zane avoit ordre du Sénat de ne quitter Candie que lorsque les Espagnols auroient joint sa flotte, trop foible pour être opposée seule à celle des Turcs. Tandis qu'il dépêchoit tous les jours des brigantins à Doria pour presser l'effet de ses promesses, l'Espagnol retardoit sous différens prétextes, attendant, disoit-il, des éclaircissemens de sa cour. Cependant le siege de Nicosie avançoit : une armée nombreuse & bien disciplinée serroit de près des remparts qu'une artillerie bien servie commençoit à entamer. Il n'y avoit dans la ville ni assez de talens ni assez de discipline pour qu'on pût espérer de défendre long-temps cette place importante. Dandolo n'inspiroit pas de confiance aux troupes. Les gentilshommes renfermés avec lui se mêloient sans cesse de donner des ordres, & personne ne vouloit obéir. Pour comble de malheur, les vivres manquoient dans le lieu le plus fertile de la terre. Dandolo n'avoit pas eû la précaution d'approvisionner sa ville; il n'avoit pas su, avant le siege, fixer dans Nicosie cette abondance

qui l'environnoit, & que les gens de la campagne prodiguoient à l'armée des Turcs. Nicosie tint un mois malgré tout ce désordre. Mais enfin les breches devinrent si larges, qu'il ne restoit plus assez de monde pour les réparer, ni même pour les défendre. Dans les derniers instans du siege, le péril excita la valeur de ce peuple, plus accoutumé aux soins du commerce qu'aux travaux de la guerre. L'ennemi ayant réussi dans deux assauts qui lui livrerent les remparts, les bourgeois & ce qui restoit de soldats durent se retrancher dans les rues & dans quelques maisons, d'où, après une vigoureuse résistance, ils capitulerent avec le Turc. On leur promit la vie, & on ne leur tint pas parole : car, aussi-tôt que les vaincus eurent abandonné les retranchemens qui défendoient les rues, & qu'ils eurent jetté leurs armes, le butin, en excitant la cupidité des Turcs, excita aussi leur barbarie. Selon leur coutume, ils verserent des ruisseaux de sang : les gémissemens des mourans se mêlerent aux cris des vainqueurs. Les Janissaires, après avoir égorgé plus de quinze mille hommes sans défense, soldats, prêtres, femmes, enfans & vieillards, donnerent des fers à vingt-cinq mille de ceux qu'ils cru-

J. C. 1570. Hég. 978.

Prise & sac de Nicosie.

J. C. 1570. Hég. 978.

rent le plus en état de servir. Cette cruauté fit repentir les gens de la campagne de l'accueil qu'ils avoient fait à de tels maîtres, & des facilités qu'ils avoient données pour massacrer leurs compatriotes. Nulle part les Turcs ne firent un butin si riche. La profonde paix dont les Chypriots jouissoient depuis bien des années avoit rendu Nicosie très-florissante, quoique le reste de l'isle se plaignît du joug des Vénitiens. Cette ville étoit l'entrepôt de tout le commerce, la retraite de ceux qui s'y étoient enrichis, le domicile de la noblesse qui consommoit à Nicosie le produit des terres qu'elle possédoit ailleurs.

De jeunes filles d'un sang noble, faites esclaves à Nicosie, & destinées pour le haram, font sauter le vaisseau dans lequel elles étoient transportées.

Lorsque les Chefs & les soldats se furent gorgés de butin, ils chargerent un vaisseau de ce qu'ils avoient trouvé de plus précieux, & l'envoyerent porter cette heureuse nouvelle à Constantinople. Ils mirent sur ce navire plusieurs jeunes esclaves d'un sang illustre & d'une rare beauté, que leur âge & leur figure condamnoient d'avance à la captivité du haram. L'une d'elles, appellée Arnalde de Rocas, ayant fait envisager à ses compagnes toute l'horreur du sort qui les attendoit, leur persuada de le prévenir en ensevelissant avec elles dans la mer

les richesses que ces barbares avoient ravies à leur patrie. Ces jeunes victimes, dignes d'un meilleur sort, trouverent le moyen de mettre le feu aux poudres qui étoient conservées dans le fond de cale, & firent sauter en l'air elles, le vaisseau & tout son équipage. Deux matelots demi-brûlés furent recueillis par une barque qui voguoit à quelque distance, & raconterent comment cette riche proie avoit péri.

J. C. 1570.
Hég. 978.

L'Amiral Doria, qui avoit temporisé pendant presque tout l'été, s'étoit enfin déterminé à joindre la flotte venitienne & celle du Pape à Candie. La peste qui s'étoit mise sur les vaisseaux venitiens avoit causé de nouveaux retards : enfin on s'étoit mis en mer vers la mi-septembre pour secourir l'isle de Chypre, où les Turcs avoient eu le temps de s'établir. Les Confédérés apprirent en chemin la perte de Nicosie. Doria saisit ce prétexte pour ramener en Sicile les galeres espagnoles. Ni les instances de l'Amiral Zane, ni celles de Colonne qui commandoit les galeres du Pape, ne purent retenir Doria : il prétendit que Nicosie étant prise, l'isle de Chypre étoit perdue, & que ses ordres ne portant autre chose que de la dé-

fendre, s'il étoit possible, il n'avoit plus qu'à se retirer. Les deux Chefs presserent Doria d'attendre au moins la flotte des Turcs, qui reviendroit bientôt chargée de butin, & affoiblie par la quantité d'hommes & de vaisseaux qu'elle laisseroit dans les ports de Chypre pour faire le siege de Famagoste. Cette flotte, disoient-ils, ne pouvoit pas manquer d'être battue par une armée fraîche & nombreuse : en effet, elle devoit offrir plutôt un riche convoi à piller qu'une armée navale à combattre. Ces bonnes raisons ne purent vaincre Doria ; il s'obstina à retourner en Sicile. Lui séparé des Confédérés, Zane ne se crut plus assez fort pour attaquer les Turcs avec avantage ; il n'osa ni voguer vers Nicosie, ni attendre la flotte à son passage. En effet, le Capitan Pacha Piali, ayant laissé soixante mille hommes dans l'isle de Chypre, sous le commandement de Mustafa, transporta à Constantinople tous les esclaves & toutes les richesses ravies à Nicosie, sans que personne se mît en devoir de lui disputer ce riche butin.

J. C. 1570. Hég. 978.

La flotte des Confédérés se sépare.

Les Turcs portent à Constantinople le butin fait à Nicosie.

Aussi-tôt après la prise de cette place, Mustafa avoit fait des dispositions pour assiéger Famagoste, ville située sur la côte méridionale de l'isle,

mieux fortifiée que la capitale, & contenant une garnison de huit mille hommes. Les Turcs abattirent une forêt d'orangers, de citronniers, & d'autres arbres de cette espece, pour serrer la ville de plus près. Mustafa tenta ensuite d'épouvanter le Gouverneur & les troupes : il fit défiler, à la vue du rempart, tous ses Spahis & une partie de ses Janissaires, portant chacun au bout de leur lance ou de leur cimeterre une tête de ceux qui avoient été massacrés au premier siege. Mustafa envoya même celle du Gouverneur Dandolo à Bragadin qui commandoit dans Famagoste, lui faisant dire de profiter de cet exemple, & de ne pas se laisser réduire aux dernieres extrêmités, s'il vouloit conserver sa vie. Le Venitien, indigné d'un tel message, répondit à Mustafa : » Je ne sais lequel des deux doit tomber sous les coups de l'autre ; mais » je jure que je ne serai jamais ton » esclave. « Le bruit qui s'étoit répandu que la flotte des Confédérés approchoit de l'isle, donnoit beaucoup d'inquiétude à Mustafa. Il fit proposer des conditions avantageuses aux assiégés, qui répondirent toujours avec la même fermeté, dans l'espérance du secours qui ne vint point.

J. C. 1570.
Hég. 978.

Siege de Famagoste.

Après l'avoir attendu long-temps, ils envoyerent leur Evêque à Venise J. C. 1570. Hég. 978. pour y représenter leur situation. Le Sénat, indigné de la conduite du Général Espagnol, envoya seize cens hommes sur ses galeres, qui arriverent heureusement à Famagoste, & on résolut à Venise de rompre avec un allié qui agissoit comme un ennemi. Quoique le climat de l'isle de Chypre soit très-tempéré, les saisons semblerent conspirer cette année pour donner aux Venitiens les secours que Doria leur avoit refusés. Les neiges & les glaces traverserent les opérations du siege dans un temps où les chaleurs commencent à peine à diminuer en Chypre. Comme la résistance des assiégés étoit toujours très-opiniâtre, & que les travaux des assiégeans devenoient pénibles & très-meurtriers, Mustafa, qui vouloit visiter l'isle entiérement soumise par-tout ailleurs, Il est interrompu. convertit le siege en blocus; il prit la saison la plus rude pour parcourir toutes les villes ouvertes, toutes les bourgades, les anses, en un mot, pour connoître à fond la valeur de cette conquête qu'il regardoit comme assurée.

Tandis que la garnison de Famagoste jouissoit du relâche qui lui étoit

accordé, le Pape Pie V faisoit ses efforts pour ranimer la confédération, & pour réunir le Roi d'Espagne aux Venitiens, qui avoient de si justes sujets de plaintes contre ce Monarque. Le Général Colonne fut député vers la République, non pour excuser la conduite de Doria, mais pour offrir les moyens de prévenir dans la suite de tels inconvéniens. On admit l'Envoyé du Pontife dans l'assemblée du Sénat; il y fut placé au-dessous du Doge. Colonne peignit avec beaucoup de force le besoin que les Chrétiens avoient de se réunir contre l'ennemi commun: il fit espérer l'union du Corps germanique à la ligue, & il dit que le moyen d'obtenir cette union étoit de l'établir premiérement entre la République, l'Espagne & le Saint Pere, sur des fondemens si solides, que cette confédération ne fût plus qu'un seul Corps soumis au même Chef; que le Monarque Espagnol consentoit que tout fût décidé à la pluralité des voix entre les Généraux de chaque membre de la confédération; que le Pontife assuroit la République d'une parfaite intelligence; qu'ainsi Doria, ni aucun autre Chef Espagnol, ne pourroit empêcher les opérations, ni même re-

J. C. 1570.
Hég. 978.

fuser de contribuer; qu'au reste l'intérêt commun & les circonstances d'autant plus pressantes devoient étouffer tout ressentiment, & qu'il ne falloit se souvenir du passé que pour éviter les écueils qui avoient causé des naufrages. L'Envoyé du Pape étant sorti pour laisser aux Sénateurs le loisir de délibérer, il y eut de très-longs débats. Plusieurs s'écrierent qu'un allié comme le Roi d'Espagne étoit plus dangereux que le plus puissant ennemi; que tous les Espagnols étoient pénétrés d'une jalousie secrette contre la République; qu'il valoit mieux faire une paix désavantageuse qu'une guerre plus désavantageuse encore, & plier à la nécessité, en épargnant du sang & de l'argent, qu'avoir à combattre tout à la fois amis & ennemis.

J. C. 1570. Hég. 978.

Le Général Colonne détermine le Sénat de Venise à renouer la confédération. Conditions de cette confédération.

Cependant les promesses du Pape & les nouvelles conditions du traité déterminerent le grand nombre. On fit rentrer le Général Colonne dans l'assemblée, & il présenta les articles du traité tels qu'ils étoient déjà convenus, & tels que plusieurs Sénateurs les connoissoient. Ils portoient en substance que l'armée des Confédérés seroit composée de deux cens galeres, de cent vaisseaux, de cinquante mille hommes, & de quatre mille

cinq cens chevaux ; qu'on feroit tous les approvisionnemens nécessaires pour un équipage d'artillerie, & pour les munitions ; que toutes ces forces seroient employées à la ruine des Infideles, & sur-tout pour les entreprises de Tunis, d'Alger & de Tripoli ; que cependant on pourroit changer de desseins & de mesures suivant les conjonctures & les événemens ; que le rendez-vous des troupes seroit à Otrante ; que le Roi d'Espagne paieroit la moitié des frais, pour laquelle moitié il affectoit les revenus de Naples & de Sicile ; que l'autre feroit partagée en trois, dont les Venitiens fourniroient les deux tiers, & le Pape l'autre tiers ; que la République fourniroit douze corps de galeres équipées de leurs voiles & cordages à Sa Sainteté, qui les feroit armer à ses dépens ; que les trois Généraux auroient voix délibérative ; que l'exécution feroit confiée à Dom Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, déclaré Général de la ligue, & qu'en son absence Marc-Antoine Colonne auroit son autorité ; qu'on admettroit dans cette ligue tous les Princes Chrétiens qui voudroient y entrer, à proportion de leurs forces & de leur puissance ; que ce qu'ils

J. C. 1570.
Hég. 978.

fourniroient serviroit à augmenter le nombre des troupes ; que toutes les
J. C. 1570. Hég. 978. conquêtes se partageroient dans la proportion des forces combinées, & que le Pape feroit arbitre de tous les différents qui pourroient naître entre les alliés.

Les Venitiens souscrivirent à ce traité, & songerent à l'exécuter de bonne foi : mais les lenteurs ordinaires de la cour d'Espagne les frustrerent des premiers fruits qu'ils devoient tirer de cette ligue, c'est-à-dire de la conservation de l'isle de Chypre. Ils faisoient la guerre aux Turcs en Dalmatie, & y étoient tantôt vaincus, tantôt vainqueurs : mais ces petits événemens ne changeoient rien à leur position, & sont trop peu importans pour mériter place dans l'histoire. L'hiver s'étoit écoulé en négociations tant à Venise qu'à Constantinople : car la République, avant de s'engager définitivement dans cette ligue, avoit fait de vains efforts pour obtenir la paix du Grand Seigneur. Mustafa étoit demeuré oisif dans l'isle de Chypre pendant cette saison rigoureuse.

Au commencement du printemps la flotte ottomane, après avoir ravagé les isles de Zante & de Céphalonie,

deux riches entrepôts du commerce de Venise, dans lesquelles il n'y avoit aucune place en état de résister, amena vingt mille hommes dans l'isle de Chypre. Avec ce renfort Mustafa recommença le siege de Famagoste. Bragadin n'étoit pas demeuré oisif pendant le relâche que les Turcs lui avoient laissé. Les bourgeois, indignés des cruautés des Turcs, s'étoient rassemblés en corps de troupes sous les ordres de leur Gouverneur, pour partager le péril & les travaux de la garnison. Bragadin avoit fait refondre des canons défectueux & réparer toutes les breches que les tentatives des Turcs avoient ouvertes à ses murailles. La nombreuse armée des Turcs & la résolution des siens lui persuaderent que ce siege seroit très-long. Il fit entrer par le port autant de munitions de guerre & de bouche qu'il lui fut possible, & il renvoya treize mille vieillards, femmes & enfans qui se répandirent dans les bourgades, Bragadin ne voulant garder dans sa place que ce qui pouvoit être utile à la défense. On déploya dans ce siege, de part & d'autre, tout ce que pouvoient la valeur & la science militaire. Ce qui étoit resté dans Famagoste, étoit ingénieur, soldat ou pionnier. Mus-

J. C. 1571.
Hég. 978.

Mustafa recommence le siege de Famagoste. Vigoureuse résistance des bourgeois.

tafa ne ménageoit pas plus ſes trou-
J. C. 1571. pes que celles des aſſiégés : car les
Hég. 979. Turcs ne ſavent faire la guerre qu'en perdant beaucoup de ſoldats. Il ne parvint qu'au bout de deux mois à ſe loger dans la premiere demi-lune. Les efforts redoublerent à proportion des ſuccès ; mais la réſiſtance étoit toujours auſſi vive, auſſi conſtante, auſſi bien entendue. On remarqua que, pendant quatre mois & demi que dura le ſiege, il n'y eut de part ni d'autre aucun priſonnier. Ni les ſoldats, ni les bourgeois de Famagoſte ne faiſoient de quartier, & ils n'en vouloient pas pour eux-mêmes. L'exemple de Nicoſie les avoit rendus auſſi cruels que leurs ennemis. Ils croyoient toujours voir arriver la flotte des Confédérés. Cette eſpérance les ſoutint, jusqu'à ce que, le canon de l'ennemi ayant tué plus des trois quarts des défenſeurs de la place, & ouvert ſes remparts de tous côtés, ils craignirent que le Turc, qui donnoit de fréquens aſſauts, ne fût bientôt maître de la ville. Bragadin avoit juré de n'être jamais eſclave des Turcs ; il ne vouloit entendre à aucune compoſition : mais les bourgeois voyant évanouir leur eſpoir, perdirent bientôt toute eſpece de courage. Ce qui

étoit resté de femmes dans la ville depuis plus de quatre mois occupoit sans cesse les remparts. Elles avoient oublié leur sexe pour remplir tous les devoirs du soldat; mais si-tôt qu'elles n'entrevirent plus qu'une fin funeste à tant de travaux, toute cette valeur fut convertie en crainte. Des vaisseaux apperçus de loin, & qu'on crut ne pouvoir être qu'un secours, rendirent la vie pour quelques momens à cette multitude désolée: mais lorsque, l'objet s'étant approché, on distingua les pavillons turcs & les habits de ceux qui composoient l'équipage; enfin, lorsqu'on ne put plus douter que ce prétendu secours ne fût un nouveau renfort pour l'ennemi, les cris redoublerent, le désespoir s'exhala de nouveau. Les principaux bourgeois coururent vers Bragadin, lui représenterent que leurs plus braves soldats étoient ensevelis sous les ruines des remparts; qu'eux & leurs femmes même étoient couverts de blessures; que les bras, les armes, la poudre manquoient à leur défense; que leurs murailles ouvertes en tant d'endroits sembloient inviter l'ennemi à les escalader; que cet ennemi, beaucoup moins cruel qu'on ne l'avoit peint, leur faisoit sans cesse des pro-

J. C. 1571.
Heg. 979.

positions de rendre une place qu'ils
J. C. 1571. ne pouvoient plus défendre, & de
Hég. 979. conserver leur vie qu'il étoit maître de leur ôter; que la justice & l'humanité vouloient que Bragadin ne dévouât pas à une mort certaine ce qui restoit à Famagoste de citoyens & de soldats, dont la perte seroit tout-à-fait inutile à la République, & qui pourroit au contraire la servir ailleurs; que les Janissaires leur crioient sans cesse qu'on n'en vouloit pas plus à leur liberté qu'à leur vie, & qu'on leur donneroit des vaisseaux pour se refugier en Europe. Tous s'écrioient enfin qu'il valoit mieux se conserver pour venger la prise de Famagoste, que périr avant que cette ville fût réduite sous la puissance de Mustafa. Bragadin leur répondoit qu'il n'étoit pas possible de se fier aux Turcs, & que l'exemple de Nicosie devoit les éclairer sur le sort qui les attendoit, en cas qu'ils eussent la foiblesse d'écouter des propositions. Les bourgeois insistoient en rappellant au Gouverneur que les Ottomans avoient gardé fidellement la capitulation de Rhodes, de Strigonie, d'Albe-Royale, & de beaucoup d'autres places : enfin, disoient-ils, on ne sera jamais plus sûr d'un massacre général que

lorsqu'on défendra obstinément ce qui ne peut plus être défendu. Au milieu de cette discussion, l'Inspecteur des approvisionnemens vint dire à Bragadin qu'il n'y avoit plus dans Famagoste que sept barils de poudre, & de la farine pour trois jours. Les bourgeois s'écrierent aussi-tôt que si, dans une ville réduite à cette extrêmité, on refusoit une capitulation telle qu'ils se croyoient sûrs de l'obtenir; savoir, les honneurs de la guerre pour la garnison, conservation de toute propriété, liberté de conscience & d'émigrations pour les bourgeois, il falloit taxer de démence, même de barbarie, les Chefs qui oseroient résister à de pareilles offres.

J. C. 1571. Hég. 979.

Bragadin, vaincu par ces cris, consentit qu'on arborât le drapeau blanc, & aussi-tôt il y eut une suspension d'armes. Mustafa ayant envoyé un Officier escorté de deux cens Janissaires à la principale porte de la ville, on convint de se donner mutuellement des otages. Ceux des Turcs furent un Kiaïa ou Lieutenant du Pacha, & le Kiaïa de l'Aga des Janissaires, accompagnés de six Officiers subalternes de ce corps. Ceux des assiégés furent deux nobles Venitiens & six des principaux bourgeois de Fama-

Ils déterminent le Gouverneur à capituler.

gofte qui avoient fervi au fiege. Ces otages étoient chargés de convenir

J. C. 1571. Hég. 979.

des articles de la capitulation. Mustafa reçut ces huit Chrétiens avec une affabilité qui leur fit bien augurer de leur miffion. Il leur donna de riches caffetans ou robes de cérémonie; & après avoir loué leur valeur, on écrivit de concert que les affiégés fortiroient avec armes & bagages & cinq

Conditions de la capitulation.

pieces de canon; qu'on leur fourniroit des vaiffeaux pour les porter en Candie; que les habitans auroient la liberté de demeurer dans la ville ou d'en fortir, & qu'ils ne feroient inquiétés ni dans l'exercice de leur religion, ni dans leur liberté, ni dans leurs biens. Ces articles, ainfi arrêtés & fignés de la main de Muftafa, le furent bientôt auffi de celle de Bragadin. Les Turcs fe mirent en devoir de les exécuter dans l'inftant même, en faifant entrer dans le port des vaiffeaux, fur lefquels ceux qui vouloient fe tranfporter commencerent à embarquer leurs effets. Les Turcs ne pouvoient revenir de leur étonnement, en confidérant la foibleffe & le petit nombre d'hommes qui leur avoient réfifté avec tant d'opiniâtreté. La fatigue & la difette les avoient tous réduits à l'état le plus déplorable;

ble; ils sembloient être des squélettes plutôt que des soldats. Sans doute le compte qu'on rendit à Mustafa lui donna du regret d'avoir accordé si facilement une capitulation avantageuse à des ennemis qui ne pouvoient pas lui résister long-temps. Les Janissaires, maîtres d'une des portes de la ville, ne tarderent pas à y faire du désordre. Bragadin s'en plaignit aussi-tôt. Il écrivit au Pacha une lettre ferme & respectueuse, dans laquelle il lui rappelloit les articles de la capitulation; il le somma de les exécuter en entier, & d'envoyer en conséquence tous les vaisseaux nécessaires pour le transport des troupes & des bourgeois, l'assurant qu'après leur embarquement il iroit lui-même mettre à ses pieds les clefs de la ville. Mustafa, cachant sa perfidie sous un faux-semblant d'humanité, donna des ordres pour que les Janissaires fussent réprimés, envoya de nouveaux vaisseaux dans le port, & fit presser Bragadin de venir à son camp, témoignant un empressement flatteur de connoître un si brave homme.

J. C. 1571. Hég. 979.

Mustafa ne tarde pas à les violer.

Bragadin se rendit à la tente du Pacha, vêtu d'un habit de pourpre qui désignoit sa dignité, accompagné des nobles Venitiens & des Gentils-

Mauvaise foi & cruauté inouie de Mustafa.

hommes chypriots qui avoient par-
J. C. 1571. tagé avec lui le péril & la gloire de
Hég. 979. la défenſe de Famagoſte, tous à cheval, eſcortés par cinquante fantaſſins bien armés. La magnificence de ce cortege parut déplaire au Pacha, ou du moins fut le premier prétexte de ſa nouvelle conduite. Après avoir prodigué à ces Chrétiens le nom de Giaurs, qui ſignifie chien, & avoir exhalé ſans ménagement ſon mépris & ſa haine, il fit déſarmer toute la troupe, même le Gouverneur, puis il lui demanda quelle ſûreté il lui donneroit pour les vaiſſeaux qui devoient tranſporter ſes ſoldats & ſes bourgeois en Candie. Bragadin ayant répondu qu'il n'en devoit aucune, puiſque la capitulation ne l'y ſoumettoit pas; qu'il falloit que le Pacha ſe contentât de ſon ſerment & de celui de tous les Chefs, qui valoient toutes les ſûretés poſſibles, Muſtafa déclara à l'inſtant qu'il retiendroit priſonniers ceux qui étoient préſens, juſqu'à ce que ſes vaiſſeaux fuſſent revenus de Candie. Bragadin ſe récria contre cette perfidie, peut-être avec plus de raiſon que de prudence, & tous reprocherent à Muſtafa ſon manque de foi. Le Pacha fit à l'inſtant charger de chaînes tous ces nobles,

quoiqu'ils ne fussent dans sa tente que sur sa parole ; & il leur dit, avec un sourire barbare, que, si leur Christ ne les arrachoit de ses mains, ils pouvoient s'attendre à périr. Pendant cette indigne querelle, les Janissaires avoient eu ordre de marcher vers la ville. Mustafa les suivit de près, & fit mettre aux fers tous ceux qui se préparoient à passer en Candie ; il les déclara tous esclaves du Grand Seigneur son maître, ainsi que ceux qui resteroient dans la ville & qui n'y jouiroient de leurs biens que sous son bon plaisir. Les effets déjà transportés dans les vaisseaux furent pillés par les Janissaires, ainsi que tout ce qui appartenoit aux Chypriots qui devoient quitter le pays, & qu'on venoit de charger de chaînes. Le Pacha fit couper la tête, en présence de Bragadin, à ceux qui l'avoient accompagné. Ce généreux Gouverneur fut lui-même présenté au supplice ; & par un raffinement de cruauté, on lui fit tendre le col plusieurs fois sans le frapper. Le Pacha voulut qu'on le chargeât des pierres destinées à réparer les breches, & qu'on le soumît aux travaux les plus pénibles & les plus humilians. Comme cet illustre malheureux résistoit à tant d'indigni-

J. C. 1571.
Hég. 979.

tés, il le fit écorcher tout vif, disant qu'il étoit juste que celui qui avoit fait répandre tant de sang ottoman, perdît tout le sien en mourant; puis ayant fait remplir cette peau de paille, il la suspendit à une des antennes de sa galere, & il rapporta à Constantinople ce prétendu monument de sa victoire, qui l'étoit bien plutôt de sa barbarie & de sa mauvaise foi.

J. C. 1571. Hég. 979.

Son retour à Constantinople.

Avant de ramener sa flotte dans le port de la capitale, Mustafa fit réparer les fortifications de Famagoste & de Nicosie. Il distribua vingt mille hommes dans différentes villes pour la garde de l'isle de Chypre: il y établit un Sangiac selon le pouvoir qu'il en avoit reçu de la Porte; puis s'étant remis en mer, il retourna dans sa patrie, sans avoir rencontré la flotte des Confédérés. Quelque riche que fût cette conquête, elle avoit coûté trop de crimes pour être vraiment glorieuse. Mustafa fut reçu dans le port de Constantinople avec de grands honneurs & tout l'appareil du triomphe. Il sembloit juste que celui qui s'étoit souillé de tant de meurtres, pérît à son tour d'une mort violente. Ses ennemis l'espéroient, mais ils ne purent l'obtenir.

Le Grand Visir Mehemet n'avoit pas pardonné à Mustafa d'avoir fait résoudre l'expédition de Chypre malgré ses conseils. La réussite, si profitable à l'Empire Ottoman, humilioit de plus en plus le premier Ministre : il craignoit avec raison qu'un Monarque voluptueux, également incapable de se livrer aux travaux de la guerre & de soutenir le poids du gouvernement, ne préférât un jour le Général conquérant au Ministre qui n'étoit recommandable par aucune action d'éclat. Un manuscrit turc dit que Mehemet attaqua Mustafa, comme cet insecte qui, pendant le sommeil du crocodile, entre dans son corps par sa gueule béante & lui ronge les entrailles. Tandis que le Pacha, tout bouffi de ses succès, se regardoit comme l'appui de son maître & l'idole de l'Empire, le Grand Visir le desservoit sourdement, se plaignant à Selim, & de l'arrogance de Mustafa, & de son infidélité dans la répartition du butin de l'isle de Chypre, qu'il disoit avoir été immense, & dont il n'étoit revenu que très-peu aux troupes & à l'Empire. On ne songea point à lui reprocher sa perfidie envers le Gouverneur & la garnison de Famagoste, ni tout le sang qu'il avoit inu-

J. C. 1571.
Hég. 979.

Mustafa & Piali sont déposés.

tilement versé ; ce n'étoient pas là des
J. C. 1571. crimes aux yeux des Turcs. Mehemet
Hég. 979. aima mieux supposer des rapines à celui qu'il vouloit perdre. Mustafa fut dépouillé de ses honneurs & relégué dans un sangiacat de peu de conséquence. Selim n'osa pas le faire périr, de peur que le bruit de sa mort ne fit trop d'effet parmi les Janissaires, qui avoient aidé à ses conquêtes, & parmi le peuple témoin de son triomphe. Dans le même temps le Grand Visir fit dépouiller Piali de la charge de Capitan Pacha. On ne reprochoit à celui-ci que de la négligence dans ses devoirs, & de n'avoir point assez dévasté les côtes qui appartenoient aux Venitiens. La place de Capitan Pacha fut donnée à Ali, auquel l'exemple de Piali coûta cher, comme on va voir.

Les Confédérés, qui avoient laissé à leur ennemi tout le temps de s'emparer de l'isle de Chypre, se trouverent enfin en état de mettre en mer deux cens vingt galeres, dont quelques-unes appartenoient à l'Ordre de Malthe, six galéasses venitiennes, & vingt-cinq autres vaisseaux ou flûtes. Cette puissante flotte étoit, selon le traité, commandée par Dom Juan d'Autriche : mais ce même traité pres-

crivoit au Chef de laisser décider les opérations dans le conseil à la pluralité des voix. Comme la flotte étoit prête à partir du port de Messine, on doutoit encore quelle place maritime il falloit attaquer. Le Général venitien proposa d'attaquer plutôt la flotte des Turcs qu'on disoit déjà en mer, & il présenta cette expédition comme la plus prompte, la plus glorieuse & la plus sûre, parce que les bâtimens turcs ne sont jamais si lestes, ni si adroitement maniés que ceux des Chrétiens. On ne doutoit pas que les Turcs n'approchassent bientôt des côtes qui appartenoient à la République ou à quelque autre Puissance Chrétienne; ainsi l'ennemi n'étoit pas difficile à rencontrer. Dom Juan d'Autriche, jeune, plein d'ardeur, bien secondé d'ailleurs par ces Venitiens, habiles marins, qui désiroient de venger les malheurs de leur patrie, brûloit comme eux de se signaler par une victoire mémorable. Les avis timides de Doria ne furent point écoutés. On envoya trois galeres à la découverte, qui apprirent bientôt que la flotte des Turcs, qui consistoit en trois cens voiles, étoit entrée dans le golfe de Lépante. Les Lépantins s'étoient déjà rendus sans coup férir, & ce qui appartenoit

J. C. 1571.
Hég. 979.

aux Venitiens sur ce golfe ne promettoit pas de faire plus de résistance.

J. C. 1571. Hég. 979.

Dom Juan fit force de voiles & de rames pour entrer dans le golfe. Ali Pacha, qui eût pu en sortir avant l'arrivée de son ennemi, aima mieux l'y attendre. Il se croyoit supérieur en force, & il ne vouloit pas qu'on l'accusât, comme son prédécesseur, de fuir les occasions brillantes. Ses Lieutenans, meilleurs marins que lui, lui remontrerent en vain que, dans un lieu serré comme le golfe de Lépante, il perdroit l'avantage du nombre, sur-tout n'ayant pas des galeres qui manœuvrassent aussi bien que celles de l'ennemi. Le Pacha de la mer ne voulut rien entendre ; mais il commença à se repentir de sa témérité, lorsqu'il vit l'armée ennemie, beaucoup plus nombreuse qu'il ne l'avoit cru d'abord, occuper en ligne droite le même espace qu'il occupoit en croissant, c'est-à-dire à-peu-près la largeur du golfe. La facilité avec laquelle cette flotte fut mise en bataille, jetta les Turcs dans le plus grand étonnement. Les six galéasses venitiennes avancées hors de front, commencerent le combat par un feu terrible, tant d'artillerie que de mousquetterie, qui portoit dans toutes les parties du croissant. Cette ligne cour-

Bataille de Lépante, où les Turcs perdent presque tous leurs vaisseaux.

be des Turcs fut bientôt rompue : l'adresse avec laquelle les Veniriens, les Espagnols & tous les Confédérés firent manœuvrer leurs galeres, décida la bataille en très-peu de temps. Les deux galeres capitanes s'attaquerent avec beaucoup de furie : elles étoient également défendues. Celle du Capitan Pacha portoit quatre cens Janissaires, & celle de Dom Juan d'Autriche autant d'hommes d'élite. Le jeune Prince & le Général Turc souhaitoient également de se mesurer. Les deux bâtimens furent bientôt accrochés. Dom Juan gagna l'arambade de son adversaire ; & , après un combat très-opiniâtre, l'ayant forcé de se retirer dans le château de Pouppe, il l'y pressa si vivement, qu'Ali & presque tout son équipage y perdirent la vie. Aussi-tôt Dom Juan fit arborer le pavillon de la ligue sur la galere dont il venoit de s'emparer, & il fit attacher la tête du Capitan Pacha au haut du grand mât, puis il fit servir ce bâtiment avec un tel succès, qu'il portoit par-tout la terreur & la victoire. Presque toutes les galeres des Chrétiens eurent le même bonheur que la capitane. Les chiourmes des Turcs étoient composées en grande partie de forçats Chrétiens.

J. C. 1571.
Hég. 979.

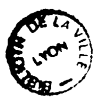
J. C. 1571. Hég. 979.

Auſſi - tôt qu'un équipage avoit du deſſous, les forçats ſe déclaroient pour ceux qu'ils regardoient comme leurs libérateurs, & la galere étoit bientôt rendue. Quoique la victoire ait penché de bonne heure vers les Confédérés, la réſiſtance des Turcs fut longue & meurtriere : le déſeſpoir leur fit vendre cher leur vie. Orchiali, Pacha d'Alger, Lieutenant d'Ali, après avoir combattu pluſieurs heures auſſi vaillamment que le malheur des Turcs put le lui permettre, ſauva trente bâtimens à la faveur de la nuit. Tout le reſte de la flotte fut pris ou coulé à fond. On eſtima la perte des Ottomans à trente mille hommes, ſans compter quinze mille eſclaves Chrétiens que les Confédérés arracherent à la captivité. Les Chrétiens gagnerent cent ſoixante & une galeres, douze galiotes, & pluſieurs autres corps de bâtimens échoués & briſés, cent dix - ſept pieces de gros canon, deux cens cinquante-ſix de moindres, & dix - huit pierriers. On employa quinze jours à partager les dépouilles. Doria fit entendre à Dom Juan qu'étant Général de la ligue, il devoit prendre pour lui la partie la plus conſidérable du butin : ce qu'il ne manqua pas de faire, malgré les réclama-

tions. Colonne manda au Pape qu'après le combat contre les Infideles, les Chrétiens avoient été plusieurs fois sur le point de se battre pour le partage de leurs dépouilles. Il prit deux enfans d'Ali, qu'il conduisit en triomphe à Rome, comme gages & preuve de la victoire. J. C. 1571. Hég. 979.

Consternation des Turcs après la bataille de Lépante.

La nouvelle de la défaite de Lépante jetta l'Empereur Selim dans le désespoir. Il sentit l'humiliation dont ses troupes étoient couvertes ; & dans un mouvement de fureur, ce Prince foible & barbare ordonna qu'on égorgeât tous les Chrétiens qui habitoient Constantinople, sans distinction de sexe ni d'âge. Mehemet prit sur lui d'empêcher ce massacre insensé ; & lorsque son maître fut revenu de son transport, il lui fit comprendre qu'il ajouteroit une perte plus grande à celle qu'il avoit déjà faite, qu'il se priveroit des sujets les plus industrieux & les plus commerçans de son Empire, & qu'en même-temps il romproit toute relation avec les nations franques dont l'Orient ne pouvoit pas se passer. C'étoit beaucoup, dans ce siecle, que les Ottomans sussent apprécier & calculer les hommes, comme les autres peuples font les denrées & les pieces de monnoie. L'humanité



J. C. 1571. Hég. 979.

étoit presque inconnue à la Porte : des esclaves avides, voluptueux & superbes sont rarement des hommes. La consternation du peuple à cette nouvelle fut presque égale à celle de l'Empereur. Mehemet eut grand soin de réprimer les témoignages publics de douleur & de découragement ; il envoya chercher l'Ambassadeur de Venise, qui, contre le droit des gens, avoit été retenu à la Porte, & qui y étoit gardé à vue, quoiqu'il eût demandé bien des fois son audience de congé. Comme ce Ministre avoit peine à dissimuler sa joie : » Apprends, lui » dit le Grand Visir, ce que ta République saura bientôt, que les » forces de l'Empire ottoman sont » toujours renaissantes. Nous avons » coupé un bras à l'Etat de Venise en » lui ravissant l'isle de Chypre. Nous » tuer des hommes & nous prendre » des vaisseaux, comme vous avez » fait, c'est seulement nous raser la » barbe ; elle en croîtra plus touffue. « Malgré toute cette confiance, Mehemet conseilla à son maître de transporter sa cour à Andrinople.

Les Vénitiens ne peuvent en profiter.

En effet, si la flotte victorieuse eût profité des circonstances, rien ne l'empêchoit de pénétrer jusqu'à Constantinople : mais un corps de Confédérés

a toujours plusieurs têtes : on délibéra lorsqu'il falloit agir ; & quoique tous convinssent de profiter d'un moment aussi heureux, après qu'on eut proposé plusieurs expéditions, à chacune desquelles il se trouva toujours quelqu'obstacle, malgré les promesses de Colonne au Sénat de Venise, malgré la teneur du traité, Doria ramena ses galeres à Messine ; Dom Juan ramena les siennes dans le port de Naples ; Colonne retourna avec celles du Pape ; celles de Malthe rentrerent dans leurs ports, & les Venitiens demeurerent seuls maîtres de la mer. En vain le Sénat changea d'Amiral, parce que Veniero, qui commandoit leur flotte, & à qui on devoit en grande partie la victoire de Lépante, déplaisoit à Dom Juan : les raisons des Espagnols, pour tirer la guerre en longueur, étoient autres que le caprice de leur Général. Philippe II, le plus jaloux des hommes, l'étoit beaucoup des succès de Venise, & ne prétendoit pas que cette République devînt trop puissante. La mort de Pie V, qui arriva dans le même temps, acheva de déconcerter tous les projets. Les succès de la bataille de Lépante n'entraînerent d'autre conquête pour les Venitiens que Malgariti, qui ne leur coûta presque point de sang ; puis ils allerent attendre à Corfou que

J. C. 1571.
Hég. 979.

leurs alliés voulussent les rejoindre.

J. C. 1572. Hég. 980.

Efforts des Turcs pour réparer leurs pertes.

Selim, ou plutôt son Grand Visir Mehemet, sut mieux réparer les désastres, que les Confédérés ne surent profiter des succès. On ouvrit les trésors des mosquées, on fit venir des bois de construction, des ouvriers, des matelots, des soldats de toutes les côtes de l'Asie, de l'Afrique & de l'Europe. Nul Etat n'a plus de ressources que la Turquie, malgré les vices de son gouvernement, parce que la terre y est presque par-tout si fertile, qu'elle abonde en matieres & en hommes. Tandis que Selim trembloit dans le serrail d'Andrinople, une multitude de constructeurs travailloit dans le port de Constantinople ; on y faisoit tout-à-la-fois les corps de bâtimens, les agrêts, les voiles, les mâtures. Otchiali, Pacha d'Alger, le meilleur marin que les Turcs aient eu depuis Barberousse, qui, à la bataille de Lépante, avoit sauvé lui seul les débris de la flotte ottomane, venoit d'être fait Capitan Pacha. Il veilloit à tous ces travaux : en moins de six mois deux cens galeres toutes équipées couvrirent le port de Constantinople. Le Capitan Pacha eut ordre de les mener bientôt en mer. Il étoit important de montrer à la Chrétienté que les forces des Ottomans étoient toujours renaissantes.

La flotte alla mouiller devant l'isle de Malvoisie, paroissant chercher l'ennemi que le prudent Capitan Pacha ne desiroit pas rencontrer.

J. C. 1571.
Hég. 980.

Grégoire XIII, nouveau Pontife, avoit déjà fait des efforts pour rapprocher les membres de la confédération. Colonne étoit parti pour Corfou à la tête de treize galeres. Philippe II, sur les plaintes réitérées du Pape, y avoit envoyé vingt-deux galeres. Ces deux escadres, jointes aux cent galeres que la République de Venise n'avoit point désarmées depuis l'année précédente, faisoient en tout cent trente-cinq, sans compter quelques vaisseaux de haut bord appartenans aux trois Puissances. Ce n'étoit pas là de la part de Philippe II remplir les conditions du traité; mais cette flotte, plus leste & mieux armée que celle des Turcs, quoique beaucoup moins nombreuse, l'auroit battue sans doute, si la bonne foi & l'intérêt de la cause commune avoient animé tous les Chefs. Dom Juan étoit resté à Messine par les ordres de la cour de Madrid. La flotte chrétienne partit pour chercher les Turcs. Ochiali, qui avoit conseillé à son prédécesseur de ne pas attendre les Confédérés dans le golfe de Lépante, les auroit beaucoup moins attendus avec

Les Confédérés se réunissent.

La flotte turque & la flotte chrétienne s'apperçoivent de très-loin.

J. C. 1572.
Hég. 980.

des galeres neuves & conſtruites en hâte, avec des matelots & même des pilotes peu faits à la mer, enfin avec une armée toute nouvelle, & ſur laquelle il ne pouvoit pas beaucoup compter; s'il n'eût pas été sûr que les Chrétiens ne livreroient pas bataille. Les Confédérés, arrivés à la hauteur de Cerigo, découvrirent la flotte ottomane. Leur avant-garde canonna de très-loin l'arriere-garde des Turcs. Les deux armées demeurerent aſſez long-temps en préſence à une grande diſtance : mais, quelque inſtance que les Venitiens puſſent faire, ni Colonne ni le Général Eſpagnol ne voulurent approcher davantage. Le Généraliſſime de la confédération, Dom Juan, dépêcha un brigantin pour ordonner à ſon armée de le venir chercher à Corfou, où il avoit amené trente nouvelles galeres. Pendant que les Chrétiens rétrogradoient ainſi, les Turcs demeuroient maîtres de la mer. Ceux-ci ne vouloient en effet que paroître formidables, & les Eſpagnols ne vouloient que paroître ſecourir les Venitiens. Il n'y avoit pas trois ſemaines que Dom Juan, parti du port de Meſſine, étoit à la tête de la flotte chrétienne, lorſqu'il annonça qu'il alloit s'en ſéparer faute de ſub-

Dom Juan joint la flotte confédérée.

Les galeres eſpagnoles & celles du Pape refuſent aux Venitiens d'aller attaquer les Turcs.

ſiſtance. Les Venitiens, qui vouloient former le ſiege de Navarrin, combattirent ce nouveau prétexte en offrant du biſcuit aux Eſpagnols : mais Dom Juan d'Autriche ne manquoit de vivres que parce qu'il avoit voulu en manquer. Les Eſpagnols quitterent encore une fois l'armée.

J. C. 1572. Hég. 980.

Dom Juan ramene les galeres eſpagnoles.

Cette nouvelle excita à Veniſe l'indignation & la douleur. Les Sénateurs, qui regrettoient toujours l'iſle de Chypre, avoient eſpéré que les ſuccès de Lépante leur feroient recouvrer cette riche contrée. Mais leur Doge Mocenigo, qui avoit plus de crédit dans la République que ſa dignité n'en avoit donné à ſes prédéceſſeurs, repréſenta très-vivement que de faux amis tels que les Eſpagnols étoient plus dangereux que des ennemis déclarés; que jamais le Sénat ne pourroit avec de tels ſecours regagner l'iſle de Chypre; que la politique de Philippe II ne prolongeoit la guerre que pour énerver la République, en lui faiſant fournir le double des vaiſſeaux convenus dans le traité, & la chargeant de frais immenſes, ſans permettre qu'une armée ſi forte & ſi diſpendieuſe lui fût de la moindre utilité; que la République ne pouvoit pas ſeule réſiſter

aux Turcs; qu'ainſi il falloit profiter de ce fantôme de confédération pour
J. C. 1572. Hég. 980. conclure une paix avantageuſe, avant que le Turc ſe fût apperçu de la méſintelligence qui diviſoit les Confédérés. Ces raiſons prévalurent. L'Ambaſſadeur, qui étoit toujours comme priſonnier à Conſtantinople, eut ordre de négocier. Mehemet, que la flotte des Confédérés inquiétoit, & qui ſavoit très-bien qu'il y avoit peu de fond à faire ſur celle qu'Otchiali commandoit, ſe montra moins difficile qu'il ne l'avoit été juſqu'alors. François de Noailles, Evêque d'Acqs, pour lors Ambaſſadeur de France à la Porte, & qui y jouiſſoit d'une conſidération qu'aucun Miniſtre chrétien n'avoit ſu s'y faire avant lui, aida les Venitiens de toute ſon adreſſe & du crédit de ſon maître. Cet Ambaſſadeur, qui ſavoit traiter avec les Ottomans, les menaça de rendre la confédération plus nombreuſe & plus puiſſante, quoique ſous le regne de Charles IX la France ne fût pas aſſez tranquille pour entrer dans des querelles qui devoient l'intéreſſer ſi peu. François de Noailles montra aux Turcs toute la Chrétienté prête à ſe liguer. Mehemet fut intimidé. On convint que les Venitiens rendroient le châ-

teau de Zapoſo qu'ils avoient pris au commencement de la guerre ; qu'ils paieroient à la Porte trois cens mille ducats en trois paiemens égaux, & qu'on rétabliroit les anciennes limites en Dalmatie. Lorſqu'on apporta le traité à ſigner à l'Ambaſſadeur de Veniſe, comme il étoit écrit en turc, parce que les Ottomans ne ſe croient pas liés par les accords écrits en langue étrangere, l'Ambaſſadeur refuſa de ſigner avant que ſon Drogman eût lu l'acte qu'on lui préſentoit. Celui-ci ayant vu qu'il n'y étoit point parlé du rétabliſſement des limites de Dalmatie, le Miniſtre venitien fit tout haut des plaintes très-ameres. L'Ambaſſadeur de France recommença ſes menaces ; le traité fut dreſſé de nouveau, & ſigné des deux parties. Mais l'exécution de la clauſe que les Turcs avoient tenté de ſouſtraire ſouffrit des difficultés infinies. Les Venitiens envoyerent en Dalmatie un Officier pour fixer ces limites d'accord avec le Pacha de la Province. Après des diſcuſſions très-longues, la République, pour ne pas recommencer la guerre, abandonna le territoire dépendant de Sébenico qui lui appartenoit, & que les Turcs s'obſtinoient à garder.

J. C. 1572. Hég. 980.

Paix concluе entre la Porte & la République de Veniſe.

J. C. 1573.
Hég. 981.

L'Ambassadeur de France est admis à l'audience du Grand Seigneur, & refuse d'y porter des présens.

Pendant qu'on disputoit sur les limites en Dalmatie, François de Noailles demanda à être admis à l'audience du Grand Seigneur, qui étoit rentré dans Constantinople. Mehemet, ayant appris que l'Ambassadeur de France n'apportoit point de présens aux pieds de Sa Hautesse, voulut d'abord lui refuser cette audience. Comme François de Noailles menaçoit de retourner à sa cour, si on ne lui accordoit pas les honneurs dûs au Monarque qu'il représentoit, Mehemet offrit de lui fournir des présens qu'il porteroit à Sa Hautesse. L'Ambassadeur répondit que ce n'étoit point par une sordide économie que son Maître refusoit des présens au Grand Seigneur, mais qu'on savoit en France que le Sultan regardoit cette offrande des Puissances étrangeres comme un hommage dû à sa couronne; que c'étoit précisément cet hommage que son maître entendoit refuser à un Souverain qui étoit en tout son égal. L'affaire des limites en Dalmatie n'étoit pas terminée; Mehemet, qui vouloit la paix, se garda bien d'offenser la seule Puissance chrétienne qu'il regardât comme l'amie de la Cour Ottomane. L'Evêque d'Acqs fut admis à l'audience de l'Empereur, & il acquis

à Constantinople la considération dont ses successeurs ont joui depuis, & que les autres Ministres chrétiens ont en vain prétendue.

J. C. 1573. Hég. 981.

Dans le même temps Selim reçut l'Ambassadeur d'un Prince chrétien, qui, loin de lui refuser l'hommage, envoyoit à ses pieds prendre l'investiture de sa Souveraineté. C'étoit le célebre Etienne Battori, qui, depuis la mort récente du Roi Etienne Zapoli, avoit été élu Prince de Transilvanie. Le Roi Etienne avoit péri en peu d'heures. Ceux qui voient le crime par-tout où quelqu'un a intérêt de le commettre, publioient sourdement que ce Prince, dernier de sa race, avoit été empoisonné. Etienne Battori, dont tous les Transilvains connoissoient l'esprit & le courage, fut porté par une faction puissante sur le trône de Transilvanie. Le nouveau Souverain envoya d'abord un tribut à la Porte, pour obtenir l'investiture de l'Etat qu'il ne pouvoit tenir que de cette cour. Selim reçut ses présens, & lui envoya par un Chiaoux la masse d'armes & l'épée, marques de sa souveraineté. Il lui enjoignit de ne faire aucune alliance avec aucun Prince chrétien ou autre sans la participation de son Suzerain. Le Grand Seigneur proté-

Le Vaivode de Transilvanie envoie demander l'investiture à la Porte.

gea encore puissamment un autre feudataire : car la mémoire de Soliman, & la discipline que ce Prince avoit établie dans ses armées, rendoient son successeur formidable. Du fond de son haram il ôtoit ou donnoit les couronnes à son gré. Ivan, Vaivode de Moldavie, étoit monté sur ce trône, par une révolution que les cruautés de son prédécesseur avoient excitée. Ivan, né Moldave, embrassa l'islamisme à Constantinople. Il s'apperçut bientôt que cette apostasie, en lui donnant la protection des Turcs, lui avoit aliéné ses sujets. Comme il s'étoit fait Musulman pour plaire aux Turcs, il se refit Chrétien pour regagner l'affection des Moldaves. Aussitôt les Ministres du Grand Seigneur prétendirent doubler le tribut qu'Ivan devoit, disoient-ils, à la Porte, premiérement comme Vaivode de Moldavie, secondement comme Chrétien. Ivan ayant résisté à cette exaction, le Vaivode de Valaquie, son voisin & son ennemi, offrit le tribut double tel que la Porte le demandoit, si le Grand Seigneur vouloit donner l'investiture de Moldavie à Pierre son frere, & des troupes pour faire valoir ses nouveaux droits. Avant de faire aucune hostilité, Selim ou ses

J. C. 1573.
Hég. 981.

Selim veut exiger un double tribut du Vaivode de Moldavie, qui le refuse. Guerre contre ce Prince. On veut placer le frere du Vaivode de Valaquie sur le trône de Moldavie.

Ministres envoyerent un Chiaoux au Vaivode de Moldavie pour le sommer de payer quarante mille écus, au lieu de vingt mille. Le Moldave répondit fiérement qu'il emploieroit cet argent à lever des troupes qui soustrairoient ses sujets à la vexation qu'on prétendoit exercer contr'eux; & il ordonna au Chiaoux de se retirer, sans lui faire le moindre présent. Les Moldaves leverent plusieurs corps de Cosaques, cavaliers belliqueux & infatigables, accoutumés à défendre leur pays des incursions des Barbares. Ce secours, joint à dix mille Moldaves, s'avança au-devant de Pierre, frere du Vaivode de Valaquie, & rival d'Ivan, qui avoit passé le Moldo à la tête de vingt mille Turcs & d'autant de Valaques. Quelques Historiens font monter cette armée à plus de cent mille hommes contre toute vraisemblance, & même contre la possibilité. Quoi qu'il en soit, les Cosaques & les Moldaves taillerent en pieces une armée beaucoup plus considérable que la leur. Ivan entra dans la Valaquie. Le Divan de Constantinople décida qu'il falloit de plus grands efforts pour soumettre ce rebelle. Quatre-vingt-dix mille hommes furent envoyés en Valaquie sous les ordres du Béglierbeg

J. C. 1573.
Hég. 981.

J. C. 1573. Hég. 981.

Achmet. Ivan fit des efforts incroyables pour lever des troupes. Son courage & sa libéralité attirerent sous ses drapeaux plus de soldats que la Moldavie & la Valaquie ensemble ne devoient en fournir. Lorsqu'il eut ramassé près de cinquante mille hommes, il en confia treize mille à un de ses Lieutenans qu'il croyoit son ami, & à qui il avoit sauvé la vie dans le dernier combat, le conjurant de défendre le passage du Danube à l'endroit où les Turcs devoient le tenter. Les deux Princes Valaques, qui connoissoient le Lieutenant d'Ivan mieux que son maître ne le connoissoit lui-même, lui firent proposer trente mille ducats pour laisser libre le passage du fleuve, qu'il pouvoit très-bien défendre; ils exigerent de plus qu'il tromperoit son maître sur le nombre des troupes qu'ils amenoient en Valaquie. Ce perfide manda à Ivan que les Turcs avoient passé le Danube avant qu'il eût pu atteindre les rives de ce fleuve; qu'au reste leur armée montoit au plus à trente mille hommes de mauvaises troupes. Ivan, trop confiant, crut celui qui le trahissoit. Il le joignit; mais il vit trop tard que son perfide Lieutenant l'avoit attiré dans une embuscade. Il fallut payer de

bravoure.

bravoure. Ivan, environné de toutes parts dans un lieu désavantageux, ne désespéroit pas de percer à la tête de ses braves Cosaques & des Moldaves qui l'aimoient autant qu'ils haïssoient les Turcs. Il donna le signal du combat. Pour comble de malheur, son Lieutenant, dès le commencement de la bataille, fit tourner vers l'ennemi dix mille hommes des treize mille qu'il avoit commandés. Il est vrai que les Turcs, qui ne songeoient qu'à profiter de cette perfidie, contribuerent à la punir, car ils forcerent ce corps à charger le premier, comme il n'étoit pas encore réuni à l'armée vers laquelle il avoit déserté. Les Moldaves taillerent en pieces tous ces traîtres, sans que les Turcs se missent en devoir de les soutenir. Mais comme les Moldaves désespérés s'étoient trop abandonnés sur cette troupe de transfuges, les Turcs les attaquerent à leur tour lorsqu'ils les virent en désordre. La supériorité du nombre eut bientôt décidé cette affaire. Il en coûta à Ivan plus des deux tiers de son armée pour gagner une montagne sur laquelle il se retrancha.

J. C. 1573. Hég. 981.

Le Vaivode de Moldavie est battu. Il se rend aux Turcs.

Ce brave Prince, réduit à l'extrémité, ne songea plus qu'au sort de ceux qui avoient embrassé sa querelle.

J. C. 1573.
Hég. 981.

Il offrit au Béglierbeg de se rendre à lui à condition qu'on le conduiroit à Constantinople, où il jouiroit de sa liberté & d'une pension proportionnée à la dignité qu'il perdoit ; qu'on laisseroit tous les siens retourner chez eux, sans attenter ni à leur vie, ni à leur liberté, ni à leurs biens, & que le nouveau Vaivode de Moldavie accorderoit une amnistie générale pour tout le passé. Ces conditions furent jurées solemnellement jusqu'à sept fois différentes par le Béglierbeg sur le Koran & sur la tête de l'Empereur ; par Pierre, nouveau Vaivode, sur l'Evangile. Alors Ivan se dépouilla de tout ce qu'il avoit de précieux en faveur des Officiers Cosaques, Moldaves & Valaques qui l'environnoient, leur donnant jusqu'à son cimeterre & son poignard enrichis de diamans. Après les avoir tous embrassés, il se sépara d'eux en versant des larmes. Arrivé au camp des Turcs, il y fut reçu d'abord avec les égards qu'on lui avoit promis ; mais peu après il s'éleva une querelle entre le Béglierbeg & Ivan. Le Général Turc ayant porté la main à son cimeterre, ceux qui l'environnoient massacrerent le Vaivode à ses pieds. On poursuivit les débris de son armée. Les Turcs dépouillerent

Il est massacré contre la foi jurée. Son rival monte sur le trône de Moldavie.

& mirent à la chaîne tout autant de Cosaques & de Moldaves qu'ils en atteignirent, & Pierre fut placé sur le trône de Moldavie au milieu des larmes des peuples qui regrettoient Ivan.

J.-C. 1573.
Hég. 981.

Pendant cette révolution, il s'en fit deux beaucoup plus rapides dans le Royaume de Tunis, & qui furent plus utiles à l'Empire ottoman. Les Tunisiens, opprimés par les Espagnols, & plus encore par leur Roi tributaire que ceux-ci protégeoient, implorerent le secours de la Porte contre Amida leur tyran, fils de Muleï Assen. Ce monstre avoit fait périr son pere & plusieurs freres pour usurper le trône de Tunis. Comme il gouvernoit avec un sceptre de fer, n'épargnant pas plus ses sujets que sa famille, les peuples formerent des plaintes au Divan, qui saisit cette occasion d'étendre son pouvoir dans un pays musulman qui ne lui étoit pas soumis. Otchiali y conduisit sa flotte; il surprit la Goulette. Amida, aussi timide que cruel, fuit de Tunis aussitôt qu'il eut appris que les ennemis étoient maîtres de son plus solide rempart. Otchiali établit sans contradiction dans cet Etat un autre Roi que l'histoire ne nomme pas. La flotte

Amida, Roi de Tunis, est chassé de son trône.

des Turcs ne demeura pas long-temps sur cette mer. Si-tôt qu'elle fut partie pour aller ravager d'autres côtes, Dom Juan d'Autriche, qui servoit mieux son maître que les Venitiens, vogua vers Tunis à la tête d'une flotte de cent cinquante vaisseaux appartenans pour la plus grande partie à l'Espagne, & quelques-uns au Pape, aux Florentins & à la Religion de Malthe. Quoiqu'on pût regarder la Goulette comme une des meilleures places qui fût sur aucune côte, les Espagnols la recouvrerent aussi facilement qu'ils l'avoient perdue; ils entrerent aussi, sans verser beaucoup de sang, dans Biserte & dans Tunis, & mirent aux fers le Roi qu'Otchiali avoit placé sur le trône. Amida accourut pour réclamer l'héritage qu'il n'avoit acquis que par un parricide: mais l'horreur qu'il inspiroit aux Tunisiens étoit telle, que Dom Juan n'osa pas lui rendre sa couronne. Il aima mieux donner à ces peuples un Roi de douze ans, frere cadet d'Amida, que ce monstre avoit épargné, parce qu'il n'avoit pas cru qu'il fût à craindre. Plusieurs ont prétendu que Dom Juan vouloit ce trône pour lui-même; qu'il espéroit obtenir le consentement de Philippe II son frere, & du Pape, dont on croyoit

J. C. 1573. Hég. 981.

Dom Juan d'Autriche soumet les Tunisiens, & leur donne un Roi enfant.

encore dans ce siecle que tous les royaumes devoient relever; que c'étoit pour cela qu'il avoit placé sur le trône de ce petit royaume un enfant qu'il seroit plus facile d'en chasser que quelque Corsaire Africain. Amida se fit conduire en Sicile avec sa famille, où l'on dit qu'il se fit Chrétien. Dom Juan, pour s'assurer de Tunis, fit élever entre cette ville & la Goulette un fort de six bastions. Il laissa dans ces deux places six mille hommes de pied Espagnols ou Italiens, & il confia le commandement de ces troupes au Comte de Sarbelloni. Ainsi les Maures de Tunis étoient réellement sous la puissance de Dom Juan, quoiqu'on leur eût laissé un fantôme de Roi.

J. C. 1573. Hég. 981.

L'exemple des Maures de Grenade devoit leur faire redouter le joug des Espagnols. Plusieurs d'entr'eux avoient fui de ce royaume, & ils ne se rappelloient qu'en frémissant ce que leurs peres & eux-mêmes avoient eu à souffrir, soit dans Grenade, soit dans les Alpujaras. L'amour de leur religion & du repos leur fit désirer de devenir une province de Turquie. Plusieurs brigantins dépêchés du port de Tunis allerent à Constantinople offrir des faci-

J. C. 1574. Hég. 982.

Les Tunisiens réclament le secours de la Porte.

lités pour cette conquête. Le Grand
Viſir Mehemet, qui avoit vu cet Etat
J. C. 1574. Hég. 982. changer en ſi peu de temps deux fois de maître, crut qu'il ſeroit facile de l'acquérir pour toujours, ſi les peuples ſe rangeoient du côté de ſon maître. Il vouloit être sûr que les Venitiens demeureroient en paix pendant ce nouveau démêlé. Il envoya un Juif, appellé Rabbi Salomon, en ambaſſade au Sénat, pour lui repréſenter que la République devoit être auſſi mécontente que la Porte de ſon prétendu allié Philippe II; que ce Prince, qui l'avoit trahie conſtamment pendant toute la guerre précédente, étoit ennemi des Venitiens autant que des Turcs; que le Grand Seigneur propoſoit à la République d'unir leurs forces contre Philippe, pour reprendre ce qui avoit appartenu ſur les côtes à chacune des deux Puiſſances. Le Sénat répondit que, quoiqu'il fût reconnoiſſant des offres du Sultan, il ne pouvoit entreprendre ſans ſujet aucune guerre contre ſon ancien allié, & qu'il ſe tiendroit envers les deux Puiſſances belligérantes dans les termes d'une profonde paix & d'une exacte neutralité. C'étoit tout ce que demandoit Mehemet. Alors il penſa ſérieuſement à s'emparer de

Tunis, & il choisit pour cette expédition Sinan Pacha, auquel il donna quarante mille hommes embarqués sur cent galeres que commandoit Otchiali. Les six mille Espagnols laissés par Dom Juan, tant dans la Goulette que dans son nouveau fort & dans Tunis, ne pouvoient pas résister à une armée si puissante, sur-tout les naturels du pays s'étant déclarés contr'eux. J. C. 1574. Hég. 982.

Aussi-tôt qu'on eut apperçu la flotte ottomane, le jeune Roi voulut envoyer des troupes africaines à la Goulette pour renforcer la garnison; mais il s'apperçut bientôt qu'il ne lui restoit de ressource que dans une prompte fuite. Pour comble de disgrace, la division se mit parmi les Chefs espagnols. Portocarrero, qui commandoit à la Goulette, refusa de prendre les ordres du Comte de Sarbelloni qui avoit été établi Commandant en chef. Malgré cette mésintelligence, tous deux firent une défense vigoureuse, l'un dans la Goulette, l'autre dans le nouveau fort. Après avoir perdu presque tous leurs soldats, tous deux furent blessés & pris, & tous deux moururent de leurs blessures.

Sinan, conquérant de Tunis, s'en

déclara Pacha pour Selim son maître : mais comme tous les habitans des côtes de l'Afrique aiment leur liberté, & qu'il avoit intérêt de plaire à ce peuple, qui depuis peu de temps avoit secoué le joug de différens maîtres, Sinan voulut fonder à Tunis une République qui se gouverneroit sous les yeux du Pacha, & sous la protection de l'Empereur. Il établit un Divan, des Officiers dont le pouvoir & l'exercice ne devoient durer qu'un temps limité ; des franchises & des droits que le peuple percevroit par son agent, & dont il rendroit à l'Empereur des sommes fixes ; une garnison aguerrie, nombreuse & permanente, afin de mettre cette nouvelle République à l'abri d'un coup de main. On vit un Ministre esclave, qui avoit vieilli sous la verge du despotisme, concevoir des idées républicaines & les exécuter ; & ce qui est plus extraordinaire encore, on vit ces loix adoptées par le Divan de Constantinople. Elles gouvernent aujourd'hui même l'Etat de Tunis avec quelques variations que des révolutions y ont amenées.

J. C. 1574. Hég. 982.

Sinan Pacha établit une République à Tunis.

Il s'étoit fait d'aussi grandes choses sous le regne de Selim que sous ceux de ses prédécesseurs : mais tout cela

n'avoit d'autre relation à l'Empereur, que de s'être passé tandis qu'il s'enivroit avec ses favoris, ou qu'il s'oublioit avec ses femmes. Son Grand Visir Mehemet qui s'étoit emparé de la puissance souveraine, & qui n'avoit trouvé que peu d'obstacles dans le Divan, sans paroître lui-même à la tête des armées; avoit su les employer utilement pour la gloire de l'Empire & pour l'abaissement des Puissances ennemies. Au milieu de cette prospérité, Selim fut attaqué d'une maladie aiguë, fruit de son intempérance & de ses débauches, qui le fit mourir à cinquante-deux ans, au mois de décembre 1574, après huit ans & quelques mois d'un regne auquel il n'avoit eu aucune part. Le Grand Visir Mehemet cacha la mort de l'Empereur, comme il avoit caché celle de Soliman son pere, pour donner le temps à Amurat III son fils & son successeur d'arriver d'Amasie où il faisoit sa résidence.

J. C. 1574. Hég. 982.

Mort de Selim.

J. C. 1575.
Hég. 982 & 983.

AMURAT III.

DOUZIEME REGNE.

Amurat monte sur le trône. Il fait mourir ses freres & les Assakys enceintes de Selim.

AMURAT étoit pour lors âgé de trente & un ans : il arriva au milieu de la nuit au pied des murs de Constantinople. L'impatience de ce Prince lui avoit fait passer le détroit de Gallipoli dans l'obscurité, quoique la mer fût alors fort agitée. Ce fut le seul danger qu'il voulût courir pendant tout son regne. Parvenu à la porte du serrail, il eut peine à la faire ouvrir ; enfin, s'étant découvert au Bostangi Pachi, celui-ci courut avertir le Grand Visir Mehemet, qui, ne connoissant pas le fils de son maître, vint le prendre, & le conduisit avec beaucoup de respect dans l'appartement de la Sultane mere ou Validé, dont l'histoire ne dit pas le nom. Mehemet ayant demandé à la Sultane si c'étoit-là le Prince Amurat ; sur le témoignage de sa mere, le Grand Visir se prosterna à ses pieds, & levant les mains au ciel, il fit des vœux pour la prospérité de son regne. Tous les Officiers du serrail vinrent

en foule-saluer ou plutôt adorer leur Sultan. On publia la mort de Selim aussi-tôt que le soleil parut. La même journée fut employée aux funérailles de l'Empereur & à la proclamation de celui qui montoit sur le trône : mais ce jour fut souillé par un attentat que les Turcs ont appellé un acte de politique, & que le Chef de la religion n'eut pas honte d'autoriser. Le Mufti, consulté sur ce qu'on devoit faire de cinq Princes issus du sang de Selim, dont le plus âgé n'avoit pas huit ans, décida, conformément au désir du nouvel Empereur, qu'il falloit les faire mourir, de peur que le regne de leur frere ne fût un jour troublé par eux. Cette cruelle sentence fut exécutée sous les yeux d'Amurat, en présence des Sultanes meres, afin qu'elles ne pussent pas douter qu'elles n'avoient plus de fils. L'une d'elles se perça de son poignard lorsqu'elle vit étrangler celui qu'elle avoit mis au monde. Amurat, non-content de toutes ces cruautés, fit jetter à la mer deux Assakys que son pere avoit laissées enceintes, & il relégua au vieux serrail les quatre Sultanes qui restoient, & toutes les Odalisques qui avoient vécu avec le dernier Empereur.

J. C. 1575.
Hég. 982 & 983.

Une Venitienne qu'il aimoit éperdument, fut long-temps la seule Sultane. Pendant les premieres années du regne d'Amurat III, aucune Odalisque ne partagea la faveur, ni même la société du Sultan.

J. C. 1575. Hég. 982 & 983.

Il ne fut pas si constant à donner sa confiance à ses Ministres. Il n'usa presque de son autorité que pour en changer souvent. Comme il étoit tout-à-fait incapable des affaires, il contribua autant que son prédécesseur à rendre l'autorité des Grands Visirs absolue. Mais sa politique lui fit trouver sa sûreté à les déposer souvent & sur des motifs assez légers. Il les trouvoit, ces motifs, en usant du seul moyen que les Empereurs Ottomans puissent avoir de connoître leurs sujets, dont ils sont trop séparés par les mœurs orientales.

Rencontre qu'il fait dans un marché.

Un jour, il se promenoit déguisé dans un marché de Constantinople; il rencontra un homme qui se plaignoit très-haut, maudissant le Kiaïa ou (1) Lieutenant du Grand Visir,

(1) Ce Lieutenant n'est pas le premier après le Grand Visir; il n'est pas même Pacha; c'est un Substitut, qui a de l'autorité & qui soulage le Ministre dans plusieurs de ses fonctions.

dont l'une des plus importantes fonctions est d'approvisionner la ville. L'Empereur s'étant approché de cet homme lui demanda ce qui le fâchoit, avec un air d'intérêt qui détermina le Turc à lui répondre : » Vous ne » pouvez adoucir mon chagrin, ni » empêcher que je reçoive aujourd'hui cinquante coups de bâton » sous la plante des pieds, que je » n'ai sûrement pas mérités. Je suis » cuisinier dans un oda de Janissai- » res, & je viens tous les jours ici » acheter ce qui est nécessaire pour » nourrir ma chambrée ; quoiqu'il » soit bien matin, je trouve presque » toutes les denrées enlevées, & ce » qui reste est si cher que je n'ai pas » reçu de quoi nourrir tout mon » monde à ce prix. Le Kiaïa met » un tel impôt sur les vivres, qu'on » n'en apporte pas au marché la moi- » tié de ce qui est nécessaire pour que » l'abondance y soit, & que les Ja- » nissaires puissent être nourris avec » ce que l'Empereur leur donne. Les » Grands s'enrichissent, tandis que » nous mourons de faim, & nous » sommes encore battus pour leurs » fripponneries. « La suite de la conversation convainquit l'Empereur qu'il y avoit effectivement des malversa-

J. C. 1575.
Hég. 982. & 983.

Conversation de l'Empereur avec un cuisinier des Janissaires.

tions dans l'approvisionnement de Constantinople, & que l'homme qui les lui dévoiloit étoit plein de bon sens. Amurat de retour au serrail manda ce cuisinier, dont il avoit eu soin d'apprendre le nom : il se nommoit Ferhad. Cet homme étonné d'être appellé devant l'Empereur, le fut bien plus encore lorsqu'il reconnut sur le trône, vers lequel il osoit à peine lever la vue, celui-là même qu'il avoit entretenu si familiérement il n'y avoit pas deux heures. L'Empereur ordonna qu'on réprimât ces abus ; le Kiaïa fut dépossédé, Ferhad demeura attaché au service de l'intérieur du serrail. Nous le verrons dans la suite gouverner l'Empire.

J. C. 1575. Hég. 982 & 983.

Il reçoit plusieurs Ambassadeurs.

Les premiers mois le Sultan reçut des félicitations de toutes les Têtes couronnées qui avoient des Ambassadeurs à Constantinople. La Perse envoya un Ministre extraordinaire, chargé seulement de complimenter le nouveau Monarque. Les deux Couronnes étalerent dans cette occasion tout le faste qu'on crut nécessaire de part & d'autre pour donner une idée avantageuse, soit des Persans, soit des Turcs. La suite de l'Ambassadeur étoit nombreuse & brillante. L'Empereur, après lui avoir donné audience en plein Di-

van, sortit de Constantinople sous le prétexte de chasser pendant quelques jours; mais son véritable dessein étoit d'étaler, lors de son retour, la splendeur de son cortege aux yeux de l'Ambassadeur persan. Lorsque les Sultans ont été absens de Constantinople, seulement une semaine, ils y rentrent environnés d'une pompe triomphale. Le nombre des Pachas, des Agas, des différens Officiers du serrail, des Bostangis, des Spahis, des Capiggis, des Janissaires, la magnificence des habits, l'éclat des armes, la beauté des chevaux, offrent le spectacle le plus imposant, & donnent aux étrangers la plus haute idée des forces d'un Etat, dont la seule capitale renferme tant de richesses, & des troupes si fieres & si nombreuses. Amurat ne se borna pas à étaler ce faste aux yeux des Ambassadeurs. Sans déclarer la guerre à aucune Puissance, il fit préparer une flotte formidable dans le port de Constantinople. La facilité avec laquelle on voyoit les vaisseaux croître, pour ainsi dire, sous la main des constructeurs, étonnoit autant que le nombre de troupes répandues dans la ville. Tout offroit à Constantinople l'image de la guerre. Il sembloit que les Turcs

J. C. 1575.
Heg. 982 & 983.

fussent faits pour combattre, comme les autres hommes pour cultiver la terre sur laquelle ils sont nés.

J. C. 1575. Hég. 982. & 983.

Il se traitoit alors en Europe une affaire aussi intéressante pour le Turc que pour tous les Princes de la chrétienté. La mort de Charles IX appelloit son frere Henri de Valois, Roi de Pologne, à la couronne de France, bien préférable à tous égards à celle d'un Royaume électif, où le Monarque n'est, à proprement parler, que le premier Magistrat d'une République exposée sans cesse à l'anarchie par les vices de sa constitution. La fuite furtive de Henri de chez un peuple qui avoit prétendu garder son Roi comme un prisonnier d'Etat, rendoit à ce peuple le droit d'élection. Les plus sages d'entre les Polonois sentoient le besoin que leur République avoit d'un Monarque qui fût assez fort par lui-même pour les protéger, soit contre l'Allemagne, soit contre la Russie, soit contre la Turquie. D'autres, moins prévoyans, avides de cette gloire qui devoit rejaillir sur la Noblesse Polonoise, si un des siens occupoit le trône de la patrie, vouloient pour Roi un Noble Polonois : mais ce parti ne pouvoit pas prévaloir. Maximilien d'Autriche, Empereur d'Oc-

cident, avoit déjà persuadé à la plupart des Nobles appellés à la Diete, que personne ne garderoit mieux les Polonois des usurpations des Allemands, que l'Empereur d'Allemagne, & que personne ne les protégeroit mieux contre les autres Puissances. Ce Prince étoit prêt à réunir tous les suffrages, lorsqu'Amurat, à qui ses Ministres firent comprendre combien il lui importoit de diviser les Chrétiens, écrivit à la Diete Polonoise qu'il ne souffriroit jamais que la couronne de Pologne fût réunie à la couronne impériale d'Occident; que l'intérêt de cette République n'étoit pas de devenir une province d'Allemagne, ce qui arriveroit infailliblement si elle laissoit la maison d'Autriche s'emparer de la Royauté; qu'il recommandoit à la Diete Etienne Battori, Prince de Transilvanie, digne par ses qualités personnelles de devenir leur Souverain. Le suffrage d'une Puissance telle que le Turc fut d'un grand poids dans la Diete. On y décida que la Princesse Anne, fille de Sigismond-Auguste, dernier Roi du sang des Jagellons, épouseroit Etienne Battori, Vaivode de Transilvanie, & que ce Prince seroit déclaré Roi de Pologne. Ainsi Amurat tâchoit de

J. C. 1575. Hég. 982 & 983.

Il s'oppose à l'élection de Maximilien au trône de Pologne.

fonder sa tranquillité en Europe sur les dissentions de ses voisins. Il avoit le projet de faire la guerre à la Perse. Le souvenir de tant d'expéditions malheureuses ne pouvoit pas l'en détourner. Les Ottomans ne concevoient pas qu'il y eût une autre gloire que celle des conquêtes.

J. C. 1575.
Hég. 982 & 983.

Quelles sont les forces de la Perse.

Le préjugé de l'Islamisme donnoit à Amurat bien plus d'ardeur contre les Persans musulmans schismatiques que contre les Chrétiens. La guerre de Perse paroît au premier coup d'œil devoir être avantageuse aux Ottomans. Le Sophi n'est point aussi puissant que le Grand-Seigneur ni en hommes ni en argent. Il a plus de troupes feudataires ou alliées qu'il n'en a à sa solde. Les Géorgiens, les Arméniens, les Agvans doivent un service certain pendant un temps limité. Les Chefs marchent à la tête de leurs vassaux & se retirent lorsque leur obligation est remplie. On méprise en Perse cette obéissance aveugle qui fait l'essence de l'Empire Ottoman. Sur la fin du seizieme siecle les Persans connoissoient mal encore l'usage de l'artillerie; ils ne savoient pas fondre les canons, ils n'en avoient tiré qu'un petit nombre des Puissances chrétiennes qui les avoient armés

contre le Turc ; ils n'avoient aussi que peu ou point d'infanterie. Toutes leurs forces consistoient dans la bravoure & l'exacte discipline d'une cavalerie nombreuse, bien montée & bien exercée. Quoique l'intérieur de la Perse soit très-fertile, les peuples ne tiroient que très-peu d'argent des productions de la terre ou de leur industrie, parce que le Grand Seigneur, pour ne pas enrichir une puissance ennemie, défendoit à ses sujets de commercer avec eux autrement que par la voie d'échange. Ainsi la levée des troupes, leur paie, leur approvisionnement sont plus difficiles aux Persans qu'aux autres peuples de l'Orient. Malgré tous ces désavantages, on a vu jusqu'à présent que la guerre a toujours été funeste aux Ottomans contre cette nation, qui possede bien l'art de la défense, & qui oppose à des armées nombreuses un climat brûlant & des déserts arides, plus difficiles à pénétrer que les places les mieux fortifiées.

J. C. 1575. Hég. 982 & 983.

Amurat crut avoir trouvé un moment favorable pour attaquer les Persans. Le Sophi Schah Abbas, qui avoit fait la guerre si long-temps aux Turcs, avoit eu trois fils. Comme il avoit soupçonné l'ainé de pencher pour la

J. C. 1576. Hég. 984. Guerre de Perse.

secte d'Omar ; & que le second, accablé d'infirmités, ne lui paroissoit pas propre à regner sur un grand peuple, il avoit choisi le dernier pour son successeur ; & afin que sa volonté fût exécutée, il avoit proclamé de son vivant Chaïdar Roi de Perse (c'étoit le nom de ce troisieme fils,) & il l'avoit associé au gouvernement. L'aîné des trois, Ismaël, que la nature & la loi avoient désigné l'héritier du trône, fut enfermé dans un château. Le vieux Sophi étoit très-respecté : tant qu'il avoit vécu, tout étoit demeuré tranquille ; mais à sa mort, le Prince légitime sortit de sa prison ; il attaqua l'usurpateur, le vainquit, le fit étrangler, & monta sur son trône. Il étoit vrai qu'Ismaël favorisoit la secte d'Omar. Les persécutions & l'injustice de son pere ne l'ayant pas changé, on vit à son avénement la guerre de religion se rallumer en Perse plus vivement que jamais. Le parti du Roi regnant devoit être le plus fort : mais les zélés Disciples d'Ali trouverent le moyen de faire périr leur Roi pour l'intérêt de leur croyance. Sa propre sœur lui donna du poison, & Codabonda, le seul qui restoit des fils de Schah Abbas, bon sectateur d'Ali, quoique peu capable des affaires, se

J. C. 1576.
Hég. 984.

trouva le maître du trône. Toutes ces révolutions àvoient coûté bien du sang. La Perse étoit affoiblie, & la vengeance d'Ismaël, mort martyr de la secte d'Omar, étoit un excellent prétexte pour le Monarque Ottoman. Un Iman inspiré vint dire à l'Empereur qu'il avoit vu pendant son sommeil une inscription en lettres de feu, qui portoit : *Amurat, vainqueur de la Perse.* En vain le Grand Visir Mehemet répétoit sans cesse dans le Divan qu'une guerre contre le Persan seroit toujours inutile à l'Empire, & pourroit lui devenir funeste ; le vieux Visir n'avoit pas sur Amurat le crédit qu'il avoit eu sur Selim. Non-seulement la guerre fût déclarée malgré lui, mais encore on donna à Mehemet le chagrin de voir à la tête de cette expédition ce cruel Mustafa, conquérant de l'isle de Chypre, son ennemi personnel, qu'il avoit fait disgracier, sous le regne de Selim, aussi-tôt après son retour de Chypre, & qu'Amurat avoit rappellé à la cour.

J. C. 1576.
Hég. 984.

Ce Général partit de Constantinople à la tête des Janissaires. Mustafa trouva dans sa marche cent cinquante mille hommes, dont son armée devoit être composée. Les Persans, moins nombreux, furent battus & mis en

fuite. Mustafa, fier de ce succès, passa le fleuve Kanak, s'empara de la Province du Chirvan presque sans coup férir, puis il distribua ses quartiers à l'entrée d'un hiver rigoureux, pendant lequel les Persans attaquerent à leur tour toutes ses troupes dispersées, taillerent en pieces chacune des garnisons, & recouvrerent leur Province. Mustafa confus eut ordre de retourner à Constantinople pour y rendre compte de sa conduite. Il fut fait Mazul (1) en y arrivant. Il eût peut-être payé plus cher le malheur de ses armes : mais le Grand Visir Mehemet étoit mort, & son successeur ne voulut pas user d'une sévérité qui auroit pu le condamner un jour. En effet, aucun de ceux qui commanderent après Mustafa dans cette funeste guerre, & qui furent en grand nombre, ne fit mieux que lui.

J. C. 1576. Hég. 984.

J. C. 1577-1578-1579. Hég. 985-986-987.

La campagne suivante, Asman, Aga des Janissaires, commanda les Turcs. Abdel Cheraï, Kan des Tartares, voulut frayer les chemins à la tête de

(1) On appelle être fait Mazul lorsqu'un Pacha, ou Officier supérieur, est dépouillé & réduit à l'état de simple Bourgeois. Il arrive souvent en Turquie qu'on fait descendre à un emploi inférieur, & pour lors on n'est pas fait Mazul.

quarante mille hommes. Il s'empara même de plusieurs villes ; mais les Persans, constans dans leur maniere de se défendre, laisserent l'ennemi s'engager dans les déserts, & ils attendirent pour l'attaquer que la fatigue & la faim eussent mis le découragement dans l'armée. Alors Zalembriza, fils ainé du Roi de Perse, les chargeant avec avantage, battit les Turcs & les Tartares réunis, quoique les vaincus fussent au moins deux contre un. Le Kan des Tartares fut fait prisonnier à cette bataille, & le Sophi ordonna au Prince de Perse de l'envoyer à Cazbin, où lui Sophi faisoit sa résidence. Abdel Cheraï captif étoit encore redoutable pour les Persans, parce que la Crimée fournissoit beaucoup de soldats que le Sophi craignoit plus que les Turcs, le climat de Perse ne leur étant pas aussi funeste qu'à ceux-ci. Codabonda vouloit faire alliance avec le Kan des Tartares : la circonstance de sa prison devoit faciliter ce traité. Le Prince captif fut reçu par son vainqueur comme s'il eût été vainqueur lui-même. Le Sophi songeoit à lui faire épouser sa fille, & il ménageoit cette alliance au milieu des jeux & des fêtes, dont les épouses & les filles du

J. C. 1577-1578-1579.
Hég. 985-986-987.

Le Kan des Tartares, fait prisonnier par les Persans, est conduit à la cour du Sophi.

J. C. 1577-1578-1579. Hég. 985-986-987.

Monarque faisoient l'ornement. Les mœurs des Persans n'étoient pas pour lors aussi austeres que celles des autres Musulmans, ni qu'elles le sont devenues depuis. Les femmes jouissoient à Cazbin d'une liberté qui auroit passé pour très-criminelle à Constantinople, où l'on a toujours pensé, depuis le regne des Ottomans, qu'une contrainte excessive peut être le seul garant de la vertu du sexe. Une des épouses du Roi de Perse plut au Tartare beaucoup plus que la Princesse qu'on lui destinoit : sans respecter les droits de l'hospitalité, il trouva bientôt le moyen de séduire celle qui l'avoit enchanté. Des courtisans, jaloux de l'honneur de leur maître, ou plutôt de la faveur d'Abdel Cheraï, éclairerent la jalousie du Sophi, qui surprit son épouse & son prisonnier au moment où tous deux lui faisoient le plus sensible outrage. Il s'en vengea dans le sang de tous deux. (1)

Il lui fait un outrage sensible qui est puni de mort.

Cette nouvelle parvint à Constantinople pendant qu'un Ambassadeur envoyé

(1) On dit que depuis ce moment les Persans sont devenus beaucoup plus séveres sur la garde de leurs épouses & de leurs esclaves, & qu'ils enchérissent à cet égard sur les Turcs.

envoyé par le Sophi y traitoit de la paix. Le nouveau Grand Visir Sinan Pacha, qui désiroit jouir paisiblement de la dignité qu'il venoit d'obtenir, rappelloit à son maître les difficultés de la guerre de Perse. Mais Amurat, à qui cette guerre ne coûtoit que des hommes qu'il ne savoit pas apprécier, & de l'argent qu'il croyoit inépuisable dans ses coffres, décida qu'il ne seroit pas de la dignité de la Porte de faire la paix avec un Prince qui venoit de massacrer son premier feudataire. L'Ambassadeur Persan fut renvoyé sans avoir été entendu, & le Grand Visir eut ordre de continuer la guerre. Depuis la perte de cette bataille où le Kan des Tartares avoit été fait prisonnier, les Turcs avoient encore été contraints de rétrograder, après avoir perdu presque toutes les places dont Abdel Cheraï s'étoit emparé. L'armée ottomane étoit si considérablement diminuée, que les Turcs se trouvoient inférieurs en nombre autant qu'en courage; car ces soldats, si redoutables contre toutes les autres Puissances, ne trouvoient plus de forces pour combattre, aussitôt qu'ils avoient pénétré dans les déserts de la Perse.

J. C. 1577. 1578-1579. Hég. 585. 986-987.

J. C. 1580. Hég. 988.

Asman avoit pris ses quartiers à

Erzerum. Il tiroit des recrues de tous les ſangiacats de l'Aſie : il employoit
J. C. 1580. Hég. 988. à réparer ſes forces le temps que l'Empereur lui avoit preſcrit pour faire de nouvelles conquêtes. Il craignoit d'ailleurs d'éprouver de la part des troupes la réſiſtance & la révolte qui naiſſent du découragement. Tout cet été ſe paſſa en marches, en contre-marches ſur les confins de la Perſe, qui déterminerent enfin Amurat à le rappeller, comme celui-ci l'avoit toujours déſiré. Un Achmet Pacha fut envoyé à la place d'Aſman, & ne fit pas mieux que ſes prédéceſſeurs. Nous nous diſpenſerons des détails de cette guerre qui dura douze ans entiers. Leur uniformité fatigueroit le Lecteur ſans lui rien apprendre. Il ſuffira de dire qu'Amurat, obſtiné & inconſtant, changea de Général preſque à chaque campagne, qui toutes furent ou
J. C. 1581. 2-3 & 4. Hég. 989. 10-11-12. indifférentes ou malheureuſes ; qu'à Achmet ſuccéda Ferhad, ce cuiſinier des Janiſſaires qu'Amurat avoit autrefois rencontré dans un marché ; à Ferhad Siaüs ; à Siaüs Ibrahim ; à Ibrahim Ali ; que tous demeurerent dans le Schirvan, prenant & perdant tour-à-tour quelques bicoques, s'éloignant autant qu'ils le pouvoient de l'armée des Perſans, qui ſe tenoient

toujours sur la défensive dans l'espérance de ruiner l'ennemi.

J. C. 1581-2-3 & 4. Hég. 989-10-11-12.

Mauvais succès de la guerre.

Malgré le peu d'activité de cette guerre, elle coûta une prodigieuse quantité d'hommes & beaucoup d'argent. L'intempérie du climat & les marches perpétuelles, que les Généraux faisoient, plus pour éviter l'ennemi que pour le chercher, causoient des maladies qui devenoient contagieuses. Un jour Amurat se plaignoit à Sinan du peu de succès de ses armes & des pertes continuelles qu'il faisoit en Perse, tandis que tous ses ancêtres avoient accumulé tant de conquêtes. Le Grand Visir osa répondre à son maître que les précédens Empereurs s'étoient montrés eux-mêmes à la tête des Janissaires, & que leurs succès avoient été le prix de leur valeur. Un reproche aussi direct pénétra le Monarque de honte & le transporta de colere. Le chagrin qu'il en témoigna enhardit la Sultane Validé & la favorite à parler contre le Grand Visir. Elles firent entendre au Monarque que Sinan avoit intérêt de l'éloigner de sa capitale. On venoit de circoncire le jeune Prince Mahomet son fils aîné, pour lequel Sinan témoignoit un intérêt qu'il ne fut pas difficile de rendre suspect. Le soup-

Sinan est déposé.

çonneux Amurat fit son Grand Visir Mazul ; il ne lui ôta point la vie. On remarque que cet Empereur ne versa jamais que le sang de ses freres. Le cuisinier Ferhad fut Grand Visir à la place de Sinan, qui alla dans une isle de l'Archipel regretter la premiere dignité de l'Empire, & la meilleure partie de ses biens, qui payerent sa franchise indiscrete.

J. C. 1581-2-3 & 4. Hég. 989-90-11-12.

Amurat se livre à la débauche.

Jusques-là le Sultan avoit été fidele à la belle Venitienne qu'il aimoit avant de monter sur le trône : mais, depuis les revèrs contre les Persans, il chercha dans la débauche du soulagement à ses peines. Souvent Amurat admettoit dans son lit trois Odalisques différentes dans le cours d'une seule nuit. La loi de Mahomet défend de changer de femmes sans s'être baigné. Le superstitieux Empereur n'avoit garde de manquer à cette pratique. Ces bains si fréquens lui causerent des défaillances, pour lesquelles il se fit ordonner de boire du vin : ce qu'il avoit regardé jusqu'alors comme un crime irrémissible. L'excès qu'il fit de cette liqueur l'ayant bientôt rendu incapable d'en supporter la fermentation, Amurat tomboit souvent dans l'ivresse ; alors ses Visirs abusoient du pouvoir dont ils n'espé-

roient pas jouir long-temps. Jamais il n'y eut plus de déprédations que sous ce regne. La guerre de Perse & le changement de Visirs épuisoient le trésor public, & forçoient d'augmenter les impôts sur les consommations. Les révoltes fréquentes des Janissaires dont on retardoit la paie, & du peuple même à qui on faisoit supporter le poids de la mauvaise administration, obligeoient le Grand Seigneur à demeurer comme en prison dans l'intérieur de son serrail, dont sa garde avoit peine à défendre l'entrée. Dans une de ces fermentations, causée par la plus vile populace, une foule de gens armés força la premiere porte du serrail, &, étant entrée sans précaution dans la premiere cour, demanda très-haut la tête du Defterdar, ou Garde du trésor public. Cet Officier, chargé de recueillir les impôts, n'étoit point l'auteur des Edits qui les avoient ordonnés, moins encore des déprédations qui les avoient rendu nécessaires : mais le peuple, ne voyant que le Defterdar, imputoit à lui seul tout le mal qu'il ressentoit. L'Empereur effrayé promit tout ce qu'on voulut. Sur l'ordre arraché contre le Defterdar, la populace se dissipa aussi facilement qu'elle s'étoit émeutée. Le

J. C. 1581-2-3 & 4.
Hég. 989-10-11-12.

Désordres dans le gouvernement.

Grand Visir Ferhad, plus froid que son maître, comprit mieux que lui à quelle conséquence cette mollesse pouvoit tirer. Il fit évader le Garde du trésor public, & plusieurs jours après il fit mourir quelques auteurs de la sédition. Cette conduite attira à Ferhad la disgrace du Prince dont il avoit défendu l'autorité. Il fut fait Mazûl. Asman, nouvellement arrivé des frontieres de Perse pour apprendre au Sultan l'état de son armée, reçut les sceaux qu'on ôtoit à celui qui en avoit bien usé.

J. C. 1581-2-3 & 4.
Hég. 989-10-11-12.

Le nouveau Visir remontra à son maître qu'on ne pouvoit faire aucun fonds sur le nouveau Kan des Tartares, qui, quoiqu'allié & tributaire de l'Empire ottoman, servoit réellement le meurtrier de son pere, contre lequel il vouloit paroître armé; que le frere cadet de ce Prince, tout plein du ressentiment que la nature devoit lui inspirer contre le Roi de Perse, étoit prêt à embrasser la querelle des Ottomans; qu'il brûloit de mener les Tartares contre les communs ennemis, & qu'il demandoit les secours des Turcs contre son frere dénaturé, pour venger à la fois son pere & son suzerain. Amurat ordonna au Visir de dépouiller le Kan des Tartares, afin de continuer la

guerre de Perse, aidé des forces de celui qu'il mettroit à la tête de cette nation belliqueuse. Isban (c'étoit le nom du Prince Tartare qui imploroit le secours de la Porte) arriva à Constantinople lorsqu'Asman étoit prêt d'en partir. L'Empereur fit rendre de grands honneurs à celui qu'il regardoit déjà comme son premier vassal, puis il le renvoya à la tête de quelques troupes, pour qu'il ravît la souveraineté à son frere Alpegira, l'ainé de la maison des Kans. Amurat fit consulter les Astrologues avant de fixer le départ du Prince Isban : le superstitieux Empereur prétendoit que les affaires de Perse n'étoient si mauvaises, que parce que les entreprises avoient toujours été commencées en des jours malheureux. L'événement dut le confirmer dans cette erreur; car le Grand Visir étant entré dans la capitale de Crimée le jour qu'Amurat lui avoit prescrit, il eut le bonheur de trouver, dans la famille d'Alpegira & parmi ses plus zélés serviteurs, une division dont le Grand Visir & Isban surent si bien profiter, qu'en peu de temps les troupes d'Alpegira l'abandonnerent; lui-même fuit déguisé, & Isban n'eut plus qu'à marquer sa reconnoissance à ceux qui l'avoient

J. C. 1581-2-3 & 4. Hég. 989-10-11-12.

Le Kan des Tartares est déposé.

mis ſur le trône de Crimée, en attaquant les Perſans avec eux. En effet, le nouveau Kan & le Grand Viſir partirent enſemble pour aller mettre le ſiege devant Tauris ; mais Aſman fut tué en attaquant cette place ; les Turcs en décamperent auſſi-tôt. Le Général Turc fut remplacé par le Cuiſinier Ferhard, qui, comme on l'a vu, de Grand Viſir avoit été fait Mazul, & étoit redevenu Pacha peu de temps après, ſans doute par le beſoin qu'on avoit de lui. Il fut envoyé en Perſe en qualité de Béglierbeg, & les ſceaux de l'Empire furent rendus pour la ſeconde fois à l'ancien Grand Viſir Sinan. Celui-ci ſut tirer des ſommes conſidérables des Chrétiens, ſous le ſpécieux prétexte de protéger leur négoce.

J. C. 1581, 2-3 & 4. Hég. 989-10-11-12.

Sinan & Ferhad, autrefois Grands Viſirs, rentrent dans le miniſtere.

J. C. 1585-86-87-88-89. Hég. 993-94-95-96-97.

On ſait que les Ambaſſadeurs Chrétiens qui ſe trouvent à Conſtantinople, non-ſeulement y traitent des intérêts de leurs maîtres, mais qu'ils ſont encore protecteurs nés de tous les Francs qui accourent dans cette capitale & dans toutes les Echelles du Levant, pour ſaiſir les différentes branches du commerce que les Turcs n'ont ni l'activité ni l'induſtrie d'exercer. C'eſt l'Ambaſſadeur qui réclame l'exécution des traités faits avec ſa nation, & c'eſt lui qui ſtipule les intérêts du négociant

son compatriote, devant le Grand Visir, ou devant les autres Officiers dont il doit obtenir justice. Depuis long-temps la France & l'Etat de Venise avoient chacun un Ambassadeur à la Porte. Tous les autres Francs jusqu'alors avoient eu recours à ces deux-là, lorsqu'ils avoient eu besoin de protection : mais le Roi d'Angleterre & le Sénat de Genes crurent qu'il n'étoit ni de leur prudence ni de leur dignité de laisser les intérêts de leurs sujets entre les mains de Ministres étrangers souvent ennemis. Ils voulurent avoir chacun un Ambassadeur auprès du Turc. Cette innovation, à laquelle le grand Visir Sinan se prêta en apparence pour l'intérêt des Anglois & des Génois, leur fut d'abord très-onéreuse. Il fallut fournir des présens pour le Grand Seigneur, pour son Visir, pour ses femmes, pour le Caïmacan, & pour l'Intendant des douanes. Les Turcs ne font rien qu'à prix d'or, & ils suppléent par l'avidité au défaut d'instustrie. Sinan, qui avoit été témoin de la derniere révolte à l'occasion du doublement des impôts, & qui avoit vu Ferhad victime de la foiblesse de son maître, n'osa pas mettre la capitale à cette épreuve. Quels que fussent les besoins

J. C. 1585-86-87-88-89. Hég. 993-94-95-96-97.

Sinan tire des présens des Anglois & des Génois, & des impôts de toutes les Provinces d'Asie.

J. C. 1585-86-87-88-89. Hég. 993-94-95-96-97.

de l'Etat, il aima mieux charger les Provinces éloignées, dans leſquelles les poſſeſſeurs des timars avoient le plus grand intérêt de maintenir l'ordre. La Natolie, la Caramanie, tous les ſangiacats, depuis Pruſe juſqu'à Trébiſonde, furent accablés de nouvelles taxes. On demandoit au peuple ſans ceſſe & ſans meſure. L'Empereur trouvoit dans la guerre de Perſe, non-ſeulement les moyens d'éloigner la ſoldateſque toujours dangereuſe à Conſtantinople, mais même un prétexte pour tirer de ſes ſujets de l'argent qu'il aimoit depuis qu'il en avoit manqué. Mais ce n'étoit pas aſſez de cette guerre ſi meurtriere & ſi diſpendieuſe; l'avidité, ou, ſi l'on veut, l'orgueil d'Amurat, lui en ſuſcita une ſeconde contre les Puiſſances européennes.

Amurat veut exiger des préſens de Rodolphe, Empereur d'Occident, qui lui déclare la guerre.

Rodolphe, fils & ſucceſſeur de Maximilien à l'Empire d'Occident & au Royaume de Hongrie, envoya un Ambaſſadeur à la Porte pour régler quelques limites. Nous avons dit que les Français s'étoient affranchis de l'uſage de porter des préſens au Sultan, de peur qu'il ne regardât comme un tribut dû à ſon ſceptre ce qui n'avoit été juſqu'alors qu'un témoignage de bienveillance. L'Empereur d'Occident ne crut pas devoir ſe ſoumettre

davantage à cette humiliante sujétion. L'Ambassadeur de Rodolphe n'ayant point offert de présens à Amurat, ce Ministre fut constitué prisonnier. Les Turcs s'obstinoient à regarder la Hongrie comme feudataire, attendu que les Rois de la maison de Zapoli s'étoient déclaré tels, & que Maximilien lui-même, tout Empereur d'Occident qu'il étoit, avoit envoyé des présens lorsqu'il avoit conclu la treve. Rodolphe auroit pu répondre que son frere, affoibli par une assez longue guerre, avoit pour lors reçu la loi du vainqueur; mais que les Ottomans n'avoient point exigé de présens lorsqu'on avoit renouvellé la même treve en 1584. Le Monarque Autrichien, sans discuter avec ces infracteurs des traités & du droit des gens, envoya des troupes dans le territoire de Sighet. Un neveu d'Amurat, fils de sa sœur, qui commandoit dans Sighet, fut tué dans une escarmouche. Le Sultan chargea Siaüs, redevenu Pacha après avoir été fait Mazul, d'aller en représailles ravager la Hongrie. Rodolphe assembla les Dietes pour obtenir des secours. Ces peuples, qui avoient joui pendant plusieurs années de quelque relâche, ne refuserent pas de mesurer leurs forces avec les Turcs.

J. C. 1585-86-87-88-89. Hég 993-94-95-96-97.

L 6

J. C. 1585-86-87-88-89. Hég. 993-94-95-96-97.

Ils accorderent à leur maître des troupes & de l'argent. Tous ces mouvemens déciderent Amurat à conclure la paix avec la Perse. Le Sophi la désiroit plus que lui. Usbec, Roi de la Tartarie Asiatique, menaçoit la Perse; Codabonda, qui craignoit beaucoup que deux ennemis si puissans l'attaquassent à la fois, résolut d'abandonner le Schirvan à l'Empereur Ottoman.

Paix avec la Perse.

Cette Province, séparée de toutes les autres par une étendue de terrein sablonneux & aride, n'offroit pas assez d'avantage au Monarque Persan pour ce qu'elle lui coûtoit à garder aussi-tôt qu'il étoit en guerre avec le Turc.

Le Sophi envoie son petit-fils enfant à Constantinople.

Le Sophi envoya un Prince, fils d'Eviza son fils ainé, accompagné de quatre Ministres qui devoient traiter de la paix, à Constantinople. Le Prince Eviza étoit mort depuis trois années. Son fils unique, laissé dans l'enfance, étoit moins cher à son aïeul que les cadets d'Eviza, tous en état de commander les armées. Les Historiens ont prétendu que le Roi de Perse avoit exposé son petit-fils aux yeux des Ottomans, moins pour augmenter l'appareil de cette fameuse ambassade, moins pour donner un otage illustre au Prince dont il désiroit l'alliance, que pour éloigner ce rejetton

de la branche ainée, dont les droits auroient nui aux cadets. Quoi qu'il en soit, le jeune Prince fut reçu avec de grands honneurs dans toutes les villes de la domination des Ottomans. Une garde nombreuse l'accompagnoit : il étoit défrayé par-tout, ainsi que sa suite. Plus de cent galeres qui se trouverent dans le port de Constantinople voguerent vers Scutari, & saluerent le Prince d'une décharge de toute leur artillerie avant qu'il fût reçu dans la capitane. Ferhad Pacha, le Général de l'armée, accompagnoit le Prince Persan, qui fut reçu à l'audience du Grand Seigneur avec des honneurs jusques-là inconnus à la Porte. Le Prince s'assit auprès du trône du Monarque ; & dans le Divan, auquel il fut admis, il prit séance immédiatement au-dessous du Grand Visir qui présidoit à l'assemblée. On sait que le Grand Seigneur n'assiste jamais au Divan que derriere un voile ; qu'ainsi les Ministres, qui traitent des affaires dans cette assemblée, ignorent si c'est en présence de leur maître, & s'il écoute ou non ce qu'ils proposent ou ce qu'ils décident dans les affaires de l'Etat. Les quatre Satrapes Persans qui accompagnoient le petit-fils de leur maître, furent traités comme les

J. C. 1585-86-87-88-89.
Hég. 993-94-95-96-97.

Ambassadeurs le font ordinairement. Après la réception des présens que le Sophi & l'Empereur Ottoman se font dans toutes les ambassades, sans qu'aucune des deux couronnes prétende pour cela à la supériorité sur l'autre, on convint que le Schirvan demeureroit à l'Empire ottoman, & tout aussitôt cette Province fut divisée en timars, qu'on partagea entre ceux qui avoient supporté le poids de cette pénible guerre, à proportion des grades qu'ils y avoient occupés, & des services qu'ils y avoient rendus : mais ce partage excita des altercations entre les Pachas. Le Grand Visir se trouvoit opposé à Ferhad Pacha, qui lui-même avoit été Grand-Visir, & qui, ayant tout nouvellement commandé les armées en Perse, croyoit devoir être plus juste estimateur du mérite de chaque Officier que le Grand Visir Sinan. Celui-ci qui de son côté pensoit avoir rendu des services importans à son maître, en remplissant le trésor public trouvé vuide à son avénement, traita Ferhad avec la supériorité que lui donnoit la dignité de premier Ministre, & que sa faveur sembloit autoriser : mais, par l'inconstance naturelle du Prince, Sinan Pacha, Grand Visir depuis plusieurs années, devoit

J. C. 1585-86-87-88-89.
Hég. 993-94-95-96-97.

succomber, il fut fait Mazul, malgré toutes les raisons qui militoient pour lui, & son concurrent Ferhad, à qui ce même malheur étoit arrivé quelques années auparavant, recouvra les sceaux par un caprice, ainsi qu'il les avoit perdus.

J. C. 1590-1591-1592. Hég. 998-999-1000.

Déposition de Sinan. Ferhad, Grand-Visir à sa place.

Le nouveau Visir fit bâtir des forteresses dans le Schirvan pour tenir en bride les Géorgiens, peuple voisin, plus attaché aux Persans qu'aux Turcs, qui dans la derniere guerre avoit servi ouvertement le Sophi. Le petit-fils de ce Prince mourut à Constantinople peu de temps après y être arrivé. On assure qu'il fut empoisonné par les Persans mêmes, qui craignoient que les Turcs ne se servissent un jour de cet enfant pour exciter une guerre civile dans l'Empire du Sophi. Cette mort fit peu de sensation à Constantinople. On étoit occupé des noces d'une des filles de l'Empereur avec un Pacha nommé Ali, qui fut choisi, comme un des plus riches serviteurs d'Amurat, pour devenir son gendre. Ces fêtes furent célébrées avec plus de splendeur qu'on n'en voit ordinairement à Constantinople en pareille circonstance : mais, comme on l'a déja remarqué, elles ne ressemblent jamais à celles que nous admirons dans

Mort du petit Prince Persan. Mariage d'une des filles du Sultan.

J.C. 1590-1591-1592. Hég. 998 999-1000.

toutes les autres cours de l'Europe. Les Turcs, plus fastueux qu'aucun autre peuple, savent étaler de grandes richesses & présenter aux yeux un luxe qu'on ne rencontre peut-être pas ailleurs; mais la gaieté n'anime jamais aucune de ces fêtes. La séparation totale des deux sexes, & les respects presque idolâtres que les inférieurs ne manquent jamais de prodiguer en Turquie à ceux dont ils dépendent, empêchent qu'on ne voie sur le visage des Turcs assemblés l'impression de la joie. Les Musulmans ne vivent que dans l'intérieur de leur domestique; encore le despotisme, qui gouverne les familles comme l'Empire, en bannit presque toujours la gaieté.

Cependant on apprit à Constantinople que les Hongrois avoient tenté le siege d'Albe-Royale; que le Pacha de Bude, accouru au secours de cette place avec ce qu'il avoit pu ramasser de garnisons voisines, avoit forcé l'ennemi de se retirer. Siaüs Pacha assembla précipitamment une armée. Le Grand Visir, pour subvenir aux frais de cette guerre, imagina une nouvelle espece d'impôt : il força les Francs & les Juifs, seuls négocians qu'il y eût dans tout l'Empire, de

prendre à un prix exorbitant des soieries & des pelleteries qu'il avoit tirées des différentes provinces de l'Empire. Il étoit défendu, sous grieves peines, à tous les marchands de se pourvoir ailleurs qu'au trésor public. Ces distributions forcées le remplirent bientôt; mais le poids de cet impôt, dont le Grand Visir avoit prétendu charger les seuls Giaurs, retomba par contre-coup sur les Musulmans, qui, forcés d'avoir recours à ces négocians ainsi vexés, payerent beaucoup plus cher les étoffes dont la matiere avoit été vendue à un si haut prix. Malgré les soins du Grand Visir & les efforts qu'il faisoit pour soulager ses compatriotes au détriment de l'étranger, il ne jouit pas long-temps de la confiance de son maître. Quelques infidélités qui furent faites dans la distribution des timars coûterent la vie à dix Secrétaires du Divan; cet événement fournit aux ennemis de Ferhad l'occasion de détruire ce Ministre dans l'esprit de l'inconstant Amurat. Ce premier Ministre, trouvé autrefois dans un des plus vils emplois d'un oda de Janissaires, après avoir parcouru pendant quinze ans les charges les plus importantes de l'Empire, après avoir été deux fois grand Visir,

J. C. 1590-1591-1592. Hég. 998-999-1000.

Ferhad met un impôt sur les Francs & sur les Juifs.

Ferhad déposé pour la seconde fois. Si üs Pacha fait Grand-visir.

J. C. 1590-1591-1592. Hég. 998-999-1000.

fut fait Mazul pour la seconde fois sur des soupçons légers, & réduit à un état presque aussi abject que celui dont il avoit été tiré quinze ans auparavant. Les sceaux de l'Empire furent envoyés à Siaüs Pacha, qui étoit alors en marche à la tête de l'armée. Il étoit temps que les Turcs s'opposassent aux efforts des Chrétiens. Depuis la tentative que ceux-ci avoient faite sur Albe-Royale, l'Archiduc Mathias, Général des Hongrois, avoit emporté, sans presque aucune résistance, Filec & Novigrade, & il avoit formé le siege de Gran. Le Pacha qui commandoit dans cette place avoit été tué dès le premier jour de tranchée ouverte; mais la garnison n'en montroit que plus de valeur. Le Grand Visir arriva très à propos au secours de la place, que l'Archiduc fut contraint d'abandonner. Siaüs Pacha, qui possédoit bien l'art de faire la guerre en plaine, força l'ennemi de recevoir la bataille dans un terrein inégal. L'avantage du nombre & de la situation eut bientôt décidé la victoire. L'Archiduc fuit à Altemberg, delà à Pruthk en Croatie, où il rassembla les débris de son armée. Siaüs victorieux avoit déjà formé le siege de Javarin.

Le Grand Visir Siaüs fait lever le siege de Gran & bat l'Archiduc Mathias.

J. C. 1593. Hég. 1001 & 1002.

C'étoit un des plus forts remparts de

la Basse-Hongrie, que le Comte de Hardec défendoit à la tête de huit mille hommes. L'Archiduc, espérant que la nombreuse armée des Turcs seroit arrêtée long-temps devant ce poste, y avoit établi le magasin de son armée. Javarin dominoit sur la plaine; deux grandes rivieres l'arrosoient & l'approvisionnoient. Siaüs, après avoir perdu bien du temps & bien des hommes, tenta une autre espece d'attaque dont les boulevars de Javarin ne pouvoient pas le garantir. Le Comte de Hardec ne fut pas à l'épreuve d'une grosse somme d'argent que le Visir lui fit compter par un renégat Sicilien. Quelques Officiers qui commandoient sous lui furent complices de cette perfidie, & en partagerent le prix. On indiqua au Turc les moyens de faire réussir des mines. Les traîtres établissoient des tambours & d'autres instrumens de guerre sur les bastions pour étouffer le bruit des mineurs. Le Gouverneur sacrifia à son avarice beaucoup de braves gens qui périrent avec les fortifications; & tout aussi-tôt que la place fut ouverte, Hardec, au lieu de réparer les breches que les soldats s'empressoient déjà de boucher, fit battre la chamade & arborer le drapeau de capitulation, malgré les cris

J. C. 1593. Hég. 1001 & 1002.

Il entreprend ensuite le siege de Javarin. Il n'entre dans cette place que par la perfidie du Comte de Hardec, qui est reconnue & punie.

de la garnison & les protestations des Officiers qui n'étoient pas complices.

J. C. 1593. Hég. 1001 & 1002.

Les articles furent aussi-tôt convenus que dressés. On remarqua que le Comte de Hardec, au lieu de sortir de sa place le dernier, ainsi que tout Gouverneur doit le faire, se mit à la tête des troupes, qui l'accabloient de malédictions, & qu'il étoit vêtu d'un habit fort riche doublé de martre zibeline, qu'on disoit tout haut être un présent du Grand Visir. On remarqua de plus qu'il souffroit, sans se plaindre, tous les désordres que les troupes ottomanes firent sous ses yeux, contre la teneur du traité. Les murmures devinrent si forts, que le Comte de Hardec, se croyant certain que jamais on ne pourroit le convaincre, courut au camp de l'Archiduc dans le dessein de se justifier. Malheureusement pour lui le renégat, négociateur de cette perfidie, par une nouvelle trahison, avoit été porter à l'Archiduc toutes les preuves du crime de son Lieutenant. Le Prince fit arrêter le coupable ; il fut conduit à Vienne, chargé de chaînes, ainsi que tous ceux de ses complices dont on put empêcher la fuite. Ils ne résisterent point à l'évidence des preuves, & tous convaincus juridiquement périrent sur le même échafaud.

Quoique la saison fût avancée, les Turcs investirent Komore, mais inutilement; ils ne devoient pas trouver par-tout des Comtes de Hardec. La résistance d'une garnison nombreuse & bien conduite, & la rigueur de la saison les forcerent, au bout de trois semaines, à prendre des quartiers d'hiver. Pendant les opérations de cette campagne, Rodolphe, sans sortir de son palais, avoit fait une conquête qui devoit être funeste aux Turcs. Sigismond Battori, Vaivode de Transilvanie, successeur du Roi de Pologne son oncle à cette Souveraineté, que le Roi n'avoit pu conserver, étoit attaché à sa religion & à la gloire des Chrétiens dans l'Europe. L'Empereur d'Occident, qui n'avoit pas pu déterminer la République de Venise à se déclarer contre les Ottomans, fit aisément alliance avec le Vaivode de Transilvanie; & ce Prince, pour premier fruit de cette union, attendit le Grand Visir comme il séparoit son armée. Il battit à plate-couture plusieurs corps divisés au moment où ils prenoient leurs quartiers. Pendant l'hiver les principaux Seigneurs Transilvains, mécontens du traité fait entre leur Vaivode & l'Empereur Rodolphe,

J. C. 1593. Hég. 1001. & 1002.

Sigismond Battori, Vaivode de Transilvanie, s'unit à l'Empereur Rodolphe.

J. C. 1593. Hég. 1001 & 1002.

formerent une conjuration dont Sigismond Battori fut averti à propos. Il fit arrêter tous les coupables au milieu d'un festin; & après qu'il les eut convaincus de trahison par leurs lettres interceptées, quatorze Seigneurs Transilvains furent envoyés au supplice.

Quoique les Turcs eussent pris une ville importante, & gagné une bataille en cette campagne, la guerre n'avoit pas été aussi avantageuse que Siaüs Pacha l'auroit souhaité. La révolte de la Transilvanie, à laquelle la Moldavie & la Valaquie menaçoient de se joindre, faisoit craindre à ce Ministre une confédération puissante. Inquiet de l'événement, il proposa à son maître de montrer l'Empereur ou tout au moins l'héritier de l'Empire aux sujets & aux ennemis, pour encourager les uns, disoit-il, & pour effrayer les autres; ou plutôt en effet pour se décharger d'un fardeau dont il ne vouloit pas qu'on le rendît responsable. Mais Amurat craignoit également les fatigues & les périls. Il vouloit encore moins exposer à la vue des Ottomans son fils ainé, déjà âgé de vingt ans, qu'il regardoit moins comme son successeur que comme son rival. La jalousie du Sultan étoit telle,

qu'il ne permettoit pas que ce Prince allât à la chasse, de peur que le courage & l'adresse qu'il montreroit dans cet exercice, ne lui conciliassent les peuples qui blâmoient assez haut la conduite de son pere. Enfin, comme Siaüs Pacha persistoit à demander que le pere ou le fils vinssent décider des opérations de la guerre, Amurat aima mieux vaincre sa mollesse que donner pâture à sa jalousie. Il déclara qu'il commanderoit l'armée la campagne suivante; mais tous ses exploits se bornerent à aller à Andrinople passer en revue une partie de ses troupes. Pendant que les escadrons des Spahis & les différens corps des Janissaires défiloient sous ses yeux, un orage, plus violent qu'on n'en avoit vu depuis longtemps, contraignit les troupes de se disperser par l'effort de la grêle. Amurat très-effrayé fit consulter les Devins, auxquels il accordoit plus de confiance qu'aux meilleures têtes du Divan. Selon les principes de l'Aëromancie, il étoit difficile de donner une interprétation favorable à cet événement, qui, selon les principes de la raison, n'en méritoit aucune. Les moins fâcheux d'entre ces Devins annoncerent au Prince des pertes, des revers, quelques-uns mê-

J. C. 1594. Hég. 1003 & 1004.

Amurat se met enfin à la tête de ses troupes.

Effrayé par un orage violent, qu'il prend pour un mauvais présage, il tombe malade & retourne à Constantinople.

me une fin prochaine. Ces prédictions
J. C. 1594. épouvanterent un homme foible, qui,
Hég. 1003. ayant toujours craint le danger, le
& 1004. voyoit même où il n'étoit pas. La frayeur fit tomber Amurat dans une langueur dont il ne sortit plus. Elle lui causa une fievre qui fut le principe de sa mort. Accablé des maux qu'il prévoyoit plus que de ceux qu'il éprouvoit réellement, il reprit le chemin de Constantinople, & Siaüs Pacha marcha vers la Hongrie.

Amurat de retour à Constantinople y trouva deux Députés de la Province de Valaquie, qui venoient se plaindre de la cruauté d'Alexandre Ivan, leur Vaivode ou Palatin, & demander au Sultan un Prince de la même maison, nommé Michel, pour successeur au tyran Alexandre. Les Députés furent écoutés d'autant plus favorablement, que le Vaivode de Valaquie étoit taxé de s'être uni à l'Empereur Autrichien & au Vaivode de Transilvanie, & de leur avoir prêté sourdement des secours. Cette accusation, plus grave aux yeux d'Amurat que la premiere, fit obtenir aux Députés tout ce qu'ils avoient demandé. Michel, échappé des prisons du tyran qui l'avoit condamné à mourir sur un échafaud, étoit accouru

à

à Constantinople où il reçut l'investiture par l'étendard & par le cimeterre ; mais il n'obtint pas d'autre secours de la Porte. On le renvoya en Valaquie, afin que son parti le plaçât sur le trône auquel il étoit destiné. Ce fut-là le dernier acte de souveraineté d'Amurat. La fievre qui le consumoit le mit bientôt au tombeau ; il mourut dans le haram entre les bras du premier Eunuque noir, au mois de janvier 1595, après avoir vécu cinquante ans & quelques mois, & en avoir regné vingt. L'unique témoin de la mort de ce Prince reçut ordre de lui de la cacher jusqu'à ce que son fils Mahomet fût arrivé de Magnésie. Amurat, qui avoit vu beaucoup de troubles à Constantinople pendant sa vie, les craignoit encore à sa mort.

J. C. 1594. Hég. 1002-1003.

Amurat nomme un Vaivode de Valaquie, & il meurt.

J. C. 1595. Hég. 1003.

Nous n'avons point rapporté les fréquentes révoltes des Janissaires, pour éviter les redites. On en peut compter dix pendant le regne d'Amurat. Toutes furent pour le même objet, & toutes eurent la même issue. Le Sultan, par une suite de son avarice, retardoit souvent la paie des troupes, & plus fréquemment encore il les faisoit payer avec une monnoie altérée. Les soldats s'appercevoient

L'avarice d'Amurat avoit causé plusieurs révoltes pendant son regne, qui ne fut pas sanguinaire.

bientôt que les pieces d'or ou d'argent avoient trop d'alliage. Les Marchands les refusoient pour cette raison. Alors les Spahis, les Janissaires, les Capiggis accouroient en tumulte au serrail : ils y vomissoient des imprécations contre l'Empereur & contre ses Ministres. Ces séditions étoient toujours appaisées par des sacs d'argent qu'on jettoit par les fenêtres du serrail dans la premiere cour, par des ordonnances publiées de rapporter la monnoie défectueuse dans des bureaux indiqués où elle étoit échangée, enfin par la mort des fabricateurs de ces monnoies, qui n'avoient fait qu'exécuter les ordres de l'Empereur. Les principaux moteurs de quelques-unes de ces séditions perdirent la vie, mais en fort petit nombre, & seulement quand ils furent convaincus d'avoir tué leurs propres Officiers ; tellement que pendant le regne de ce Prince la soldatesque, qui gagnoit toujours à se plaindre, & qui en avoit de fréquens sujets, devint de plus en plus inquiete, & dans la suite très-redoutable aux successeurs d'Amurat. Le regne de ce Prince ne fut sanguinaire que dans les premiers jours. Il ne fit presque mourir que ses freres & les Sultanes que Selim II avoit

J. C. 1595.
Hég. 1003.

laissé enceintes. Aucun des premiers Officiers de l'Empire ne périt par le fer ou par le lacet, quoiqu'il en ait changé bien souvent.

J. C. 1595. Hég. 1003.

L'inconstance & la pusillanimité faisoient le fond de son caractere. Il sembloit ne se souvenir qu'il avoit la toute-puissance, que pour la transporter de l'un à l'autre, & dépouiller selon son caprice les différens Ministres qui regnerent en son nom. L'empire qu'il laissoit prendre sur lui-même étoit l'effet de la foiblesse, jamais de la confiance ni de l'inclination. Il outragea la femme qu'il avoit le plus aimée, d'une maniere aussi bizarre que sensible, en faisant livrer toutes ses esclaves à des tortures rigoureuses, pour arracher d'elles, disoit-il, par quel secret magique leur maîtresse se faisoit aimer de l'Empereur malgré lui. Mais nous avons remarqué qu'il faisoit des infidélités sans nombre à cette Sultane, mere de son successeur Mahomet, qui étoit Noble Venitienne de la maison de Baffo. L'histoire ne dit point quel nom elle portoit dans le serrail. Malgré cet ascendant que la Venitienne conserva toujours, elle ne put jamais se faire épouser ni être déclarée Impératrice, comme l'avoit été l'artificieuse Roxelane. Amurat

J. C. 1595. Hég. 1003. eut cent deux enfans. Ce nombre qui semble prodigieux n'est pas hors de vraisemblance, si on se rappelle la quantité de femmes qui entrerent dans son lit. Tant de débauches, auxquelles se joignit l'abus excessif du vin qu'Amurat se permit les dix dernieres années de son regne, userent ses organes & hâterent sa vieillesse. Il étoit à cinquante ans dans une décrépitude parfaite. Amurat fut plus haï qu'aucun de ses prédécesseurs, quoiqu'il ait été moins sanguinaire qu'eux ; son extrême avarice en fut la principale cause. Ce Prince, aussi insensé qu'injuste, ne comprenoit pas que la richesse d'un Monarque consiste dans l'aisance du peuple & dans la circulation, & qu'il s'appauvrissoit en effet de tout l'or qu'il ravissoit au commerce pour l'enfouir dans ses trésors secrets.

J. C. 1595.
Hég. 1003
& 1004.

MAHOMET III.

TREIZIEME REGNE.

AUSSI-TÔT qu'Amurat fut expiré, l'ancien Grand Visir Ferhad, qui pour lors étoit revêtu de la charge de Bostangi Pachi, courut à Magnésie pour apprendre à Mahomet, l'ainé des Ottomans, qu'il étoit Empereur. En récompense de cette nouvelle le Bostangi Pachi fut fait Caïmacan. Mahomet III, que la jalousie d'Amurat avoit éloigné du commandement des armées, étoit redouté de tous ceux qui avoient pu le connoître dans sa retraite. Il s'étoit déjà montré très-cruel au petit nombre d'hommes qui lui étoient soumis. Il avoit fait mourir une des femmes de son haram, & plusieurs de ses esclaves avoient subi le même sort pour des fautes légeres. On n'auguroit pas bien d'un jeune Prince si prompt à punir. Mahomet arriva dans le port de Constantinople le septieme jour depuis la mort de son pere. Après avoir ceint l'épée d'Othman par les mains du Mufti avec les cérémonies accoutumées,

il se livra à sa cruauté, sous prétexte de s'affermir sur son trône. Dix-neuf freres du nouvel Empereur furent étranglés sous ses yeux, & dix Odalisques enceintes d'Amurat furent précipitées dans la mer. Quinze de ces Princes suçoient encore le lait de leurs nourrices, quatre étoient en état de sentir leur malheur. Mustafa, l'ainé d'entr'eux, âgé de dix-sept ans, avoit déjà montré des qualités qui firent pleurer sa perte. Aussi-tôt qu'il eut appris la mort d'Amurat III, comme il ne doutoit pas qu'il ne dût la suivre de près, ce jeune Prince fit des vers arabes qui disoient qu'il n'avoit connu la vie que pour éprouver l'horreur de la perdre : il les récita avant d'être étranglé.

J. C. 1595. Hég. 1003 & 1004.

Mahomet fait étrangler ses freres.

Mahomet trouva l'Etat dans le plus grand désordre. L'avide Amurat, en séparant son intérêt particulier de l'intérêt public, avoit négligé jusqu'à l'approvisionnement de Constantinople. Trois ans de suite l'espérance des campagnes avoit été trompée. Depuis longtemps les vents contraires avoient empêché la navigation sur les côtes de la mer Noire, d'où la capitale tire toutes ses subsistances. Ainsi le trésor public étoit tout plein des épargnes & des déprédations d'Amurat, & son peuple se voyoit menacé d'une

famine. La ville de Conſtantinople, voiſine de la fertile Aſie, environnée de mers & de ports qui auroient dû la faire jouir de l'abondance de trois parties du monde, manquoit de grains pour nourrir ſes habitans. Tandis que le Grand Viſir Siaüs Pacha commandoit l'armée de Hongrie, Ferhad, de Boſtangi devenu Caïmacan, s'efforçoit de prévenir les révoltes. Il fallut ouvrir tous ces vaſes pleins d'or qui juſques-là n'avoient ſervi que de ſpectacle. Ils éloignerent le fléau qui commençoit à ſe faire ſentir. Ferhad fit voiturer des grains à grands frais; il en tira de l'occident & du nord. Mais la diſette n'étoit pas le ſeul malheur qu'il y eût à craindre. Une guerre cruelle ravageoit deux parties de l'Empire. Les Vaivodes de Tranſilvanie, de Valaquie, & de Moldavie, trois Tributaires révoltés, puiſſamment ſecourus par l'Empereur d'Occident, devenoient des ennemis redoutables. S'étant partagés en deux corps, ils attaquerent les Turcs tant dans la haute que dans la baſſe Hongrie. Le Vaivode Sigiſmond Battori commandoit une des armées, l'autre étoit ſous les ordres du Comte de Mansfeld, Général de l'Empereur. En très-peu de temps Siaüs Pacha fut battu deux fois, &

J. C. 1595. Hég. 1003 & 1004.

Le Caïmacan Ferhad prévient la diſette à Conſtantinople.

Révolte des trois Vaivodes de Tranſilvanie, de Valaquie & de Moldavie.

les Turcs perdirent Varadge, Lippe, Tergovitz. Ayant repassé le Danube, ils furent poursuivis par une armée victorieuse, & après un nouveau combat ils perdirent encore le fort Saint-Georges. Tandis que les trois Vaivodes secouoient ainsi le joug des Turcs, le Comte de Mansfeld, à la tête de cinquante mille hommes, pressoit vivement le siege de Gran. Mahomet s'empressa d'envoyer une armée secourir cette place : le Pacha de Bude qui commandoit ce renfort fut battu par le Comte de Mansfeld. Le Général Autrichien ne survécut point à sa victoire. Déjà malade lorsqu'il avoit accepté la bataille, il mourut de fatigue & par l'effort du mal le lendemain du jour qu'il l'eut gagnée. L'Archiduc Mathias fut envoyé par l'Empereur Rodolphe pour commander à sa place. Gran ne résista que peu de jours, & le Prince Autrichien se couronna des lauriers que le Comte de Mansfeld avoit cueillis. Après la reddition de cette place, l'Archiduc entreprit le siege de Vicegrade que les Hongrois & les Turcs croyoient plus importante encore, quoique moins considérable, parce qu'on y avoit toujours gardé la couronne des Rois de Hongrie. L'une & l'autre

J. C. 1595. Hég. 1003 & 1004.

Deux armées ennemies ont des succès égaux, tant dans la haute que dans la basse Hongrie.

nation voyoient la conquête de Vicegrade comme une présage assuré de la conquête de tout le Royaume. Les Autrichiens prirent cette place, comme ils avoient fait toutes les autres, en versant beaucoup de sang. La rigueur de la saison ayant forcé les armées de chercher des quartiers, Mahomet, affligé de tant de pertes, rappella le Grand Visir Siaüs. On ne douta pas que ce Général ne payât de sa tête tous les malheurs de la campagne. Le mécontentement & l'humeur sanguinaire du Monarque étoient un funeste présage pour son retour : mais Siaüs connoissoit Mahomet plus foible encore que cruel, & il savoit que la Sultane Validé avoit plus d'empire sur son fils qu'elle n'en avoit eu dans ses plus beaux jours sur l'Empereur Amurat. Le Grand Visir se fit précéder à Constantinople par des présens considérables, que le Chef des Eunuques offrit de sa part à la mere de l'Empereur. L'avide & altiere Validé crut qu'il étoit également de son intérêt & de sa gloire de protéger un Ministre enrichi sous deux Sultans, que tous les courtisans s'empressoient de détruire, & que son fils avoit déjà condamné. Elle attribua les fautes de Siaüs à la vicissitude si ordinaire dans

J. C. 1595. Hég. 1003 & 1004.

Le Grand Visir Siaüs est déposé. Le crédit de la Sultane Validé, qu'il achete, lui sauve la vie.

J. C. 1596. Hég. 1004 & 1005.

les armes; elle rappella les services importans du Grand Visir; & si elle ne put pas le soutenir dans ce poste si éminent, au moins elle lui sauva la vie & toutes ses richesses, qu'elle aimoit miux partager avec lui que de les voir englouties dans le trésor du serrail.

Ferhad, successeur de Siaüs, est battu comme lui en Hongrie.

Le Caïmacan Ferhad, redevenu Grand Visir pour la troisieme fois, tenta l'année suivante de recouvrer la Valaquie. Il fut à tous égards beaucoup plus malheureux que Siaüs ne l'avoit été. Etant parti à la tête de soixante mille hommes de nouvelles troupes qui escortoient une nombreuse artillerie, tous ses canons furent trouvés encloués dans une nuit au milieu de son camp, sans qu'on pût attribuer cet attentat à d'autres qu'à des ennemis secrets, bien plus dangereux que les armées les plus nombreuses. Les gardes avoient sans doute été corrompues, car on ne vit pas vestige de défense. Le lendemain les magasins furent réduits en cendres. Ces événements jetterent le nouveau Visir dans une défiance qui nuisit à toutes ses opérations. Il tenta en vain le siege de plusieurs places, dont le Vaivode le contraignit toujours de s'éloigner. Enfin ayant été poursuivi jusqu'à

Nicopolis, il perdit une bataille devant cette ville, qui fut prise sous ses yeux, & mise à feu & à sang par les troupes confédérées. Ce Général, qui avoit éprouvé dans différentes disgraces plusieurs confiscations, n'eut pas, à son retour à Constantinople, de quoi payer sa grace, comme avoit fait son prédécesseur. La Validé, qui convenoit de la nécessité de faire un exemple, le fit tomber sur Ferhad qu'elle avoit toujours haï. Ferhad perdit la vie par le lacet, & le Defterdar saisit, pour le trésor public, les biens du Grand Visir, qui n'étoient pas comparables à ceux que Siaüs Pacha avoit sauvés.

J. C. 1596. Hég. 1004 & 1005.

Mahomet le fait étrangler.

Ali Assan succéda, dans la dignité de Visir, au malheureux Ferhad. Le nouveau Visir, qui craignoit d'exposer sa fortune, ou peut-être sa vie, aux événements d'une guerre déjà si malheureuse, engagea son maître à commander lui-même ses armées. Sous le dernier regne, Mahomet avoit désiré de paroître à la guerre, pour mériter l'affection des Janissaires qui blâmoient la mollesse de son pere. Il ne put se refuser au désir que les troupes & tous les Pachas lui marquerent de voir leur Empereur à leur tête; persuadé d'ailleurs que sa pré-

J. C. 1597. Hég. 1005 & 1006.

ſence rétabliroit les affaires, il partit de Conſtantinople avec une pompe guerriere, à laquelle les yeux n'étoient plus accoutumés ; & ayant ramaſſé autant de troupes qu'il put en lever dans ſes Etats d'Europe, il fit une revue générale dans les plaines de Bude. On compta que ſon armée ſe montoit à deux cens mille hommes. Mahomet, par le conſeil du Grand Viſir, oppoſa le quart de ſes forces au Vaivode de Tranſilvanie, & lui-même, à la tête de cent cinquante mille hommes, alla former le ſiege d'Agria, petite ville, mais très-forte, de la haute Hongrie. Cette place, défendue par la nature & par une bonne citadelle, contenoit une garniſon de quatre mille hommes ſous les ordres d'un brave Officier nommé Terskins. L'Archiduc Mathias venoit de s'emparer d'Advan, place de la même Province, qui n'eſt qu'à huit lieues d'Agria, & il avoit rétrogradé, ſur la nouvelle de l'arrivée des Turcs, pour ſe réunir au Vaivode de Valaquie. Le brave Terskins entreprit avec quatre mille hommes d'en arrêter cent cinquante mille devant Agria. Une nombreuſe artillerie, qui depuis le 21 ſeptembre battoit inceſſamment les fortifications, n'avoit point en-

J. C. 1597. Hég. 1005 & 1006.

Siege & priſe d'Agria.

core ouvert le premier octobre des breches qui fussent praticables. L'Empereur, indigné de se voir arrêté devant une bicoque à la tête d'une aussi nombreuse armée, voulut corrompre celui qu'il ne pouvoit pas vaincre. L'Officier chargé d'offrir aux assiégés une capitulation honorable, proposa sous main au Gouverneur une grosse somme d'argent & un sangiacat, en cas qu'il voulût embrasser l'islamisme. Terskins ne répondit à ces propositions aussi magnifiques qu'injurieuses, qu'en faisant planter une potence dans la place publique, avec menace d'y faire pendre le premier qui parleroit de capituler. Tout aussi-tôt l'Empereur Turc fit publier, par ses trompettes, que si la ville étoit prise d'assaut, la garnison & les bourgeois de tout sexe & de tout âge seroient passés au fil de l'épée. Les murailles commençoient à céder à l'effort du canon. Les bourgeois, les soldats menacés, persuadés d'ailleurs qu'une si foible garnison ne résisteroit pas longtemps à une armée formidable, crierent tous ensemble qu'il falloit se rendre. Terskins, qui attendoit toujours l'Archiduc, étoit inébranlable, quoiqu'on vît les breches s'élargir, & qu'il eût déjà perdu plus de la moitié

J. C. 1597. Hég. 1005 & 1006.

de sa garnison. Enfin la terreur s'empara tellement de tous les esprits, que les soldats saisirent leur Gouverneur, le lierent ; &, ayant ouvert les portes de la ville, ils le conduisirent au milieu d'eux au camp des Turcs, avec trois Officiers qui lui étoient demeurés fideles. L'Aga des Janissaires, envoyé à leur rencontre, passa au fil de l'épée tous ces soldats, qui demandoient quartier à genoux, & qui promettoient de se faire Musulmans. Le Gouverneur & les trois Officiers qu'on conduisoit prisonniers, furent seuls épargnés & présentés à Mahomet. L'Empereur, qui n'avoit point ordonné ce carnage, fit écharper à l'instant l'Aga des Janissaires & les principaux Officiers coupables de tant de meurtres, & il ordonna que les bourgeois d'Agria, leurs femmes & leurs enfans fussent laissés en liberté & en possession de tout ce qui leur appartenoit.

J. C. 1597. Hég. 1005 & 1006.

Mahomet avoit à peine pris possession de sa nouvelle conquête, qu'on apperçut de loin l'armée de l'Archiduc Mathias, qui, renforcée de celle du Vaivode, venoit défendre Agria. Des pluies continuelles avoient retardé leur marche. Les Allemands virent avec douleur les queues de cheval

flotter sur les tours & sur les remparts d'Agria. Lorsqu'ils apprirent l'indigne traitement fait à la garnison, ils demanderent à grands cris qu'on leur permît d'attaquer ces barbares : quoiqu'ils fussent trés-inférieurs en nombre, leurs succès multipliés leur inspiroient de la confiance. Ils brûloient de chasser tout-à-fait les Musulmans de la Hongrie. L'Archiduc, profitant de cette ardeur, disposa ses troupes en ordre de bataille. La plaine étoit vaste & unie. L'armée des Turcs qui couvroit Agria, se déploya toute entiere. Le Sultan vit l'inégalité du nombre, & il pensa que les Allemands marchoient à leur perte. Mais les cent cinquante mille Turcs n'étoient pas tous Janissaires ou Spahis. Ali Assan, chargé de la disposition, avoit cru devoir placer les meilleurs soldats au corps de réserve. Dès le premier signal, les Asapes furent ébranlés, & bientôt la cavalerie hongroise les tailla en pieces. Un corps de cuirassiers ayant attaqué vivement les Bostangis qui composoient la garde de Mahomet, la personne du Monarque fut en grand danger ; du moins il le crut ainsi, car il fuit à toute bride dans Agria, & il fit lever les ponts après lui. La cavalerie hongroise s'empara

J. C. 1597. Hég. 1005 & 1006.

Bataille d'Agria.

J. C. 1597. Hég. 1005 & 1006.

du camp des Turcs, & l'infanterie la suivit de près. Soit que le Grand Visir Ali Assan eût prévu ce qui devoit arriver, soit que le désordre de la premiere ligne n'eût pas permis au corps de réserve de se faire jour plutôt, les Janissaires ne commencerent à combattre que lorsque tous les cavaliers, attirés par la richesse du butin, eurent mis pied à terre malgré les ordres de l'Archiduc, & que l'infanterie eut quitté ses rangs. Alors des bataillons tout frais attaquerent des soldats dispersés, pliant sous leur proie, pour laquelle ils avoient quitté les armes. Les Janissaires les massacrerent comme ceux-ci avoient massacré les Asapes. On vit une multitude de soldats expirer sur le butin qu'ils n'avoient point abandonné, tant les riches étoffes, les meubles précieux, les monceaux d'or trouvés au quartier du Sultan avoient excité leur cupidité. Cette journée, l'une des plus meurtrieres dont l'histoire ait fait mention, peut à peine être nommée bataille. Ce fut plutôt un carnage réciproque, dans lequel les Hongrois perdirent vingt mille hommes & les Ottomans plus de trente, chacune des deux nations ayant montré à son tour autant de découragement & de désordre. L'Ar-

chiduc, pénétré de douleur d'avoir vu échapper de ses mains une victoire dont il étoit déjà maître, rétrograda dans la Hongrie; & Mahomet, persuadé par son expérience qu'il n'étoit pas né pour la guerre, se pressa de retourner à Constantinople avec son Grand Visir, laissant le commandement de son armée à un Pacha nommé Ibrahim.

J. C. 1597. Hég. 1005 & 1006.

Celui-ci fit une conquête qui ne coûta point de sang & qui fut bien utile à la Porte. Le Vaivode de Valaquie, mécontent, on ne sait pas pourquoi, de l'Archiduc Mathias, de Sigismond Battori & de tous les Hongrois, s'étoit séparé de l'armée à la tête de douze mille hommes, sous le prétexte d'entreprendre le siege de quelques places. Ibrahim le gagna par une négociation secrette, tellement que ce Prince, de retour dans ses Etats, reçut de nouveau l'étendard & le cimeterre de la Porte, promettant de ne porter jamais les armes contre l'Empereur d'Orient, qu'il reconnut publiquement pour le Suzerain de la Valaquie. Fort peu de temps après cette défection, Sigismond Battori abandonna tous ses droits sur la Transilvanie à l'Empereur Rodolphe, recevant en échange les duchés d'Oppelen

Le Vaivode de Valaquie rentre sous la puissance du Grand Seigneur, & la Transilvanie sous celle de l'Empereur d'Occident.

& de Ratibor en Siléfie, & quelques autres avantages. Quoique les Hiftoriens Turcs affurent que la paix entre les deux Empereurs d'Orient & d'Occident fût faite alors, on trouve dans l'hiftoire d'Allemagne que ces deux Puiffances combattirent encore, quoiqu'avec affez de lenteur, pendant tout le regne de Mahomet & pendant celui de fon fucceffeur.

J. C. 1597. Hég. 1005 & 1006.

J. C. 1598. Hég. 1006 & 1007.

Pefte qui ravage Conftantinople.

Le Sultan rentra dans Conftantinople avec autant de pompe que s'il eût ajouté une Province à fon Empire : mais il trouva dans la molleffe & dans l'oifiveté de fon ferrail des dangers plus preffans que ceux qu'il avoit fuis en Hongrie. Une pefte très-meurtriere affligea la ville de Conftantinople. Jamais cette maladie n'avoit fait tant de ravage : dix-fept Princeffes fœurs du Sultan périrent en un jour, ainfi qu'un grand nombre de femmes Sultanes, Affakys (1),

(1) On appelle Affakys les femmes qui ont place chez l'Empereur, & à qui il a fait donner des appartemens particuliers dans le haram; & Odalifques celles qui couchent dans les odas ou falles communes. Les Sultanes ne font qu'au nombre de quatre; il faut avoir eu des enfans de l'Empereur pour jouir de ce titre.

Odalisques, & autres. Mahomet fut lui-même atteint légérement, mais assez pour que son état ne lui permît pas de sortir du serrail, où l'épidémie s'étoit répandue plus qu'ailleurs. On tiroit le canon dans tous les ports, même dans les places intérieures de Constantinople, pour dissiper le mauvais air; l'on brûloit des monceaux d'herbes aromatiques dans les rues. Les Historiens ne nous disent pas quel fut le nombre des morts; mais ils parlent de cette peste comme ayant été beaucoup plus funeste qu'elle ne l'est communément dans l'Orient.

J. C. 1598. Hég. 1006. & 1007.

Mahomet, échappé à ces pestes, ne songeoit plus qu'à ses plaisirs. Il abandonnoit les rênes du gouvernement à la Sultane Validé sa mere. On peut juger combien une femme élevée en Turquie, qui n'a jamais porté sa vue au-delà des murs d'un haram, accoutumée à trembler devant un Eunuque, & dont tout l'art s'est épuisé à attirer les regards de son maître, est peu propre à gouverner un grand Empire. La Sultane Validé ne savoit qu'accorder sans raison & sans mesure à ceux qu'elle affectionnoit, ou qu'elle pouvoit craindre. Les premiers Eunuques avoient alors un crédit prodigieux; & ces demi-hommes,

La Sultane Validé abuse de l'autorité que lui laisse son fils.

aussi étrangers aux affaires que les femmes qu'ils servoient & qu'ils tyrannisoient tour à tour, épuisoient les provinces sans réfléchir aux suites de tant de désordres. Le Grand Visir Ali Assan n'avoit ni assez d'autorité, ni assez de talens, ni assez de courage pour remédier à tous ces maux : ainsi les Sangiacs recevoient sans cesse des ordres de pressurer les provinces, ou de dépouiller les riches de leur patrimoine & du fruit de leurs travaux; & lorsqu'on portoit des plaintes à la Porte de la conduite de ces Officiers qui n'avoient fait qu'obéir, la Validé, pour appaiser le peuple, condamnoit au lacet les malheureux Sangiacs : la confiscation de leurs biens enrichissoit quelques esclaves qui profitoient encore des soulevemens excités contre eux.

J. C. 1598. Hég. 1006. 1007.

L'Ambassadeur de France fait rendre justice aux siens.

Au milieu de cette anarchie, M. de Breves, Ambassadeur de France, sut protéger utilement ses compatriotes & leur faire rendre la justice qu'on refusoit aux Musulmans. Par les traités faits entre la France & la Porte, non-seulement les vaisseaux du Grand Seigneur devoient s'abstenir d'attaquer les vaisseaux marchands français, mais encore toutes les Puissances, même ennemies, devoient res-

pecter le pavillon de France tant qu'il seroit dans les ports, dans les parages ou sur les côtes de l'Empire Ottoman, parce que les négocians Français voguoient sous la sauve-garde du Grand Seigneur. Nonobstant ces privileges, plusieurs Corsaires Anglois avoient attaqué les marchands Français avec avantage sur les côtes d'Alger & de Tunis, & avoient partagé leurs dépouilles avec les Officiers de la Porte. M. de Breves se plaignit amérement au Capitan Pacha, nommé Cigalà, qui, lui-même ayant été corsaire pendant bien des années., étoit accoutumé à protéger les déprédations & à profiter du butin. L'Ambassadeur de France, ne recevant aucune réponse favorable à deux plaintes consécutives de deux prises qui avoient été faites, l'une sur les côtes d'Alger, l'autre sur celles de Tunis, déclara au Grand Visir, avec beaucoup de hauteur, qu'il alloit se retirer en Hongrie, après avoir défendu au nom de son maître qu'on apportât aucune espece de marchandises à Constantinople sous pavillon de France. Cette menace fit tout l'effet que M. de Breves avoit espéré. Les Turcs, déja très-embarrassés de la guerre de Hongrie, craignirent de s'attirer un nouvel en-

J. C. 1598. Hég. 1006 & 1007.

nemi tel que le Roi de France. Les prifes furent rendues aux négocians léfés, & les biens des Corfaires confifqués jufqu'à la concurrence de ces reftitutions. L'Ambaffadeur de France, après avoir défendu efficacement les intérêts de fa nation, fut en maintenir la dignité, & faire refpecter fa religion par les Infideles. Le quartier des Francs établis à Conftantinople étoit alors à Galata. Il y avoit trois églifes deffervies par des Religieux de S. François, que tous les Chrétiens fréquentoient publiquement, conformément au traité. Trois renégats repentans s'étoient enfuis dans ces églifes : la loi de Mahomet condamne à mort tous ceux qui l'abandonnent ; & les Turcs font encore plus animés contre les renégats qui rentrent dans le giron de l'Eglife, nommés relaps parmi eux, que contre ceux qui, nés Mufulmans, embraffent le Chriftianifme. Le Mufti accourut à Galata ; on arracha de leur afyle les trois malheureux qui furent empalés fur l'heure. Comme on fe mettoit en devoir d'abattre les églifes & de profaner les myfteres, M. de Bréves accourut avec ce qu'il put ramaffer de Français & de Chrétiens des autres nations, & il déclara au

J. C. 1598. Hég. 1006 & 1007.

Il empêche qu'on brûle des églifes.

Mufti, auteur de ce tumulte, qu'il étoit résolu de défendre sa religion & l'exercice public qu'il avoit droit d'en faire au péril de sa vie; que, s'il périssoit, ce seroit au Roi de France à venger l'injure faite à Dieu & à sa couronne. L'éloquence & la fermeté de l'Ambassadeur en imposerent au Mufti. Les Janissaires, attroupés pour ruiner & pour brûler les trois églises, furent contenus; & l'on vit pour cette fois le fanatisme enchaîné par le vrai zele.

J. C. 1598. Hég. 1006. & 1007.

On parloit depuis long-temps d'envoyer une ambassade en France. Le Roi Henri IV s'étoit plaint de l'infraction des traités. M. de Breves avoit dit plusieurs fois au Grand Visir Ali Assan que l'unique moyen d'appaiser ce Prince, dont l'alliance importoit si fort au Sultan, seroit que Sa Hautesse écriroit elle-même à Sa Majesté très-Chrétienne qu'elle désiroit vivre en paix avec la France, & protéger le commerce de cette nation dans tous ses Etats; que, pour cimenter l'union & établir l'égalité, il seroit à propos que le Grand Seigneur envoyât quelques présens au Roi de France; qu'alors celui-ci en feroit offrir à son tour par ses Ambassadeurs, ainsi qu'il se pratiquoit entre la Perse & l'Empire

de Constantinople. La Porte, qui avoit toujours prétendu la supériorité sur toutes les Puissances Chrétiennes, s'étoit plainte plusieurs fois de ce que le Roi de France ne vouloit point offrir de présens, & elle n'avoit jamais fléchi son orgueil jusqu'à en offrir elle-même. Le Grand Visir, qui savoit que beaucoup de Français s'étoient enrôlés pour la guerre de Hongrie, & qui vouloit obtenir de leur maître qu'il les rappellât, détermina facilement Mahomet à tout ce que demandoit l'Ambassadeur de France. La lettre du Monarque Ottoman donnoit à Henri IV des titres que jamais aucun de ses prédécesseurs n'avoit accordés à aucun Prince Chrétien. En voici la suscription : » Au plus glorieux, plus » magnanime & plus puissant Seigneur de la Croyance de Jésus, Elu » entre les Princes de la nation du » Messie, Médiateur entre tous les » Chrétiens, Seigneur de grandeur, » majesté & richesse, & clair Guide » entre les plus grands, Henri quatrieme, Empereur de France. « Cette lettre contenoit un détail exact de satisfactions faites aux marchands dont on avoit pris les vaisseaux sur les côtes d'Alger & de Tunis, & les assurances pour l'avenir d'exécuter ponctuellement

J. C. 1598. Hég. 1006 & 1007.

Les Turcs envoient une ambassade à Henri IV.

tuellement les traités. Le Sultan fi- [redacted]
niſſoit par prier ſon allié le Roi de J. C. 1598.
France de ne pas ſouffrir que ſes ſu- Hég. 1006.
jets portaſſent les armes contre la & 1007.
Porte, & de rappeller ceux qui ſe trouvoient enrôlés en grand nombre dans les armées de l'Empereur Rodolphe. Un Chiaoux, revêtu du titre d'Ambaſſadeur extraordinaire, fut chargé de porter cette lettre & d'y joindre un cimeterre enrichi de pierreries, & pluſieurs chevaux de grand prix. Une galere partie du port de Conſtantinople devoit porter cet Ambaſſadeur ſur les côtes de Provence: mais, ſous un Prince tel que Mahomet, tout étoit maître, excepté le maître légitime. Cigala Capitan Pacha, penſant qu'il n'étoit pas de la dignité de l'Empire Ottoman d'envoyer des préſens à un Prince Chrétien, ordonna au Capitaine de la galere qui portoit l'Ambaſſadeur de relâcher ſous quelque prétexte à l'iſle de Chio. Là cet Officier reçut un ordre prétendu de l'Empereur de ramener l'Ambaſſadeur dans le port de Conſtantinople. Le Viſir, qui n'étoit pas aſſez puiſſant pour ſe faire obéir du Capitan Pacha, convaincu de la néceſſité de cette démarche, fut réduit à faire partir ſon Ambaſſadeur par terre, malgré la guer-

re qui devoit rendre le paſſage de la Hongrie mal sûr : mais les Impériaux reſpecterent le droit des gens, & l'Ambaſſadeur turc parvint juſqu'à Paris.

J. C. 1599. Hég. 1007 & 1008.

On peut penſer que cette anarchie, qui jettoit tant de confuſion dans la capitale, n'étoit pas moindre dans les provinces éloignées. Pluſieurs Pachas de l'Aſie s'accoutumerent à reſpecter moins les ordres de la Sultane Validé. Quelques-uns même défendirent leur tête, que l'imprudente Sultane leur fit demander ſur la foi de cette obéiſſance aveugle ſi commune dans l'Empire d'Orient, mais qu'elle n'avoit pas de quoi maintenir. Le Pacha d'Erzerum, celui de Sivas, celui de Caramanie, après avoir fait mourir les Chiaoux qui étoient venus pour les dépoſer au nom du Sultan, déclarerent qu'ils ne reconnoîtroient plus pour maître un tyran avide de la ſubſtance des peuples & du ſang de ſes Miniſtres. Ils ſaiſirent les impôts dans les mains des Defterdars établis pour les faire paſſer à Conſtantinople, & confiſquerent les timars des Officiers des Spahis qui demeuroient au ſervice de Mahomet. La ſurface de ce grand Enpire fut bientôt en feu. Tandis que l'imprudente Validé envoyoit des ordres abſolus à

des Pachas qui faisoient étrangler ses Chiaoux, le Duc de Mercœur battoit les troupes en Hongrie. Il falloit envoyer des renforts dans cette province & dans les sangiacats d'Asie, où la révolte avoit éclaté. Le commerce étoit interrompu. Les douanes & les cens imposés sur les terres diminuoient chaque jour. La Validé & ses Eunuques ne trouvoient plus de ressource que dans les fortunes des particuliers riches, qu'ils osoient ravir. Le Grand Visir partit pour s'opposer au progrès que Scrivan Pacha de Caramanie faisoit vers Constantinople. Ce rebelle étoit le plus dangereux, parce qu'il étoit le plus voisin. Mais tandis qu'on songeoit à opposer des digues au torrent qui menaçoit la capitale, le feu de la rebellion s'alluma dans l'enceinte de ses murailles. Quoiqu'il y eût une armée considérable en Hongrie, & plusieurs corps de troupes répandus dans les différentes provinces d'Asie, à la tête d'un desquels étoit le Grand Visir Ali Assan, il restoit à Constantinople quelques odas de Janissaires & un corps plus considérable de Spahis. Ceux-ci étoient pour la plupart privés de leurs timars, à cause des désordres. Ils assiégeoient sans cesse la porte du Caï-

J. C. 1599.
Hég. 1007 & 1008.

[redacted] macan Zaadi, qui faisoit les fonctions de Grand Visir. Ce Ministre, ne pouvant plus résister aux cris & aux reproches d'une milice plus redoutable à son Prince qu'elle ne l'avoit jamais été aux ennemis de l'Etat, & craignant de devenir l'objet de l'indignation publique, obtint qu'il seroit relégué dans un château. Le trouble étoit si grand, qu'il désira comme une faveur ce qui jusqu'alors avoit été un châtiment très-redouté.

J. C. 1599. Hég. 1007 & 1008.

Sédition des Spahis.

Cependant les Spahis s'assembloient tous les jours dans la premiere cour du serrail, demandant à grands cris qu'on leur fît raison des timars que la foiblesse du gouvernement leur enlevoit. Ils apprirent bientôt que Scrivan s'étoit emparé de la ville de Pruse & de tout son territoire. Alors ils firent de nouveaux efforts pour obtenir une paie en compensation des revenus de leurs terres : car ceux d'entre les Spahis qui sont timariots, non-seulement ne reçoivent aucune paie, mais ils sont encore obligés de soudoyer plusieurs cavaliers. Ainsi plusieurs Odas de ce corps ne touchent rien du trésor public ; & ceux qui sont payés, prétendant devenir timariots comme leurs camarades, prennent toujours le parti

de ceux-ci. Ils vouloient qu'on leur ouvrît les trésors des mosquées; mais le Mufti, & le Kislar Agasi, Chef des Eunuques noirs, qui par sa place a l'intendance de toutes les mosquées royales, s'opposerent vivement aux demandes de cette soldatesque mutinée. Un de leurs Chefs, appellé Houssain, ameuta tous ceux qui étoient à Constantinople, s'écriant qu'ils étoient les seules victimes de tant de désordres; que, tandis que tous les Pachas révoltés s'emparoient des débris de cet Empire, & faisoient vivre leurs camarades dans l'abondance à Pruse, à Erzerum, à Sivas, eux seuls mouroient de faim à Constantinople, parce qu'ils n'avoient pas l'assurance de réclamer ce qui étoit à eux. Ces cris séditieux attrouperent bientôt ceux qui avoient à se plaindre. Les Janissaires n'entrerent point dans cette querelle; mais ils voyoient avec un secret plaisir ce corps, ordinairement plus soumis que le leur, s'exciter à la révolte & inquiéter les Chefs. Tous les Spahis s'étant rendus en armes & à pied dans la premiere cour du serrail, ils demanderent à grands cris que leurs Officiers fussent admis à se prosterner devant l'Empereur. Comme on ne leur faisoit aucune réponse, &

J. C. 1599. Hég. 1007 & 1008.

[redacted] que la porte de la ſeconde cour demeuroit fermée, leurs inſtances ſe convertirent en menaces ; ils déclarerent qu'ils alloient brûler le ſerrail ſi on ne leur ouvroit à l'inſtant. Les Janiſſaires ſervirent utilement les Spahis, en demeurant ſpectateurs d'une révolte à laquelle ils ne voulurent pas s'oppoſer. Il ne reſtoit au Grand Seigneur que les Boſtangis, gardes de l'intérieur : mais ces troupes, établies pour la dignité du trône plutôt que pour la ſûreté de l'Empereur, n'étoient ni aſſez nombreuſes ni aſſez aguerries pour contenir ſept ou huit mille vieux ſoldats, animés d'un grand intérêt & qui comptoient ſur la foibleſſe des Chefs. Ce tumulte réveilla l'Empereur de ſa léthargie : il fallut prendre un parti. Le Caïmacan Mamout & le Mufti lui conſeillerent d'écouter les plaintes des révoltés, & de paroître accorder à la juſtice de leur demande ce qu'il étoit contraint d'abandonner à la force.

J. C. 1599. Hég. 1007 & 1008.

On voulut introduire les deux principaux Spahis aux pieds de l'Empereur ; mais ils refuſerent d'y paroître en moindre nombre que de trente ; & comme l'uſage de la Porte eſt de quitter les armes devant le Sultan, les Députés remirent leurs lances &

leurs cimeterres, mais ils eurent soin de garder sous leurs vestes des poignards qu'on ne pouvoit pas voir. Le Grand Seigneur reçut ces Députés sur son trône ; il étoit accompagné du Mufti, du Caïmacan, de trois autres Visirs du banc, de l'Aga des Janissaires, de quelques autres Officiers de ce corps & des Capiggis faits pour exécuter les ordres du maître. Houssain & les siens frapperent plusieurs fois de leurs têtes contre terre aux pieds des marches du trône : après s'être relevé, Houssain exposa avec beaucoup de véhémence les plaintes des Spahis & les désordres qui affoiblissoient l'Empire ; il redemanda les timars ou des sommes qui en tinssent lieu, & se plaignit que les Visirs & sur-tout les Eunuques exerçassent un pouvoir aussi illimité qu'injuste. Il finit en demandant avec hauteur, au nom des Spahis assemblés dans la premiere cour du serrail, les têtes du dernier Caïmacan pour lors prisonnier dans un château ; du Kislar Agasi, Chef des Eunuques noirs & Gouverneur du haram ; & du Capi Agasi, Chef des Eunuques blancs & Gouverneur des Pages du Grand Seigneur. Houssain finit en déclarant que les Spahis ne se sépareroient

J. C. 1599.
Hég. 1007 & 1008.

J. C. 1599. & Hég. 1007 & 1008.

pas qu'on n'eût exposé à leurs yeux les trois têtes demandées, & l'argent qu'ils avoient droit d'exiger. Mahomet trembloit sur son trône; ses Ministres n'étoient pas moins effrayés à la vue de soldats mutinés qui osoient donner des ordres à leur maître, qui marquoient leurs victimes, & qui pourroient traiter de la même maniere ceux qui exciteroient leurs soupçons ou leur haine. L'Empereur ne songea pas à résister. Tandis que les Capiggis étoient allés chercher les trois proscrits, le Caïmacan Mamout dit, en faveur de son prédécesseur & des deux Eunuques, qu'on ne pouvoit pas les condamner sans les avoir entendus, & qu'il ne seroit pas juste de les faire mourir, s'ils n'avoient fait qu'exécuter les ordres du Grand Seigneur. Aussi-tôt qu'ils furent arrivés, Houssain répéta les mêmes accusations. L'ancien Caïmacan Zaadi répondit à tout en exhibant des ordres signés de l'Empereur, dont il avoit eu soin de se munir. Le Prince embarrassé descendit à des justifications, & dit avoir été trompé par Timarkchi, dernier Visir ou Pacha du banc, qu'il livra dans l'instant même aux bourreaux. Déjà cet infortuné étoit à genoux, & le fatal cordon

étoit passé autour de son col, sans qu'on lui eût permis de rien alléguer pour sa défense, lorsque l'Aga des Janissaires, ami de Timatkchi, & qui voulut aussi essayer le crédit de son corps, déclara que tous ses camarades prenoient Timatkchi Pacha, qui avoit servi long-temps dans les Janissaires, sous leur sauve-garde, & il demanda avec hauteur au Sultan la grace de ce prétendu criminel. Mahomet, qui ne savoit qu'opprimer le foible & céder à l'audacieux, accorda d'autant plus facilement la vie à Timatkchi, que les Spahis ne demandoient point son supplice. Lorsqu'on examina la cause des deux Eunuques, ceux-ci ne purent alléguer pour prétexte des exactions sans nombre qui leur étoient reprochées, que la volonté de la Sultane Validé. Ils furent étranglés presque aux pieds du trône. Le Mufti, que sa dignité ne mettoit pas à l'abri des fureurs des révoltés, déclara qu'il ne s'opposoit point à ce que les trésors des mosquées fournissent pour un temps à la paie des Spahis. L'Empereur promit d'envoyer de nouvelles armées contre Scrivan & les autres rebelles. Les Spahis se séparerent à la vue des cadavres des deux Eunuques, & des sacs d'argent qui leur furent

J. C. 1599. Hég. 1007 & 1008.

Les Chefs des Eunuques noirs & blancs sont étranglés.

J. C. 1599. Hég. 1007 & 1008.

délivrés à l'instant. La sédition fut appaisée pour cette fois : mais le Mufti, effrayé du danger qu'il avoit couru, remit volontairement sa dignité au Grand Seigneur ; &, s'étant condamné à un exil volontaire, il passa dans l'isle de Rhodes avec de grandes richesses qu'il voulut mettre à l'abri des événemens. Houssain, à qui il étoit resté un grand crédit, & le Caïmacan présenterent de concert un Effendi, ou homme de Loi à leur dévotion, pour remplir cette importante dignité. Il se nommoit Zani Houlla, & avoit toujours été l'ennemi du Grand Visir. Le Caïmacan espéroit que cet ambitieux Effendi le serviroit dans le projet d'arracher les sceaux de l'Empire à son supérieur.

La nouvelle du soulévement des Spahis & de l'élévation de Zani affligea Ali Assan qui commandoit l'armée d'Asie contre Scrivan. Ce Ministre n'ignoroit pas qu'il avoit tout à craindre de la faveur du Caïmacan Mamout. Une sédition dont l'issue avoit été favorable aux révoltés, un nouveau Chef de la Loi qu'il savoit être son ennemi, la foiblesse du maître, le caprice de la Sultane mere, le peu de succès que lui-même avoit contre les rebelles, car il avoit été

obligé de lever deux sieges : tout présageoit à Ali Assan une chûte prochaine, s'il ne recouvroit pas son ancien ascendant sur l'imbécille Mahomet. Il laissa son armée sous la conduite d'un Lieutenant, & accourut à Constantinople sous prétexte d'y rendre compte à l'Empereur de quelques propositions des rebelles.

J. C. 1599. Hég. 1007 & 1008.

A son arrivée il manda l'Aga & plusieurs Chefs des Janissaires, & il leur fit des reproches affectueux sur l'inaction dans laquelle leur corps étoit demeuré pendant la sédition des Spahis. Il excita, autant qu'il le put, leur jalousie contre ces cavaliers qui usurpoient dans l'Empire une autorité que les seuls Janissaires avoient eue jusqu'alors, leur disant qu'ils devoient être les bras du Souverain. C'étoit avec raison qu'Ali Assan cherchoit la faveur de cette Milice ; car le moment n'étoit pas éloigné auquel il devoit avoir besoin d'elle. Le Caïmacan & le Chef des Spahis n'avoient pas plutôt appris l'arrivée du Grand Visir à Constantinople, qu'ils s'étoient pressés de tirer du nouveau Mufti, leur créature, un Fetfa qui condamnoit Ali Assan à perdre les sceaux & la vie. Le Caïmacan Mamout l'avoit dans l'instant même porté au

J. C. 1599. Hég. 1007 & 1008.

Le Mufti donne un Fetfa contre Ali Assan, Grand Visir. Celui-ci obtient à son tour un ordre du Grand Seigneur pour faire étrangler le Caïmacan.

Grand Seigneur. Ces Fetfa, comme on sait, ne sont pas des Arrêts, mais des avis prétendus fondés sur le Koran, que le Chef de la Loi donne au Souverain, & qui sont presque toujours respectés, parce que l'explication du livre sacré appartient au Mufti, comme l'exécution appartient au Grand Seigneur. Le Grand Visir étant venu saluer son maître, Mahomet irrésolu lui montra le Fetsa du Mufti. Le Ministre assura que ce Chef de la Loi n'étoit que l'instrument vénal des Spahis ; il l'accusa même d'avoir reçu trente mille sequins du Caïmacan Mamout, qui espéroit que sa faction le porteroit à la place de Grand Visir. Il rappella à Mahomet qu'il n'avoit jamais rien fait que par sa volonté ou par celle de sa mere, & il plaida sa cause avec tant de succès devant la Sultane & devant son fils, qu'il ne sortit du serrail que chargé d'un ordre de faire étrangler le Caïmacan dans l'instant même. Il envoya, pour l'exécuter, deux Capiggis qui ne trouverent point le Caïmacan chez lui, & qui le chercherent en vain ailleurs, parce que la nouvelle de leur commission s'étoit déjà répandue. Sur ce bruit, les Spahis s'assemblerent; & le Grand Visir ayant appris qu'Houssain, à la tête

d'une troupe nombreuse, étoit prêt [redacted] d'entrer dans son palais pour lui faire subir le supplice qu'il destinoit au Caïmacan, il n'eut que le temps d'en faire fermer les portes. Les approches de la nuit interrompirent le tumulte. Le Grand Visir fuit par une porte de derriere chez l'Aga des Janissaires, d'où il écrivit des ordres à tous les Odas de Janissaires, de Topggis ou canonniers, à tous les Lévantis ou soldats de marine, de se rendre en armes à la pointe du jour devant la premiere cour du serrail. Toutes les troupes s'étant trouvées au lieu indiqué, le Grand Visir y arriva lui-même à la tête de deux cens Janissaires qui lui servoient d'escorte; il lut à haute voix ces paroles écrites de la propre main de l'Empereur : » Vous, Janissaires, Topggis & Lévantis, qui » avez servi fidellement mes ancêtres, » je vous ordonne de châtier les re- » belles de concert avec mon Grand » Visir Ali Assan; c'est la maniere de » mériter mes bienfaits. « Tous les Odas répondirent par des acclamations, & plusieurs Chefs étant sortis des rangs, demanderent au Grand Visir que le nouveau Mufti, qu'ils croyoient convaincu d'avoir reçu trente mille sequins pour un faux Fetfa

J. C. 1599. Hég. 1007 & 1008.

Les Janissaires prennent les armes contre les Spahis qui se sont dispersés dans différentes places.

donné contre lui Visir, & par conséquent d'être l'auteur de tous les troubles, fût déféré à Sa Hautesse, & qu'en conséquence il fût envoyé en exil. (1) Ils ajouterent qu'il falloit demander aux Spahis tous leurs Chefs pour les mettre à mort sur l'heure, & que, sur leur refus, ils marcheroient contr'eux. On apprit que cette cavalerie étoit rangée par escadrons dans plusieurs places de Constantinople, & que la troupe d'Houssain étoit rangée dans le lieu nommé la ménagerie; qu'ils avoient à leur tête le Caïmacan Mamout. On fit à l'instant même la liste des proscrits; elle contenoit seize noms, à la tête desquels on voyoit ceux du Caïmacan & d'Houssain. Les Spahis reçurent avec indignation les députés des Janissaires; ils menacerent même de les percer de leurs lances, s'ils osoient apporter une seconde fois de semblables propositions. Au moment où le Grand Visir recevoit la réponse des Spahis, on lui apporta une lettre du Sultan, qui, conformément au désir des Janissaires,

J. C. 1599. Hég. 1007 & 1008.

(1) Ni le Mufti ni aucun Effendi ne peuvent être mis à mort tant qu'ils demeurent dans l'Uléma. C'est le premier privilege de ce corps; aucun Sultan n'a osé y déroger.

déposoit le Mufti, & déclaroit un des deux Cadileskers, Mufti à sa place. (1) Le nouveau Chef de la Loi s'avança à la tête des troupes avec toute la pompe qui devoit accompagner sa dignité. Il se nommoit Abul Meïamen. Après la lecture des lettres de l'Empereur & les acclamations de toutes les troupes, le Grand Visir exposa au Mufti la réponse des Spahis, & lui demanda un Fetfa qui lui prescrivît sa conduite. Abul Meïamen rédigea sa décision dans l'instant même en ces termes : » Le corps des Spahis, » refusant de livrer les rebelles, & » entreprenant leur défense, devient » rebelle lui-même, & traître envers » le sublime Empereur. Ce corps doit » être cassé, s'il ne quitte les armes » à l'instant. La Loi du saint Prophete » ordonne de l'y contraindre. « Le Grand Visir, muni de ce Fetfa, fit fermer les portes de Constantinople. On publia la décision du nouveau Mufti, non pas d'abord aux escadrons les plus nombreux que commandoit Houssain, & à la tête desquels on voyoit le Caïmacan Mamout, mais aux plus éloignés, dont plusieurs, qui n'a-

J. C. 1599. Hég. 1007 & 1008.

Le Mufti est déposé.

Son successeur donne un Fetfa contre les Spahis, qui, en peu de temps, quittent les armes.

(1) Il y a deux Cadileskers, tous deux Lieutenants du Mufti.



J. C. 1599. Hég. 1007 & 1008.

voient pas des Chefs de rebellion parmi eux, descendirent de cheval, dans la crainte d'être punis pour des fautes qu'ils n'avoient pas commises ; ils déclarerent qu'ils obéissoient au Fetfa. Cette nouvelle s'étant répandue, tous les escadrons de Spahis descendirent de cheval les uns après les autres. Ceux qui vouloient défendre leur Chef se barricaderent dans les maisons : ce que le Grand Visir ayant appris, il dispersa ses Janissaires pour l'attaque des différentes retraites des rebelles. Le canon qu'on tira dans les rues, au risque de tout ce qui pouvoit arriver, renversa des murailles presque toutes de bois : beaucoup de ces malheureux aimerent mieux périr que demander quartier. On accorda la vie à tous ceux qui se remirent à la clémence du vainqueur. Le Caïmacan Mamout, Houssain & huit autres proscrits moururent les armes à la main. Six qui restoient pris vifs furent étranglés en public. Alors les Spahis rentrèrent dans le devoir. Le Grand Visir fit arrêter l'ancien Mufti qu'on avoit jusques-là gardé à vue. Comme on ne pouvoit pas le faire mourir, il fut privé de sa liberté & de tous ses biens, & conduit dans une isle de l'Archipel pour y finir ses jours. Le crime qu'on lui avoit

Ceux qui entreprennent de défendre leurs Chefs, sont taillés en pieces. Dix de ceux-ci périssent dans l'action ; six sont envoyés au supplice.

imputé, d'avoir reçu trente mille sequins pour proscrire le Grand Visir, ne fut jamais prouvé; mais l'Empereur en demeura convaincu. Cette émeute, qui n'avoit duré que deux jours, ne laissa pas de coûter bien du sang. On donna d'autres Chefs aux Spahis, & tout parut pacifié dans Constantinople : mais cette cavalerie humiliée conservoit un levain de haine contre les Janissaires. Ils se battoient par pelotons, toutes les fois qu'ils en trouvoient l'occasion, avec des bâtons blancs, leur arme ordinaire en temps de paix. J. C. 1599. Hég. 1007 & 1008.

Le Sultan, voulant appaiser ces troubles, fit sortir tous les Spahis de Constantinople. Une occasion favorable se présenta. Les Persans venoient d'envoyer des troupes pour tâcher de recouvrer la Province de Schirvan qu'ils avoient perdue. Le Grand Visir conseilla à son maître de n'opposer que de la cavalerie à la cavalerie du Sophi; & comme il n'auguroit pas bien de cette guerre, il en abandonna le soin à Cigala, Capitan Pacha, qu'il haïssoit depuis long-temps : ainsi il ne resta pas un seul Spahi dans Constantinople; & tandis que l'Empire d'Orient étoit armé tout à la fois contre la Perse, contre l'Empire d'Occi- J. C. 1600. Hég. 1008 & 1009. Guerre en Perse.

dent, & contre les rebelles d'Asie; J. C. 1600. l'Empereur Mahomet demeuroit dans Hég. 1008 le sein des plaisirs au milieu de ses & 1009. femmes & de ses Eunuques, & le Grand Visir Ali Assan gouvernoit à sa place, se réservant le droit de punir les Pachas qui commandoient les armées. La puissance de ce premier Ministre l'enivra bientôt au point qu'il méconnut tous ceux qui l'avoient le mieux servi dans la derniere sédition. Tout son art s'épuisoit à plaire au peuple & aux simples Janissaires; mais il devint bientôt odieux aux principaux Officiers. Il étoit sur-tout blessé de l'autorité de la Sultane mere, non parce qu'elle gouvernoit mal, mais parce qu'elle prétendoit gouverner sans lui. Il entreprit de la faire exiler, sans penser que cette femme, mal habile pour les affaires, étoit plus souple & plus faite aux intrigues que lui; que la facilité de voir son fils à toute heure, son adresse pour flatter ses caprices, & son vieil ascendant qui ne s'étoit jamais démenti, rendroient toujours une mere redoutable à ceux qui entreprendroient de la détruire. Le Visir ne parloit jamais à l'Empereur qu'il ne se plaignît des fautes de la Sultane, & Mahomet rendoit fidellement à sa mere tout ce que son Ministre lui

avoit dit d'elle. Timatkchi Pacha, ce Visir du banc qui avoit déjà été condamné à mort à la premiere sédition, & dont l'Aga des Janissaires avoit empêché le supplice, fut exécuté, sans qu'aucun autre que le Visir pût savoir la cause de ce châtiment; & par une ingratitude monstrueuse, Ali Assan fit aussi mourir, sous prétexte de concussion, ce même Aga des Janissaires qui lui avoit conservé les sceaux & la vie dans la seconde émeute. Cigala avoit été battu dans le Schirvan presque aussi-tôt qu'il y étoit arrivé. Persuadé par son expérience qu'un Capitan Pacha n'étoit pas fait pour commander sur terre, il avoit demandé & obtenu son rappel. Ali Assan crut se disculper du mauvais choix qu'il avoit fait, en punissant celui qu'il n'auroit pas dû mettre à la tête des armées. Le Sangiac de Diarbekir eut ordre de faire étrangler Cigala à son passage dans son gouvernement.

J. C. 1600. Hég. 1008. & 1009.

Ali Assan fait abattre plusieurs têtes considérables.

Toutes ces proscriptions étoient indifférentes à l'imbécille Mahomet: mais sa mere pensoit sérieusement à abattre un tyran subalterne, qui sembloit ne s'essayer sur les premieres têtes de l'Etat, que pour lui demander plus sûrement la sienne à son tour. L'amour du peuple & de tous

J. C. 1601. Hég. 1009 & 1010.

les simples Janissaires pour ce Visir si redouté, ne le rendoit que plus odieux aux Pachas & à la Sultane Validé. Ce fut le prétexte qu'on saisit pour le perdre. Le Mufti, les Pachas du banc & le Kislar Aga assurerent l'Empereur qu'Ali Assan travailloit à se rendre indépendant ; & qu'à l'exemple de Scrivan qui avoit secoué le joug dans la Natolie, le Visir vouloit ne laisser à l'Empereur que l'appareil de la Souveraineté. » Que Votre Hau-» tesse, dit le Kislar Aga, redemande » à Ali Assan les sceaux de l'Empire, » si tous les Janissaires ne se révol-» tent pas dans l'instant, faites-moi » périr. « Cette espece de défi réveilla Mahomet. Il envoya dans l'instant même le Capiggi Pachi redemander les sceaux au Grand Visir. Celui-ci n'osa pas les refuser : mais une heure après que la nouvelle de sa déposition fut répandue, on vit tous les Odas des Janissaires en bataille. Ils environnerent le logis de leur Aga, qu'ils savoient être créature de la Sultane Validé, & ils le menacerent tout haut de le mettre en pieces. Le peuple étoit aussi fâché que les Janissaires de la chûte d'Ali Assan. Le Visir déposé ne paroissoit point ; mais le tumulte étoit extrême, tellement que les

Ali Assan est déposé & étranglé malgré la protection des Janissaires.

Odas Pachis, Officiers les plus considérables qui eussent part à cette rebellion, oserent pénétrer en grand nombre dans l'intérieur du serrail ; & n'ayant rencontré que le Capi Aga, le Bostangi Pachi & quelques autres Officiers attachés au Grand Seigneur, ils leur déclarerent que Mahomet devoit, pour la sûreté de sa couronne, rétablir Ali Assan dans sa dignité. Heureusement pour Mahomet, le Grand Visir déposé étoit aussi haï des gens puissans qu'aimé de la soldatesque. Le Mufti donna un Fetfa contre Ali Assan & ses fauteurs. L'argent de la Sultane Validé, distribué à propos, fut aussi efficace que les décisions du Chef de la loi. Pendant trois jours les Janissaires en bataille sembloient attendre que quelqu'un voulût se mettre à leur tête. Le serrail étoit fermé ; on n'avoit point tenu de Divan ; l'administration de la justice, les marchés même étoient interrompus. Mais personne n'avoit tiré son cimeterre. Les Pachas, qui ne paroissoient point en public, attiroient par le moyen d'émissaires les Odas Pachis les uns après les autres ; ils leur distribuoient de l'argent, ils promettoient des récompenses à ceux qui feroient rentrer les troupes dans

J. C. 1601.
Hég. 1009
& 1010.

le devoir. Aucun Officier considérable ne paroissoit à la tête de cette sédition. Chacun commençoit à craindre de passer pour l'avoir excitée, & que sa tête ne devînt le prix de la paix. Aussi-tôt que le premier Oda eut quitté les armes, tous les autres se presserent de suivre son exemple. Cette émeute ne coûta d'autre sang que celui du Grand Visir, qui après avoir fait étrangler tant de grands Officiers de l'Empire, fut étranglé à son tour, aussi-tôt que Mahomet crut pouvoir le condamner sans danger.

J. C. 1601. Hég. 1009 & 1010.

J. C. 1602-1603. Hég. 1010-1011.

Les sceaux passerent à Dhierra Pacha, qui, élevé dans le serrail, avoit successivement rempli toutes les charges de l'Empire, & dont l'esprit adroit avoit profité des circonstances pour obtenir la faveur. Il trouva l'État agité de tant de côtés qu'il ne savoit où porter ses premiers soins. Le Duc de Mercœur avoit pris Albe-Royale & battu plusieurs fois le Pacha Mahomet en Hongrie : mais depuis la mort de ce Prince, arrivée au moment où il comptoit tirer un grand parti de sa victoire, le Pacha Mahomet avoit repris Albe-Royale & plusieurs autres places moins importantes. L'Archiduc Mathias, qui avoit succédé au Prince Lorrain, n'étant pas aussi heureux que

Dhierra son successeur envoie des Pachas commander en Hongrie, & se réserve de pacifier l'Asie.

lui, le Grand Visir Dhierra crut devoir s'en rapporter à Mahomet Pacha du soin de la guerre de Hongrie. Il marcha contre le rebelle Scrivan qui faisoit tous les jours des progrès dans la Caramanie. Cet usurpateur s'étoit emparé de Pruse de concert avec les Pachas d'Erzerum & de Sivas. Il annonçoit très-haut qu'il vouloit soustraire toute l'Asie au joug des Ottomans. Pruse, l'ancienne capitale des Sultans & le berceau de leur puissance, étoit considérable & fortifiée. Scrivan donnoit de-là ses ordres à ceux qui l'avoient reconnu pour leur libérateur. Les deux Gouverneurs d'Erzerum & de Sivas, de ses égaux, étoient devenus ses Lieutenans, & ils commençoient à négocier avec la Perse, dont les secours pouvoient avancer l'exécution de leurs desseins : mais l'adroit Visir sut gagner les amis de Scrivan. Après avoir vaincu le Pacha de Sivas, il usa d'une feinte douceur envers les prisonniers qui s'attendoient à mourir du supplice réservé aux traîtres ; il envoya plusieurs d'entr'eux vers les Pachas d'Erzerum & de Sivas, leur promettant pardon de leur défection, & même la faveur du maître, s'ils vouloient faire rentrer dans le devoir les villes & les soldats qu'ils en avoient écar-

J. C. 1602-1603.
Hég. 1010-1012.

Il gagne les Lieutenans du rebelle Scrivan, & Scrivan lui-même.

tés. Il leur promit le même parti pour leurs Chefs, imposant à tous trois pour unique réparation de leur faute, d'aller combattre les Hongrois, après qu'ils auroient renoncé aux sangiacats dont ils avoient prétendu faire des souverainetés. Les deux Lieutenans, qui voyoient qu'ils ne feroient pas plus grands en servant l'usurpateur qu'ils ne l'avoient été sous leur maître légitime, saisirent l'occasion offerte d'obtenir l'abolition d'un crime qui pouvoit un jour leur coûter la vie. Ils firent en même-temps leurs conditions & celle de leur complice. L'un obtint le sangiacat de Priftino, l'autre celui de Sophie; & l'on dit à Scrivan, lorsqu'il se croyoit encore Souverain de Pruse, que l'invincible Sultan son maître lui donnoit le gouvernement de Bosnie; qu'il n'avoit plus dans l'Asie ni troupes ni Lieutenans, & qu'il falloit aller combattre en Hongrie contre la maison d'Autriche. Scrivan obéit à la nécessité, & le Grand Visir crut avoir agi sagement en rendant à l'Empire la moitié des Etats d'Asie toute prête à en être séparée, quoiqu'il ne fût peut-être pas prudent d'opposer des traîtres & des transfuges aux ennemis du dehors. Mais sous un maître tel que Mahomet

J. C. 1602-1603. Hég. 1011-1012.

Il leur fait donner des sangiacats dans l'Europe.

met on ne devoit attendre ni constance, ni fermeté, ni justice. Il n'étoit implacable que pour le foible, & il cédoit toujours à qui pouvoit lui résister.

J. C. 1602-1603. Hég. 1010-1012.

Son penchant aux débauches de toutes les especes avoit tellement altéré sa santé, que dans l'âge mûr il étoit parvenu à la décrépitude. Mahomet, âgé seulement de trente-sept ans, étoit la victime de tous les désordres de sa vie : il s'étoit attiré le mépris de cette troupe de femmes & d'eunuques parmi lesquels il avoit traîné son oisiveté. Une des Sultanes, mere de l'ainé des Princes, voyant diminuer son crédit avec ses charmes, envioit celui de la Sultane Validé. Un fils âgé de dix-sept ans, élevé comme tous les enfans de l'Empereur dans le serrail de Constantinople, & qui aimoit beaucoup sa mere, lui promettoit une autorité sans bornes, s'il parvenoit jamais au trône que Mahomet paroissoit être hors d'état de remplir. L'ambitieuse Fatmé (c'étoit ainsi que se nommoit la Sultane) nourrissoit dans le cœur de l'héritier présomptif l'impatience de régner, que ce jeune imprudent ne prenoit pas soin de dissimuler. Il disoit assez haut que si Mahomet suc-

J. C. 1602-1603. Hég. 1010-1012.

comboit bientôt à ses maux, ou que, si le sceptre échappoit de ses mains, il sauroit réparer les torts d'un regne qui n'étoit qu'une anarchie; qu'il feroit respecter les armes ottomanes, & qu'il ne partageroit pas le gouvernement de l'Empire avec ceux qui avoient tenté de le renverser. Dans ce temps-là même il survint une famine à Constantinople. Les peuples crioient que les déprédations des Ministres & l'incapacité du maître étoient les causes de leurs souffrances. Les discours séditieux du jeune Prince retentirent dans tout le serrail; ils furent bientôt rendus à l'Empereur, qui reconnut ou crut reconnoître les impressions de la Sultane Fatmé. Plus sanguinaire que son pere Amurat, qui, sur de pareils soupçons, s'étoit contenté de l'écarter de la vue des soldats & de tous ceux qui auroient pu fomenter quelque révolte, Mahomet ne vit dans son fils qu'un factieux qu'il pourroit facilement écraser; il le condamna au lacet, & l'arrêt fut exécuté sans que personne se mit en devoir de défendre ce Prince, trop jeune encore pour avoir pu se former un parti. Fatmé, sa mere & son unique complice, fut jettée vivante à la mer, enfermée dans un sac

L'Empereur fait mourir son fils ainé & la Sultane favorite.

de cuir. Ainsi Mahomet étouffa l'amour & la nature; & n'ayant rien à craindre de ce qui l'environnoit, il aima mieux faire mourir des coupables qui devoient lui être chers, que les réprimer, quoiqu'il le pût facilement.

J. C. 1602-1603. Hég. 1010-1012.

Une famine qui désola plusieurs mois Constantinople, fut suivie d'une peste très-meurtriere, occasionnée par les alimens pernicieux que la nécessité avoit offerts à la multitude, & par l'infection des cadavres. L'Empereur, dont les forces étoient épuisées, & dont le corps mal sain ne pouvoit plus soutenir l'effet du mal, succomba à ce fléau auquel il avoit résisté une fois. Mahomet étoit âgé de trente-sept ans lorsqu'il mourut en décembre 1603. Il en avoit régné neuf & plusieurs mois. Le bonheur de l'Empire Ottoman l'a préservé d'une partie des maux qu'un Prince si incapable devoit faire, & de celui que ses Ministres auroient pu faire en son nom. Les guerres de Hongrie, & les révoltes fréquentes dans la Turquie asiatique ne furent pas aussi funestes qu'on devoit le craindre. Ceux qui examinent avec attention le destin des Empires, voient que, dans l'enchaînement compliqué des causes se-

Mort de Mahomet.

condes, les talens ou l'incapacité, les vertus ou les vices n'ont pas toujours leur entier effet; & que celui qui regle tout ici bas, agit souvent indépendamment des hommes qu'il a désignés pour être les instrumens de sa puissance.

J. C. 1602-1603. Hég. 1010-1012.



ACHMET I.

J. C. 1602. 1603. Hég. 1010. 1012.

QUATORZIEME REGNE.

ACHMET I n'étoit âgé que de quinze ans lorsqu'il parvint à l'Empire. C'étoit la premiere fois qu'on voyoit un Prince si jeune régner en Turquie. Il fut moins cruel, mais non moins absolu qu'aucun de ses prédécesseurs. Mahomet n'avoit laissé que deux fils. Au moins les peuples ne connoissoient que Mustafa frere d'Achmet. Le nouvel Empereur ne le fit point mourir, soit que cette coutume barbare de ses peres répugnât à ses mœurs, soit qu'il voulût assurer la race ottomane qui ne subsistoit plus que dans deux rejettons. Il falloit à l'avénement au trône distribuer de l'argent aux troupes; Achmet satisfit à cet usage avec les trésors que la Sultane son aïeule avoit ramassés. Après s'être ainsi emparé de tout le fruit de ses vexations, l'Empereur fit passer cette Validé au vieux serrail, où elle ne jouit plus pendant le reste de sa vie que d'une pension très-modique, sans qu'il fût permis à aucun

Achmet confisque les richesses de la Validé son aïeule, & la relegue au vieux serrail.

Ministre, ni même à qui que ce fût, autres que les Eunuques, d'avoir aucune relation avec elle.

J. C. 1604.
Hég. 1013.

Il nomme un Grand Visir malgré la Sultane Validé sa mere.

Il y avoit peu de mois qu'Achmet I occupoit le trône, lorsque le Grand Visir Dhierra mourut. Le jeune Monarque ne choisit aucun de ceux qui l'environnoient pour remplir cette importante dignité. Il voulut partager les soins de l'Empire avec celui de ses sujets que la renommée désignoit comme le plus digne. Murad, Pacha du Caire, au milieu des troubles du dernier regne, avoit maintenu tous les Etats d'Afrique dans la plus profonde paix, & avoit fait passer fidellement tous les impôts au trésor public, sans vexer les peuples & sans s'enrichir. Achmet envoya les sceaux à ce fidele serviteur au fond de l'Egypte, & lui ordonna de se rendre au plutôt à Constantinople. Ce choix d'un vieillard sage & plein d'expérience, fait par un Prince de quinze ans, malgré les brigues de tous les Pachas & les prieres de la Sultane mere, qui, prétendant au même crédit qu'avoit eu la derniere Validé, avoit proposé un Grand Visir à son fils : ce choix & la fermeté avec laquelle il fut soutenu annoncerent à tout l'Empire qu'Achmet vouloit faire

respecter le sceptre dans ses mains.

Malgré ces heureux commencemens, quelques Pachas crûrent avoir bien choisi le moment de secouer le joug, lorsqu'un enfant tenoit les rênes de l'Empire. Calender, Pacha d'Erzerum, & Calil, Pacha d'Alep, offrirent à Cha Abbas, Sophi de Perse, l'hommage de leurs pachelies qu'ils espérerent pouvoir tenir en souveraineté de sa couronne. J. C. 1604. Hég. 1013.

Lorsqu'on reçut à Constantinople la nouvelle de cette défection, l'Empereur venoit d'être attaqué de la petite-vérole. Le Grand Visir Murad, dont la présence étoit bien nécessaire au Divan, envoya le Capitan Pacha Cialis contre les rebelles. L'exemple de Cigala dans la Perse prouvoit qu'il n'étoit pas prudent d'essayer, dans une occasion de cette importance, les talens d'un Général qui n'avoit jamais commandé, ni peut-être jamais servi sur terre : mais le présomptueux Cialis brigua cet emploi, qu'il regardoit avec raison comme le second de l'Empire. C'étoit celui-là même que la Sultane Validé avoit en vain proposé à son fils pour le faire Grand Visir. Murad, qui gouvernoit pendant la maladie de l'Empereur, voyant que la Sultane Validé appuyoit la demande

J. C. 1605. 1606. Hég. 1014. 1015.

Il tombe malade de la petite-vérole. Défection de quelques Pachas.

du Capitan Pacha, n'osa pas traverser le choix de cette Sultane, parce qu'elle étoit aussi la mere de Mustafa frere d'Achmet, qui devoit succéder au trône, en cas que l'Empereur pérît dans sa maladie. Cialis marcha donc contre les rebelles. Leur audace étoit soutenue par un puissant renfort de Persans. Le Pacha d'Erzerum s'étoit déjà emparé d'Antioche, de Damas, de Tripoli, & se faisoit nommer le Despote de Syrie. Le Sophi Escheref avoit envoyé vers lui un Ambassadeur avec des lettres qui traitoient ce rebelle de Souverain. Le Capitan Pacha Cialis fut constamment battu pendant toute une campagne, quoiqu'à la tête de cent vingt mille hommes des meilleures troupes de l'Empire; tellement qu'après avoir perdu en trois batailles plus de la moitié de son armée, avec beaucoup de terrein, il se vit contraint de rétrograder dans la Caramanie, où il établit son camp. Pour comble de malheur, la petite flotte du rebelle s'empara d'un convoi qui apportoit les impôts de l'Egypte à Constantinople. Ce nouveau revers pouvoit être encore imputé à Cialis, qui, comme Capitan Pacha, avoit dû disposer des escortes sur mer, pour assurer le

J. C. 1605-1606. Hég. 1014-1015.

Escheref, fils & successeur de Scha Abbas.

Le Capitan Pacha est battu, perd du terrein, & laisse ravir les impôts de l'Egypte.

paſſage des revenus de l'Empire. Achmet, indigné de voir ſes armes en ſi mauvaiſes mains & d'éprouver tant de pertes par la faute d'un ſeul homme, manda Cialis pour qu'il vînt rendre compte de ſa conduite. Le Capitan Pacha quitta l'armée, tourmenté de la plus vive inquiétude. Il n'avoit d'eſpoir que dans la Sultane Validé ; mais il s'en falloit bien que celle-ci eût ſur ſon fils l'autorité que la mere de Mahomet avoit eu ſur le ſien. Avant que Cialis fût près de Conſtantinople, un Sangiac eut ordre de le faire étrangler à ſon paſſage. Tous les biens du Capitan Pacha furent confiſqués. Quoique bien conſidérables, ils ne dédommagerent point l'Etat des tributs dont les rebelles s'étoient emparés, moins encore des hommes & du terrein que ce mauvais Général avoit perdus.

J. C. 1605. 1606.
Hég. 1014. 1015.

Achmet le fait étrangler.

Ces revers inſpirerent à Achmet le déſir de conclure la paix avec Rodolphe, Empereur d'Occident. Les affaires de la Porte étoient bien meilleures dans l'Europe que dans l'Aſie, parce que le Luthéraniſme ayant diviſé l'Empire d'Occident, les ſujets étoient armés contre leur Monarque. Les Novateurs réclamoient le libre exercice de leur religion, accordé par Maximilien & Ferdinand, & conteſté par Rodolphe.

Le Grand Seigneur cherche à faire la paix avec les Allemands, qui eux-mêmes viennent de terminer leurs diſſentions inteſtines par la pacification de Vienne.

J. C. 1605-1606. Hég. 1014-1015.

Ils devenoient ennemis de leur patrie autant & plus que les Musulmans ; & tandis que Bostcaie, Gentilhomme Transilvain, élu Vaivode de cette province par un parti puissant, s'étoit emparé de plusieurs places en haute Hongrie, Achmet, qui avoit facilité l'élection de Bostcaie, & qui avoit reçu son serment comme Suzerain, avoit envoyé des Pachas à la tête de peu de troupes faire des conquêtes qui ne causoient presque que le déplacement des garnisons. Ainsi les Turcs s'étoient rendus maîtres de Neustat, Presbourg, Neuhausel. Ils espérerent recouvrer Javarin avec la même facilité : mais, malgré la réunion de toutes leurs forces, ils perdirent beaucoup de monde devant cette place & furent contraints d'en lever le siege. Les Allemands réfléchirent bientôt sur les conséquences funestes de leurs divisions : sentant combien il étoit insensé de se détruire ainsi les uns par les autres, ils désirerent la paix ; & Rodolphe, pour l'intérêt de sa couronne & pour celui de ses sujets, consentit à plier devant eux le 2 juin de l'année *1606*. L'Empereur, les Députés de la haute & basse Hongrie, Bostcaie, Vaivode de Transilvanie, consentirent à un

traité célebre, sous le nom de la Pacification de Vienne. L'Empereur y reconnoissoit & confirmoit les loix & les immunités du Royaume de Hongrie. Les Luthériens & les Calvinistes obtinrent le libre exercice de leur religion ; Bostcaie fut confirmé Vaivode de Transilvanie. Pour rendre cette paix plus stable, on fit une association avec le Royaume de Bohême, avec la Silésie & la Moravie. Tous ces peuples sembloient ne devoir connoître d'autres ennemis que les Musulmans.

J. C. 1605-1606.
Hég. 1014-1015.

Achmet, qui n'avoit pas moins besoin de paix que Rodolphe, rechercha la médiation du Vaivode Bostcaie. Ce Seigneur fit indiquer des conférences près Comore, ville forte de la haute Hongrie. On établit un camp à quelque distance de Comore, où les Plénipotentiaires des deux couronnes se rendirent avec des escortes pareilles. Les deux partis souhaitoient également de quitter les armes, on fut bientôt d'accord. Ce traité contient quatorze articles dont nous rapporterons la substance. Premiérement, que l'Empereur Rodolphe donnera au Musulman le titre de fils, qu'Achmet donnera au Monarque Chrétien le titre de pere ; secondement, que tous

Traité de paix fait à Comore entre les Allemands & les Turcs.

deux se qualifieront réciproquement
J. C. 1605-1606. Hég. 1014-1015. Empereurs ; troisiémement que les deux Monarques veilleront de concert à ce qu'il n'y ait plus d'hostilité d'aucune espece, ni dans la Hongrie, ni dans les autres Etats ; quatriémement, qu'ils recevront le Roi d'Espagne dans leur alliance respective, si celui-ci veut y entrer ; cinquiémement, que les Tartares feront compris dans la pacification, & que le Monarque Ottoman répondra des infractions que ceux-ci pourroient y faire ; sixiémement, que les deux nations pourront, en observant la paix, courre sus aux brigands ou corsaires Turcs ou Allemands, sans que la nation de laquelle sera le corsaire puisse regarder cette juste défense comme infraction au traité ; septiémement, que les villes, forteresses & châteaux seront garantis de part & d'autre de toutes surprises ou atteintes, ainsi que les campagnes & territoires en dépendans, sans qu'il puisse être fait le moindre acte d'hostilité sous prétexte de briéveté de temps, ou que la tranchée n'auroit pas été ouverte (cet article proscrivoit un usage des Turcs & de tous les autres Musulmans, qui pensoient qu'on avoit droit de s'emparer d'une ville en pleine paix, pour-

vu que le siege ne durât pas plus de deux jours ;) huitiémement, que Bostcaie demeurera Vaivode de Transilvanie, & que tous les prisonniers seront rendus de part & d'autre ; neuviémement, que toutes les contestations seront terminées par les quatre plus prochains Pachas & Gouverneurs du lieu où elles se feront élevées, à sçavoir deux Turcs & deux Allemands à la pluralité des voix ; que si ces Chefs ne peuvent s'accorder, elles seront reportées aux deux couronnes ; dixiémement, que les deux Monarques s'enverront respectivement des Ambassadeurs chargés de présens ; onziémement, que cette treve durera vingt années, à compter du premier jour de l'an 1607, à condition que les Monarques, de trois ans en trois ans, s'enverront mutuellement des Ambassadeurs ; douziémement, que ce traité liera pareillement les successeurs des deux Monarques, soit qu'ils soient ou non successeurs en ligne directe ou collatérale des Princes contractans ; treiziémement, que la ville de Vaccia sera remise à l'Empereur d'Occident ; que celle de Gran demeurera à l'Empereur d'Orient, à la charge que les tailles & impôts ne seront point surhaussés dans

J. C. 1605-1606.
Hég. 1014-1015.

J. C. 1605-1606. Hég. 1014-1015.

ces deux villes ; & que le libre exercice de la religion & les privileges respectifs seront conservés aux habitans ; quatorziémement, que les Turcs ne pourront exiger leurs tributs les armes à la main, mais par les voies de la justice ; qu'ils commettront des Officiers pour gouverner, tant dans les villages que dans les villes ; qu'il ne se fera aucun acte de violence que par ordre de ces Juges, seulement contre ceux qui auront contrevenu aux loix.

Ce traité, écrit dans les deux langues, fut signé d'abord par les Plénipotentiaires, & enfin des deux Monarques. Il causa beaucoup de joie dans la Hongrie, qui gémissoit depuis bien des années sous l'oppression, & qui avoit souffert tous les maux de la guerre. Achmet I alla publiquement rendre grace à Dieu. Ce ne fut pas le seul accord consommé avec les Chrétiens dans le courant de l'année 1606. L'Ambassadeur de France, protecteur né de tous les Francs qui n'avoient point de Ministres à Constantinople, se plaignoit depuis long-temps de ce que les anciens traités n'étoient pas bien observés ; de ce que le commerce avec l'Occident, si nécessaire à l'Empire des

Turcs, étoit interverti tous les jours par-la cupidité des Officiers des douanes & par la rapacité des Corsaires, sur-tout de Tripoli, d'Alger & de Tunis; qu'il n'y avoit plus de sûreté dans les parages, ni même dans les ports, pour ceux qui apportoient d'Europe les étoffes, les denrées, les instrumens de toute espece que les Musulmans ne savoient pas se procurer; que loin que l'industrie des Francs fût payée & encouragée, comme elle méritoit de l'être, des mauvais traitemens & des vexations habituelles écartoient tous les jours de plus en plus ces négocians actifs, qui avoient espéré un prix légitime de toutes leurs peines & des dangers sans nombre qu'il leur avoit fallu braver. M. de Breves, car c'étoit toujours lui qui étoit Ambassadeur de France, faisoit valoir deux autres sujets de plainte pour le bien de toute la Chrétienté. Le peuple & sur-tout les Janissaires insultoient fréquemment les Prêtres & les Religieux qui habitoient Galata & Pera. On exerçoit des vexations contre les pélerins qui alloient à Jerusalem visiter les Saints Lieux. Les sommes immenses que les Pachas exigeoient de ces Chrétiens, contraignoient les plus riches à mendier au

J. C. 1605. 1606. Hég. 1014. 1015.

J. C. 1605-1606. Hég. 1014-1015.

retour : & lorsque, réduits à la derniere misere, ils cherchoient leur subsistance par les chemins, souvent ils étoient arrêtés comme vagabonds & traînés en esclavage, où ils périssoient par la rigueur des mauvais traitemens. Le nom de Henri IV & les soins de l'Ambassadeur de France remédierent à tous ces maux. Ce Ministre, digne du Maître qu'il représentoit, conclut un nouveau traité, contenu en cinquante-cinq articles, dont nous nous contenterons de rapporter la substance.

Traité entre la France & l'Empire ottoman.

On y regle premiérement la préséance de l'Ambassadeur de France sur tous les autres Etats chrétiens, tellement que ce Ministre à Constantinople ne le cede pas même à celui de l'Empereur. On confirme ensuite le libre exercice de la religion chrétienne & la sûreté des églises dans la quartier des Francs. On assure la liberté du pélerinage de Jerusalem, & on l'exempte de toutes vexations pour l'avenir. On établit la sûreté du commerce, en fixant les droits de douane sur les marchandises seulement, & proscrivant les concussions introduites sur les négocians lors de l'entrée & de la sortie des ports, tant pour eux que pour leurs vaisseaux &

pour les gens de leur équipage.

Ce traité reçut sa sanction dans une audience publique que le Grand Seigneur donna à l'Ambassadeur de France, dans laquelle il le chargea de lettres pour Henri IV, pleines de témoignages d'estime & de bienveillance. J. C. 1605-1606. Hég. 1014-1015.

Cependant le Pacha d'Erzerum, prétendu Despote de Syrie, étendoit ses conquêtes presque sans coup férir. Il avoit mis à contribution les principales villes de la Caramanie; il auroit pénétré jusqu'au détroit de Galipoli, si le Grand Visir ne se fût mis en campagne à la tête de soixante mille hommes. Murad Pacha s'opposa efficacement aux progrès du rebelle. Il comptoit sur l'adresse de ses négociations beaucoup plus que sur la force de ses armes. En effet, les peuples d'Asie, enclins aux nouveautés, étoient aussi faciles à ramener vers leur maître légitime, qu'ils l'avoient été pour se joindre à l'usurpateur. Murad Pacha se fit précéder par-tout par des espions & par des émissaires secrets, qui pénétroient dans les villes, & qui offroient aux Sangiacs établis par le prétendu Prince de Syrie, même aux troupes qu'ils commandoient, le pardon de J. C. 1607. Hég. 1016.

J. C. 1607. Hég. 1016.

leur défection ; aux uns la faveur, aux autres les bienfaits d'un plus puissant Monarque. Les portes des meilleures places s'ouvrirent aux approches de l'armée du Sultan. Les garnisons venant se ranger sous les drapeaux de Murad Pacha, le Grand Visir se trouvoit à la tête de ceux qu'il venoit combattre. Il parvint avec cent cinquante mille hommes jusqu'à peu de distance d'Erzerum. L'usurpateur n'avoit plus que quarante mille combattans ; il eut l'assurance de les opposer à l'armée de son maître, plus de deux fois plus forte que la sienne. Ayant choisi un camp avantageux dans l'espace qui restoit entre les troupes du Grand Visir & la ville, il fallut que celui-ci se mît en devoir de l'y forcer. L'usurpateur s'y défendit trois jours avec un courage incroyable. Après avoir perdu plus de trente mille hommes, il crut qu'il étoit temps de se mettre en sûreté. Tandis que ce qui lui restoit de soldats se battoit en retraite, Calender gagna Erzerum pour se saisir de tout l'or qui y étoit gardé, puis il prit son chemin vers la Perse. Le Grand Visir, qui estimoit la valeur de ce rebelle, & qui lui croyoit des ressources inépuisables, tenta de le gagner, comme il avoit fait de tous les

Le rebelle Calender est vaincu par le Grand Visir, qui le gagne ensuite à son maître, & lui persuade d'aller demander sa grace.

Sangiacs de son parti. Calender avoit vu sous le dernier regne Scrivan, usurpateur comme lui du gouvernement qui lui avoit été confié, rentrer dans le devoir, & devenir paisiblement Pacha de Bosnie. Cet exemple lui fit prêter l'oreille aux propositions de Murad, sur l'assurance que le Grand Visir lui donna par écrit, qu'il conserveroit ses biens & sa vie, s'il vouloit s'aller jetter aux pieds de l'Empereur. Calender licencia tous les siens, après s'être assuré de leur grace; puis, à la tête de cent chevaux seulement, il traversa paisiblement tout le pays qu'il avoit soulevé. Sa vue & ses discours ne contribuerent pas peu à faire rentrer ces Provinces dans le devoir, ou du moins à les y confirmer. Arrivé à Constantinople, il demanda à voir l'Empereur. Ce rebelle fut admis à l'audience publique d'Achmet, comme l'auroit été l'Ambassadeur d'un grand Monarque. Il avoit attaché à son turban l'écrit du Grand Visir qui lui promettoit sûreté pour sa personne & pour ses biens. Calender, arrivé au pied du trône, après toutes les cérémonies d'usage, parla au Monarque avec un respect mêlé de fermeté : il dit entr'autres choses au Sultan, qu'il remettoit la Syrie à sa

J. C. 1607.
Hég. 1016.

puissance & à sa sagesse; qu'il n'avoit prétendu gouverner cette Province que lorsqu'il avoit cru son maître trop jeune pour en supporter le poids.

J. C. 1607. Hég. 1016.

Achmet I la lui accorde, & le fait Pacha de Temeswar. Calender retient les impôts de son gouvernement, & mérite d'être étranglé.

Achmet, qui avoit fait étrangler un de ses Généraux pour avoir fui devant Calender, remplit fidellement les engagemens contractés avec ce rebelle; il lui donna même le gouvernement de Temeswár en Europe; mais Calender ne le posséda pas long-temps. Dès la premiere année de son administration, il refusa de faire passer à Constantinople la totalité des sommes qu'il recueilloit dans son sangiacat; & comme il n'avoit pas à Temeswar la même autorité ni les mêmes ressources qui l'avoient rendu si redoutable à Alep, le Capiggi Pachi alla, sans autres forces que quatre des siens, faire étrangler, au milieu des troupes & dans son palais, celui qui, deux ans auparavant, avoit fait la guerre à son maître.

J. C. 1608. Hég. 1017.

Murad parcourt l'Asie avec son armée, & pacifie les Provinces presque sans coup férir.

Quoique l'exemple de Calender eût remis l'ordre dans beaucoup de provinces d'Asie, il restoit encore dans la Caramanie trois rebelles, d'autant plus à craindre qu'ils étoient heureux. Ils se nommoient Bulach, Masli & Jousef. Tous trois avoient des troupes soudoyées, & se disoient Souverains feu-

dataires de la Perse. Le vieux Visir Murad, qui connoissoit le prix du sang des hommes mieux qu'aucun Ottoman, entreprit de détruire ces usurpateurs les uns par les autres. Après avoir hiverné dans la Syrie, il promena son armée redoutable dans les provinces occupées par les rebelles, évitant les places dans lesquelles ils étoient fortifiés, & l'approche de leur armée. Le pays qu'il parcouroit lui étoit bientôt soumis. Lorsque les Sangiacs qui obéissoient aux rebelles, faisoient mine de résister, Murad leur proposoit de devenir les Officiers du grand Monarque Ottoman, plutôt que les complices d'un rebelle dont la perte étoit assurée. Tous ouvroient leurs portes à une armée qui n'étoit point ennemie : tous recevoient les commissions de l'Empereur Achmet, & déterminoient les sujets à se ranger du côté du plus fort. Le Grand Visir étant arrivé à Cogni qui tenoit pour Bulad, il soumit le Sangiac de cette ville, comme il avoit fait tous les autres, & il reçut de ce traître les offres des plus importans services contre celui qu'il avoit regardé jusques-là comme son maître. Cet homme, qui n'avoit jamais rempli qu'un poste subalterne parmi les Spahis au

J. C. 1608.
Hég. 1017.

service de l'Empereur, avoit été fait
J. C. 1608. Sangiac par Bulad à cause de son
Hég. 1017. grand crédit sur le peuple. Le Grand Visir, feignant de lui donner tout-d'un-coup sa confiance, lui demanda combien il pourroit lui fournir de soldats pour un coup de main : le Sangiac de Cogni répondit d'un ton présomptueux que, si on lui gardoit le secret, il étoit sûr d'assembler quinze jours après, dans un lieu qu'il indiqua, trente mille hommes bien armés & prêts à faire tout ce qu'il leur commanderoit. Le Grand Visir affecta beaucoup de satisfaction de cette offre ; mais à peine le Sangiac l'eut quitté, Murad envoya après lui quatre Capiggis qui l'étranglerent avant qu'il fût sorti du palais.

Bulad apprit en même-temps à Tiagna, où il avoit fixé son séjour, la mort de son Lieutenant de Cogni, & celle de Calender étranglé à Témeswar. Ces nouvelles lui prouverent la nécessité de songer à lui : mais ne se croyant pas assez fort pour résister à une armée nombreuse, & n'osant se fier au Grand Visir, qui n'étoit pas à beaucoup près aussi clément qu'il vouloit le paroître, Bulad résolut de fuir en Perse. Le Grand Visir apprit ce dessein par des lettres

ſurpriſes à un courrier que Bulad avoit dépêché à Maſli ſon complice. Le Grand Viſir, accablé d'années, ne craignoit ni les fatigues ni les dangers; il réſolut de couper chemin à Bulad, eſpérant que la tête de ce rebelle, s'il pouvoit l'envoyer à ſon maître, épargneroit beaucoup de ſoldats. Murad laiſſa la conduite de ſon armée à ſon Defterdar Aga, & courut avec l'élite de ſes Spahis attendre Bulad dans un défilé. Il y parut en effet eſcorté par douze cens chevaux. Murad, qui avoit trois mille Spahis cachés derriere des rochers, ſurprit le rebelle dans ſa marche; ſes douze cens chevaux firent aſſez de réſiſtance pour rendre le combat très-meurtrier; preſque tous périrent en défendant Bulad & ſa fortune: car ce factieux avoit beaucoup compté ſur des pierreries d'un grand prix & ſur une quantité d'or conſidérable qu'il apportoit au Roi de Perſe. Le Grand Viſir fit étrangler Bulad bleſſé ſur le champ de bataille, puis il s'empara ſoigneuſement de toutes ſes richeſſes, ſans en abandonner la moindre partie aux cavaliers qui les avoient ſaiſies.

J. C. 1608.
Hég. 1017.

Le Grand Viſir fait mourir Bulad.

De retour à ſon armée, il y trouva des ordres de la Porte pour marcher

contre le Sophi. Les courtisans qui environnoient Achmet lui avoient donné de l'ombrage de ce Visir qui affermissoit son autorité dans l'Asie, tellement que l'Empereur étoit prêt à confondre Murad avec tous les rebelles que ce Grand Visir réprimoit. Achmet rappelloit par le même ordre tous les Lieutenans de Murad, & il envoyoit à leur place des Officiers, moins pour obéir à ce Général que pour éclairer sa conduite. Ce premier Ministre sentit l'injustice de son maître; mais il n'en fut ni moins zélé ni moins hardi pour le servir. Il comprit aisément que le Divan n'avoit décidé la guerre contre la Perse, que parce que lui Visir avoit des projets différens. Murad, à quatre-vingt-six ans, montroit cette indifférence pour la vie que les années donnent aux vieillards, lorsqu'elles n'affoiblissent point leur ame. Il résolut d'appliquer tous ses talens & tous ses soins pour le bien de l'Etat, au risque de ce qui pourroit en arriver. Il écrivit à son maître une lettre que l'Historien Naïma Effendi nous a conservée, & dont voici la traduction :

J. C. 1608. Hég. 1017.

Il reçoit ordre de l'Empereur de marcher contre la Perse.

Lettre de Murad à son maître.

» Ceux qui environnent Votre Hautesse lui persuadent que ses plus » grands ennemis sont dans la Perse : » j'ose

» j'ose l'assurer qu'ils sont dans ses
» Etats, & peut-être autour de son
» trône. Si Votre Hautesse poursuit
» le Sophi, & qu'elle laisse en paix
» dans la Caramanie ceux qui osent
» encore se dire feudataires de ce
» Prince, le nombre de sujets que je
» vous ai recouvrés dans toute l'Asie,
» rentrera bientôt dans le parti des
» rebelles. J'ai voulu frapper les tê-
» tes, & vous rendre tous les bras
» qu'on a ravis au service de Votre
» Hautesse. Il reste encore deux ré-
» voltés dangereux, Masli & Jousef:
» ce sont eux, sans doute, qui sous
» main vous font presser d'entre-
» prendre la guerre contre les Per-
» sans. Si Votre Hautesse le veut,
» j'abattrai ces deux têtes, & je mé-
» nagerai celles de leurs soldats. A
» tout événement, je fais marcher
» votre armée contre Scutari, & non
» contre la Perse. Votre Hautesse me
» jugera, me donnera ses ordres, que
» j'exécuterai fidellement lorsqu'ils
» partiront de sa bouche. Je porte à
» mon Empereur les restes de ma vie,
» dont il disposera selon sa puissante
» volonté. «

J. C. 1608. Hég. 1017.

Cette lettre arrivée à Constantinople plusieurs semaines avant le Visir, fit tout l'effet qu'il en avoit at-

J. C. 1608.
Hég. 1017.

Il conduit son armée à Scutari, fait son entrée à Constantinople, & est bien reçu de l'Empereur.

tendu. Non-seulement l'Empereur ne lui sut point mauvais gré de sa prétendue désobéissance, mais même il imposa silence aux ennemis de ce fidele serviteur, qui, ayant fait camper à Scutari la plus grande partie de ses troupes, fit son entrée dans Constantinople comme en triomphe. On portoit devant lui quatre cens drapeaux pris aux rebelles, & toutes les têtes des Chefs qu'il avoit fait périr. Murad, dans la premiere audience qu'il eut de son maître, fut traité avec de grands honneurs. Achmet le fit revêtir d'une robe de drap d'or richement fourrée, & l'Empereur attacha lui-même à son turban une magnifique aigrette de diamans, qui faisoit partie des pierreries que le Grand Visir venoit de lui remettre.

Il confond l'artifice de ses ennemis, & il retourne en son camp.

Cependant le Capitan Pacha, le Caïmacan, le Mufti, le Kislar Aga, tous les ennemis du Grand Visir, qui n'osoient pas l'attaquer en face, entreprirent de le ruiner sourdement, en accusant ceux qui avoient eu sa confiance. Le Defterdar Aga, que Murad avoit mené à son armée pour y être tout à la fois Trésorier & Lieutenant, avoit versé dans le trésor public tout l'or pris à Bulad, & tous les impôts que les villes ren-

trées dans le devoir avoient consenti de payer à leur maître légitime. Les ennemis du Grand Visir, qui ne concevoient pas qu'on s'abstînt de piller lorsqu'on en avoit la puissance, crurent qu'en taxant le Defterdar d'avoir dissipé beaucoup de cet argent, cet Officier seroit contraint de rendre à son tour son Chef responsable des sommes qu'il lui auroit laissé prendre. Sur l'accusation formée en plein Divan, le Grand Visir demanda le premier que le Defterdar fût conduit dans la prison des Sept-Tours, & que tous les Pachas du banc & tous les autres Defterdars examinassent ses comptes. Les plus exactes recherches ne purent découvrir ni la moindre prévarication ni la moindre erreur. L'accusé sortit du château des Sept-Tours pour continuer l'exercice de sa charge; & la confiance de l'Empereur dans le premier Ministre ne fit qu'augmenter. Le Visir, après avoir calmé tous les orages, & obtenu le suffrage de son maître pour la conduite qu'il prétendoit tenir, retourna vers ses troupes campées à Scutari, bien résolu de détruire ce qui restoit de rebelles.

J. C. 1608.
Hég. 1017.

On répandit que Murad se préparoit à marcher contre la Perse. Le

Grand Visir enveloppa ses desseins des voiles du mystere, dit l'Historien Naïma ; & comme il ne counoissoit personne plus coupable que Masli & Jousef, il se permit la ruse pour attirer ces deux lions dans les filets qu'il leur tendit. Masli étoit caché à la tête de plusieurs milliers de brigands dans les montagnes arides qui bordent la Caramanie. Les peuplades très-rares en ces contrées ressemblent plutôt à des repaires qu'à des villes. Ce pays, qu'on nomme Itchili, contient pour toutes richesses quelques pâturages propres à nourrir des chevaux, & ces chevaux portoient les soldats de Masli dans les contrées de la Caramanie où il y avoit du butin à faire. Le Grand Visird Murad, à la tête de son armée en Asie, avoit fait de vains efforts pour attirer vers lui Masli. Arrivé à Scutari, il écrivit au Pacha de Caramanie de tenter de nouveau ce que lui Grand Visir n'avoit pu exécuter. Il promit à cet Officier le grade de Visir ou de Pacha du banc, si, en favorisant sa feinte, il attiroit près de lui ce rebelle, qu'on désiroit forcer dans le pays inaccessible qui lui servoit de retraite. Le Pacha de Caramanie envoya les provisions de Sangiac d'Itchili à Masli. Il venoit, di-

J. C. 1609.
Hég. 1018.

Comment il punit les rebelles Masli & Jousef.

soit-il, de les recevoir pour lui de la Porte, & il ne pouvoit s'empêcher d'approuver sa conduite, puisqu'elle lui attiroit des graces de l'Empereur. » Sans doute, écrivoit ce Pacha à Masli, le vieux Grand Visir, » à qui un maître foible abandonne » tout le gouvernement, va nous laisser régir à notre gré nos provinces; » nous serons moins des Gouverneurs » que des Souverains tributaires. Dans » des circonstances si favorables, il » nous importe de demeurer unis. Il » faut nous voir pour agir de concert. » Le Sangiac d'Itchili doit s'entendre » avec le Pacha de Caramanie : venez » nous voir, & nous ne nous en rapporterons qu'à nous de nos communs intérêts. « Cependant le Grand Visir s'étoit chargé de séduire lui-même Jousef. Ce rebelle, plus audacieux que Masli, avoit pénétré dans la Natolie, étoit entré dans Magnésie & s'étoit fait nommer Despote tributaire du Sophi. Murad lui écrivit une lettre pleine d'affection, dans laquelle il lui reprochoit sa conduite insensée. » Comment espérez-vous, » lui disoit-il, que la Natolie releve » constamment de l'Empire des Perses? Mesurez les distances de Magnésie à Constantinople, & de Ma-

J. C. 1609. Hég. 1018.

» gnésie à Ispaham ; croyez-vous que
J. C. 1609. » vous détruirez l'Empire ottoman
Hég. 1018. » fondé sur tant de richesses & sur tant
» de gloire ? Mon fils, ne vous rap-
» pellez-vous plus le temps où vous
» m'obéissiez en Egypte ? Votre jeu-
» nesse annonçoit des talens & de la
» valeur. Voudriez-vous tourner con-
» tre vous ce qui doit vous rendre un
» jour illustre & heureux ? Notre
» puissant Empereur m'a ordonné de
» mener à Magnésie l'armée que nous
» destinons contre la Perse. Je l'ai
» fait consentir à différer : j'aime
» mieux vous gagner que vous per-
» dre. Vous écouterez les conseils de
» ma vieillesse. Venez dans mon camp
» à Scutari, vous y recevrez des bien-
» faits au lieu des châtimens que votre
» rebellion mérite. Achmet veut vous
» contraindre à le servir. Il ne vous
» refusera pas le gouvernement de
» Magnésie ; vous pouvez y compter ;
» mais vous le tiendrez de la Chan-
» cellerie ottomane, & de rebelle
» punissable que vous êtes mainte-
» nant, vous deviendrez un des plus
» fermes soutiens du trône. Sachez
» gré à votre maître, qui peut vous
» opposer deux cens mille hommes,
» de vous combattre par des bien-
» faits. « Cette lettre jetta Jousef dans

la plus grande perplexité. Ne se croyant pas assez fort pour résister à l'armée ottomane, si le Persan ne venoit pas à son secours, il trouvoit plus avantageux d'obtenir, pour prix de sa révolte, un des plus beaux gouvernemens de l'Empire, que de soutenir une plus longue guerre qui lui deviendroit très-funeste tôt ou tard. D'autre part, ses suivans le détournoient de se fier au vieux Visir. » Il » avoit déjà fait mourir Calender, » Bulad, le Sangiac de Cogni, & » beaucoup d'autres qui n'étoient pas » plus coupables que Jousef. La Natolie est grande, lui disoit-on; si » nous n'avons pas assez de monde » pour résister aux forces des Ottomans, des troupes aguerries ne » craignent pas la fatigue des marches forcées. On peut se défendre » d'une grande armée, en choisissant ses camps, & en ne se laissant » pas approcher. « Après de longs débats, Jousef, qui avoit été sensible aux caresses du vieux Visir, qui d'ailleurs se souvenoit que Bulad avoit péri les armes à la main, que Calender n'avoit été puni que pour avoir prévariqué dans le nouveau gouvernement obtenu depuis la paix jurée; Jousef enfin choisit le parti pour lequel

J. C. 1609.
Hég. 1018.

il avoit toujours penché. Après avoir promis aux ſiens de les faire com-
J. C. 1609. Hég. 1018. prendre dans l'amniſtie qu'il alloit obtenir pour lui-même, il ſe rendit peu accompagné au camp de Scutari. Le Grand Viſir le reçut avec toutes les démonſtrations de la joie ; il le conduiſit même à Conſtantinople, où le Grand Seigneur voulut bien admettre ce rebelle repentant à l'honneur de baiſer le bas de ſon trône. Le bruit ſe répandit que Jouſef alloit être fait Pacha de Natolie. On peut juger de quel œil les courtiſans & les premiers Officiers des troupes voyoient diſtribuer les premieres dignités de l'Empire à ceux qui avoient mérité les plus grands châtimens. Les cris s'éleverent de nouveau contre Murad ; mais l'Empereur ne voulut rien entendre. La commiſſion de Pacha de Natolie, réſidant à Magnéſie, fut expédiée pour Jouſef. Le Grand Viſir, qui le faiſoit loger dans ſes tentes, & qui paroiſſoit ne pouvoir s'en paſſer, retardoit ſon départ ſous différens prétextes. Il méditoit avec lui les opérations de la guerre de Perſe. Un jour qu'ils étoient enfermés, l'un & l'autre très-occupés en apparence des affaires de l'Etat, on annonça au Grand Viſir un Capiggi, qui arrivoit

de Caramanie, & qui apportoit un coffre de la part du Pacha de cette Province. Murad, qui se douta bien de l'objet de cette commission, congédia Jousef sous quelque prétexte. Lorsqu'il fut seul il ouvrit ce coffre, & y vit la tête embaumée du rebelle Massi. Le Pacha de Caramanie mandoit au Grand Visir, qu'ayant attiré ce Chef de révoltés dans Cogni, sous le prétexte de prendre avec lui des mesures pour devenir son complice, il l'avoit fait étrangler en secret, & qu'il avoit publié que Massi étoit mort d'apoplexie; que depuis ce moment aucun de ses Lieutenans n'avoit osé se mettre à la tête de son parti, qui se dissipoit de lui-même. Le vieux Visir vit l'instant favorable pour éteindre jusqu'à la derniere étincelle de rebellion. Il invita le lendemain Jousef à venir dîner avec lui, & du plus loin qu'il l'apperçut: » Vos vœux se» ront exaucés, mon fils, lui dit-il, » vous n'êtes plus nécessaire ici. » Nous allons nous séparer. Quelque » peine que cet événement puisse me » faire, j'y consens volontiers, puis» que le bien de notre sublime Em» pereur le demande. « Jousef, qui aimoit mieux aller gouverner la Natolie que demeurer dans le camp du

Visir, sans autorité, quoique dans une faveur apparente, reçut cette nouvelle avec joie. Ils se mirent à table ; mais le Grand Visir étant sorti un moment sous quelque prétexte, ceux qui demeurerent dans la tente, déclarerent au prétendu Pacha de Natolie qu'il falloit à l'instant faire sa priere & mourir. Il ne lui servit de rien de demander à voir Murad, de se plaindre de sa perfidie ; les suivans du Grand Visir exécuterent les ordres qu'ils avoient avec beaucoup de promptitude & de rigueur. Aussi-tôt après que Jousef eut été étranglé, sa tête fut coupée & exposée, ainsi que celle de Massi, dans le lieu le plus apparent du camp, un Chiaoux criant à haute voix : » Ainsi seront traités » tous ceux qui oseront méconnoître » le pouvoir de notre sublime Mo- » narque. « Cette maniere de punir étoit peu digne de la suprême puissance, & l'on pouvoit accuser de trahison le Ministre qui l'avoit employée. Mais Murad ne crut pas qu'il fût tenu de garder sa parole à des rebelles qui les premiers avoient enfreint leur serment. Il embrassa ce moyen comme celui qui devoit coûter le moins de sang & rétablir plutôt la tranquillité dans les Provinces.

J. C. 1609.
Hég. 1018.

A peine jouissoit-on de cette paix intérieure, lorsqu'on commença les apprêts d'une guerre étrangere. Les Ottomans n'avoient pour lors rien à démêler avec l'Europe. L'Archiduc Mathias, devenu Roi de Hongrie du vivant de l'Empereur Rodolphe son frere, avoit envoyé des Ambassadeurs à la Porte pour renouveller les alliances contractées. Achmet, & sur-tout son Divan, n'en étoient que plus ardens pour la guerre. Il vouloit recouvrer Bagdad, ville de l'Iraque, très-favorable au commerce, & dont les Persans avoient su s'emparer au milieu de leurs mauvais succès. Il s'en falloit bien que le Grand Visir fût aussi avide de guerre que son maître & que tous ceux qui composoient le Divan. Son âge & son expérience lui faisoient regarder une expédition contre la Perse comme la plus dangereuse & la moins profitable de toutes celles qu'on pouvoit entreprendre. Mais il fallut céder au torrent, ou plutôt aux ordres de l'Empereur, qui, quoique plein de confiance dans son Grand Visir, n'en étoit pas moins absolu. Murad amena pour Lieutenant Nasuf Pacha, homme actif, entreprenant, qui avoit acquis de grandes richesses dans différens sangiacats. Son ambition

J. C. 1610. Hég. 1019.

La guerre contre la Perse se est résolue, contre l'avis du Grand Visir Murad.

J. C. 1610.
Hég. 1019.

Il part à la tête des troupes, & les tient long-temps en marche.

n'étant pas satisfaite, il avoit capté la bienveillance du Grand Visir, espérant que la part qu'il prendroit au gouvernement, lui fourniroit les moyens d'en saisir les rênes, & le feroit succéder bientôt à ce vieux Ministre. L'armée partit de Scutari pour les frontieres du Schirvan; elle devoit grossir, en avançant, jusqu'au nombre de deux cens mille hommes. Le Grand Visir, qui pensoit que ses troupes souffriroient toujours assez-tôt, ne pressoit point cette marche; tout étoit prétexte pour s'arrêter. En cinq mois l'armée étoit à peine parvenue dans le Diarbekir. Nasuf Pacha, qui n'avoit qu'une affaire & qu'une espérance, crut pouvoir profiter de cette lenteur. Il écrivit secrétement à la Porte, que l'âge de Murad rendoit ce Visir peu capable des soins & des fatigues de la guerre; que sa répugnance pour celle qu'il avoit commencée, présageoit des revers inévitables, si on la lui laissoit continuer. Nasuf offroit à l'Empereur trente mille sequins comptant, & une pareille somme l'année suivante pour les frais des approvisionnemens, si Sa Hautesse vouloit le faire Grand Visir à la place de Murad. Le Sultan, qui sentoit de la reconnoissance & de

l'estime pour son Ministre, lui renvoya la lettre de Nasuf, le laissant maître absolu du sort de ce Lieutenant, jusques-là qu'il lui permettoit également de le faire Grand Visir ou Mazul, même de le faire étrangler. Murad montra à ses amis la lettre de Nasuf au Grand Seigneur, & celle que lui écrivoit ce Prince en la lui renvoyant. Tous accuserent le Lieutenant d'ingratitude & de trahison; tous déciderent que Nasuf Pacha méritoit la mort. Murad lui ayant fait ordonner de se rendre dans sa tente : Connoissez-vous cette écriture, lui dit-il d'un ton sévere? C'est la mienne, répondit le Pacha qui ne savoit encore ce que le papier contenoit. Vous avez donc écrit cette lettre à l'Empereur, continua le Grand Visir? Nasuf interdit garda le silence. Avez-vous maintenant en votre possession les trente mille sequins que vous promettez à l'Empereur? Nasuf répondit qu'il les avoit; Murad alors commanda au Defterdar d'aller prendre cette somme dans la tente de Nasuf, & de revenir avec le Pacha tout aussi-tôt qu'il en seroit nanti. Cet ordre ayant été exécuté promptement, le Defterdar & le Pacha reparurent. Celui-ci, qui craignoit d'être étranglé, voulut en-

J. C. 1610. Hég. 1019.

treprendre une juſtification, ou plutôt deſcendre à des prieres ; mais Murad l'interrompant : » Puiſque vous vous » croyez plus en état que moi de » commander l'armée, je vous en re- » mets la charge & les ſceaux de » l'Empire, devenus trop peſans pour » mon âge. Je vous fais Grand Viſir, » ſelon le pouvoir que j'en ai reçu de » notre puiſſant Empereur. Soyez-lui » fidele : puiſſent vos armes être vic- » torieuſes ! « Auſſi-tôt il aſſembla l'armée, & proclama lui-même ſon ſucceſſeur. Le nouveau Grand Viſir fit avancer l'armée vers Tauris. Murad demeura dans le Diarbekir ; il alla finir ſes jours dans la capitale de cette Province. Ce Miniſtre avoit ſervi utilement ſon maître & ſon pays ; il mourut à quatre-vingt-neuf ans, pluſieurs mois après qu'il eut quitté les ſceaux de l'Empire.

J. C. 1610. Hég. 1019.

Il cede les ſceaux de l'Empire à ſon lieutenant Naſuf.

J. C. 1611. Hég. 1020.

Le nouveau Grand Viſir prépare la paix.

Son ſucceſſeur, qui avoit montré tant d'impatience de meſurer les armes ottomanes avec celles des Perſans, perdit toute cette activité auſſitôt qu'il ſe vit à la tête de l'armée, ſoit qu'il penſât comme Murad ſur l'événement de cette guerre, ſoit qu'il fût impatient d'aller à Conſtantinople exercer ſon emploi de Grand Viſir. Les Hiſtoriens, ſi fertiles en

détails de campagnes, n'en font aucun de celle-ci. On voit seulement que les deux armées étant en présence vers Tauris, les partis avancés, au lieu de se provoquer au combat, se mirent à conférer, & que le fruit de ces conférences fut des propositions que le Grand Visir fit passer à l'Empereur Achmet. Ce Prince les ayant acceptées, Nasuf Pacha ramena ses troupes, & avec elles un Ambassadeur de Perse, chargé de faire signer le traité au Monarque Ottoman. Les conditions de cette paix furent que le Schirvan demeureroit à la Perse; que le fils ainé du Sophi porteroit le titre de Prince de Tauris; qu'on enverroit de Constantinople des Cadis qui administreroient la justice aux Sunnites dans toutes les villes du Schirvan; que les Alides & les Sunnites y auroient également le libre exercice de leur religion; que le Sophi paieroit chaque année deux cens charges de soie en forme de tribut pour cette Province, dont il reconnoissoit la suzeraineté à la cour ottomane. On vit alors ce qui n'avoit jamais été depuis la fondation de cet Empire guerrier, une paix profonde dont l'Empereur Achmet jouit le premier; car on ne peut pas appeller

J. C. 1611.
Hég. 1020.

Paix conclue.

guerre quelques ravages que le Duc de Florence fit sur les côtes d'Asie, & qui n'eurent d'autres suites que l'incendie de plusieurs retraites de corsaires, & quelques charges de butin arrachées de leurs mains.

J. C. 1611. Hég. 1020.

Le Grand Seigneur bâtit une mosquée.

Le Grand Seigneur occupa ce loisir à construire une magnifique mosquée dans l'hippodrome, tout près de Sainte Sophie. Cet édifice, moins grand que le premier, le surpasse en magnificence. L'extérieur est chargé d'ornemens, l'intérieur est décoré de deux cens planches d'or, sur lesquelles sont gravées des sentences du Koran & de la Sunna, & plusieurs noms des différens Prophetes. Chacune de ces planches est enrichie de soixante pierres précieuses. Les temples des Musulmans ne peuvent être décorés de tableaux, parce que Mahomet défend de représenter aucune créature vivante; il regardoit comme un grand crime de figurer un corps sans lui donner une ame. Les Historiens turcs font monter les frais de cette mosquée à des sommes immenses. Un d'entr'eux, cité par Cantimir, accoutumé à exagérer comme tous les autres, assure que lorsque cet édifice fut achevé, on calcula que chaque dragme pesant de pierre coûtoit à

l'Empereur trois aspres, ce qui fait environ dix-huit deniers de notre monnoie.

J. C. 1612. Hég. 1021.

La paix qui régnoit dans tous les Etats ottomans rendit l'année 1612 peu fertile en événemens. Les Turcs reçurent deux Ambassadeurs Chrétiens, l'un de l'Empereur Mathias, frere & successeur de Rodolphe II, pour confirmer le traité de Comore fait en 1606; & un autre des Hollandois pour entamer un traité de commerce. Ce peuple de négocians sentit la nécessité de diriger ses propres affaires avec une nation aussi opulente & aussi peu industrieuse que les Turcs, & quel avantage il y auroit à tirer directement les richesses de son climat, en échange des fruits recueillis dans les isles nouvellement découvertes, & de tous les produits de leur activité. L'une des premieres denrées que les Hollandois fournirent aux Ottomans pensa exciter de grands troubles dans la capitale & même dans tout l'empire. Un vaisseau hollandois ayant apporté du tabac à Constantinople, lorsque l'usage de cette plante étoit encore assez récent dans l'Europe, les Turcs en userent d'abord avec profusion; mais lorsqu'on se fut apperçu que

J. C. 1612.
Hég. 1021.

Le Mufti veut interdire l'usage du tabac.

cette poussiere, respirée fréquemment, causoit des étourdissemens & même une espece d'ivresse, le Mufti, les Imans, qui n'étoient pas fâchés de trouver les occasions d'exercer leur autorité, saisirent avidement celle-ci. Ils publierent que, lorsque Mahomet avoit défendu l'usage du vin & de toute liqueur fermentée, le Prophete avoit prétendu interdire tout ce qui provoquoit à l'ivresse; que cette plante, qui faisoit l'effet du vin, devoit être proscrite comme lui. Les partisans du tabac, en beaucoup plus grand nombre, répondoient que Mahomet n'avoit attribué de souillures qu'aux liqueurs & aux alimens qui, séjournant dans l'estomac, faisoient monter des feux à la tête, égaroient la raison & communiquoient des maladies; qu'une poudre, qui ne séjournoit dans les narines que quelques momens, ne pouvoit produire aucun de ces effets; qu'au contraire elle facilitoit les sécrétions que Mahomet avoit prétendu procurer au corps humain par plusieurs préceptes de sa loi; que l'espece d'ivresse, occasionnée par l'abus du tabac, ne faisoit commettre aucun crime, aucune extravagance; qu'elle émoussoit les sens pour quel-

ques momens sans affecter l'esprit ; qu'en un mot, il n'appartenoit pas au Mufti de faire de nouvelles loix ; qu'il devoit seulement interpréter celles du Prophete dans leur vrai sens, & n'en point chercher de forcé pour gêner la liberté des Croyans plus que le Prophete lui-même n'avoit prétendu la contraindre. Ces raisons, appuyées par l'autorité du Grand Visir, devinrent meilleures que le Mufti & tout l'Uléma ne l'auroient voulu. Tandis que le Chef de la loi délibéroit s'il donneroit ou non un fetfa, le Grand Visir fit distribuer du tabac aux Janissaires & aux Spahis par un bienfait de l'Empereur. Cette démarche décida la question. Les soldats & le peuple regarderent bientôt le tabac comme une nécessité. Le goût général contraignit les Imans à se taire : mais le Mufti, plein de ressentiment contre le Grand Visir, ne perdoit pas une occasion de le lui témoigner. La conduite altiere & inconsidérée de ce Ministre fournissoit à son ennemi assez de moyens de le desservir.

J. C. 1612.
Hég. 1012.

Le Grand Visir le fait adopter malgré lui.

L'honneur qu'eut Nasuf d'épouser une sœur de son maître, avoit enflé son orgueil, quoiqu'il ne dût cette illustre alliance qu'à ses grandes richesses, & que l'exemple de quelques-

Origine de Nasuf.

J. C. 1612. Hég. 1021.

uns des gendres ou beaux freres des Empereurs dût le convaincre que ce faîte des grandeurs, loin de garantir des orages, les avoit souvent provoqués. Nous ne croyons pas sortir de notre sujet en apprenant au Lecteur d'où Nasuf étoit parti pour devenir le premier Officier de l'Empire. Ce récit instruira d'autant mieux, que presque tous les Grands Visirs & autres Béglierbegs ou Pachas de la Porte ont la même origine ; & que, si tous n'ont pas commencé par des emplois aussi vils que Nasuf, au moins la plupart sont comme lui des enfans de tributs, arrachés des provinces éloignées aux Chrétiens Grecs, Arméniens ou Maronites (1), ou ramassés par les chemins, lorsqu'ils ont été abandonnés par leurs parens trop pauvres pour les nourrir. Ces enfans sont employés au service du serrail selon leur intelligence ou leurs forces. Les plus beaux & les plus spirituels font ordinairement des fortunes brillantes. Mais Nasuf fut l'exception de cette regle, en ce que la nature lui avoit donné une fort petite taille, un teint olivâtre & des traits peu réguliers.

(1) Ces Maronites sont les Catholiques Romains.

Auſſi ne fut-il pas admis au nombre des Icoglans, enfans élevés dans les différens ſerrails, ſous la direction du Capi Aga ou Chef des Eunuques blancs, pour ſervir de Pages au Grand Seigneur, & paſſer de degrés en degrés aux premieres dignités de l'Empire. Naſuf fut amené à Conſtantinople ſous le regne de Selim II. On l'abandonna parmi les Azamoglans ; ce corps eſt compoſé du rebut des enfans de cette eſpece, deſtinés aux emplois les plus vils & les plus pénibles du ſerrail. Celui dont nous parlons étoit fils d'un Prêtre grec, du village de Serrès près Salonique, dont il porta long-temps le nom. Il ne s'appella Naſuf, mot corrompu de l'Arabe, qui ſignifie homme de conſeil, que quand la fortune eut commencé à lui devenir favorable. Lorſqu'il eut acquis de la force, on le fit Baltagi ou Porte-faix ; &, par un premier bonheur, il fut deſtiné au ſervice du Kislar Aga ou Chef des Eunuques noirs. Cet Eunuque ne tarda pas à s'appercevoir que ſon Baltagi avoit plus d'intelligence & de talens qu'il n'étoit néceſſaire pour porter des fardeaux. Le maître donna à ſon eſclave pluſieurs commiſſions délicates, dont celui-ci s'acquitta ſi bien, que le Kis-

J. C. 1612.
Hég. 1021.

lar Aga crut faire un grand présent à la Sultane Validé en lui attachant ce ser-
J. C. 1612. Hég. 1021. viteur. En peu de temps cette Sultane fit passer Serrès par différens emplois ; elle en fut si contente, qu'elle le nomma Sangiac d'un petit pays près d'Alep, qui étoit assigné à cette Princesse pour l'entretien de sa maison. Le nouveau Sangiac se comporta dans ce poste comme il avoit fait dans tous les autres ; il augmenta considérablement les revenus de la Validé. Comme elle avoit peine à se passer de Serrès, elle lui fit donner au serrail la charge de Cappiggi Pachi. Ce fut pendant qu'il l'exerçoit qu'il changea son nom, par la volonté de sa protectrice, en celui de Nasuf, homme de bon conseil. Sous l'empire de Mahomet III, Nasuf, qui comprit que le crédit de la Sultane mere du prédécesseur tomberoit, songea sérieusement à quitter la cour où il n'y avoit plus pour lui que des risques à courir. Il demanda un sangiacat des plus éloignés de la Porte, & il eut le crédit de l'obtenir. Nasuf, dont l'ambition n'étoit pas satisfaite, crut que l'or seroit un véhicule certain pour parvenir aux plus grandes dignités. Il en amassa beaucoup, & obtint plusieurs années après le gou-

vernement de Diarbekir, avec le titre de Pacha à deux queues. Il trouva le moyen de satisfaire son avidité dans ce nouveau poste, plus riche & plus honorable qu'aucun de ceux qu'il eût occupé jusqu'alors. A l'avénement d'Achmet au trône, Nasuf apprit que le nouveau Monarque avoit choisi Murad, Béglierbeg du Caire, pour le faire Grand Visir. La réputation de Murad, son âge déjà fort avancé, inspirerent à Nasuf le désir de se rendre nécessaire au Grand Visir, de gagner sa confiance & de lui succéder. Il joignit ce Ministre dans les courses qu'il faisoit en Asie pour réduire les rebelles; il lui donna des avis importans, il se rendit nécessaire; enfin il se fit choisir pour Lieutenant de l'armée que Murad conduisit sur les frontieres de la Perse. Le Lecteur a vu comment Nasuf étoit devenu Grand Visir. Il ne reste qu'à raconter comment il tomba de ce faîte des grandeurs où il étoit parvenu de si bas.

J. C. 1612. Hég. 1021.

La chûte de presque tous les Grands en Turquie vient de ce qu'ils n'ont pas su la prévoir, & de ce que leur pouvoir illimité les enivre, malgré la foule d'exemples de ceux qui ont été punis pour en avoir abusé. Selon les mœurs des Ottomans, les

J. C. 1613. Hég. 1022. Sa chûte & sa mort.

J. C. 1613. Hég. 1022.

Grands Visirs sont beaucoup plus puissans que ne le peuvent être les premiers Ministres d'aucun autre Monarque, parce que le Grand Seigneur, le plus souvent enfermé dans son haram, ne voit point ses sujets, ne se montre à eux que dans la pompe de ses marches d'un serrail à l'autre, ou du serrail à la mosquée. Tout le reste du temps, environné de femmes & d'eunuques, il ne communique avec les hommes qui lui sont soumis, que par le ministere du Grand Visir, ou de quelque autre Officier de l'Empire dépendant de celui-ci. Comme depuis longtemps nul Visir n'avoit été étranglé, Nasuf, devant qui tout plioit, crut sa faveur invariable, & son pouvoir plus affermi que celui d'aucun de ses prédécesseurs. Il s'étoit fait quelques infractions au trairé de paix avec la Perse sur les frontieres des deux Empires; mais Nasuf, qui aimoit mieux regner à Constantinople, que de conduire des armées dans les déserts des Persans, cacha au Prince toutes les nouvelles qu'il avoit reçues; il eut même quelque commerce secret avec le Ministre qui gouvernoit la Perse sous le Sophi, & il reçut des présens considérables de ce Ministre, sans que le Grand Seigneur en fût informé. Il avoit

J. C. 1613. Hég. 1022.

avoit pris l'habitude d'en imposer à son maître pour se rendre de plus en plus nécessaire, & pour donner bonne opinion de son gouvernement. Un vaisseau ayant pris une barque de Cosaques, qui contenoit au plus quinze hommes, le Grand Visir y fit joindre quinze bâtimens de l'arsenal armés de canons, & aux prisonniers quatre cens esclaves. Le Grand Visir étala tout cet appareil dans le port de Constantinople aux yeux du Grand Seigneur, comme une prise de conséquence faite par ses vaisseaux sur les Corsaires Cosaques qui écumoient la mer. Cette fausseté grossiere fut la premiere cause de la chûte de Nasuf. Quoique le Capitan Pacha parût être aussi intéressé que le Grand Visir à la cacher, lui ou ses Officiers ne purent s'en taire, & le Mufti apprit bientôt ce qu'il falloit penser de la prise faite sur les Cosaques. Il sut encore que le Grand Visir tiroit du trésor public de grosses sommes d'argent pour de prétendues constructions de galeres qui ne se faisoient point; qu'on avoit seulement couché sur le rivage un grand nombre de carcasses démâtées, & que le Grand Visir persuadoit à son maître que c'étoit autant de nouveaux bâtimens

J. C. 1613.
Hég. 1022.

ſur le chantier. Le Mufti conſervoit une haine ſecrette contre le Grand Viſir depuis l'affaire du tabac. Comme ſa dignité lui donnoit le droit de parler en particulier au Monarque, il lui découvrit ce menſonge. Achmet en fut très-irrité : cependant il ne ſe détermina pas à dépoſer Naſuf dont il croyoit avoir un beſoin très-réel. Mais fort peu de temps après le Pacha d'Alep ayant été ſommé d'envoyer une ſomme conſidérable au Grand Viſir, ſans la faire paſſer par les mains du Defterdar dépoſitaire des deniers publics, d'abord le Pacha ne tint aucun compte de cet ordre ; mais bientôt il en reçut un nouveau, avec menace d'être dépoſſédé s'il n'obéiſſoit promptement. Le Pacha d'Alep écrivit au Mufti qui le protégeoit, & même il envoya ſon fils à Conſtantinople, afin qu'il pût obtenir grace ou du moins quelques délais du Grand Viſir. Le Chef de la loi, sûr que la connoiſſance de cette vexation acheveroit de renverſer cet avide Miniſtre, conſeilla au fils du Pacha d'Alep de ſe tenir ſur le chemin du Grand Seigneur lorſqu'il iroit à la moſquée, & d'élever au-deſſus de ſa tête une meche allumée, comme font tous ceux qui veulent adreſ-

ser quelque plainte à l'Empereur. Ils tâchent par ce moyen de s'en faire remarquer. Cette flamme est symbolique; elle signifie que le Sultan brûlera dans l'autre vie s'il ne rend pas justice à ses sujets dans celle-ci. Achmet, ayant apperçu ce feu élevé sur une tête, envoya un Capiggi dire à celui qui le tenoit de porter sa plainte au Grand Visir. Le fils du Pacha d'Alep s'écria très-haut que c'étoit précisément de ce Grand Visir qu'il avoit à se plaindre. L'Empereur qui l'entendit, lui fit ordonner de se rendre au serrail, & admit en effet ce jeune homme au pied de son trône. Les deux lettres que le fils du Pacha d'Alep exhiba, qui ordonnoient à cet Officier de remettre une grosse somme au Grand Visir lui-même; la défense expresse d'en donner aucune connoissance au Defterdar; la menace de déposséder ce Pacha s'il n'obéissoit ponctuellement; enfin la certitude qu'il y avoit eu des mouvemens en Géorgie que le Grand Visir avoit cachés à l'Empereur; tous ces torts accumulés irriterent tellement Achmet, que la mort de ce Visir fut bientôt résolue. Nasuf avoit appris l'arrivée du fils du Pacha d'Alep, & quel moyen ce jeune homme avoit pris

J. C. 1615.
Hég. 1022.

pour obtenir une audience d'Achmet. J. C. 1613. Hég. 1022. Il eut bientôt des soupçons de son malheur. Pour conjurer l'orage, ou du moins pour en diminuer la furie, il envoya au serrail la Sultane son épouse, sœur de l'Empereur. Cette Princesse plaida la cause de Nasuf qu'elle aimoit ; & après avoir tâché de justifier sa conduite, quoiqu'elle ne fût pas tout ce dont le Grand Visir étoit accusé, elle finit en disant que si son époux avoit mérité la disgrace de Sa Hautesse, elle supplioit qu'on le fît Mazul, & qu'on le laissât mener une vie privée, détachée de tous les soins du gouvernement. L'Empereur, qui vouloit attirer Nasuf au serrail, sut dissimuler avec sa sœur. Elle quitta Achmet, persuadée que son époux reprendroit bientôt son crédit & toute son autorité ; mais le Visir, qui se sentoit coupable, & qui sans doute connoissoit son maître mieux qu'une jeune Princesse sans expérience, ne se fia point à ces apparences favorables. Il n'étoit pas alors d'usage de faire mourir personne dans son logis : Nasuf crut pouvoir prévenir son malheur ; il feignit d'être malade, afin d'avoir un prétexte de ne point aller au serrail ; & comme il avoit accumulé des biens

immenses, il cherchoit les moyens de les transporter dans quelque province éloignée pour aller y finir ses jours. Ses ennemis qui éclairoient toutes ses démarches ne tarderent pas à pénétrer la vérité. L'Empereur ne vouloit pas être privé d'une confiscation qu'on lui peignoit comme la plus considérable qui eût jamais été. Il résolut d'empêcher la fuite de cet homme qu'il avoit honoré d'une si grande confiance, & qu'il regardoit depuis peu de jours comme son plus dangereux ennemi, très-capable de lui en susciter un grand nombre, quelque coin de l'Empire qu'il voulût habiter. Le Grand Seigneur demanda un fetfa au Mufti, qui, comme on peut penser, l'accorda sans peine : il décida même qu'on pouvoit faire périr ce prévaricateur pendant le Ramazan, qui est le carême des Turcs, quoique la Sunna défende d'exécuter aucun criminel alors. L'arrêt de mort fut porté tout aussi-tôt; mais l'exécution n'en étoit pas facile. Outre que le Grand Visir a une garde nombreuse attachée à sa dignité, les richesses, le faste de Nasuf nourrissoient dans son palais une multitude de domestiques libres ou esclaves; & la suite de la Sultane son épouse étoit

J. C. 1613. Hég. 1022.

aussi nombreuse que la sienne. Cette
J. C. 1613. Princesse aimoit tendrement Nasuf &
Hég. 1022. ne devoit rien négliger pour le défendre. Au lieu de charger les Capiggis & les bourreaux de cette exécution difficile, l'Empereur la confia au Bostangi Pachi, créature du Grand Visir, qu'il s'étoit plu à élever à cette place parce que cet homme avoit été comme lui Azamoglan & Baltagi. Cet Officier, muni des deux ordres du Grand Seigneur, dont l'un dépouilloit Nasuf de sa dignité, & l'autre proscrivoit sa tête, se rendit au palais du Grand Visir, sans autre escore que quatre Bostangis. Sur le refus qu'on lui fit de l'introduire, il dit qu'il venoit de la part de l'Empereur pour s'informer de la santé du Grand Visir. Comme les Officiers de ce Ministre répondirent au Bostangi Pachi que leur maître se portoit mieux, & qu'il étoit avec la Sultane son épouse, celui-ci insista, assurant qu'il avoit ordre de ne pas retourner au serrail qu'il n'eût vu Nasuf. La qualité du Bostangi Pachi, ses liaisons avec le Ministre, la foiblesse de son escorte, sur-tout le temps du Ramazan, détruisirent les soupçons de Nasuf & des siens. Il fit retirer la Sultane, & il admit le Bostangi Pachi

auprès du lit sur lequel il étoit couché revêtu de ses habits. Les quatre Bostangis s'arrêterent dans la chambre voisine ; après les premiers complimens, le Bostangi Pachi exigea que quelques Eunuques noirs, qui étoient demeurés dans la chambre du Grand Visir par l'ordre de la Sultane leur maîtresse, se retirassent. Nasuf leur ordonna de sortir, & les Bostangis, qui gardoient la porte, eurent soin de les éloigner encore davantage. Lorsque le Grand Visir & le Bostangi Pachi furent seuls, celui-ci tira le premier ordre du Sultan, qui portoit que Nasuf rendroit les sceaux. Le Grand Visir qui commençoit à craindre, se croyant quitte pour perdre sa dignité, fut content de jouir en paix de ses richesses & de la tendresse de son épouse. Il appella ses secrétaires, & ayant fait cacheter les sceaux dans un mouchoir, il les baisa & les rendit au Bostangi Pachi, le chargeant d'assurer le Grand Seigneur qu'aucun de ses sujets ne lui avoit été ni ne lui seroit jamais plus fidele. La nouvelle de la déposition du Grand Visir, en répandant une espece de consternation dans son palais, y avoit aussi rétabli la sécurité : car son épouse & ses domestiques n'étoient pas tranquilles depuis

J. C. 1615.
Hég. 1022.

J. C. 1613. Hég. 1022.

que le Bostangi Pachi avoit voulu être seul avec Nasuf. Lorsque tout fut calmé, comme le Bostangi l'avoit prévu, après environ une heure de conversation, cet Officier tira de son sein le dernier ordre du Grand Seigneur, qui proscrivoit la tête de Nasuf. Alors le désespoir de cet infortuné fut au comble; il se plaignit amérement de la trahison, il réclama l'usage de ne point faire mourir les condamnés ni dans leurs maisons ni pendant le Ramazan; il demanda à parler au Grand Seigneur, il demanda à parler à son épouse, tout lui fut refusé. Le Bostangi Pachi, qui avoit fait entrer les siens, & qui craignoit beaucoup le désordre qu'il avoit tant cherché à prévenir, déclara au malheureux Nasuf qu'il ne lui restoit que très-peu de momens pour se préparer à la mort: il lui refusa la liberté de passer dans une chambre prochaine pour y faire sa priere. Enfin Nasuf se détermina à mourir, & ayant ôté lui-même sa veste & son turban, il appella les quatre Bostangis qui l'étranglerent avec beaucoup de peine, parce qu'il étoit très-gras & que cette fonction ne leur étoit pas familiere. Après l'exécution ils n'eurent pas besoin de se faire jour à travers les Gar-

des & les Officiers de Nasuf ; car tous se disperserent aussi-tôt qu'ils eurent appris que leur maître étoit étranglé. Cette nouvelle s'étant répandue, le Defterdar accourut pour s'emparer des richesses du Grand Visir, qui, de l'aveu des Historiens, étoient immenses, sur-tout en pierreries & en meubles de prix. Le Grand Seigneur défendit d'abord qu'on donnât la sépulture à Nasuf ; puis vaincu par les larmes de la Sultane sa sœur, il permit que son corps fût enterré sans cérémonie dans un cimetiere parmi les derniers du peuple. La Sultane y ayant fait mettre un tubé, l'Empereur ordonna qu'il fût démoli, & ne voulut pas même qu'on y laissât une inscription.

J. C. 1613. Hég. 1022.

Mariage d'une des filles du Grand Seigneur avec le nouveau Visir Mehemet.

Le destin funeste de Nasuf ne dégoûta pas les Grands de la Porte de s'allier avec leur Empereur. Mehemet, de Capitan Pacha devenu Grand Visir, fut marié presque aussi-tôt avec une fille du Sultan, qui n'étoit âgée que de six ans ; & celui qui succéda à la charge de Capitan Pacha, appellé Mamout, épousa dans le même-temps une sœur de son maître dans un âge plus convenable. Ces deux mariages furent célébrés avec une pompe excessive. Nous rapporterons fidellement, d'a-

J. C. 1613.
Hég. 1022.

près les Historiens turcs, les cérémonies observées aux noces de la Sultane épouse du Grand Visir, pour donner quelque idée de la magnificence & des mœurs ottomanes. La veille de cette fête, le Defterdar ou grand Trésorier porta les ameublemens & pierreries de la Sultane au serrail ou logis de l'époux. La marche commençoit par cinq cens Janissaires avec leurs instrumens de guerre, puis deux cens des plus qualifiés de l'Empire marchoient deux à deux magnifiquement vêtus. Le Defterdar, environné de vingt-quatre Chiaoux couverts de drap d'or, précédoit les présens : vingt-sept esclaves, vêtus plus somptueusement que les estafiers, portoient les pierreries, entre lesquelles on voyoit un livre du Koran couvert d'or massif & parsemé de gros diamans ; un couvre-chef attaché avec un cordon, & des aigrettes de pierreries ; une ceinture toute couverte de rubis & de turquoises ; un coffre de crystal de roche d'un pied & demi de long, haut & large à proportion, garni d'or sur les angles, tout rempli de perles & de pierres précieuses ; une grande quantité de bracelets & d'agraffes de toutes especes des plus beaux diamans : on voyoit ensuite

onze charriots tout couverts de gaze d'or qui renfermoient les filles esclaves de la Sultane ; vingt-deux autres esclaves vêtues de drap d'or, voilées de gaze d'argent, & montées sur des chevaux magnifiquement caparaçonnés, tenus par des eunuques noirs, précédoient deux cens cinquante mulets chargés d'étoffes d'or, toiles d'or, velours, satin, tapis, tentes, & autres ameublemens. (1) J. C. 1613. Hég. 1022.

Le lendemain la Sultane fut conduite au logis de l'époux dans cet ordre. Quatre-vingt Emirs, descendants de Mahomet, distingués par le turban verd qu'eux seuls ont le droit de porter, marchoient devant le corps de l'Uléma, puis tous les Imans, puis tous les Timariots, Agas, Sangiacs & Pachas des différens Ordres qui se trouvoient à Constantinople, les plus qualifiés marchant les derniers. Le Visir du banc, premier après

(1) Tous ces présens, d'une valeur inestimable, n'appauvrissoient point le Sultan, puisqu'à la mort de chaque Pacha ou de chaque Princesse, ils retournent vers leur source. L'Empereur étant l'héritier nécessaire du mobilier de toutes les Princesses, & de tous ceux qui ont des emplois dans l'Empire, leurs enfans ne succedent jamais qu'aux terres.

J. C. 1613. Hég. 1022.

le Grand Visir, tenoit la droite; car le Chef de la Loi n'occupe jamais que la seconde place dans aucune assemblée. Celui qui représente le Grand Seigneur est toujours le premier. Trente musiciens, hautbois & tambours, formoient un concert, & étoient suivis de plusieurs musiciens à pied, dansant avec des tambours de basques. Quarante joueurs de luth, sistres, harpes & autres instrumens faisoient danser des foux qui portoient une barrette & une robe couverte & ornée d'os de moutons. Ces malheureux sont très-révérés chez les Musulmans, qui les regardent comme des prédestinés. Cent cinquante Officiers de l'arsenal menoient avec eux des pionniers, armés de pelles & de pioches, pour égaliser les chemins afin de faire passage à deux grands arbres chargés de fruits artificiels, & traînés par le moyen de machines. Trente Officiers, magnifiquement montés, vêtus de vestes fourrées de martre zibeline, précédoient le Sagois (c'est ainsi qu'on nomme un Visir du banc que l'Empereur avoit chargé de représenter le pere de la Sultane nouvelle mariée, parce qu'il n'étoit pas de la dignité de Sa Hautesse de paroître elle-même à cette cérémonie.) Après le

Sagois, on portoit trois grands flambeaux de cire blanche, dont l'un, beaucoup plus grand & beaucoup plus gros que les deux autres, étoit couvert de larges plaques d'or & de beaucoup de pierreries; le Kislar Aga suivoit, accompagné de cinquante eunuques noirs. On voyoit ensuite un pavillon de velours cramoisi, richement brodé d'or & de perles; sous ce pavillon étoit l'épousée montée sur une haquenée blanche; plusieurs carrosses ou litieres turques suivoient, attelés de chevaux blancs; une foule de jeunes filles voilées, & magnifiquement vêtues, entourées d'eunuques noirs, fermoient la marche. La Princesse fut reçue par le Grand Visir son époux à la porte de son palais; elle entra aussi-tôt avec toutes ses femmes dans le haram qui lui étoit préparé. L'époux donna un grand festin à tous ceux qui composoient le cortege de la Sultane, puis on amusa le peuple & les Grands par des courses de chevaux & des tournois à la lance entre les Spahis. Le lendemain de cette fête offrit au serrail une scene tragique. La Sultane, mere de la jeune Princesse qu'on s'étoit pressé de marier au Grand Visir, étoit très-jalouse d'une jeune esclave que l'Empereur

J. C. 1613. Hég. 1022.

J. C. 1613. Hég. 1022.

regardoit depuis plusieurs jours avec beaucoup de plaisir. La favorite se crut tout permis pour conserver le cœur de son maître. Dans le tumulte des noces de sa fille, qui occupoient Achmet, elle fit étrangler celle qu'elle regardoit déjà comme sa rivale. A la nouvelle de cet attentat, l'Empereur entra dans une si vive colere, qu'il accabla de coups la Sultane que jusqu'alors il avoit le plus aimée; & après l'avoir foulée aux pieds & outragée long-temps, il la fit porter au vieux serrail. Les eunuques, complices de ce crime, furent tous empalés.

Le Sultan relegue au vieux serrail une de ses favorites.

Un Dervis frappe le Gr. Seigneur & ne le tue pas. Peste à Constantinople. On en bannit les chiens.

Peu de jours après, la peste qui se répandoit à Constantinople, obligea l'Empereur d'aller habiter une de ses maisons de plaisance, voisine de la ville, appellée Darut. Ayant été delà visiter une mosquée qu'il avoit fait bâtir dans la campagne, un Dervis lui jetta du haut d'une galerie une grosse pierre, qui, au lieu de lui fracasser la tête, comme celui qui l'avoit lancée s'y étoit attendu, ne fit que le blesser légérement à l'épaule. On saisit ce Dervis. Les tortures les plus cruelles ne lui arracherent pas les motifs de son crime, ni l'aveu de ses complices. Quelques-uns ont prétendu sans fon-

J. C. 1613.
Hég. 1022.

dement qu'il avoit été suscité par la Sultane nouvellement reléguée au vieux serrail : mais les femmes sont gardées dans ce palais de disgrace aussi étroitement que dans celui du Grand Seigneur. Il est impossible qu'elles aient des relations avec d'autres qu'avec les eunuques chargés d'elles, & quelques marchandes Juives qui leur apportent des étoffes. Certainement ces femmes n'auroient pas entrepris de susciter un vengeur à la Sultane disgraciée. Quoi qu'il en soit, le Dervis fut empalé sans avoir fait aucun aveu. La blessure du Grand Seigneur étant guérie, & la peste calmée à Constantinople, Achmet retourna au serrail. Comme on craignoit que la contagion ne recommençât, les Médecins, qui sont presque tous Juifs à Constantinople, déciderent qu'il falloit écarter de la ville tous les chiens qui, errant dans les rues, pouvoient communiquer le mauvais air. L'Empereur, qui vouloit les faire tuer, consulta le Mufti ; mais le Chef de la Loi répondit que chaque chien avoit une ame sur laquelle il n'étoit pas permis d'attenter. On les réunit tous autant qu'il fut possible, & on les fit passer dans une isle déserte près Scutari.

J. C. 1614. Hég. 1023.

Le Vaivode de Moldavie se révolte; il est tué. Achmet donne sa principauté au Polonois Tomsa.

Il y avoit trop long-temps, pour l'impatience des Turcs, que leur Etat étoit en paix. Après deux ans de tranquillité, la Moldavie & la Transilvanie offrirent de la pâture à leur humeur guerriere. Le dernier Prince Moldave, qui s'étoit soumis au Turc, étoit mort depuis trois ans. Constantin son successeur, quoiqu'il eût pris l'investiture de la Porte, négligea de payer le tribut à cette Puissance qu'il devoit craindre plus que la Pologne dont il voulut être feudataire. Un beau-frere de ce Prince de Moldavie, appellé Etienne Koreski, plein de valeur & de talens pour la guerre qu'il avoit apprise en servant la Pologne sa patrie contre la Moscovie, avoit inspiré au Vaivode Constantin la témérité de secouer le joug des Turcs. Le Sultan, après plusieurs sommations inutiles de payer le tribut, donna l'investiture de Moldavie à un Polonois nommé Tomsa, dont l'histoire ne dit pas l'origine. Ce Tomsa entra dans le pays que le Sultan lui abandonnoit, avec un secours de dix mille Tartares, & le Grand Visir le suivit de près à la tête de quarante mille hommes. Constantin, qui n'avoit pas vingt mille hommes à opposer à son compétiteur, se battit dans des défilés.

Ni les talents de Koreski, ni la valeur des Polonois & des Moldaves, qui composoient la petite armée de Constantin, ne résisterent au nombre. Koreski fut fait prisonnier. Constantin, s'obstinant à se dérober aux recherches, mourut de fatigue & de froid dans un marais où il s'étoit caché. Alexandre son frere, enfant de treize ans, fut enfermé dans le serrail de Constantinople, où il se fit Musulman. Le Roi de Pologne envoya en vain une ambassade à la Porte offrir le tribut de la part de Constantin, dont la mort n'étoit pas encore avérée, ou de la part de son frere Alexandre, & réclamer l'exécution des anciens traités; le Ministre Polonois ne put obtenir aucune audience du Sultan. Il fallut que la République de Pologne abandonnât des alliés, même des tributaires, que les circonstances ne permettoient pas de secourir plus puissamment.

J. C. 1614. Hég. 1023.

Les Transilvains déposent Battori, & élisent Betlem Gabor en son lieu.

Achmet recouvra dans le même temps la suzeraineté sur la Transilvanie, où les troubles s'étoient perpétués pendant que l'Empire ottoman & la Hongrie étoient en paix. En effet, après la mort de Bostcaie, empoisonné, disoit-on, par les émissaires de l'Empereur Mathias, les Battori

avoient trouvé le secret de réveiller
J. C. 1614. leurs prétentions sur cette Province.
Hég. 1023. Un Prince de la maison de Battori, nommé Sigismond, étoit mort dans les prisons de l'Empereur d'Occident. Son frere Gabriel étoit devenu Vaivode en reconnoissant la suzeraineté de Mathias : mais ce Prince gouverna des sujets nouvellement soumis avec tant de dureté, qu'il s'éleva bientôt un puissant parti contre lui. Les Transilvains, accoutumés à changer de maîtres, ne virent plus Gabriel que comme un tyran usurpateur, quoiqu'il fût issu du sang de leur ancien Vaivode. Ils élurent un Gentilhomme Transilvain, nommé Gabor Betlem, ou Betlem Gabor. Gabor, en hongrois, signifie Gabriel. Les Gentilshommes de cette nation mettent leur nom de Baptême après celui de leur maison. Betlem Gabor fut proclamé, avec beaucoup de joie, par tout un peuple qui avoit gémi plusieurs années sous le joug de Gabriel Battori. Betlem, à la tête des troupes nationales, réclama les secours de l'Empereur d'Orient, promettant de lui soumettre la Transilvanie, ainsi qu'elle avoit toujours dû l'être au trône de Constantinople. Achmet ne négligea point cette occasion favorable.

Il envoya un Chiaoux à Vienne pour représenter à l'Empereur que les exactions & les cruautés des Battori, qui véritablement étoient excessives, avoient rompu les barrieres de l'obéissance, & rendu aux Transilvains le droit de se choisir un maître qui les gouverneroit selon leurs loix ; que la Transilvanie vouloit rentrer sous la suzeraineté de l'Empire ottoman, & que lui Sultan étoit résolu de recouvrer cette Province. Cette déclaration fut suivie de levée des troupes telles que Betlem Gabor les avoit demandées. Achmet lui-même alla à Andrinople faire la revue de l'armée qu'il destinoit à son nouveau vassal. Il mit sous la conduite de Sandar Pacha soixante mille hommes qui franchirent les montagnes de Transilvanie. L'Empereur d'Occident crut aussi devoir envoyer des troupes, moins pour secourir le Vaivode Battori que pour s'emparer de cette Province, qui avoit été déjà réunie à la couronne de Hongrie. L'infortuné Battori, accablé de tous côtés, voulut entamer quelque négociation secrete avec le Commandant de l'armée ottomane. Un jour comme il venoit de faire la revue des siens, qui étoient en bien petit nombre, il fut assailli par cinquante

J. C. 1614
Hég. 1023.

Les Turcs envoient des troupes sous les ordres de Sandar Pacha pour protéger Betlem Gabor. Battori est tué.

J. C. 1614. Hég. 1023

hommes qui le tuerent à coups de mousquet. Plusieurs Historiens ont accusé l'Empereur Mathias de cet assassinat ; mais il n'en profita pas. D'ailleurs Battori étoit si odieux, que tous ceux qui craignoient de dépendre de lui avoient intérêt à sa mort, & pouvoient en être soupçonnés.

Aussi-tôt que le meurtre de Battori fut connu, toutes les villes qui tenoient pour lui ouvrirent leurs portes à son rival. Betlem Gabor ne voulut entrer dans ses nouveaux Etats que conduit par Sandar Pacha. L'armée des Allemands se retira sans qu'on se mît en peine de la poursuivre. Le Général ottoman fit publiquement dans la ville de Varadin la cérémonie de donner l'investiture de la Transilvanie au nouveau Feudataire ; il accompagna cette action de tout l'appareil dont elle étoit susceptible. L'armée des Transilvains ayant été assemblée dans une vaste plaine aux portes de Varadin, le Pacha y conduisit le nouveau Vaivode ; & l'ayant placé à la tête des siens, il y reçut son serment que ce Vassal prononça à genoux. Après qu'il se fut relevé, le Pacha lui ceignit un sabre dont la poignée étoit enrichie de pierreries ; & lui remettant un étendard en main : » Sa Hau-

Sandar Pacha donne publiquement l'investiture au Vaivode.

» tesse est assurée, lui dit-il, de ton
» affection à son service & de ta ca- J. C. 1614. Hég. 1023.
» pacité. Elle t'ordonne de gouver-
» ner ses sujets Transilvains selon
» leurs loix & selon la justice. Sou-
» viens-toi, Betlem, que c'est de sa
» seule puissance que tu tiens cette
» grace; songe à en user toujours de
» telle sorte que tu ne te rendes pas
» indigne de l'honneur qu'il te fait.
» Ne te laisse pas tromper par le
» prétexte de la religion, avec le-
» quel on s'efforcera de te rendre in-
» grat & parjure; rappelle-toi tou-
» jours comment les Autrichiens ont
» protégé les Battori, & comment
» notre sublime Empereur te pro-
» tege. Traite tes sujets comme tu
» veux être traité par ton Suzerain.
» Que l'exemple de Battori ne sorte
» jamais de ta mémoire. Sache que
» la mort d'un méchant Prince est
» souvent sanglante comme l'a été
» sa vie. « La cérémonie de l'investiture achevée, Betlem assembla les Etats; ils défererent le tribut à la Porte. Achmet fit assurer l'Empereur Mathias que son armement n'ayant eu d'autre but que de délivrer les Transilvains de l'oppression de Battori, il désiroit sincérement que la paix subsistât entre les deux Empires. Il en-

Paix confirmée de nouveau entre la Porte & la cour de Vienne.

[redacted] voya des Chiaoux à Vienne, & Mathias à son tour envoya des Ambassadeurs à Constantinople, pour confirmer le traité fait en 1606.

J. C. 1615.
Hég. 1024.

Quoiqu'Achmet voulût sincérement la paix & ne négligeât rien pour l'établir dans son Empire, le temps auquel les Ottomans devoient jouir d'une parfaite tranquillité, n'étoit pas encore arrivé. Le Duc de Florence, pour se venger de quelques prises faites sur ses sujets par des Corsaires turcs, fit attaquer la forteresse d'Agliman sur les côtes de la Caramanie. C'étoit l'entrepôt des tributs d'une grande partie de l'Asie & de toutes les isles de l'Archipel. L'Amiral du Grand-Duc étoit à la tête de sept galeres bien munies. Ayant su que trois cens Turcs seulement gardoient dans cette citadelle une très grande quantité d'or qu'on se disposoit à envoyer à Constantinople sur des chameaux, il forma le siege d'Agliman par terre & par mer; & après une très-vigoureuse attaque il s'empara de toute la garnison & de tout l'or qu'elle n'avoit pu défendre. Cette perte fut d'autant plus douloureuse à l'Empereur Achmet, qu'il apprit en même temps que le Sophi de Perse ne vouloit pas s'en tenir au traité si-

Prise d'Agliman.

gné par ses Ambassadeurs; & que ce même Duc de Florence, si animé contre la Porte, lui suscitoit un ennemi qu'il disoit avoir tiré de son sein.

J. C. 1615.
Hég. 1024.

Jacaïa, prétendu fils aîné de Mahomet III, donne de l'inquiétude à Achmet.

C'étoit Jacaïa, prétendu fils de Mahomet III & frere aîné d'Achmet, que sa mere esclave chrétienne avoit, disoit-on, soustrait du serrail de Magnésie pour lui conserver la vie, parce que comme Jacaïa étoit le cadet de Bajazet, que Mahomet a fait mourir depuis, elle craignoit que l'aîné monté sur le trône n'immolât son fils à sa sûreté. Ceux qui ont prétendu que Jacaïa étoit de la race ottomane, disent que la Sultane publia que son fils étoit mort de la petite-vérole, & fit enterrer à sa place un autre enfant. La vérité de tous ces faits n'a jamais été bien éclaircie. On doit se rappeller que Mahomet III, peu avant sa mort, fit étrangler son fils sur des soupçons assez légers. Aussi-tôt qu'Achmet fut monté sur le trône, Jacaïa, qui avoit été élevé très-secretement dans la religion chrétienne par un Moine grec schismatique, parcourut toute l'Asie, tâchant de semer le bruit que le véritable héritier du dernier Empereur réclamoit le sceptre de son pere: mais quoique tous les rebelles entendissent avec plaisir les doutes qu'on publioit

J. C. 1615.
Hég. 1024.

ſur la légitime poſſeſſion d'Achmet, aucun ne voulut favoriſer ſon compétiteur, ſoit qu'ils cruſſent la ſuppoſition trop groſſiere, ſoit qu'ils aimaſſent mieux devenir Souverains eux-mêmes que combattre ſeulement pour changer de maître. Jacaïa erra pluſieurs années dans l'Aſie, vivant des biens que ſa mere lui avoit amaſſés, partagé entre le déſir d'annoncer ſes prétentions & le ſoin de dérober ſon exiſtence aux recherches des véritables ſerviteurs d'Achmet. Il paſſa en Pologne, où le Roi Sigiſmond refuſa également de ſervir cet illuſtre aventurier & de le livrer aux Turcs qui le réclamoient de la part de leur maître. Le Grand-Duc Coſme de Médicis eſſaya d'employer ce fantôme pour faire une puiſſante diverſion en Turquie. Il attira Jacaïa dans ſa capitale, l'y traita comme le Monarque légitime d'un grand Empire, annonça ſes droits au Pape, au Roi d'Eſpagne, au Roi de France, & il deſtina l'argent qu'il avoit ravi à l'Empereur Turc dans la fortereſſe d'Agliman à faire un parti dans l'Aſie au rival qu'il vouloit lui oppoſer. Le Grand-Duc envoya Jacaïa à Rome & dans les Etats italiens du Roi d'Eſpagne. Le Pape reçut le prétendu Prince comme le véritable

Monarque Ottoman. Par-tout on lui rendit de grands honneurs ; mais il ne trouva en aucun lieu les ſecours qu'il cherchoit. Il apprit à Averſe que ni l'argent ni les efforts des Médicis n'avoient pu lui aſſembler une armée. Ennuyé de traiter avec les Eſpagnols & avec les Italiens qui ne lui donnoient que des paroles vaines, il paſſa en France, où Charles de Gonzague, Duc de Nevers, qui avoit de grandes prétentions ſur le Péloponneſe & ſur la Grece, ſe chargea de ſa ſubſiſtance en attendant un moment favorable qui n'arriva jamais. L'hiſtoire ne parle plus de Jacaïa.

J. C. 1615. Hég. 1024.

Le Grand-Duc de Toſcane voulut ſuſciter à la Porte un ennemi plus dangereux. Ce fut Facardin, Prince des Druſes. Ces peuples occupent une partie de la Syrie près la Paleſtine. Ils ſe diſent deſcendans des Francs qui conquirent Jeruſalem. Quoiqu'ils euſſent déjà perdu preſque tous les dogmes du Chriſtianiſme, dont il ne leur reſtoit que quelques cérémonies, ils étoient très-oppoſés aux ſuperſtitions muſulmanes & judaïques ; ils vivoient ſous les loix d'un Prince qui n'oſoit ſe dire chrétien. Quoiqu'il ſe prétendît de la maiſon de Godefroy de Bouillon, il

J. C. 1616. Hég. 1025.

Guerre contre Facardin bientôt terminée.

J. C. [illegible]
Hég. 1025.

payoit tribut à la Porte. Celui qui régnoit au temps d'Achmet, appellé Facardin comme ses prédécesseurs, étoit plus vaillant qu'eux tous ne l'avoient été. Il s'arma d'abord pour délivrer la Syrie des brigands qui infestoient cette province; il mérita la reconnoissance de tous ses sujets & de tous les peuples voisins. Sa vaillance lui attira beaucoup de soldats; & ses courses inquiéterent bientôt les Sangiacs turcs, qui écrivirent à la Porte qu'un nouveau rebelle s'élevoit sur les confins de la Syrie. Le Pacha de Sidon ayant porté les armes contre Facardin, sans avoir reçu les ordres d'Achmet, le Prince des Druses battit les Turcs, & se rendit maître de la ville dont le Pacha étoit sorti pour le combattre, protestant toujours qu'il étoit fidele à son Suzerain Achmet. Il combattit ces troupes avec succès, & reçut par mer des secours du Duc de Florence. Facardin s'empara de tout le pays voisin, puis il négocia avec la Porte, sans se mettre entre les mains de ses Pachas, comme avoient fait les autres rebelles d'Asie. Facardin, avec des armes victorieuses & les offres d'un tribut, fit sa paix d'autant plus facilement, qu'il protestoit avoir été toujours fidele à l'Empereur

Achmet, & qu'il rejettoit sur les exactions de ses Pachas les actes d'hostilité qu'on lui imputoit à tort. Il ne rendit point Sidon ni le terrein qu'il avoit envahi, prétendant qu'il en étoit possesseur légitime sous la condition de l'hommage à l'Empereur Ottoman. Le Pacha de Sidon, qui avoit commencé cette querelle, paya de sa tête l'inquiétude qu'il avoit témoignée & le mauvais succès de son expédition. Achmet, qui avoit à combattre les Persans, ne voulut plus trouver de coupables en Asie parmi ses tributaires. Voici comment la guerre s'étoit engagée contre la Perse.

J. C. 1616.
Hég. 1025.

Guerre de Perse.

Nous avons dit que le Grand Visir Nasuf avoit dissimulé à son maître plusieurs infractions des Persans au traité. Le Sophi Abbas étoit mécontent de la paix qu'il avoit signée; elle lui sembloit honteuse pour son sceptre & pour cette brave cavalerie qui toujours avoit tenu tête aux Turcs. Le Sophi permit aux Gouverneurs de ses frontieres des incursions fréquentes sur le pays des Turcs. Un Chiaoux, envoyé depuis la mort de Nasuf pour se plaindre hautement de ce qu'on transgressoit, sans prétexte, l'accord fait entre les deux nations, fut traité avec indignité, sans avoir pu parve-

nir à la cour. Les Gouverneurs oublierent le droit des gens jusqu'à faire bâtonner le Ministre de la Porte, & ils le renvoyerent après avoir pillé son équipage. Cette grieve insulte ne devoit pas demeurer sans vengeance. Le Pacha de Damas fut envoyé à la tête d'une nombreuse armée, formée principalement des garnisons de tous les sangiacats de l'Asie. Abbas, qui désiroit la guerre avec ardeur, partit d'Ispahan, marcha fiérement contre les Turcs, les joignit près Passora, & battit avec moins de soixante mille hommes une armée du double plus nombreuse. Le Prince Persan, sachant profiter de ce succès, regagna dans l'Asie mineure tout le pays que ses ancêtres y avoient perdu. Pour mieux assurer ses conquêtes pendant l'hiver, il transporta sa cour d'Ispahan dans la province de Suse en la ville de Bagdad. Achmet apprit avec le plus violent chagrin le désastre de son armée. Il se reprocha d'être demeuré oisif dans son palais, tandis qu'Abbas avoit assuré en personne la victoire des siens.

J. C. 1616
Hég. 1025.

Les Turcs sont battus près Passora.

Comme l'Empereur des Turcs se disposoit à entrer en campagne, il fut attaqué d'une maladie violente qui termina sa vie le 16 novembre 1617,

dans la trentieme année de son âge, après qu'il en eut régné quatorze plus glorieusement peut-être qu'aucun de ses prédécesseurs, si l'on veut accorder de la gloire à d'autres vertus qu'aux vertus guerrieres. Achmet fut celui de tous les Empereurs Ottomans qui se montra le plus avare du sang des hommes, & qui sut mieux faire respecter sa puissance. Dans un âge tendre, il choisissoit ses Ministres & gouvernoit avec eux. Il fut tout à la fois libéral & économe, aimant la magnificence, & sur-tout la justice, qu'il fit rendre à ses sujets, sans jamais proscrire que des têtes criminelles. Achmet ne s'étoit déterminé que les derniers jours de sa vie à paroître à la tête de ses armées ; il pensoit sans doute que les principaux devoirs d'un Souverain ne sont pas ceux d'un Général. Les Historiens Turcs lui reprochent d'avoir trop aimé les femmes : on ne voit pas qu'aucune lui ait fait faire des fautes considérables, ni même qu'il les ait consultées dans l'administration de son Empire. Il avoit, dit-on, trois mille concubines. Sa loi lui en permettoit un nombre illimité ; mais aucune de ces jeunes esclaves, destinées aux plaisirs du Prince, ne fit pla-

J. C. 1617.
Hég. 1026.

Mort d'Achmet.

cer ni déplacer des Généraux ni des
J. C. 1617. Ministres, ne fit résoudre la paix ou
Hég. 1026. la guerre, comme il étoit arrivé sous les prédécesseurs d'Achmet. Ce Prince exécuta le premier de tous les Empereurs Ottomans ce précepte qui enjoint à tout homme de travailler de ses mains pour gagner sa vie. Achmet voulut donner cet exemple à ses sujets, qui en avoient peut-être plus besoin qu'aucun peuple de la terre : car nuls habitants du monde ne sont en général plus paresseux que les Turcs. Achmet apprit à faire des anneaux de corne propres à bander des arcs ; il travailloit quelques momens de ce métier chaque matin après sa priere, & il vouloit que ces anneaux, quoique de très-mince valeur, fussent vendus, afin que le prix en fût employé dans sa cuisine. Cette pratique, si indispensable pour le commun des hommes, pouvoit être regardée comme superstitieuse dans un des plus grands Monarques de la terre ; mais Achmet avoit prétendu inspirer à ses sujets du mépris pour l'oisiveté. Ce Prince sut mieux qu'aucun autre Monarque Ottoman, que l'intérêt des peuples doit être l'unique objet de l'attention des Souverains.

J. C. 1617.
Hég. 1026.

MUSTAFA I.

QUINZIEME REGNE.

L'EMPEREUR Achmet avoit laissé vivre un frere cadet, appellé Mustafa. L'infortune & la crainte avoient uni ces deux Princes dans leur enfance. Les Historiens Turcs disent que dans les derniers temps du regne de Mahomet III, Achmet & Mustafa ayant un frere ainé, appellé Bajazet, héritier présomptif du trône, & qui, selon l'usage barbare des Princes Ottomans, pouvoit un jour arracher la vie à ses cadets, ces deux victimes se plaignoient ensemble du sort qui les menaçoit. Achmet avoit promis à Mustafa, que s'il échappoit à ce danger, & que sa bonne fortune le fit Empereur, il seroit moins cruel que ses prédécesseurs, & qu'il ne commenceroit pas son regne par un fratricide. Bajazet fut étranglé, comme on l'a vu. Fort peu de temps après Achmet succéda au Sultan Mahomet III. Non-seulement le nouvel Empereur se souvint alors de la parole donnée à Mustafa; mais quatorze ans après, la

J. C. 1617. Hég. 1026.

Mustafa, frere d'Achmet, est reconnu Empereur.

force du mal l'ayant convaincu qu'il n'avoit plus que très-peu de temps à vivre, ce sage Prince, qui ne laissoit pour appui du trône que des enfans en bas âge, fit appeller le Grand Visir, le Mufti, les Pachas du banc, qui environnerent son lit. Il leur dit que le sabre d'Othman étoit trop pesant pour les mains de son fils ainé, parvenu à peine à sa douzieme année; que l'exemple des Califes autorisoit à choisir le plus âgé de la race impériale pour lui confier la charge de l'Empire; & qu'il vouloit, pour le bien de ses sujets, que son frere Mustafa occupât le trône après lui. Tous les grands Officiers obéirent aux dernieres volontés du Monarque. Aussi-tôt qu'Achmet fut expiré, le Grand Visir & le Mufti proclamerent Mustafa à la tête des Janissaires & des Spahis assemblés. Le nouvel Empereur parut à cheval dans l'hippodrome au milieu des acclamations du peuple & des soldats. Le Mufti lui ceignit le sabre d'Othman avec la cérémonie accoutumée, & il fit à toute la milice de Constantinople les largesses que ses prédécesseurs avoient faites en semblable occasion. Mais, quoique Mustafa fût plus âgé que ses neveux, car il n'étoit le cadet que d'un an de

l'Empereur dernier mort, on connut bientôt qu'il n'étoit pas plus capable de gouverner que ces jeunes Princes. Il annonça d'abord une si grande aversion pour les femmes, qu'on ne pouvoit pas le déterminer à entrer dans son haram, & qu'il ne permettoit pas qu'aucune Odalisque parût devant lui. Mustafa ne voyoit la Sultane Validé, mere du dernier Empereur & la sienne, qu'avec beaucoup de répugnance ; il lui ôta même tout le crédit qu'Achmet s'étoit fait un devoir de lui accorder. Mustafa se plaisoit à répandre de l'argent, sans raison & sans mesure, dans le sein de ceux qui ne lui en demandoient pas, qui n'avoient rendu aucune espece de service à l'Empire, & qui ne devoient pas s'attendre à des bienfaits, pour jouir de la surprise qu'un changement de fortune inespéré leur causoit ; ce qui fit dire à ceux qui le décréditerent dans l'esprit du peuple & des soldats, que l'Empereur jettoit aux poissons l'argent du trésor public. Dès les premiers jours de son regne, Mustafa rendit la liberté à l'Ambassadeur de Perse, que son prédécesseur avoit fait arrêter en déclarant la guerre au Sophi. Le Prince Persan envoya de riches présens au nouvel Empereur ;

J. C. 1617.
Hég. 1026.

Caractere de Mustafa.

mais comme il refusoit obstinément de payer les charges de soie qu'il avoit promises en forme de tribut, le Divan décida qu'on continueroit la guerre, & le Grand Visir fit des préparatifs pour conduire une armée dans les nouvelles conquêtes du Sophi.

J. C. 1617. Hég. 1026.

La guerre de Perse est décidée de nouveau.

J. C. 1618. Hég. 1027.

A quelle occasion le Baron de Sancy est arrêté par les Turcs, & par quels moyens il est relâché.

Quoique Mustafa eût paru respecter le droit des gens dans la personne de l'Ambassadeur de Perse, son Grand Visir viola manifestement cette loi de tous les peuples en la personne du Baron de Sancy, Ambassadeur de France. Voici à quelle occasion. Le Prince Coreski, fait prisonnier dans la guerre de Moldavie, étoit enfermé dans le château des Sept-Tours, faute d'avoir payé une très-grosse rançon que la Porte exigeoit. L'Ambassadeur de France, protecteur né de tous les Chrétiens libres ou esclaves qui habitoient Constantinople, envoya plusieurs fois son Secrétaire, nommé Martin, pour consoler Coreski & lui offrir des secours. La liaison entre le prisonnier & le Secrétaire de l'Ambassadeur de France devint si étroite, que celui-ci chercha les moyens de procurer la liberté au Moldave. Martin, sans communiquer son dessein à son maître, fournit au Prince Co-



J. C. 1618. Hég. 1027.

reski une échelle de corde, qu'il trouva le moyen d'enfermer dans un pâté, envoyé au prisonnier, de la cuisine de l'Ambassadeur de France. A l'aide de ce secours Coreski descendit par la fenêtre de la chambre haute dans laquelle il étoit gardé; & ayant caché sa fuite à la garnison du fort, il eut le temps de se mettre en sûreté avant qu'on se fut apperçu qu'il manquoit. On chercha dans sa prison avec soin tout ce qui pouvoit donner quelque indice du lieu de sa retraite, ou des moyens de sa fuite, & l'on trouva des lettres de Martin qui déceloient son intelligence avec le fugitif. Aussi-tôt le Grand Visir fit arrêter le Secrétaire Martin & le Drogman de l'Ambassadeur dans le palais de France, & il les fit appliquer à une question rigoureuse. Le Baron de Sancy, indigné de cette insulte, accourut chez le premier Ministre pour se plaindre & pour réclamer ses gens; mais le Visir, après l'avoir accablé d'injures, le fit arrêter lui-même, & lui déclara qu'il seroit traité comme son Secrétaire & comme son Drogman, s'il ne découvroit pas le lieu de la retraite du Prince Coreski. Les protestations du Baron de Sancy, sa réclamation du droit des gens, ses

menaces au nom de son maître, n'ébranlerent point le Grand Visir, qui
J. C. 1618. Hég. 1027. laissa l'Ambassadeur de France entre les mains des Chiaoux. Ceux-ci assurant M. de Sancy, pour l'adoucir & pour le consoler, qu'il ne seroit appliqué à la torture que le lendemain dans le courant de la journée, l'Ambassadeur, convaincu que la dignité de son caractere ne le soustrairoit point à cette barbarie, trouva d'autres moyens d'y échapper. Sous prétexte de chercher Coreski, il envoya ses gens au palais de France prendre tout l'argent qui y étoit gardé; & comme l'Ambassadeur avoit des liaisons avec le Mufti, il fit faire un riche présent au Chef de la Religion pour obtenir de lui qu'il le protégeroit auprès du Visir. Le Mufti écrivit en effet au premier Ministre, & le menaça d'un Fetfa. Cette lettre, accompagnée d'une assez grosse somme, fit sur l'esprit du Grand Visir tout l'effet qu'on en avoit attendu. Le Baron de Sancy fut relâché, ainsi que ses gens; mais plein du ressentiment que cette offense devoit lui inspirer, il écrivit à sa Cour pour demander vengeance. Avant que les plaintes de Louis XIII sur cet attentat fussent arrivées à la Porte, tout y avoit changé de face.



J. C. 1618. Hég. 1027.

Le Divan & le peuple sont mécontens de Mustafa.

Mustafa, qui n'avoit ni le talent ni même le désir de bien gouverner, n'abandonnoit point au Visir les rênes de l'Empire, ou du moins il nuisoit aux opérations du gouvernement par ses caprices & par sa déraison. Il avoit conféré deux des plus importantes dignités, celle de Pacha du Caire & celle de Pacha de Damas à deux Icoglans à peine sortis de l'enfance, qui ne connoissoient rien que les exercices pénibles auxquels on les avoit formés dans les odas du serrail. Il prodiguoit, comme nous l'avons déjà dit, les trésors qui étoient en sa puissance avec tant de bizarrerie, qu'il étoit impossible de couvrir ses profusions du titre de libéralité. La Sultane Validé, indignée du mépris que l'Empereur affectoit pour son sexe, & du peu de crédit qu'il lui accordoit à elle-même, ne tarda pas à conspirer contre lui. Le Kislar Aga qui, par l'indifférence du Monarque, perdoit toute l'autorité dont sa place étoit susceptible; le Mufti qui, ayant vu le Sultan de plus près, étoit plus convaincu qu'aucun des autres Officiers de l'Empire, de sa profonde incapacité, conspirerent entr'eux pour trouver le moyen de soulever les Janissaires & les Spahis. Une foule de

A. C. 1618. Hég. 1027.

Timariots de tout rang les aiderent dans leur dessein. Mustafa en avoit dépouillé plusieurs de leurs timars sous les prétextes les plus frivoles, jusques-là que le Prince étant un jour à la chasse, voulut récompenser un paysan qui lui avoit apporté de l'eau fraîche pour étancher sa soif. Ce rustre eut l'indiscrétion de demander à l'Empereur le timar dont il labouroit une partie, & qui appartenoit à l'un des principaux Officiers d'entre les Spahis. Le Sultan ne fit aucune difficulté de priver de ce bien considérable un Officier qui n'avoit pas démérité, pour en revêtir un homme incapable de rendre aucun service. Plusieurs traits de cette espece firent mépriser Mustafa parmi les troupes, comme il étoit méprisé dans le serrail & dans le Divan. Au milieu de ces troubles, le Grand Visir Mehemet partit pour la Perse, à la tête d'une armée qui devoit grossir de toutes les garnisons qu'il alloit ramasser dans toutes les Provinces de l'Asie. Lorsque Mustafa se vit délivré de la présence des Janissaires qu'il craignoit, il s'abandonna plus que jamais à la bizarrerie de son caractere. Le bruit courut qu'il vouloit faire étrangler ses neveux. Ce parti étoit encore plus insensé que bar-

bare de la part d'un Prince qui ne pouvoit se résoudre à voir des femmes, & qui n'ignoroit pas que l'obéissance des Turcs à leur Prince n'est fondée que sur leur vénération superstitieuse pour le sang ottoman, qu'ils croient devoir durer autant que leur Empire. Cette imputation, vraie ou fausse, servit de prétexte pour soulever tout l'Etat contre Mustafa. On pourroit dire à sa justification, que la preuve qu'il ne voulut jamais attenter à la vie des fils d'Achmet, c'est qu'en étant le maître absolu, il laissa le temps à ces Princes de le détrôner. En effet, à peine le Grand Visir Mehemet étoit à six journées de Constantinople, qu'il reçut des lettres du Mufti, du Caïmacan, du Kislar Aga, de la Sultane Validé, qui toutes lui disoient que le salut de l'Etat exigeoit qu'il ramenât l'armée; que Mustafa étoit sur le point de renverser l'Empire & d'éteindre la maison ottomane; qu'il n'y avoit pas à délibérer pour l'arracher du trône & pour y placer Othman, quoique ce Prince ne fût âgé que de douze ans, parce qu'il valoit mieux confier la toute-puissance en apparence à un enfant que la laisser en effet à un insensé; que le jeune Othman promettoit déjà de rendre à

J. C. 1618.
Hég. 1027.

l'Empire le regne d'Achmet son pere.
J. C. 1618. Mehemet montra aux principaux Offi-
Hég. 1027. ciers les lettres qu'il venoit de recevoir. La nouvelle du danger des Princes répandue dans l'armée, fit tout l'effet que les factieux en avoient attendu. On pressa le retour à Constantinople : les Janissaires impatiens mirent moins de temps à retourner vers cette grande ville qu'ils n'en avoient mis à s'en éloigner. En moins de quatre jours le Mufti, le Caïmacan, le Kislar Aga apprirent que l'armée étoit presque au bord du détroit. Il ne fut pas difficile de cacher ce mouvement à l'Empereur. Le Caïmacan l'engagea dans une chasse qui dura quatre jours, pendant laquelle les Janissaires étant rentrés dans Constantinople, le Mufti publia un Fetfa qui déclaroit que le destructeur de la maison régnante, ou du moins celui qui avoit voulu l'être, ne pouvoit pas demeurer sur le trône, que Mustafa transgressoit la Loi, en refusant de donner des successeurs à l'Empire, & méditant de faire mourir ceux qu'Achmet avoit laissés. Le Defterdar, ou grand Trésorier, publia un état des sommes immenses que l'Empereur avoit dissipées depuis trois mois qu'il étoit sur le trône. Le Kislar Aga, ou Chef des eunuques noirs,

chargé de l'adminiſtration des moſquées royales, déclara que l'Empereur, indépendamment des richeſſes qu'il avoit ſi ſouvent tirées du tréſor public, avoit auſſi entamé les épargnes des revenus ſacrés, qui ne pouvoient, ſelon la regle invariable de l'Empire, être employés que pour des guerres de religion. On répandoit même dans le peuple, pour faire croire Muſtafa tout-à-fait inſenſé, que ſon plus ordinaire plaiſir étoit de lancer des pieces d'or dans la mer. Tous ces bruits ſemés avec adreſſe, l'amour du changement, l'eſpoir d'une récompenſe, déterminerent les Janiſſaires & les Spahis à demander à grands cris pour Empereur un des fils d'Achmet, dont la mémoire étoit ſi récente & ſi chere.

J. C. 1618. Hég. 1027.

Sa dépoſition.



J. C. 1618.
Hég. 1027.

OTHMAN II.

SEIZIEME REGNE.

LE Prince Othman parut bientôt au milieu du peuple, qui répondit par ses acclamations aux vœux de la Milice. Il fut ceint de l'épée d'Othman, & placé sur le trône du Divan, avant que Mustafa eut appris le retour de l'armée qu'il croyoit en chemin pour la Perse, ni aucun des mouvemens qui s'étoient passés à Constantinople. Aussi-tôt après la proclamation d'Othman, Mehemet envoya un détachement de Spahis à la rencontre de Mustafa : mais pour ne pas souiller le nouvel Empereur du crime qu'on reprochoit à son oncle, la vie du Monarque déposé fut respectée. Après qu'on se fut assuré de sa personne, sans qu'aucun de ceux qui l'environnoient se fût mis en devoir de le défendre, on l'enferma dans une des tours du serrail, où il fut abandonné aux soins de quelques vieilles esclaves. Le jeune Empereur, ou plutôt ceux qui se servoient de son nom, répandirent l'or dans les odas des Spahis & des Janissaires. L'extrême

jeunesse d'Othman inquiétoit ceux d'entre les Officiers du Divan & de l'armée qui étoient véritablement animés de l'amour du bien public. Mais le Mufti, le Grand Visir, & tous ceux qui espéroient gouverner au nom de cet enfant, rappelloient aux mieux intentionnés que l'Empereur Achmet, dans un âge presque aussi tendre, avoit su choisir de bons Ministres & faire respecter l'autorité.

J. C. 1618.
Hég. 1027.

Plaintes de la France sur l'insulte faite au Baron de Sancy.

Il n'y avoit que peu de temps qu'Othman étoit Empereur, lorsqu'on vit arriver à la Porte un Ambassadeur extraordinaire du Roi de France Louis XIII, qui venoit se plaindre de l'insulte faite à la nation française dans la personne du Baron de Sancy. Comme tous ceux qui gouvernoient avoient intérêt de blâmer ce qui s'étoit fait sous Mustafa, les Français n'eurent pas de peine à obtenir la satisfaction qui leur étoit due; quoique le Visir Mehemet eût commis tout seul cette infraction au droit des gens, il la rejetta sur le dernier Empereur, & il fut convenu qu'on enverroit en France un Chiaoux, avec titre d'Ambassadeur extraordinaire, pour désavouer au nom du Sultan la faute que son prédécesseur avoit commise. La suscription de la lettre écrite par le

Grand Seigneur au Roi de France, portoit : » Au plus puissant Prince de » la croyance de Jesus, arbitre entre » les Chrétiens, & Empereur de » France. « Cette lettre apprenoit à Louis XIII ce qui s'étoit passé à la déposition de Mustafa ; elle confirmoit le pouvoir que l'Empereur avoit donné au Chiaoux de promettre & jurer que Sa Hautesse observeroit les traités faits avec ses prédécesseurs, & qu'à l'avenir l'Ambassadeur de France seroit honoré & respecté à la Porte, comme il auroit dû toujours l'être. Malgré ces réparations authentiques, le Baron de Sancy ne put se résoudre à demeurer dans un pays où il avoit été outragé si cruellement, & où il avoit couru de si grands risques. Il demanda son rappel, & le Comte de Cesy fut envoyé à sa place.

J. C. 1618. Hég. 1027.

Le nouvel Empereur envoie une ambassade en France pour la réparer.

J. C. 1619. Hég. 1028.

L'enfance du Souverain sembloit exiger du premier Ministre qu'il soutînt son maître sur le trône : mais une armée brillante, préparée par les soins de l'Empereur Achmet, attendoit depuis long-temps qu'on la conduisît en Perse, ou plutôt dans les pays limitrophes que Cha Abbas avoit conquis. Le Visir crut devoir remplir les intentions de cet ancien maître dont il chérissoit la mémoire. Il laissa

le jeune Empereur entre les mains d'un homme de loi, ambitieux & souple, ci-devant Précepteur de ce Prince, appellé Viner Effendi. Cet Iman employoit sans cesse les mots imposants d'*intérêt de la religion*, *bien de l'Etat*, *gloire du Prophete*. Mehemet ne lui avoit confié aucune administration en son absence. Le Caïmacan, qui supplée toujours le Grand Visir à Constantinople, lorsque le premier Ministre commande les armées, devoit présider au Divan, & par conséquent envoyer des ordres dans les provinces. Le Bostangi Pachi, Capitaine des Gardes d'Othman, avoit grande part à sa faveur, parce qu'il accompagnoit toujours son maître dans ses promenades sur terre & sur mer. Le Grand Eunuque, qui n'avoit pas peu contribué à mettre Othman sur le trône, avoit aussi du crédit & par la reconnoissance de l'Empereur & par le besoin que ce Prince avoit de ses services. La Sultane Validé, aïeule d'Othman, s'étoit acquis de grands droits sur sa confiance. L'histoire ne parle point de sa mere, soit qu'elle fût morte lorsqu'Othman monta sur le trône, soit que son incapacité l'ait empêchée de jouer aucun rôle sous le regne de son

J. C. 1619.
Hég. 1028.

Le Grand Visir Mehemet mene une armée en Perse. Les autres Ministres partagent en son absence l'administration du Gouvernement.

Viner Effendi, ancien Précepteur d'Othman, s'empare de sa confiance.

fils. La toute-puissance étoit partagée
J. C. 1619. entre ceux que nous venons de nom-
Hég. 1028. mer. Viner Effendi, le seul d'eux tous qui n'avoit aucune autorité par sa place, avoit senti qu'il ne seroit puissant qu'autant qu'il sauroit inspirer son éleve, le faire penser & le faire agir. Il étoit l'ennemi de Sander Pacha, Aga des Janissaires. Il tâcha de prévenir son maître contre un corps qui avoit contribué à le mettre sur le trône ; & qui par conséquent pouvoit l'en ôter. Il lui peignoit sans cesse le danger que cette milice insolente faisoit courir à tous ceux qui osoient attaquer ses intérêts, ou qui ne favorisoient pas ses caprices : & afin que ce Prince pût se soustraire plus facilement à l'autorité de ceux qui, gouvernant en son nom, ne se pressoient pas de lui donner une connoissance bien parfaite des affaires, il lui conseilloit d'errer déguisé dans Constantinople pour mieux étudier les mœurs de son peuple, & pour tacher de découvrir les abus.

L'Empereur alloit donc parcourir les mosquées, les cafés, les imarets ou colleges publics, les places, les marchés. Il lioit conversation avec ceux qui paroissoient en état de l'instruire. Le Bostangi Pachi l'accompa-

gnoit dans toutes ces courses ; mais Othman étoit trop jeune encore pour voir avec des yeux observateurs. Il fut choqué principalement du fréquent usage que les Turcs, & sur-tout les Janissaires, faisoient du vin. Les principes que Viner Effendi lui avoit inculqués, étoient très-séveres sur toutes les pratiques de religion & sur l'observation des loix de Mahomet. Plusieurs fois le zele d'Othman s'échauffa tellement à la vue de gens ivres, qui suscitoient des querelles & qui causoient du désordre dans les rues de Constantinople, qu'il se fit connoître, & qu'il ordonna que les délinquans fussent arrêtés & mis à mort sur l'heure. Le Bostangi Pachi, fidele escorte de l'Empereur, étoit obligé d'assembler des troupes & de chercher des bourreaux. Le malheur tomba presque toujours sur les Janissaires ; ce qui commença la haine réciproque de l'Empereur contre cette milice, & des Janissaires contre l'Empereur.

J. C. 1619. Hég. 1028.

Sévérité déplacée du jeune Othman.

Tandis que le jeune Monarque manifestoit, par des actes de rigueur, un pouvoir dont son âge ne lui permettoit pas de faire un usage utile, son Grand Visir réparoit les pertes que l'Empire avoit faites contre les Per-

J. C. 1620
Hég. 1029.

sans. Ce Général fut heureux dans toutes ses entreprises : deux batailles sanglantes lui rendirent tout le pays que le Sophi avoit conquis. Comme ce Prince ne recevoit aucun secours des Puissances Européennes, qui lui avoient promis de faire diversion, tant par terre que par mer, il fut contraint de se soumettre au tribut de soixante & dix charges de soie, dont le refus avoit occasionné la guerre. Le Grand Visir, de retour à Constantinople, où il entra avec tout l'appareil du triomphe, ne survécut pas longtemps à sa gloire. Une maladie l'enleva, & il désigna Dilaver Pacha, Caïmacan, pour lui succéder. L'Empereur, qui n'étoit pas encore en état de choisir, fut docile aux conseils du Ministre expirant, parce que l'adroit Caïmacan avoit su plaire au Précepteur de son maître, & que cet Effendi espéroit qu'il gouverneroit sous le nom d'un Grand Visir complaisant. Il écarta de la place de Caïmacan l'Aga des Janissaires, & par-là il excita de plus en plus ce corps contre l'Empereur & contre lui. Le jeune Monarque prétendoit à la gloire ; il pensoit, ainsi que le commun des hommes, que la guerre est le plus sûr moyen d'en acquérir. L'occasion se

se présenta bientôt. Betlem Gabor, Vaivode de Transilvanie, avoit profité des troubles que les novateurs excitoient dans la Bohême & dans la Hongrie, pour faire la guerre avec avantage à la maison d'Autriche. L'Empereur Ferdinand II avoit intéressé dans sa querelle Sigismond, Roi de Pologne, qui l'aidoit d'assez puissans secours. Le Vaivode de Transilvanie, voulant balancer cette Puissance auxiliaire, proposa au Turc la conquête de l'Autriche : elle manquoit, disoit-il, à son arrondissement. Betlem Gabor mandoit au jeune Monarque, que, s'il vouloit secourir ses vassaux, comme il étoit de la dignité d'un si grand Prince, lui Vaivode promettoit à Othman de lui faire faire bientôt une entrée triomphante dans Vienne. Des offres si brillantes échauffoient un jeune courage qui brûloit de se signaler : mais Othman déféroit encore aux avis de ses Ministres. Ils lui représenterent que rien ne devoit engager un Prince Musulman à rompre un traité auquel ses alliés étoient fideles. Othman, pour accorder la foi musulmane avec l'ardeur guerriere qui le consumoit, résolut d'attaquer le Roi de Pologne, avec lequel il n'étoit lié par aucun

J. C. 1620. Hég. 1029.

Ardeur d'Othman pour la guerre. Il se prépare à la faire à la Pologne.

traité, sur des prétextes assez légers d'incursions de quelques Cosaques dans les possessions de l'Empire Turc. Il tira d'Asie tous les Timariots qui jouissoient d'une tranquillité à laquelle leurs prédécesseurs n'avoient pas été accoutumés ; il ordonna dans toutes les provinces des levées nombreuses d'Asapes, &, par des soins dignes de son âge, il s'occupa plus encore de la pompe de cet armement que de ce qui devoit le rendre formidable. Les plus riches Timariots avoient amené à leur suite nombre de cavaliers bien montés, vêtus & armés somptueusement. Leur magnificence éblouit le jeune Monarque, qui comparoit tout haut ces troupes brillantes avec les Janissaires couverts d'habits grossiers, & qui n'avoient pour toute parure que de longs fusils & des sabres pesans. La haine d'Othman contre ce corps perçoit sans cesse. Ceux qui songeoient à plaire au maître ou à satisfaire leur ressentiment personnel, plutôt qu'à servir l'Etat & le Sultan, aigrissoient de plus en plus ce jeune Prince. Un crime, dont Othman se souilla avant de commencer la guerre, lui aliéna encore cette milice qu'il avoit tant d'intérêt de ménager.

J. C. 1620. Hég. 1029.

Semences de haine entre les Janissaires & lui.

L'Empereur avoit des freres, dont

l'aîné étoit d'un an plus jeune que lui. Ce Prince nommé Mehemet, doué d'une figure noble & douce, avoit plu aux Janiſſaires d'autant plus généralement qu'ils haïſſoient l'Empereur. Mehemet étoit ſorti pluſieurs fois du ſerrail pour des chaſſes, ou pour prendre part aux exercices d'adreſſe que la jeuneſſe de Conſtantinople offroit aux yeux du peuple dans l'hippodrome. Les Janiſſaires & tous les Turcs, à leur exemple, faiſoient retentir l'air de cris qui exprimoient des vœux pour la vie de Mehemet, & pour qu'il plût à Dieu de leur donner un maître qui lui reſſemblât. Ses ſuccès exciterent bientôt la jalouſie du Monarque : il ſe ſouvint que ſes ancêtres avoient pris des précautions contre leurs freres ; il réſolut d'ôter aux Janiſſaires le pouvoir de faire pour Mehemet ce qu'ils avoient fait pour lui. La mort du jeune Prince fut bientôt décidée ; le prochain départ d'Othman ne lui permit pas de la différer. On dit que, lorſque les bourreaux exécuterent cet ordre barbare, cette jeune victime fit des imprécations contre le tyran qui lui arrachoit la vie, & qu'il lui prédit une mort prochaine, auſſi violente que celle à laquelle il l'avoit ſi injuſte-

J. C. 1621.
Hég. 1030.

Il fait mourir ſon frere Mehemet.

nent condamné. Quoique l'ufage de maffacrer les freres des Empereurs ne fût abrogé que depuis Achmet, les peuples, qui avoient efpéré qu'ils ne reverroient plus cette barbarie, apprirent la mort du jeune Mehemet avec tant d'horreur, que les Miniftres diffuaderent Othman de faire mourir fon oncle Muftafa, ni aucun de fes autres freres qui étoient tous dans l'enfance.

J. C. 1621.
Hég. 1030.

L'Empereur fe met en marche vers la Pologne.

Enfin le moment de partir pour la Pologne étant arrivé, l'Empereur fe mit en marche vers la Moldavie avec une efcorte de vingt mille hommes. Arrivé dans cette province au rendez-vous général, il fe trouva à la tête de trois cens mille combattans. Sander Pacha, qui jufques-là avoit commandé les Turcs & les Tartares combinés, avoit fait fuir Solkieuski, Général Polonois; celui-ci, ramenant dans le fein de fon pays les débris de fon armée battue, avoit engagé Sigifmond fon maître à convoquer la République pour obtenir de nouveaux fecours. Ces fujets peu foumis comprirent la néceffité de combattre pour la patrie. Cent mille hommes, tant nobles que communaux, parurent en un inftant fous les drapeaux de Sigifmond. Cette armée fut mife fous les

ordres du Palatin de Vilna, qui dans cette guerre servit de Lieutenant au Prince Uladislas, fils du Roi de Pologne. Ces braves patriotes, assemblés sur les confins de la Moldavie & de la Pologne, près le château de Chocsim, attendirent l'ennemi dans un camp avantageux. L'arrivée de l'armée ottomane, au moins deux fois plus nombreuse que la leur, ne leur inspira aucune épouvante. Il sembloit que tant de richesses étalées aux yeux des Polonois ne leur offrissent qu'un riche butin. Othman, tout plein de l'ancienne renommée des Turcs, encouragé par le nombre & par la magnificence de ses soldats, qu'il croyoit plus formidables avec des sabres à poignées d'or & des massues armées d'acier poli & de pieces d'orfévrerie, qu'ils ne l'auroient été avec des armes moins précieuses, se pressa de donner bataille, malgré le désavantage du terrein : il fut battu par un Prince de son âge bien secondé ; &, quoiqu'Othman se portât avec vivacité dans tous les endroits où sa présence pouvoit ranimer la valeur, il éprouva ce que le conseil, le sang froid & l'expérience peuvent à la guerre, contre le nombre & même contre le courage imprudent. Les

J. C. 1621. Hég. 1030.

Il attaque Uladislas près Chocsim.

J.-C. 1621.
Hég. 1030.

Turcs perdirent à cette bataille, proportions gardées, beaucoup plus d'Officiers que de soldats. Othman, qui s'étoit déclaré pour les combats corps à corps, avoit animé tous ceux qui vouloient mériter son estime. Les bataillons des Janissaires ne furent opposés aux troupes polonoises que lorsqu'un grand nombre de Timariots eurent perdu la vie, en cherchant à se faire remarquer de leur maître. Le choc de ces bataillons serrés, dont les efforts pouvoient ressembler à ceux d'une machine pesante & meurtriere faite pour écraser tout ce qui se rencontroit sous son poids, ne put rappeller la victoire. Othman fit sonner la retraite en pleurant de rage, & en accusant les Janissaires d'avoir perdu leur antique valeur. Le Palatin de Vilna ne conseilla point à son Prince de poursuivre les fuyards ; l'assiette de son camp lui étoit trop précieuse pour qu'il s'exposât à la perdre. Mais comme Othman ne pouvoit demeurer en repos, le Palatin repoussoit tous les jours en détail les différens corps que ce Prince envoyoit pour l'entamer. Jamais aucune campagne des Turcs ne fut plus constamment malheureuse. Un Souverain presque enfant, qui n'opposoit que de l'ardeur,

Il est repoussé.

de la témérité & de l'obstination au flegme d'un vieux Général, assez estimé du fils de son Roi pour que celui-ci s'en rapportât tout à fait à son expérience ; un Visir mauvais guerrier, qui commandoit à des soldats, ou mal disciplinés ou mécontens, dans un pays qu'il ne connoissoit pas, & dont les habitans ne cherchoient qu'à dresser des embûches ; des corps entiers révoltés contre leur maître, goûtant une secrete joie de tous les revers qu'ils éprouvoient & du peu de succès de leurs armes ; tout sembloit favoriser le petit nombre, & les efforts constans de ceux qui combattoient dans leur propre pays pour leurs foyers, pour leurs familles & pour tout ce qu'ils pouvoient avoir de plus cher. Othman qui, malgré tant de revers, étoit toujours supérieur en nombre, essaya d'envelopper les Polonois dans leur camp & de les prendre par la faim. Comme cette façon de combattre étoit lente & peu conforme au caractere bouillant d'Othman, il voulut avec un corps de cinquante mille hommes aller s'emparer d'une petite place à la gauche du camp des Polonois, tandis que ceux-ci, contens d'arrêter une armée si nombreuse, y demeuroient bloqués.

J. C. 1621. Hég. 1030.

Il entreprend en vain le siege d'une petite place.

J. C. 1621. Hég. 1030.

Ce château, bâti au sommet d'une montagne escarpée, sur laquelle il eût été impossible de hisser du canon, foudroyoit tout ce qui entreprenoit de monter jusqu'à lui. L'Empereur, ayant contemplé avec étonnement ce lieu inabordable, demanda qui avoit pu fortifier ainsi cette place. *C'est Dieu*, lui repartit son Visir, voulant dire sans doute que la nature avoit tout fait. *Eh bien! que Dieu la prenne s'il veut*, reprit ce Prince, & tout aussi-tôt rejoignit le gros de son armée.

L'intérêt des Polonois étoit de lasser leur ennemi, & d'en obtenir une paix honorable; mais la disette commençoit à se faire sentir dans leur camp; & quoique les partis qu'ils envoyoient dans les villes voisines passassent presque toujours heureusement, après avoir rompu en quelque endroit la chaîne des Turcs, & revinssent dans leur camp avec le même bonheur, le peu de vivres qu'ils rapportoient avec eux ne suffisoit pas pour rétablir l'abondance. Le Palatin de Vilna mourut d'une maladie qui commençoit à devenir contagieuse. Il recommanda en expirant au Prince, fils du Roi de Pologne, la gloire & le salut de leur commune

J. C. 1621. Hég. 1030.

patrie. Le jeune Uladiflas choifit pour fuccéder à cet habile Général celui qu'il crut être le plus habile après lui. Lubomiftki, que fon expérience & fes talens rendoient digne de commander à de fi braves gens, ne refufa point cet emploi dans le temps où il étoit plus difficile que jamais. Bien que la pofition des Polonois devînt de plus en plus fâcheufe, Lubomiftki s'obftinoit à demeurer dans un camp qui fermoit à une armée puiffante l'entrée de la Pologne, & dont la sûreté procuroit tous les jours de nouveaux fuccès à fes troupes qui avoient befoin d'encouragement. Comme il avoit des efpions intelligens, il comptoit fur la défunion qu'on difoit être dans le camp des Turcs, fur le mécontentement des Janiffaires, fur l'incapacité des Chefs, & fur la téméraire valeur d'un jeune Prince qui, étant accoutumé que rien ne lui réfiftât, devoit prendre les partis les plus dangereux & les moins réfléchis. En effet, la honte de voir arrêter fi long-temps le gros de fon armée, & d'être battu prefque tous les jours en détail, lui fit ordonner un affaut général de tout le camp ennemi. L'avantage des Polonois, qui fe défendoient dans un lieu favorable, derriere de

J. C. 1621. Hég. 1030.

Il s'obstine à bloquer les Polonois dans leur camp.

bons retranchemens, & qui frappoient en plongeant un ennemi déjà essoufflé lorsqu'il étoit parvenu à leur portée, compensoit bien la différence du nombre. L'Empereur voulut que ses Janissaires, qui trois fois avoient été repoussés avec beaucoup de perte, chargeassent une quatrieme; & comme son Visir & l'Aga de cette Milice représentoient au Prince qu'il sacrifioit ses meilleurs soldats à une attaque qui les consumoit tous en vain: » Quand j'aurai perdu des ânes, s'écria l'Empereur en colere, je saurai » trouver de bons chevaux à leur » place. « Ce mot, qui fut rendu aux Janissaires, contribua beaucoup au revers que l'imprudent Othman éprouva peu de temps après. Cette attaque, si meurtriere, n'eut point d'autre succès que celui que les Généraux avoient prédit: elle augmenta le découragement des assaillans, & releva l'espoir de ceux qui leur avoient opposé une si généreuse défense. Mais la maladie faisoit toujours dans leur camp de si grands ravages, que le Prince Uladislas & ses Lieutenans ne prétendirent point d'autre fruit de leur résistance, qu'une paix prochaine & plus honorable qu'ils ne l'avoient espérée d'abord.

Les Députés qu'ils envoyerent aux Turcs, furent reçus avec beaucoup de faveur; on leur fit traverser tout le camp, pour les éblouir par la pompe qui y régnoit & par le nombre de soldats qui y étoient encore, malgré tant de pertes. Les Polonois furent reçus d'abord par le Vaivode de Valaquie qui avoit suivi Othman à l'armée, qui, comme Prince Chrétien, offrit l'hospitalité aux Députés, & son entremise pour l'objet de leur mission. Les Polonois, ayant accepté l'une & l'autre, furent admis peu d'heures après à l'audience du Grand Visir, qui étoit accompagné des autres Visirs du banc & de Viner Effendi, Précepteur de l'Empereur. Ces Ministres demanderent d'abord qu'on nommât des Commissaires pour convenir des limites; ce qui fut accordé sans aucune difficulté: mais le Grand Visir ayant ajouté que le sublime Empereur vouloit avoir en sa puissance les Chefs des Cosaques, premiere cause de la guerre, & que la Pologne se soumît à la vassalité de l'Empire ottoman, les Députés rejetterent ces deux propositions avec constance, disant que les Cosaques étoient des sujets zélés de la République de Pologne, qui l'avoient toujours bien servie, & qui n'avoient

J. C. 1621.
Hég. 1030.

fait contre le Turc que ce que les Tartares, sujets de l'Empire d'Orient,
J. C. 1621. Hég. 1030.
avoient fait auparavant contre leur République; qu'à l'égard de la vassalité, la République de Pologne n'avoit jamais connu ni ne connoîtroit à l'avenir d'autre Chef que le Roi qu'elle étoit en possession de se choisir; que les succès de la guerre présente prouvoient qu'elle étoit digne de se dire l'égale de l'Empire ottoman. Les Visirs, offensés de cette résistance, ayant dit aux Députés qu'ils pouvoient se retirer, s'ils n'acquiesçoient point aux demandes qui leur étoient faites, ceux-ci se mirent en chemin pour retourner à leur camp. Le Visir les fit rappeller; &, après une nouvelle conférence, dans laquelle les Ministres Ottomans se montrerent beaucoup plus dociles, on renvoya au camp des Polonois un seul des Députés, qui devoit proposer au Prince Uladislas & aux Palatins Plénipotentiaires de la République les conditions suivantes: que les Commissaires conviendroient de rétablir les anciennes limites telles qu'elles avoient été connues; que les Cosaques & les Tartares auroient respectivement défenses de jamais attaquer les nouveaux alliés, & que les deux Puissances

contractantes puniroient également les contrevenants ; que l'Ambaſſadeur de Pologne, qui iroit à Conſtantinople pour la ratification du traité, ſeroit reçu comme Miniſtre d'un Prince ami, & porteroit des préſens, ſans que ces marques de bienveillance puſſent être regardées comme tribut. Ces propoſitions ayant été acceptées par le Prince & par les Palatins, le Député qui en étoit chargé, retourna au camp des Turcs, amenant avec lui un Seigneur Polonois qui devoit ſuivre l'Empereur à Conſtantinople en qualité d'Ambaſſadeur ordinaire. Le lendemain Othman donnna audience ſolemnelle aux Députés ; il les reçut ſur ſon trône avec autant d'appareil que s'il eût été dans ſon palais à Conſtantinople. Ces Polonois, après les cérémonies accoutumées, préſenterent à l'Empereur le traité ſigné des Plénipotentiaires, & lui adreſſerent une harangue noble & reſpectueuſe, dont le ſens étoit, qu'ils offroient à l'un des plus puiſſans Monarques du monde entier, non de l'or & des pierreries, dont il étoit plus fourni qu'aucun Potentat, mais des armes, la ſeule richeſſe qu'ils poſſédaſſent, & qui leur avoient ſervi à mériter ſon eſtime. Cette harangue étoit accompagnée de deux pieces de

J. C. 1621.
Hég. 1030.

Paix conclue entre la Pologne & l'Empire ottoman.

J. C. 1621. Hég. 1030.

canon, amenées à l'entrée de la tente de l'Empereur, & d'un trouſſeau de fleches que les Députés laiſſerent au pied du trône. La cérémonie finit par un repas qui fut donné aux Polonois dans la tente du Grand Viſir. La nuit ſe paſſa en réjouiſſances dans les deux camps. Le lendemain les Turcs exigerent que les Polonois décampaſſent les premiers, & repaſſaſſent le Nieſter, riviere qui devoit faire la borne la plus apparente de leur territoire. Les troupes Polonoiſes étoient en ſi mauvais ordre, tellement atténuées par la fatigue, par la maladie, par tous les maux inſéparables de la miſere, que les Turcs, qui les virent défiler, eurent honte d'avoir traité avec une armée ſi affoiblie. Il ne rentra en Pologne que le quart de ce qui en étoit ſorti. La vue de ces troupes languiſſantes offroit plutôt l'idée de priſonniers échappés à une longue captivité, que d'une armée valeureuſe qui venoit de mériter une paix honorable. Les Turcs, qui avoient moins ſouffert, avoient perdu plus du tiers de leurs ſoldats par le fer de l'ennemi; ils remporterent leurs richeſſes & tout le reſſentiment que l'armée conſervoit contre ſon Empereur, & l'Empereur contre ſon armée.

Les deux armées ſe retirent.

Le bruit ſe répandit bientôt qu'Oth-

man vouloit éteindre le corps des Janiſſaires. Il en avoit menacé plusieurs fois. On apprit qu'il envoyoit au Caire pour lever de l'infanterie au moment où tout l'Empire jouiſſoit d'une paix profonde : & l'on remarqua que, toutes les fois qu'Othman ſortoit du ſerrail, les Boſtangis & les Topggis, ſoldats dont les uns n'étoient faits que pour la garde de l'intérieur & le ſoin des jardins, & les autres ſeulement pour ſervir l'artillerie, compoſoient ſon cortege & avoient ſeuls part à ſes libéralités. Les Spahis & les Janiſſaires, également aigris de cette eſpece de paſſe-droit, témoignoient tout haut leur mécontentement. Ce fut bien pis lorſque l'Empereur déclara qu'il iroit faire un voyage à la Mecque. Tous ceux qui avoient intérêt de rendre la cour odieuſe publioient que les Miniſtres de cet enfant, qu'on avoit fait Empereur, abuſoient de ſa jeuneſſe pour tout renverſer ; qu'on n'en vouloit pas ſeulement aux deux corps conquérans & fondateurs de l'Empire Ottoman, mais que Conſtantinople ne ſeroit plus la ville la plus floriſſante du monde entier ; qu'on alloit tranſporter le ſiege de l'Empire à la Mecque, parce que

J. C. 1622.
Hég. 1031.

Les ſoldats & le peuple ſont également mécontens du Prince.

J. C. 1622. Hég. 1031.

les avides Conseillers du Monarque trouveroient l'occasion de s'enrichir dans cette transmigration. Les mécontens voyoient ou vouloient faire voir ce qui n'avoit aucun fondement. Othman ne songeoit pas à faire de la Mecque la capitale de l'Empire ; mais son ancien Précepteur Viner Effendi avoit, comme nous l'avons dit, conservé un très-grand crédit sur l'esprit de son maître. Le frere de Viner, Mollah (1) à la Mecque, y éprouvoit des contradictions de la part du Chérif (2), qui lui disputoit une partie de l'autorité & beaucoup de droits pécuniaires. Ce Chérif étoit très-puissant & très-aimé. Viner Effendi avoit persuadé à Othman de faire le pélerinage dont presque tous les Empereurs s'étoient dispensés jusqu'alors, afin que la présence du maître obscurcît le Chérif, & rendît au Mollah les droits qu'il croyoit lui appartenir. Ce foible intérêt fut la premiere cause de la grande révolution qu'on va voir ;

(1) Mollah sont les Cadis des grandes Villes.

(2) Chérif, Prince de la Mecque, tiré de la race des Emirs, ou parens de Mahomet, qui est nommé par le Grand Seigneur, & qui n'a qu'une autorité précaire & bornée.

il en ſurvint bientôt une ſeconde. Viner Effendi, qui vouloit ſur-tout plaire à ſon maître, lui avoit appris à mépriſer les uſages auxquels les Empereurs ne peuvent ſe ſouſtraire ſans exciter un grand ſcandale & ſans compromettre leur autorité. Nous avons vu que l'orgueil des Monarques Ottomans les détournoit du mariage, & qu'ils ne recevoient jamais que des concubines dans leur lit. Othman, malgré l'exemple de ſes ancêtres, qui depuis Soliman s'étoient dérobés à un joug incompatible, diſent les Turcs, avec la ſouveraine puiſſance, Othman, dominé par une paſſion aveugle, voulut épouſer la fille d'une Sultane, ſœur de l'Empereur Mahomet III & d'un Pacha époux de cette Princeſſe. Les repréſentations du Mufti, de tous les Grands, moins flatteurs que Viner, n'arrêterent point un jeune Prince convaincu que rien au monde ne devoit gêner ſa volonté. Tout Conſtantinople fut indigné. Les cris contre cette nouveauté & contre le voyage de la Mecque devinrent ſi unanimes, que le Mufti, ami du peuple & jaloux de Viner, publia de ſon propre mouvement un Fetſa dont la ſubſtance déclaroit le mariage contracté par l'Empereur contraire à la dignité du trône. Ce Fetſa décidoit

J. C. 1622.
Hég. 1031.

J. C. 1622. Hég. 1031.

Le Mufti décerne un Fetfa contre le mariage contracté par l'Empereur & contre un voyage qu'il médite à la Mecque.

Commencement de la révolution.

aussi que le bien de l'Etat avoit de tout temps dispensé les Empereurs du pélerinage à la Mecque ; qu'un tel acte de dévotion ne pouvoit être agréable à Dieu de la part des Souverains obligés de veiller sur leurs peuples.

Ce décret du Mufti autorisa la rebellion des Janissaires, qui apprenoient d'ailleurs que les troupes levées au Caire devoient marcher au-devant de l'Empereur pour composer sa garde. Pendant plusieurs jours toutes les places furent pleines des Odas Pachis, des Torpachis, des Adjacs Agas (c'est ainsi qu'on nomme les différens grades d'Officiers des Janissaires) qui, plus alarmés que les simples soldats, conféroient entr'eux pour chercher les moyens de préserver leur corps de la chûte dont il étoit menacé. Leur Aga, ennemi juré de Viner Effendi, osa déclarer à l'Empereur que le corps des Janissaires & celui des Spahis laissoient appercevoir une fermentation qui pouvoit avoir des suites fâcheuses, si l'Empereur ne se déterminoit pas à répudier sa nouvelle épouse & à écarter de son conseil ceux qui l'aigrissoient contre les serviteurs les plus utiles que la maison Ottomane eût jamais employés. Cette hardiesse pensa coûter la vie à

l'Aga des Janissaires, qui, sorti du serrail, se plaignit hautement de la maniere dont on avoit reçu des conseils salutaires. Dès le lendemain le corps de l'Uléma s'étant assemblé dans la mosquée du Sultan Achmet, les Janissaires & les Spahis y coururent en foule, levant sur leur tête le Fetfa du Mufti, & demandant que les Effendis détournassent l'Empereur d'aller à la Mecque, & obtinssent que la Sultane fût répudiée. Sur les cris de cette milice attroupée, les Effendis déciderent qu'il étoit temps d'avertir Sa Hautesse de tout ce qui arrivoit, & de tout ce qui pourroit arriver, s'il s'obstinoit à sortir de Constantinople, comme les tentes & les bagages qu'on transportoit à Scutari sembloient l'annoncer, & si des troupes nouvelles osoient approcher de la capitale. Vingt Membres de l'Uléma, des plus vénérables par leur âge & par la considération qu'ils s'étoient acquise, se présenterent au pied du trône, & peignirent à l'Empereur, avec des couleurs très-vives, le scandale & le mécontentement général que le pélerinage de la Mecque & son mariage excitoient; plus que tout cela, l'alarme que la prétendue réforme des Janissaires donnoit à tout

J. C. 1622.
Hég. 1031.

J. C. 1622. Hég. 1031.

Le Grand Seigneur outrage de paroles les Effendis qui lui font des représentations.

les bons Musulmans, qui se rappelloient avec vénération l'institution de cette milice, consacrée spécialement à Dieu par le ministere d'un Prophete, & toutes les conquêtes qu'elle avoit accumulées pour la gloire de l'Empire & de la maison Ottomane. Ces bons Effendis, ayant parlé avec beaucoup d'onction & de vivacité, finirent pas laisser entrevoir que la rebellion étoit toute prête à éclater. Le jeune Prince, qui n'étoit pas fait aux menaces, s'écria : *j'exterminerai tous les Spahis & tous les Janissaires, mais ce ne sera qu'après vous avoir fait piler tous dans un mortier.* Les Effendis se retirerent consternés, & le Grand Visir se jetta aux genoux d'Othman, & lui dit, les larmes aux yeux : Grand Prince, faites-moi mourir, mais conservez votre Empire, votre vie, & tous ceux qui sont institués pour les défendre. Ces paroles & l'action du Visir toucherent l'Empereur sans l'ébranler. Il répondit à tant d'instances, que, plus les troupes sembloient s'opposer au voyage de la Mecque, plus ce voyage devenoit nécessaire; qu'il ne vouloit pas accoutumer les Janissaires à lui donner des loix. Cependant les vingt Effendis, de retour à la mosquée du Sultan Achmet, ap-

prirent aux Officiers des Spahis & des Janissaires comment ils avoient été accueillis par l'Empereur. Aussi-tôt les cris redoublent au-dedans & au-dehors de la mosquée. Tous conviennent d'aller trouver Viner Effendi qui étoit le conseil du Monarque, de tirer parole de lui que son Prince répudieroit la Sultane ; qu'il renonceroit au voyage de la Mecque, & même à faire approcher les troupes de Constantinople ; en cas de refus, ils jurerent de mettre en pieces celui qui avoit si mal conseillé l'Empereur. Un Torpachi des Janissaires se mit à la tête de ceux qui gagnerent le palais de Viner Effendi : cette troupe, qui grossissoit en passant par chaque rue, arriva bientôt devant la maison, qu'ils trouverent fermée. Les portes furent enfoncées plutôt qu'elles n'auroient été ouvertes. Les Janissaires ne trouverent au-dedans que des esclaves effrayés qui ne surent pas défendre du pillage les effets de leur maître, & qui répéterent avec serment à ceux qui demandoient Viner Effendi, que le Codgea ou Précepteur avoit pris la fuite. Darud (c'étoit le nom du Torpachi qui conduisoit les mutins,) sans perdre plus de temps au pillage, mena sa troupe au Grand Visir pour de-

J. C. 1622.
Hég. 1031.

Les Janissaires & le peuple se portent en tumulte à la maison de Viner Effendi, puis à celle du Gr. Visir, enfin au serrail.

mander à ce Miniſtre ce qu'il avoit voulu d'abord obtenir de Viner Effendi. Le palais de Dilaver Pacha étoit fermé comme celui de Viner. Les Gardes du Grand Viſir, qui virent une multitude ſans ordre, armée ſeulement de bâtons blancs à la maniere des Janiſſaires pendant la paix, voulurent oppoſer quelque réſiſtance aux menaces réitérées d'enfoncer la porte. Ils firent un feu de mouſqueterie aſſez vif par les fenêtres extérieures, & tuerent pluſieurs de ces mutins. Alors l'indignation & le déſordre ne firent qu'augmenter; dans un inſtant toutes les boutiques de Conſtantinople furent fermées. Le peuple ſe mêla aux ſoldats, & cette multitude accourut devant le ſerrail, criant : nous voulons la tête du Codgea Viner Effendi & du Grand Viſir Dilaver. La premiere porte du ſerrail étoit ouverte, un profond ſilence regnoit dans la premiere cour, ils craignirent que ce calme apparent ne cachât des embûches, d'autant plus que le bruit s'étoit répandu que le Grand Seigneur avoit fait armer les Icoglans & les Boſtangis. Darud, pour éviter toute ſurpriſe, fit monter des ſentinelles ſur les minarets de la moſquée voiſine du ſerrail, de laquelle on pouvoit dé-

J. C. 1622. Hég. 1031.

couvrir tout ce qui se passoit dans ce vaste édifice. Les sentinelles n'apperçurent pas la plus légere apparence d'armement, les Bostangis & les Icoglans tout tremblans s'étoient renfermés dans les Odas du serrail. L'imprudent Othman n'avoit pris d'autre précaution contre cette milice mutinée que de faire fermer toutes les portes de l'intérieur. La nuit qui survint appaisa le tumulte; mais les révoltés n'abandonnerent pas leur entreprise, ils surent au contraire mettre les instans à profit.

J. C. 1622. Hég. 1031.

La nuit dissipe les révoltés.

Tandis qu'Othman se félicitoit de la dispersion de cette troupe rebelle, & qu'il se promettoit d'en punir les Chefs, Darud & les autres Officiers, tant des Spahis que des Janissaires, amassoient des armes & prenoient toutes leurs dimensions pour mettre fin à ce qu'ils avoient à peine commencé. Dès la pointe du jour les Janissaires & les Spahis sortent de leurs odas, non plus en désordre & armés de bâtons blancs comme la veille, mais portant des fusils & des cimeterres avec leurs enseignes & leurs instrumens de guerre, suivis des Lévantis qui traînoient des canons de la marine qu'on avoit eu le temps de placer sur des affuts. Une foule de sol-

La rebellion recommence avec le jour.

J. C. 1622.
Hég. 1031.

Les Janissaires armés forcent le serrail, demandent six victimes qu'ils n'obtiennent pas.

dats d'autres corps & d'habitans de Constantinople suivoient ces troupes réglées, qui allerent, en observant leurs rangs, sous le commandement de leurs Officiers, s'emparer d'abord des murs extérieurs & de toutes les portes du serrail ; puis ils entrerent dans la premiere cour, criant à haute voix qu'ils vouloient le sang du Codgea Viner, du Grand Visir Dilaver, du Caïmacan, du Grand Defterdar, du Kislar Aga, & d'un Pacha nommé Tchaous. Tous ces Officiers étoient accusés d'avoir conseillé le Sultan, d'être les auteurs de son mariage, de son voyage projeté à la Mecque, ainsi que des levées de troupes dans le Caire. Les révoltés demandoient alors six victimes au lieu de deux seulement qu'ils avoient marquées la veille. Comme tout le serrail demeuroit en silence, malgré tant de tumulte, ils firent avancer du canon pour abattre la porte qui communique à la seconde cour ; & ayant trouvé dans cette nouvelle enceinte de bâtiment la même solitude & la même tranquillité, le canon ouvrit encore la communication à la troisieme cour. Le peuple, qui n'étoit point armé, avoit saisi dans la seconde cour des bûches trouvées en piles, dont chacun s'étoit fait des especes de massues.

ſues. Auſſi-tôt que le canon eut abattu les portes, la populace entra en foule. Quelques Icoglans, Baltagis & Boſtangis dirent au Grand Viſir que le peuple étoit dans la cour du Divan, mais qu'ils n'y voyoient point de ſoldats. Quoique Dilaver, qui étoit dans la ſalle du Divan avec les Effendis & les Pachas du banc, eût entendu qu'on proſcrivoit ſa tête, il eſpéra que ſa préſence en imposeroit à une populace ſans Chef, & que cette fermeté feroit rentrer dans le devoir ceux que le ſilence du ſerrail avoit enhardis à la révolte. Il ſortit, accompagné de quelques Chiaoux & du Boſtangi Pachi; les autres perſonnes du Divan, moins téméraires que le Grand Viſir, fermerent les portes ſur lui avec précipitation. A peine le premier Miniſtre parut, qu'il fut aſſommé par ce même peuple qu'il avoit prétendu diſſiper. Le Boſtangi Pachi étoit aimé, parce qu'il avoit ſouvent déſarmé la colere du Grand Seignnur & ſauvé la vie à des proſcrits. On ſavoit auſſi qu'il avoit combattu de tout ſon pouvoir le projet de faire de nouvelles levées: malgré la fureur du peuple, il ne fut fait aucun mal à cet Officier, que les Janiſſaires protégerent à grand cris. On l'invita même à prendre part à la ré-

J. C. 1622.
Hég. 1031.

Ils maſſacrent le Grand Viſir.

volte ; mais il se déroba dans la foule, & il ne parut plus pendant toute la révolution. Cependant les troupes étoient rangées en bataille dans la cour du Divan. Darud & ceux qu'il fit ses Lieutenans disposerent des corps de gardes vers tous les dehors du serrail, sans oser d'abord entamer les bâtimens. Le peuple & les soldats répétoient sans cesse les noms des cinq proscrits, demandoient que l'Empereur promît de renoncer au voyage de la Mecque, de licencier les nouvelles milices du Caire, de répudier son épouse. Le sort que le premier Ministre venoit d'éprouver avoit ôté aux autres Ministres enfermés dans le Divan l'envie d'en ouvrir les portes. Malgré l'inaction des troupes, qui, toujours en bataille, se contentoient de répéter leurs demandes à grands cris, l'Empereur & tous les siens demeuroient renfermés & s'obstinoient à se taire. Enfin, après deux heures écoulées depuis le massacre du Grand Visir, une voix inconnue sortie des rangs cria : » Nous voulons Sultan » Mustafa, oncle d'Othman, pour no- » tre Empereur ; qu'il paroisse & qu'il » regne. « Ce cri fut répété par toutes les troupes dans le même instant ; & les soldats, oubliant leurs proscrits,

J. C. 1622.
Hég. 1031.

ne prononcerent plus que : *nous voulons Sultan Mustafa pour notre Empereur.* Les Chiaoux qui étoient sortis avec le malheureux Grand Visir craignoient un sort pareil à celui de ce Ministre : on ne leur avoit fait aucun mal, mais le passage pour fuir leur étoit interdit. On les contraignit d'indiquer le lieu de la prison de Sultan Mustafa ; ils montrerent en tremblant un petit bâtiment rond & fort bas qui tenoit au haram, & qui étoit surmonté d'un dôme couvert de plomb. Les troupes s'en étant approchées, répéterent à grands cris le nom de Mustafa. Une voix plaintive fit entendre ces mots : *Vous me demandez, & je vous demande aussi.* Aucune porte de ce bâtiment ne répondoit à la cour. Le jour n'y pénétroit que par quelques ouvertures étroites faites au dôme ; on eut bientôt trouvé des échelles pour y monter. Les Janissaires ouvrirent ce dôme à coups de haches, & il découvrirent dans un coin de cette espece de cachot Sultan Mustafa très-défait, couché sur un matelas, & environné de quelques négresses qui le servoient. Aussi-tôt que ce Prince eut apperçu la lumiere & les premiers Janissaires qui le saluoient Empereur, il demanda de l'eau, disant qu'il n'a-

J. C. 1622.
Hég. 1031.

Ils ouvrent à coups de haches la prison de Mustafa.

J. C. 1622.
Hég. 1031.

Ils proclament ce Prince, & contraignent l'Uléma de lui prêter serment.

voit pas bu depuis deux jours. On le tira de ce lieu avec des cordes par la breche que les haches avoient faite. Dès qu'il eut pris l'air il perdit connoissance, & il demeura long-temps sans la recouvrer. Cependant le bruit de ce qui se passoit s'étant répandu dans l'intérieur du serrail, les portes du Divan s'ouvrirent enfin, & tous les Effendis sortis en même temps tendirent au révoltés des mains suppliantes, assurant que le Sultan Othman avoit renoncé au projet d'aller à la Mecque ; qu'il avoit signé un ordre pour licencier les troupes du Caire ; qu'il étoit prêt à répudier son épouse, & qu'il leur remettroit les proscrits aussi-tôt que les Odas seroient rentrés dans le devoir. » Laissez, leurs disoient-ils, Sultan Mustafa dans sa prison ; qu'espérez-vous d'un Prince que son imbécillité vous a contraints de déposer ? « Mustafa, contre lequel ils parloient, étoit revenu à la vie. Les Chefs des Janissaires déclarerent à tous les Effendis qu'il falloit à l'instant reconnoître ce Prince pour leur maître & lui prêter serment. Comme ils faisoient résistance, répétant assez haut que Sultan Othman étoit légitime Empereur, plus de mille sabres qui brillerent en même temps à leurs yeux leur firent chan-

ge de langage. Le Mufti prononça le premier son serment à ce Prince qu'il venoit de traiter d'imbécille, & tous les membres de l'Uléma, au moins ceux qui étoient présens, suivirent cet exemple.

J. C. 1622.
Hég. 1031.

Le premier acte d'autorité que fit Mustafa, fut de nommer Grand Visir son libérateur Darud. Comme le nouveau premier Ministre avoit autant d'intérêt que son maître de consommer ce que les Janissaires venoient d'entreprendre, il fit monter Mustafa sur le cheval du Mufti pour le conduire à la mosquée nommée Ortadjami, dans laquelle ce Prince devoit ceindre l'épée d'Othman. Mais il étoit d'une telle foiblesse, que l'effort qu'il fit pour monter à cheval lui ôta la connoissance une seconde fois. On alla chercher un chariot, sur lequel il fut porté au vieux serrail, que les Bostangis ne firent aucune difficulté d'ouvrir.

Othman apprend la proclamation de son rival.

Lorsqu'Othman eut appris que les Janissaires & les Spahis avoient intimidé l'Uléma, que le Mufti & tous les Effendis avoient prêté serment à son oncle, & que les rues retentissoient du nom de Mustafa, son obstination & sa colere se changerent en désespoir; il poussa des cris lamentables, & il demanda aux Officiers qui l'envi-

ronnoient, s'ils alloient aussi l'abandonner. L'Aga des Janissaires, qui se
J. C. 1622. croyoit aimé des siens, fit à ce Prince
Hég. 1031. des reproches amers sur sa conduite envers cette puissante milice, qui avoit, dit-il, conquis tout l'Empire Ottoman; il lui offrit ensuite d'aller trouver les Spahis & les Janissaires, de leur proposer des présens de sa part, & de tâcher d'obtenir qu'ils le reconnussent encore pour leur maître. Ce Monarque si absolu sentit pour la premiere fois des mouvemens de reconnoissance, & voulut bien descendre à la priere; mais il étoit trop tard. Au moment où l'Aga des Janissaires sortoit du serrail pour faire cette proposition aux troupes, le bruit des instrumens de guerre lui apprit qu'elles transportoient leur nouvel Empereur à la mosquée. Mustafa, précédé des Janissaires, environné des Spahis à cheval, de presque tout l'Uléma & des nouveaux grands Officiers qu'il avoit créés dans l'instant même, étoit traîné vers l'hippodrome sur un chariot découvert avec toute la pompe que la briéveté du temps avoit permis de rassembler. L'Aga des Janissaires se rendit avant lui à la mosquée, & se mit à la tête des siens tout aussitôt qu'il les vit paroître. D'abord on le reçut avec respect, & les princi-

paux d'entre les Janiſſaires s'empreſ- ſerent autour de leur Chef pour écou- ter ce qu'il avoit à leur dire : mais auſſi-tôt qu'ils eurent entendu qu'on vouloit leur perſuader de défaire leur ouvrage, & de reconnoître Othman pour Empereur, malgré la promeſſe de dix ſequins par chaque Janiſſaire, & d'une augmentation de paie de dix aſpres par chaque Spahis, tous les ſa- bres furent tirés en même temps, & les ſoldats qui n'étoient pas le plus près du malheureux Aga, ne purent trouver place pour frapper. Un autre Pacha du banc, nommé Huſſain, arrivoit au moment même au grand galop de ſon cheval, criant de toute ſa force: » Rebelles, voici votre Empereur, » proſternez-vous devant ce redou- » table maître. « A peine eut-il ap- proché des bataillons qu'on le mit en pieces. Othman étoit ſorti du ſer- rail, comptant ſur la négociation de l'Aga ; & tandis que ce Prince s'ache- minoit à pas lents vers l'hippodrome, Huſſain, qui lui étoit plus attaché que ſes autres ſerviteurs, avoit voulu le précéder, de peur que ſon maître ne riſquât ſa liberté ou même ſa vie, & pour donner le temps à ce Prince, en cas de malheur, de fuir par un autre chemin. La conjecture du fidele

J. C. 1622.
Hég. 1031.

Hussain n'avoit été que trop vraie ; mais son sang ne fut d'aucune utilité à celui qu'il avoit voulu sauver. Othman, averti du danger qu'il court, lorsqu'il est près de l'hippodrome, veut retourner sur ses pas ; mais un détachement de Spahis galope à sa poursuite, l'atteint, l'environne & le force d'entrer dans la même mosquée où l'on venoit de ceindre à Mustafa l'épée d'Othman. En arrivant dans l'hippodrome, Othman apperçoit les cadavres sanglans de l'Aga des Janissaires & d'Ussain Pacha qui venoient de mourir pour lui. On lui dit qui ils étoient, car la quantité de coups qu'ils avoient reçus les avoir tellement défigurés l'un & l'autre, qu'il étoit impossible de les reconnoître. » Qu'avoient donc fait ces » malheureux, « s'écria Othman assez haut pour être entendu de ceux qui l'environnoient ? » Ils ne m'avoient » jamais parlé qu'en faveur de cette » soldatesque ingrate. « A la vue de ce jeune Prince qui manifestoit sa compassion, & qui en méritoit lui-même, les Janissaires s'écrierent : » Qu'Othman soit déposé, mais qu'on » respecte ses jours. « Arrivé à la mosquée, on le fit entrer dans une chambre dont les fenêtres donnoient

J. C. 1622.
Hég. 1031.

Comment Othman est conduit à la mosquée. Il y rencontre Mustafa.

J. C. 1622.
Hég. 1031.

ſur le grand vaiſſeau qui étoit plein de ſoldats. Sultan Muſtafa, revenu de la cérémonie de ceindre l'épée, ſe repoſoit dans cette même chambre. Lorſqu'il vit entrer le jeune Prince environné de pluſieurs Officiers, le foible Empereur ne douta pas que ſon neveu n'eût gagné les ſoldats. Son priſonnier parut à ſes yeux un maître tout prêt à le punir : il ſe précipite à genoux & demande grace avec larmes. L'infortuné Othman conſidere avec un rire amer ce nouveau Monarque dans une poſture ſi humiliante : » Voilà » donc, dit-il à ceux qui l'environ- » noient, voilà le maître que vous » me préférez ; voilà le ſucceſſeur de » tant de Conquérans, celui qui doit » vous faire redouter des nations infi- » deles ? Seigneur, lui dit un des » Torpachis, ces Conquérans dont » vous parlez ont gagné leur Empire » par le tranchant de nos épées, & non » pas avec des troupes ramaſſées dans » l'Egypte que vous vouliez nous ſub- » ſtituer. Si de mauvais conſeils ont » égaré ma jeuneſſe, reprit Othman, » le malheur doit m'éclairer pour l'a- » venir : rendez-moi l'autorité que je » ſuis plus en état d'exercer que tous » les autres Princes de la race des Ot- » tomans. « Comme les Janiſſaires

J. C. 1622.
Hég. 1031.

Risque qu'il court dans cette mosquée.

sembloient l'écouter avec quelque intérêt, le nouveau Grand Visir Darud, en qui le peu d'autorité qui étoit alors résidoit toute entiere, voulut faire étrangler le Monarque déposé; mais tous les Janissaires qui étoient présens s'y opposerent, parce que, disoient-ils, la multitude avoit prononcé qu'Othman devoit conserver la vie, & que, s'ils osoient y attenter, ils couroient risque d'être mis en pieces. » Monstre, dit Othman à ce factieux » sanguinaire, si je t'avois fait mourir » la premiere fois que tu as mérité le » supplice, je ne courrois pas mainte- » nant le danger de périr. « Cette altercation ayant fait élever la voix à plusieurs, fut entendue en partie dans le vaisseau de la mosquée. Les Janissaires crierent de nouveau : » Con- » servez la vie à Sultan Othman. « Les Gardes le firent mettre à la fenêtre qui donnoit dans ce grand vaisseau, afin que tout le monde pût le voir. Alors ce Prince infortuné leur dit : » Chers Janissaires, chers Spahis, » si j'ai entrepris quelque chose con- » tre vous, j'ai suivi des conseils » pernicieux ; reconnoissez la voix » de votre Empereur, & rentrez dans » l'obéissance, ou faites-moi mourir » plutôt que de m'exposer plus long- » temps aux affronts que j'endure. «

Les cris du peuple & des soldats se firent entendre de toutes parts ; ils répétoient : » Qu'Othman ne soit pas » Empereur, mais qu'il vive. « Le Prince désespéré répondit, » qu'on » m'enferme du moins, & qu'on me » dérobe à tant d'indignités. «

J. C. 1622. Hég. 1031.

Cependant le char qui avoit amené Sultan Mustafa à la mosquée, le ramena au serrail des Empereurs, suivi des Grands Officiers, des principaux Timariots & des Spahis qui formoient une nombreuse cavalcade. Ce Prince avoit ordonné qu'on renfermât Othman dans la prison qu'il avoit habitée quatre années : mais Darud Pacha, qui n'avoit pas renoncé au projet d'arracher la vie au Monarque détrôné, le fit conduire aux Sept-Tours, afin de détourner de dessus cet infortuné les yeux des Spahis & des Janissaires. Dès le lendemain de la révolution il entra dans la chambre où ce Prince étoit gardé, le fit étrangler à ses yeux, au mois d'octobre 1622, puis on coupa une oreille au cadavre, qui fut portée de sa part dans une boîte à Sultan Mustafa. Ce Ministre, ou plutôt cet assassin, avoit écrit sur le couvercle de la boîte : *Présent pour le sublime Empereur que son fidele Ministre a servi malgré lui.* On peut penser que ni Vi-

Il est conduit au Sept-Tours, & étranglé le lendemain.

Présent que Darud Pacha fait à son maître.

[redacted]ner Effendi, ni le Kislar Aga, ni les trois autres qui avoient été proscrits avec Dilaver Pacha n'échapperent pas à la cruauté du nouveau Grand Visir, qui pour prix du service qu'il venoit de rendre à son Prince, épousa trois jours après l'ainée de ses sœurs. L'infortuné Othman fut porté sans pompe dans le sépulcre de l'Empereur Achmet. Tous les malheurs & tous les torts de ce jeune Monarque étoient venus de son inexpérience & des flatteurs qui l'avoient égaré. Il étoit né avec une ame élevée, & peut-être eût-il fait de grandes choses, s'il n'étoit pas devenu le maître absolu d'un Empire, dans un âge où l'homme ne peut pas être le sien sans beaucoup de danger.

J. C. 1622. Hég. 1031.

MUSTAFA RÉTABLI.

Foiblesse du nouvel Empereur.

Mustafa, déposé quatre ans auparavant pour sa profonde incapacité, n'étoit pas devenu plus digne du trône dans le cachot où il avoit été gardé. Le seul changement qui se fit en lui, fut qu'il accorda beaucoup de crédit à la Sultane Validé, sa mere, qu'il avoit confondue dans son premier regne avec toutes les femmes qu'il faisoit profession de haïr. Cette Sultane, plus

habile que toutes les Odalisques qui avoient, comme elle, été élevées dans le serrail, conseilla au nouveau Monarque de se dérober aux yeux des courtisans, & sur-tout aux chefs des différentes milices, auxquels il étoit important de cacher sa foiblesse. On répandit que Mustafa étoit sans cesse en prieres, que le Prophete lui apparoissoit fréquemment ; & cependant la Sultane Validé & le Grand Visir Darud s'étoient emparés de l'autorité. Celui-ci ne la conserva pas long-temps. Le peuple ne pouvoit pas ignorer toujours la mort d'Othman, ni les complices de cet attentat. Les Janissaires, à qui on reprochoit souvent d'avoir trempé leurs mains dans le sang de leur Maître, rejettoient ce crime sur le Grand Visir, sur le sous-Pachi, ou Lieutenant de Police, sur un autre Pacha qui l'avoit vu commettre. On publia bientôt que le sanguinaire Visir avoit attenté sur les jours des Princes Amurat, Bajazet & Ibrahim, freres d'Othman, seuls restes de la race Ottomane. Il est plus vraisemblable que Darud avoit songé à se rendre maître de la personne des Princes, pour augmenter son autorité, qu'il n'est facile de croire qu'il ait entrepris de les faire mourir. Un Mu-

J. C. 1622.
Hég. 1031.

J. C. 1622.
Hég. 1031.

sulman n'a nul intérêt d'éteindre la Maison royale, puisque l'opinion générale répandue en Turquie, & qui tient à la religion, est que la famille du Kan des Tartares occuperoit le trône au défaut de la race d'Othman.

Le Grand Visir Daüd attente à la liberté des Princes.

Quoi qu'il en soit, le Capi Aga, chef des Eunuques blancs, se mit en devoir de faire sortir les trois Princes du serrail, sur l'ordre qu'il exhiboit du Grand Visir. Les jeunes Princes refuserent de suivre le Capi Aga ; & comme il vouloit les contraindre, Sultan Amurat (1) s'écria : » N'y a-t-il » aucun des serviteurs de mon pere » qui daigne prendre notre défense ? «

Résistance du serrail. Le Grand Visir est contraint de fuir.

Les Icoglans, qui les environnoient, appellerent les Bostangis, les Baltagis, tout ce qui dans le serrail étoit à portée de la voix. La troupe du Capi Aga fut repoussée, lui-même fut mis en pieces sous les yeux des Princes à qui il avoit fait violence. Le Grand Visir n'eut que le temps de fuir, pour

(1) On appelle Sultan non-seulement le Prince régnant, mais encore tous ceux de la race. La seule différence qu'il y ait entre l'Empereur & les Princes, c'est que ce premier est appellé Sultan, sans qu'on y ajoute son nom, & les autres Sultan Bajazet, Sultan Amurat, &c.

se dérober à la fureur des Janissaires qui couroient aux armes. Il fallut tirer l'Empereur Mustafa de ses contemplations, pour qu'il vînt lui-même appaiser cette émeute. Il déclara aux soldats que la vie de ses neveux étoit en sûreté, qu'il n'avoit jamais songé à la leur ravir, & qu'ils seroient respectés dans le serrail comme les héritiers du trône. La harangue de l'Empereur fut accompagnée de plusieurs milliers de séquins, qu'il fallut distribuer à cette soldatesque, qui devenoit de plus en plus avide.

J. C. 1622. Hég. 1031.

Nomination d'un Eunuque blanc au Visirat.

J. C. 1623. Hég. 1032.

La Sultane Validé, qui se trouvoit seule à la tête des affaires, se pressa de nommer un Grand Visir, de peur que les Janissaires ne la prévinssent dans son choix. Elle envoya les sceaux à un vieil Eunuque blanc, nommé Mehemet Guirguin : ce qui fit dire dans Constantinople que l'Empire étoit gouverné par deux vieilles femmes. Les troupes ne s'opposerent point à l'élévation de Guirguin, soit qu'elles fussent bien aises de voir l'autorité dans de si foibles mains, soit que l'argent qu'on leur avoit prodigué les eussent disposées à la soumission. On devoit s'attendre à de grands troubles sous un gouvernement tel que celui de Mustafa. Les Pachas d'Asie, tou-

jours moins soumis que les autres, avoient un beau prétexte & de grands penchans pour les factions. Les Pachas d'Erzerum, de Diarbekir, & de Syrie, refuserent de faire passer les impôts à Constantinople, leverent des troupes, sous prétexte de venger la mort d'Othman, & s'entendirent même avec le Sophi de Perse, lui promettant des secours, & le passage dans toute l'Asie. Sur l'ordre que le Grand Visir Guirguin envoya au Pacha d'Alep de céder sa place à un successeur, & de venir à la Porte rendre compte de sa conduite, le Gouverneur déposé fit étrangler ce prétendu successeur, Officier des Spahis, sous prétexte qu'il étoit complice de la mort d'Othman. Il répondit au Grand Visir que le bien de l'Etat demandoit que les Pachas restassent dans leurs gouvernemens, pour y prévenir les désordres; que lui Pacha d'Alep, au lieu d'envoyer à Constantinople les impôts qu'il avoit recueillis, les emploieroit à lever des troupes pour mettre sa province en sûreté. Le vieil Eunuque recevoit de tous côtés de semblables réponses à des ordres absolus, qui devenoient illusoires. La Sultane Validé, qui regrettoit beaucoup Darud son gendre, entreprit de le tirer de sa retraite,

J. C. 1623. Hég. 1032.

Révolte des Pachas d'Asie.

pour le faire entrer dans le Divan par la charge de Capitan Pacha, qui n'étoit pas vacante.

J. C. 1623.
Hég. 1032.

La Sultane Validé fait reparoître Darud à la Porte.

Les Janissaires & les Spahis étoient encore bien irrités contre Darud, mais l'argent que son épouse & sa belle-mere répandirent à pleines mains, réconcilia bientôt ce parricide avec les principaux d'entre ses anciens camarades, qui avoient soulevé les Janissaires contre lui. Darud reparut donc à la Porte. Il ne s'agissoit plus que d'arracher la place de Capitan Pacha à celui qui en étoit revêtu. Une imposture ne coûtoit rien à Darud, ni même à la Sultane sa belle-mere. Ils convinrent d'accuser le Capitan Pacha dans le Divan d'avoir des intelligences secrettes avec le Pacha d'Alep & celui d'Erzerum, en même-temps qu'on le rendoit suspect aux Janissaires, en répandant dans les Odas que Calil Pacha, c'étoit son nom, avoit conseillé plusieurs meurtres de leurs camarades, faits coup sur coup par le Gouverneurs d'Asie, pour venger la mort d'Othman. Darud montroit des lettres du Pacha d'Erzerum à Calil, & d'autres lettres de Calil au Pacha d'Alep, prétendues interceptées, qui prouvoient un concert entre le Capitan Pacha & ces deux rebelles. Sous l'Em-

Il accuse le Capitan Pacha de trahison.



pire de Mustafa, la milice étoit en armes à toute heure. Plusieurs Odas de Spahis & de Janissaires marcherent en ordre au serrail, demandant à grand cris l'assemblée du Divan, afin qu'on jugeât le Capitan Pacha. Calil en fut instruit. Il eut l'assurance de monter à cheval, & de se rendre au serrail. Dès qu'il eut apperçu les troupes en bataille devant la premiere cour, il tira des tablettes de son sein, & les montrant de loin : » Fideles » Spahis, braves Janissaires, s'écria- » t-il, vous demandez qu'on me » juge, je le demande comme vous. » Que le Divan s'assemble, que vos » chefs y entrent, & l'on connoîtra » bientôt les coupables. « Cette noble confiance plut aux troupes, & réprima les cris. L'Aga des Janissaires & le Spahi Agasi étant entrés dans le serrail avec Calil, quelques Torpachis des Janissaires, quelques Musalims des Spahis, & tous les Pachas du banc, Calil dit au Grand Visir Guirguin, qui vouloit éluder cet examen, que ni lui Guirguin, ni lui Calil, ni aucun de ceux qui étoient entrés dans la salle du Divan, n'en sortiroient que la conduite de son accusateur & la sienne ne fussent éclaircies. Ils demandoient, ainsi que les chefs des

J. C. 1623. Hég. 1032.

J. C. 1623.
Hég. 1032.

troupes, qu'on fit chercher Darud, qu'ils savoient être dans le serrail. On le trouva en effet chez la Sultane Validé sa belle-mere, qui, seule de toutes les femmes turques, s'étoit arrogé le droit de recevoir des hommes dans son appartement. Darud parut en effet, & exhiba des lettres de Calil au Pacha d'Alep, comme le Capitan Pacha s'y étoit attendu, & d'autres lettres du Pacha d'Erzerum à lui Calil. Celui-ci, après avoir allégué ses anciens services, son attachement pour le corps des Janissaires, dont il avoit donné des preuves sous le regne d'Othman, appella en témoignage un Effendi qui accompagnoit le Mufti. Cet homme assura qu'il connoissoit l'auteur des lettres présentées, & qu'il étoit en état de produire le faussaire. C'étoit un jeune esclave qui contrefaisoit habilement les caracteres. Il fut amené au Divan. Le Capitan Pacha qui, par le moyen de l'Effendi, avoit eu connoissance de cette fourberie, avoit déterminé l'esclave par promesses & par menaces à lui découvrir la vérité, & à la prouver aux yeux des Juges. Ce jeune homme copia les lettres du même caractere, en présence du Grand Visir & de tous les Pachas du banc, & soutint à Darud

J. C. 1623. Hég. 1032.

qu'il avoit écrit l'original par son ordre & sous sa dictée. La confiance de l'accusé, & les preuves qu'il fournissoit de son innocence, déconcerterent l'accusateur. Comme celui-ci cherchoit des excuses, Calil s'écria : » Et » moi j'accuse Darud, à mon tour, » d'avoir fait assassiner son maître, » contre la volonté de l'Empereur » régnant & des Janissaires, qui lui » avoient confié Othman à condition » qu'il respecteroit les jours de ce » Prince. J'accuse Darud d'être l'au- » teur de tous les troubles dont il a » voulu me rendre responsable, puis- » que c'est la mort d'Othman qui sert » de prétexte à la révolte, & qui fait » que les Gouverneurs & les soldats » d'Asie veulent tant de mal aux Ja- » nissaires & aux Spahis. J'accuse le » Jebeggi Pachi, ici présent, d'avoir » coupé l'oreille au cadavre d'Oth- » man par l'ordre de Darud, de » l'avoir portée dans une boîte à » Mustafa ; & voilà le couvercle de » la boîte, avec l'inscription que » l'assassin y a tracée de sa propre » main. « Ce couvercle, que le Capitan Pacha avoit eu l'adresse de saisir dans les mains de l'Empereur, fit tout l'effet qu'il en avoit attendu. Les chefs des troupes crioient qu'il falloit

Lui-même en est convaincu.

faire mourir sur l'heure ce parricide ; mais le Grand Visir Guirguin & les Pachas du banc, qui ne voyoient que par les yeux de sa Sultane Validé, déciderent qu'on ne pouvoit attenter à la vie du beau-frere de l'Empereur sans l'ordre exprès de ce Price. On fit mourir dans l'instant même le Jebeggi Pachi, & les Officiers des Janissaires demanderent qu'on leur remît Darud, en attendant qu'on eût obtenu l'arrêt de sa mort de la bouche de l'Empereur. Les Pachas du banc leur ayant représenté que c'étoit vouloir faire massacrer Darud à l'instant, que de le livrer aux troupes, le donnerent en garde au Bostangi Pachi. » Eh bien! » s'écria l'Aga des Janissaires, nous » consentons que le criminel demeure » au serrail ; mais malheur à vous & » à tous les vôtres, dit-il au Bostangi » Pachi d'un ton menaçant, s'il » échappe à vorre vigilance. « Les Officiers des Spahis & des Janissaires, qui étoient plus de vingt dans le Divan, tirerent leurs sabres tous ensemble, & prononcerent très-haut : » Nous » jurons tous par le Prophete que » Darud mourra demain. «

J. C. 1623. Hég. 1032.

Vains efforts des Sultanes pour sauver Darud.

La Sultane Validé apprit, avec autant d'effroi que de surprise, ce qui s'étoit passé dans le Divan. Ni elle,

ni le Grand Visir, ni Mustafa lui-même, ne se croyoient assez puissants
J. C. 1623.
Hég. 1032.
pour sauver une tête que les Janissaires avoient proscrite. Les Bostangis, qui n'avoient point oublié la menace de l'Aga, n'auroient jamais consenti à le laisser échapper. La jeune Princesse, épouse de Darud, demandoit en pleurant la vie de ce serviteur du Sultan, qui n'étoit exposé à la perdre, que pour avoir placé Mustafa sur le trône & pour l'y avoir affermi. Au défaut de l'autorité, la Sultane Validé employa les ressources des Princes foibles, la violence, l'artifice & la corruption. L'Aga des Janissaires, qui s'étoit montré si redoutable, fut surpris & étranglé dans son lit. La Sultane Validé obtint de Mustafa, ou plutôt lui dicta un ordre antidaté pour faire périr Othman; & à force d'argent qu'elle prodiguoit sans mesure, elle réussit à gagner quelques Odas Pachis parmi les Janissaires, & quelques Musalims parmi les Spahis. Le lendemain, dès la pointe du jour, tous les Odas marcherent vers le serrail, & en remplirent les cours. Les Bostangis amenerent le criminel dans la seconde cour vis-à-vis une fontaine, lieu destiné aux exécutions; & comme on se préparoit à lui couper

la tête, supplice honteux parmi les Turcs, & réservé aux seuls malfaicteurs, Darud tira de son sein un papier, qu'il dit être un ordre de Mustafa qui lui enjoignoit de faire périr Othman. Aussi-tôt tous les Officiers gagnés crierent aux bourreaux de suspendre l'exécution ; & s'approchant du criminel, sous prétexte de le garder, ils le conduisirent à la Mosquée d'Ortadjami. Mille cris confus s'éleverent parmi les Spahis & les Janissaires. Tous ceux qui n'avoient point reçu de l'or des Sultanes, crioient que ce prétendu ordre ne pouvoit être que faux, ou mendié après coup, puisque Darud ne l'avoit pas allégué la veille lorsqu'il avoit été convaincu ; que cet ordre contredisoit l'inscription que tous avoient lue sur le couvercle de la boîte ; inscription que ce même Darud avoit été forcé de reconnoître. Sur ces réflexions, le plus grand nombre soupçonna ce qui étoit vrai, & tous crierent qu'il falloit exécuter l'arrêt contre le parricide. Un Torpachi s'étant mis à la tête de quatre cens Janissaires, courut à la mosquée d'Ortadjami : ses camarades n'oserent pas défendre Darud. Il les blâma de la protection qu'ils accordoient à ce criminel, & les menaça de la haine de toutes les

J. C. 1623.
Hég. 1032.



troupes, s'ils ne consentoient pas à son supplice. Enfin ayant dissipé les uns & persuadé les autres, il fit monter Darud dans le même chariot qui avoit porté Sultan Othman à la prison des Sept-Tours. Il le conduisit lui-même à cette prison, & le fit étrangler dans la chambre où Darud avoit fait étrangler Sultan Othman.

J. C. 1623. Hég. 1032.

Il est étranglé dans la prison des Sept-Tours.

Cependant le bruit de la mort de l'Aga des Janissaires s'étant répandu, son corps entreprit de venger un chef qui s'étoit montré si généreux. Les Odas prirent de nouveau les armes, & demanderent, avec leur tumulte ordinaire, la déposition & la mort du Grand Visir, qu'ils disoient être le seul auteur de cette violence. Le vieil Eunuque, à qui l'on ne pouvoit reprocher d'autre crime que son obéissance aveugle à la Sultane Validé, fuit aussi-tôt qu'on lui eut appris le danger qu'il couroit. La mere de l'Empereur, qui ne savoit plus avec qui partager le gouvernement, trop pesant pour ses mains, conféra la dignité de Grand Visir au Caïmacan Chusain Pacha, que les Janissaires avoient toujours aimé. Elle envoya de nouveau ce Ministre avec des sacs d'argent, pour séparer les mutins. C'étoit le seul remede qu'elle connût à tant de maux;

Le Grand Visir est déposé.

maux; & ce remede, si souvent prodigué, commençoit à s'épuiser.

J. C. 1623.
Hég. 1032.

Chusain son successeur assemble les Grands de l'Empire.

Chusain assembla tous les Chefs au mois d'août. Il leur remontra que, depuis dix mois écoulés après la déposition d'Othman, l'anarchie étoit parvenue à son comble, & qu'il étoit nécessaire de choisir un maître au nom duquel on pût gouverner. Tous convinrent de l'incapacité du Souverain & de la Sultane Validé, dont ils tenoient leurs emplois. Ils s'écrierent que la confusion qui affligeoit l'Etat, depuis que Mustafa étoit Empereur, devoit en opérer la dissolution. Il fut décidé unanimement qu'on éloigneroit ce fantôme de Monarque. Il ne s'agissoit plus que de convenir de la forme qu'on donneroit à sa déposition. Le Grand Visir, le Mufti, les deux Cadileskers, le Capitan Pacha, le Reis Effendi, six Visirs ou Pachas du banc, le Caïmacan, le nouvel Aga des Janissaires, (car cet emploi ne demeuroit jamais vacant) le Spahi Agasi, & quelques autres, composoient cette assemblée. Les deux Agas vouloient que les troupes proclamassent Amurat, neveu de l'Empereur, comme elles l'avoient proclamé lui-même lors de la déposition d'Othman; mais les gens de loi représen-

terent que cette forme étoit trop arbitraire & donnoit trop d'empire à une soldatesque séditieuse que le moindre mécontentement pouvoit armer ; qu'il falloit, s'il étoit possible, opérer ce changement sans tumulte, & pour cela convaincre tout le Divan & tout l'Uléma de la profonde incapacité de Mustafa, & de la nécessité urgente de lui donner un successeur. En effet, le Grand Visir indiqua pour le lendeman une assemblée du Divan, & le Mufti une de l'Uléma. Aussi-tôt que ceux qui avoient droit de les composer se furent rendus dans la grande salle du serrail, le Chef de la religion & le premier Ministre, suivis, l'un de quelques Effendis, l'autre, de plusieurs Pachas, se détacherent, & allerent se présenter à la porte de l'intérieur, demandant à parler à l'Empereur au nom de tout l'Etat. Quoique la Sultane Validé eût défendu de laisser pénétrer personne dans l'appartement de son fils, les portes, qui étoient à la disposition du Capi Aga, furent bientôt ouvertes. La députation parut devant le Prince. Le Mufti, après lui avoir baisé le bas de la veste, le conjura en termes très-forts de descendre au Divan, pour écouter les plaintes de ses fideles sujets,

J. C. 1623. Hég. 1032.

Ils décident que Mustafa sera déposé.

& pour remédier aux désordres qui affligeoient l'Empire. Alors l'imbécillité de Mustafa fut manifestée à tous les yeux qu'on avoit choisis pour témoins. Ce Prince ne répondit que des puérilités, accompagnées d'un rire qui démontroit ce qu'on avoit toujours soupçonné. Malgré les cris de la Sultane Validé, les députés descendirent au Divan. Ils y rendirent un compte exact & circonstancié de tout ce qu'ils venoient de voir & d'entendre. Après ce détail, qui ne laissoit rien à espérer du Prince Mustafa, l'assemblée s'écria qu'il falloit un Chef à l'Empire. Le choix ne pouvoit tomber que sur l'un des enfans d'Achmet : l'aîné, nommé Amurat, étoit âgé de moins de quinze ans. Une figure avantageuse, beaucoup d'adresse & d'agilité du corps, & plus d'ouverture d'esprit qu'on ne devoit en attendre d'un Prince de cet âge, élevé dans une prison, faisoient espérer que ce jeune Prince répareroit un jour par lui-même les maux qui affligeoient l'Empire, & jusques-là écouteroit ceux qui étoient capables de le guider. Les mêmes députés qui avoient été vers Mustafa, allerent, au nom du Divan, de l'Uléma & des troupes, offrir l'Empire à son neveu. Le jeune Prince, qui avoit été instruit

J. C. 1623. Hég. 1032.

Ils le somment de paroître au Divan.

Amurat est choisi pour lui succéder.

J. C. 1623.
Hég. 1032.

Ils le placent sur le trône.

par la Sultane sa mere, dont nous aurons beaucoup à parler dans la suite, commença par refuser cet honneur. Il dit qu'il ne dépouilleroit point son oncle d'une autorité qu'il possédoit légitimement ; mais les députés lui ayant répété plusieurs fois que ce Prince étoit dans un état d'imbécillité qui le rendoit absolument incapable du trône, Amurat parut céder aux instances de tous les Pachas & de tous les Effendis qui le conjuroient de sauver l'Empire. Il descendit au Divan, où il parla en peu de mots, avec beaucoup de précision & de grace. Il ne restoit plus qu'à faire ceindre au nouvel Empereur l'épée d'Othman. Cette cérémonie pouvoit souffrir beaucoup de difficulté. On n'avoit point demandé aux troupes leur consentement sur cette proclamation. C'étoit la premiere fois que le Divan & l'Uléma entreprenoient une révolution dans l'Empire : jusques-là les secousses étoient toujours l'ouvrage des troupes, & sur-tout des Janissaires, qui avoient usurpé par la force le droit d'élever & de déposer les Empereurs. Il étoit d'autant plus essentiel de les faire consentir à l'avénement d'Amurat avant de le rendre public, que les coffres étoient vuides, & qu'on ne pouvoit

pas accorder aux soldats la gratification que chaque Empereur avoit donnée jusqu'alors le jour qu'il avoit ceint l'épée d'Othman. Si les Odas s'étoient opposés à la proclamation, le désordre auroit été au comble.

J. C. 1623. Hég. 1032.

Il fut donc décidé qu'on différeroit cette cérémonie jusqu'au moment où les Chefs se croiroient sûrs de leurs soldats. Derviche Pacha, nouvel Aga des Janissaires, & Eliman Spahi Agasi, se chargerent d'assembler chez eux les principaux Officiers, de leur démontrer la nécessité de s'opposer aux efforts des Pachas d'Erzerum, d'Alep & de Diarbekir, qui avoient voué une haine implacable à ces deux corps, & qui, au milieu de leurs courses, faisoient étrangler autant de Spahis & de Janissaires qu'ils en pouvoient rencontrer, pour venger, disoient-ils, le sang de l'Empereur Othman. Les Agas des Spahis & des Janissaires devoient encore faire entendre aux leurs, que les coffres étant vuides par la profusion des derniers Empereurs, & surtout des Sultanes Validés, il n'étoit pas facile de lever une armée, moins encore de payer aux troupes déjà sur pied ce qui seroit nécessaire pour les mettre en campagne, si l'on ne trouvoit du crédit parmi les Juifs, les

Les Agas disposent leurs troupes à reconnoître le nouvel Empereur.

Négociants francs, & les plus riches
J. C. 1623. de l'Empire : crédit dont il falloit
Hég. 1032. défespérer, tant que l'Etat feroit régi par un Prince en démence, & par une femme qui n'avoit pas les premieres notions du gouvernement ; que cependant le Pacha d'Erzerum avançoit dans la Natolie, qu'il ufurpoit toutes les richeffes & tous les impôts de l'Afie, avec lefquels il fauroit bientôt s'emparer de Conftantinople ; que ces braves Janiffaires, ces invincibles Spahis feroient accablés par le nombre, & qu'ils verroient crouler fur leur corps cet Empire qu'ils avoient cimenté de leur fang. Ces raifons étoient affez puiffantes pour qu'on pût efpérer de les faire valoir. Les deux Chefs demanderent que la Sultane Validé, mere de Muftafa, fût renfermée dans le vieux ferrail, afin de lui ôter la liberté de cabaler. Cette femme, défefpérée, fit plufieurs tentatives pour abréger fes jours.

J. C. 1623. Hég. 1032 & 1033.

AMURAT IV.

DIX-SEPTIEME REGNE.

Amurat est proclamé.

TRois jours après que le Sultan Mustafa eut refusé de paroître au Divan, les troupes se rendirent en ordre dans la premiere cour du serrail, criant : » Vive Amurat IV, notre » puissant Monarque. « Ce Prince, comme nous l'avons dit, n'avoit pas encore quinze ans lorsqu'il fut placé sur le trône de ses prédécesseurs. On avoit fait entrer dans le Divan tous les Pachas des différens ordres, Sangiacs, Agas & principaux Officiers, tant des troupes que de l'Uléma, & sur-tout des Spahis & des Janissaires. Le Mufti demanda à haute voix à cette assemblée imposante, s'ils vouloient Amurat pour leur Empereur. Tous répondirent par des cris d'approbation & d'alégresse. Alors le jeune Prince prenant la parole avec beaucoup de majesté, recommanda au Mufti & au Grand Visir de faire respecter les loix, & de rétablir l'ordre trop altéré dans l'Empire. Le lendemain le nouveau Monarque fut conduit par eau, en

J. C. 1623. Hég. 1032 & 1033.

grande pompe, à la mosquée de Jub; il y fit le corban, c'est-à-dire qu'on distribua au peuple, au nom de l'Empereur, des viandes & du pain. C'est un usage établi chez les Turcs pour les jours de grandes réjouissances. Le Mufti ceignit l'épée à Amurat; puis le nouvel Empereur fit son entrée à cheval par la porte d'Andrinople. Le peuple remarquoit, avec admiration, la grace & la noblesse du maintien d'Amurat, qui, dans un âge tendre, montroit déjà l'extérieur d'un grand Prince. Mustafa fut encore renfermé une seconde fois dans le lieu d'où il avoit été tiré. On n'attenta point à sa vie : la religion des Turcs ordonne de respecter les insensés, comme prédestinés à la gloire céleste, & leurs jours sont sacrés à tous ceux qui pratiquent le Koran.

Mustafa son prédécesseur est renfermé pour la seconde fois.

Le premier usage qu'Amurat fit de son autorité, fut un acte de rigueur & de justice. Le Pacha du Caire, nouvellement arrivé à Constantinople, fut accusé par plusieurs Timariots de différentes vexations. L'Empereur voulut que cette affaire fût éclaircie dans le Divan; & sur la preuve acquise contre le coupable, il fut condamné, non pas au lacet, mais à avoir la tête coupée. La confiscation



de ses biens mal acquis commença à réparer le vuide que les profusions des derniers regnes avoient laissé dans le trésor public. Le nouveau Monarque, tout jeune qu'il étoit, s'annonça par vouloir mettre dans les finances autant d'ordre qu'il y avoit eu de déprédations jusqu'alors. Comme la révolte du Pacha d'Erzerum, Abassa, & les affaires d'Europe dont nous parlerons bientôt, exigeoient des dépenses considérables, l'Empereur mit une taxe sur tous les Officiers qui n'étoient pas militaires, & sur tous les Négocians, afin que ceux qui faisoient des gains considérables contribuassent, plus que les autres sujets, aux charges de l'Empire. Cependant Abassa, soutenu du Pacha d'Alep & de plusieurs autres Sangiacs, s'étoit mis à la tête du corps de révoltés qui ravageoit la Natolie, & qui empêchoit la perception des impôts. Ce rebelle, comme nous l'avons dit, couvroit ses attentats à l'autorité du spécieux prétexte de venger le sang d'Othman. Il avoit publié que ce Prince lui étoit apparu en songe, lui recommandant d'immoler à ses mânes soixante & dix mille Janissaires ou Spahis; que cet illustre martyr lui avoit promis, au

J. C. 1623.
Hég. 1032 & 1033.

nom de Mahomet, une victoire constante. L'enthousiasme & l'amour du

J. C. 1623. Hég. 1032 & 1033.

butin multiplioient les soldats d'Abassa. Ses troupes étoient d'autant plus formidables, que, sous le prétexte de punir les Spahis & les Janissaires, elles égorgeoient sans miséricorde tout ce qu'elles trouvoient armé. Les Janissaires s'assembloient chaque jour, afin d'obtenir par leurs cris qu'on les menât contre ces ennemis si implacables. Le Sultan, qui voyoit plus d'une querelle à vuider, ordonna que tous ceux qui recevoient une paie quelconque de l'Empire, s'assembleroient dans le chef-lieu de chaque sangiacat, & que les Pachas leveroient autant de troupes qu'ils en pourroient payer, pour faire la guerre en même temps en Europe & en Asie.

J. C. 1624. Hég. 1033 & 1034.

Dans des circonstances si malheureuses, l'Empereur voulut confirmer l'alliance qu'Othman avoit faite avec les Polonois. Malgré l'avidité du Grand Visir, qui conseilloit à son maître d'exiger un tribut de ces Chrétiens, le jeune Prince fut assez prudent pour ne pas entreprendre d'augmenter les droits de son sceptre, tandis qu'il s'agissoit de maintenir ceux qu'on pouvoit lui arracher. Le Duc de Sbarauski, Ambassadeur du

Roi & de la République de Pologne, fut admis à l'audience du Sultan. Le traité d'Othman reçut une nouvelle sanction, sans que les Turcs fissent aucune demande nouvelle. Il falloit contenir les anciens tributaires, avant de songer à en soumettre de nouveaux. En effet, la Tartarie Crimée menaçoit vivement de se révolter. Le Kan étoit mort. Amurat IV, dès les premiers jours de son regne, avoit nommé, selon le droit des Monarques Ottomans, Mahud, fils ainé du dernier Kan, pour occuper le trône de son pere. Les Tartares adherent toujours à cette nomination; mais cette fois, ce peuple guerrier voulut profiter de la foiblesse dans laquelle il supposoit l'Empire, pour secouer son joug. Tous annoncerent dans une assemblée qu'ils vouloient Mehemet, second fils du dernier Kan, pour leur maître, sans en donner d'autres raisons que le désir d'annuller le choix d'Amurat IV, qui avoit nommé l'ainé. Amurat, qui se vit à la fois deux ennemis formidables, fit tous les efforts que les malheurs des temps lui permirent. Le Grand Visir Chusain eut ordre de marcher à Amasie contre Abassa, & le Capitan Pacha réunit toutes les forces de la mer contre les

J. C. 1624. Hég. 1033. & 1034.

Le nouvel Empereur envoie sa flotte contre les Tartares rebelles, & son Grand Visir avec une armée contre les révoltés d'Asie.

Tartares ; mais il n'y joignit que peu de troupes de débarquement, parce qu'il y avoit dans l'Empire plus de soldats révoltés que de serviteurs fideles.

J. C. 1624.
Hég. 1033 & 1034.

Les Tartares élisent un Kan contre la volonté du Grand Seigneur.

Les instructions données au Capitan Pacha, lors de son départ, portoient d'employer la douceur & l'adresse avec un peuple qui, quoique belliqueux, étoit accoutumé depuis tant d'années à respecter les Turcs plutôt comme Maîtres que comme Suzerains. Le Général de la mer entra dans les vues d'Amurat. Ayant abordé à Caffa, capitale de la Tartarie, où les Chefs des Hordes étoient assemblés, il entra comme ami dans le port, disant qu'il venoit, non pour forcer les suffrages en faveur de l'un des deux freres, mais pour être témoin de l'élection au nom de l'Empereur Ottoman, & pour établir sur le trône celui des deux Princes qui auroit le plus de voix. A la faveur de ces apparences d'amitié le Capitan Pacha fut admis sans résistance, & honoré comme l'Envoyé du Suzerain. Il n'oublia rien pour déterminer les Chefs à déclarer Kan celui qu'Amurat avoit choisi ; & lorsqu'il se crut assuré du plus grand nombre, il indiqua l'élection aux portes de la ville. On arbora dans une plaine deux étendards à quelque distance l'un de l'autre. Le

Capitan Pacha se tint au milieu avec les principaux Officiers de son armée. Il déclara à haute voix que tous ceux qui voudroient Mahud pour leur maître eussent à se ranger sous l'étendard blanc au signal qu'il feroit ; que ceux au contraire qui persisteroient pour Mehemet, iroient vers l'étendard rouge. Au moment de l'élection tous les Chefs s'étant rendus dans la plaine, le Capitan Pacha vit, avec autant de douleur que de surprise, que tous accouroient vers l'étendard rouge & proclamoient Mehemet à grands cris. Le Général Turc ayant déclaré qu'il ne pouvoit pas confirmer cette élection sans de nouveaux ordres de la Porte, le Prince Mahud, suivi du très-petit nombre de Tartares qui s'étoient déclarés pour lui, alla trouver le Capitan Pacha, & l'engagea par beaucoup d'instances à débarquer ses troupes de terre, dans l'espérance que les Tartares respecteroient les Janissaires & les Timariots, contre lesquels ils n'avoient encore jamais combattu, & qu'ils étoient accoutumés de suivre à la guerre. Plus de cent voiles que commandoit Calil ne portoient que dix mille hommes de débarquement. Ces troupes se mirent en bataille dans la même plaine où Mehemet avoit

J. C. 1624.
Hég. 1033 & 1034.

J. C. 1624. Hég. 1033 & 1034.

été élu. La cavalerie tartare fit semblant de fuir ; se voyant poursuivie avec assez de précipitation & de désordre, elle attira les Turcs dans une embuscade où trente mille hommes tout frais & bien postés chargerent cette infanterie dispersée, fatiguée & hors d'état de se réunir. Les Turcs ne firent presque aucune résistance. Le carnage auroit été général si Mehemet, qui avoit intérêt de plaire à ses ennemis, n'eût donné quartier aux Turcs avant qu'ils le demandassent. Il rendit à bas prix quinze cens prisonniers qu'avoient fait ses troupes, il permit que les vaisseaux dont il auroit pu prendre un grand nombre s'éloignassent du port de Caffa.

Ils battent ses troupes sans les poursuivre.

Pour comble de malheur, les Cosaques profiterent de l'absence de la flotte ottomane pour pénétrer par le Bosphore & venir jetter l'alarme jusques dans Constantinople. Cette nation belliqueuse étoit alors aussi formidable sur mer que sur la terre qu'elle ravageoit sans cesse. Des bâtimens longs & légers, portant chacun dix rames, avoient la proue & la poupe absolument semblables, & étoient propres à attaquer également par les deux extrêmités. La manœuvre des Cosaques étoit bien plus prompte que celle de

Une flotte cosaque arrive à la vue de Constantinople, & jette l'alarme dans la ville.

tous les autres marins. D'ailleurs l'extrême sobriété, l'agilité, la force & la dureté au travail des Cosaques, leur faisoient entreprendre les courses les plus longues & les plus périlleuses. Cent cinquante voiles ayant pénétré dans le canal de la mer Noire, mirent à terre des troupes qui pillerent & brûlerent tous les villages & toutes les maisons de campagne sur les deux bords d'Europe & d'Asie. Il ne restoit pas une galere dans le port. On arma en diligence cinq cens saïques ou autres vaisseaux légers ; on ferma le port avec une chaîne de fer, & tandis que cette multitude de petits bâtimens faisoit tête à la flotte des Cosaques, qui étoit rangée en demi-cercle devant la chaîne du port, vingt mille hommes, tant de troupes réglées que d'autres levées en hâte, se répandirent à Pera, à Galata, à Scutari, & dans tous les environs de Constantinople. Rien n'est comparable à la consternation qui se répandit dans la capitale en cette occurrence. Comme la frayeur rend souvent les hommes barbares, plusieurs Pachas proposerent d'égorger tous les Chrétiens qui étoient dans Constantinople, de peur qu'ils ne s'entendissent avec les Cosaques. Les plus sages du Divan représenterent que ce

J. C. 1624. Hég. 1033 & 1034.

J. C. 1624. Hég. 1033 & 1034.

seroit un mauvais moyen de se défendre des Francs que de les aigrir par cette cruauté. Les Cosaques, qui ne vouloient que du butin, n'entreprirent point de combattre ; ils prirent le large & revinrent plusieurs jours de suite dans le même poste pour augmenter l'inquiétude & profiter du trouble qu'ils jettoient dans la ville en ravageant & brûlant les phares & les villages voisins. Cette insulte fit comprendre au Divan la nécessité de garder Constantinople par mer. On rappella en hâte le Capitan Pacha & sa flotte. Le Grand Seigneur voulut paroître confirmer, de son plein gré, l'élection du Kan Mehemet, contre lequel il avoit imprudemment envoyé une armée trop foible. Instruit par ce revers, il ne songea plus qu'à pacifier l'intérieur de son Empire, pour repousser plus aisément l'ennemi qu'on lui annonçoit du dehors. Après que le Kan des Tartares eut envoyé son hommage aux pieds de l'Empereur, & qu'il en eut reçu un cimeterre & une fourrure de martre zibeline en signe d'investiture, on s'occupa sérieusement des affaires d'Asie.

L'Empereur consent à l'élection de Mehemet, Kan des Tartares, & rappelle la flotte ottomane.

Il en étoit temps. Le Grand Visir, au lieu de marcher contre Abassa, comme on en étoit convenu dans le

Divan, s'en alloit consumer son armée devant Bagdad, & laissoit derriere lui les Provinces de l'Empire en combustion. On voyoit donc le Prince des Druses, le Pacha d'Erzerum, le Pacha d'Alep, celui de Diarbekir, tous complices d'une même révolte, appellant à grands cris le Persan dans l'Asie, afin de lui rendre hommage & de remettre leurs gouvernemens sous son autorité. Pour comble de malheur, ce qui étoit resté de Janissaires à Constantinople excitoit de nouveaux troubles. Ces factieux, sentant les rênes du gouvernement dans les mains d'un enfant, demandoient tous les jours le présent d'usage à l'avénement des Empereurs. On se rappelle que le malheur des temps n'avoit pas permis de faire cette libéralité aux troupes lorsqu'Amurat étoit monté sur le trône. Ce Prince, encore trop jeune pour résister à une soldatesque mutinée, avoit tenté en vain d'appaiser les cris par sa présence. Les Janissaires, que tant de succès avoient enhardis, demanderent avec insolence le sang du Caïmacan, à qui ils ne pouvoient reprocher d'autre crime que de leur avoir refusé l'argent qui n'étoit pas dans le trésor public. Ils pousserent l'audace

J. C. 1624. Hég. 1033 & 1034.

Révolte des Janissaires.

J. C. 1624. Hég. 1033 & 1034.

jusqu'à proscrire la tête de la Sultane Validé. Le jeune Sultan crut d'abord qu'il appaiseroit la révolte, & qu'il ménageroit son autorité en accordant aux mutins la moitié de leur demande. Le Caïmacan fut fait Mazul : mais comme Amurat avoit mandé à cet infortuné, aussi-tôt après sa déposition, de se rendre au serrail, afin que sa vie y fût plus en sûreté, le Caïmacan fut surpris par quelques Janissaires comme il y entroit déguisé. Ces furieux se jetterent sur lui, le mirent en pieces, & après sa mort insulterent encore à son cadavre. La Sultane Validé, que cet exmple faisoit frémir pour elle-même, fit distribuer de l'argent aux troupes. Cette précaution & le respect superstitieux que tous les Turcs ont pour le haram du Grand Seigneur sauverent les jours de la Validé. Les Janissaires se séparerent contens ; mais Amurat, tout jeune qu'il étoit, ne voyoit pas sans douleur cette terrible milice affecter sous son regne la même indépendance & usurper la même autorité que sous celui de ses prédécesseurs. Il en prévit les conséquences, & il résolut de les prévenir. Lorsque les Janissaires crurent leur révolte tout-à-fait oubliée, Amurat fit arrêter en secret plusieurs des plus mutins les

Comment punie.

uns après les autres, & à des jours différens, il les fit décapiter, s'attachant plus aux subalternes & aux simples soldats qu'aux Officiers principaux, afin que la multitude ne crût plus, comme elle avoit fait jusqu'alors, que les premieres têtes avoient seules à redouter le châtiment. Comme il étoit impossible que ces troupes demeurassent sans cesse en état de défense, Amurat choisissoit les momens de punir. Ce moyen ne les contint que pendant son regne, qui ne fut pas long : il n'est pas possible que des soldats qui exécutent journellement les ordres d'un gouvernement sans regle, ne s'apperçoivent que ce gouvernement n'a d'autorité que par leur ministere, & qu'ils ne soient tentés de faire éprouver souvent leurs caprices à celui qui leur fait exécuter les siens.

J. C. 1624. Hég. 1033 & 1034.

Cependant les Persans étoient entrés par quatre endroits dans ses Etats. Le Sophi avoit mené lui-même une armée dans le Diarbekir, & il avoit conquis tout le pays au delà de Bagdad, que le perfide Pacha n'avoit fait aucune difficulté de rendre à l'ennemi. Une autre armée persane entrée dans la Palestine étoit aux ordres de l'Emir Facardin, Prince des Druses. Le Sophi vouloit faire de cet Emir un Sou-

J. C. 1625-26. Hég. 1034 à 36.

Etat de la guerre contre la Perse.

J. C. 1625-26.
Hég. 1034 à 36.

verain tributaire de la Perse. Un autre corps persan avoit passé l'Euphrate, s'étendant vers Trébisonde, dans un pays assez riche où il trouvoit peu de résistance. Enfin un quatrieme étoit entré dans l'Arabie, & s'étoit emparé de Médine, après avoir mis en déroute quelques poignées d'Asapes que les Timariots avoient menés à sa rencontre. Si l'on se rappelle que le Pacha d'Erzerum & celui d'Alep avoient levé des troupes pour détruire les Janissaires, & venger, disoient-ils, la mort d'Othman, on comprendra combien un Prince enfant, à la tête d'une soldatesque peu soumise, qu'il ne savoit comment payer, avoit à craindre pour son trône. Au milieu de toutes ces adversités, Amurat trouva le plus grand trésor dont puisse jouir un Souverain, un Ministre sage & dans lequel il sut mettre sa confiance. Chafis Ali, ci-devant Pacha de Bosnie, & l'un des Visirs ou Pachas du banc, succéda au Caïmacan que les Janissaires avoient mis à mort. Cet Officier est, en l'absence du Grand Visir, le premier de l'Empire, celui qui supporte tout le faix du gouvernement. Chafis Ali avoit toutes les qualités nécessaires pour rétablir des affaires désespérées. Il n'eut pas de peine à

Le Sultan choisit un Caïmacan qui remet l'ordre dans les finances, & donne de bons conseils à son Maître.

persuader au jeune Prince, premiérement de mettre une grande économie dans ses dépenses, afin de faire rentrer peu-à-peu dans le trésor public les sommes immenses que ses prédécesseurs en avoient tirées, & puis de se montrer beaucoup au peuple & aux Janissaires, afin d'inspirer du respect pour sa personne. Ce Ministre disoit souvent à son maître, que si la profonde retraite des Sultans accoutumoit les peuples à respecter un Monarque invisible, les soldats n'en étoient que plus disposés à se mutiner contre un maître dont ils ne connoissoient pas plus le visage que la voix. En effet, Amurat affectoit de paroître souvent dans l'hippodrome & dans les autres places de Constantinople. Au lieu de se promener dans les jardins du haram, au milieu de ses femmes & de ses Eunuques, on le voyoit à la tête des Spahis les défier tous à tirer de l'arc ou à lancer le sagaï, & remporter les prix que lui-même avoit proposés. Cette espece de familiarité guerriere lui donna un véritable ascendant sur des soldats féroces, qui ne croyoient pas qu'un Prince qui les avoit vaincus à tirer de l'arc ou à la course, pût être indigne du trône.

J. C. 1625-26.
Hég. 1034 à 36.

Tandis qu'Amurat essayoit ses for-

[redacted] ces pour pouvoir se mettre un jour à la tête des armées, & que son Caïmacan tâchoit de réparer par sa sagesse les fautes multipliées des regnes précédens, il arriva des nouvelles fâcheuses d'Asie. Le Grand Visir, qui avoit porté les principales forces de l'Empire vers Bagdad, avoit perdu bien du temps & des soldats devant cette place importante. Cent mille hommes réduits au tiers après plus de six mois de siege avoient été contraints d'abandonner cette périlleuse entreprise. Le Sophi, qui étoit accouru lui-même au secours de cette place, avoit forcé les Turcs plutôt à la fuite qu'à la retraite. Les troupes ottomanes avoient encore été battues dans la Palestine, & Abassa s'étoit emparé de plusieurs villes de la Natolie, sans se déclarer sujet du Sophi, mais s'annonçant toujours comme le vengeur d'Othman & l'ennemi implacable des Janissaires. On attribuoit tous ces revers à l'incapacité du Grand Visir Chusain, que Chafis Ali conseilla à son maître de rappeller au plutôt, sous prétexte d'écouter ses avis, & sans lui laisser soupçonner sa disgrace : l'intérêt d'attirer Chusain à Constantinople étoit d'autant plus fort, que ce Ministre avoit,

J. C. 1625-26. Hég. 1034 à 36.

Mauvais succès d'Asie.

Le Grand Visir est rappellé & étranglé. Chafis Ali, Grand Visir à sa place.

disoit-on, profité sans ménagement des malheurs publics, & que son trésor particulier s'étoit grossi de la subsistance de l'armée. En effet, le Grand Visir se fit précéder à Constantinople par un nombre de chameaux qui portoient des richesses de toute espece. Elles provenoient en grande partie de la saisie qu'il avoit faite des biens de trois Pachas nouvellement immolés à des soupçons : car au lieu de renvoyer au trésor public ces dépouilles qui appartenoient au Souverain, le Grand Visir avoit cru pouvoir s'en emparer, sans que personne osât lui faire rendre aucun compte. Mais à peine eut-il paru au serrail, que l'Empereur, auquel il se préparoit à donner des leçons de gouvernement, lui demanda des détails, tant du siege de Bagdad, que des autres opérations contre les révoltés d'Asie, & ce qu'il avoit fait des biens confisqués aux trois Pachas condamnés. Il ne servit de rien au Grand Visir d'offrir toutes ces richesses, avec sa main à une des sœurs de son maître, le Grand Seigneur trouvant plus juste & plus utile de les confisquer au profit du trésor public. Le premier Ministre paya de sa tête son incapacité, ses injustices, & la confiance criminelle avec la-

J. C. 1625-26.
Hég. 1034 à 36.

quelle il avoit osé les commettre. Chafis Ali, de Caïmacan devenu Grand Visir, fit entrer dans les coffres du trésor public les rapines & même le patrimoine de son infidele prédécesseur. Convaincu d'ailleurs qu'il ne falloit pas qu'un Souverain combattît en personne des sujets qu'il n'étoit pas sûr de vaincre, il conseilla à son maître de négocier avec cet Abassa Pacha d'Erzerum, le plus dangereux des révoltés.

J. C. 1625-26.
Hég. 1034 à 36.

Les Persans font des propositions de paix. Le nouveau Grand Visir profite de ce moment pour tâcher d'éteindre les révoltes.

Le Roi de Perse venoit d'envoyer un Ambassadeur à Constantinople, qui offroit la paix, pourvu qu'on voulût laisser à son fils Bagdad & tout son territoire jusqu'à Passora. Chafis Ali ne vouloit point accéder à un traité si honteux ; il profita seulement de la négociation pour détacher Abassa des intérêts du Sophi. Ce rebelle retourné à Erzerum y jouissoit des ravages qu'il avoit faits dans toute la Natolie & des taxes imposées sur les villes dans lesquelles il avoit laissé garnison. Il commençoit à publier qu'il n'avoit jamais prétendu se soumettre au Persan ; mais que, fidele à la maison Ottomane, il n'avoit pris les armes que pour venger un de ses maîtres, qu'une milice séditieuse avoit injustement fait mourir. Ce changement fit espérer à Cha-

fis

fis Ali qu'Abaſſa pourroit prêter l'oreille à des conditions. Il découvrit que le Pacha d'Erzerum avoit un eſpion dans Conſtantinople : le Grand Viſir fit chercher cet homme, le trouva, le convainquit d'intelligence avec le rebelle ; & au lieu de le faire empaler, comme on l'en preſſoit, & comme tous les autres Viſirs auroient fait à ſa place, il réſolut de ſe ſervir de cet eſpion, qui lui parut être un homme adroit & intelligent, pour ramener Abaſſa à l'obéiſſance de ſon maître. La haine des Janiſſaires contre celui qui avoit fait périr un ſi grand nombre de leurs camarades, & la défiance du Pacha devoient rendre cette négociation bien difficile : mais le Grand Viſir vouloit que tous les Etats aſiatiques de l'Empire fuſſent pacifiés pour entreprendre d'en chaſſer les Perſans, & il eſpéroit que le retour d'Abaſſa feroit rentrer dans le devoir le Pacha d'Alep & le Prince des Druſes. Il chercha tous les moyens de finir par des pourparlers ce qu'il eût été dangereux de terminer par les armes. Chafis Ali partit de Conſtantinople, comme s'il eût voulu faire la guerre ; mais il mena plutôt une eſcorte qu'une armée en Aſie. Comme il avoit beſoin des Janiſſaires & des Spahis pour l'ac-

J. C. 1625-26.
Hég. 1034-à 36.

Il marche vers Abaſſa plutôt avec une eſcorte qu'avec une armée.

J. C. 1625-26. Hég. 1034-à 36.

cord qu'il méditoit, il se mit à la tête de ce qui pouvoit en rester à Constantinople ; & sans former le siege d'une seule ville, sans éprouver la foi des autres Pachas ni d'aucuns Sangiacs, il alla camper à portée d'Abassa, dans une plaine non loin d'Erzerum. Son armée étoit trop foible pour qu'il pût entreprendre le siege de cette place. Les Janissaires ne comprenoient pas ce que le Grand Visir étoit venu faire avec si peu de troupes, & ils se plaignoient déjà de ce qu'on les exposoit à une mort certaine, parce que l'implacable Abassa n'avoit pas encore épargné un seul des Janissaires ou Spahis tombés entre ses mains.

J. C. 1627. Hég. 1036 & 1037.

Il s'abouche avec lui, & convient d'un traité, lequel est confirmé par le Grand Seigneur.

Cet espion du Pacha d'Erzerum, que le Grand Visir avoit surpris à Constantinople, étoit venu avec lui, & c'étoit sur cet homme que le premier Ministre fondoit l'espoir d'une réconciliation nécessaire. Meurab (c'étoit son nom) alla dire à son maître, de la part du Visir, qu'il étoit temps de finir une guerre si funeste aux deux partis, qui ne tendoit qu'à détruire tous les vrais Croyans & à livrer l'Empire Ottoman aux Alides ; qu'Amurat estimoit la fidélité d'Abassa pour la mémoire de l'Empereur Othman, dont il avoit entrepris généreusement

la vengeance ; mais que tous les meurtriers de ce Monarque avoient été punis, & qu'il ne falloit pas que, par une guerre plus longue, il devînt à son tour persécuteur de la race ottomane qu'il avoit prétendu venger. Comme le Pacha d'Erzerum marquoit quelque défiance, l'adroit négociateur lui dit que le Grand Visir étoit plutôt venu se mettre en son pouvoir, qu'il n'avoit prétendu le surprendre ; qu'on lui avoit amené une troupe de Spahis & de Janissaires, afin que sa réconciliation avec ces deux corps réparât la paix dans toute l'Asie. Le Grand Visir envoya en otage à Abassa les deux plus considérables Officiers qu'il eût à sa suite, son propre frere qui étoit Béglierbeg de Caramanie, & un autre Pacha à trois queues. Des démarches qui annonçoient tant de bonne foi gagnerent Abassa ; il écouta toutes les propositions qui lui furent faites. On lui offroit le gouvernement de Bosnie, lui promettant qu'il y transporteroit toutes ses richesses ; celui de Bosra pour le Pacha d'Alep, qui étoit devenu son Lieutenant ; & une amnistie générale pour Facardin, Prince des Druses. Il ne falloit plus que gagner les Janissaires, si aigris contre Abassa par tant de sang

J. C. 1627. Hég. 1036 & 1037.

versé. Le Grand Visir & tous les principaux Officiers flatterent l'orgueil des subalternes, en entrant avec eux dans le détail des raisons qui forçoient à cet accommodement. Il leur dit qu'il n'étoit pas possible de résister à des armées nombreuses, & moins encore de les vaincre avec si peu de monde ; qu'il valoit mieux les opposer aux Persans qu'être battu par elles ; que la cruauté d'Abassa envers leurs camarades n'avoit été qu'une suite de l'erreur que beaucoup de Musulmans avoient partagée avec lui sur les véritables meurtriers d'Othman ; & que ce Pacha n'avoit fait mourir personne, qu'il n'eût cru, quoiqu'à tort, complice de ce parricide. Cependant on avoit envoyé le traité à Constantinople pour obtenir la ratification du Grand Seigneur. Lorsqu'il en fut revenu, revêtu de cette formalité essentielle, les esprits se trouverent conciliés. Le Pacha d'Erzerum passa dans le camp du Grand Visir, lui ramenant ses otages ; & après avoir baisé le bas de la veste du premier Ministre, il dîna avec lui dans sa tente, ainsi que les principaux Officiers des deux armées. Après le repas, le Grand Visir passa à son tour dans le camp du Pacha, qui étoit tendu hors la ville,

J. C. 1627. Hég. 1036 & 1037.

Consommation de l'accord entre le Grand Visir & Abassa : tous deux retournent ensemble à Constantinople.

& tout retentit des acclamations des deux armées qui répétoient le nom d'Amurat. Les Spahis & les Janissaires allerent ensuite prendre la tête de celle d'Abassa, comme premieres troupes de l'Empire. Il fut décidé que ces deux armées, qui n'en faisoient plus qu'une, resteroient sous le commandement du frere du Grand Visir, le Béglierbeg de Caramanie, & que le premier Ministre reprendroit avec Abassa le chemin de Constantinople. Ces deux braves Chefs traverserent toute l'Asie avec un grand cortege, donnant aux peuples, qui accouroient à leur rencontre, le spectacle d'une intelligence parfaite, qui ne contribua pas peu à pacifier & à faire respecter l'autorité légitime. Arrivés près de Constantinople, ils traverserent le détroit de Scutari, & entrerent dans la ville en grande pompe. Le Grand Visir sembloit jouir du triomphe dû à sa politique; il menoit à sa suite celui qu'il avoit vaincu, non par les armes, mais par la force de ses raisons & par l'adresse de sa conduite. Il jouissoit de la gloire d'avoir conservé à l'Empereur un Général d'autant plus redoutable pour les ennemis auxquels il voudroit l'opposer, que jamais Abassa n'avoit été vaincu.

J. C. 1627. Hég. 1036 & 1037.

J. C. 1627. Hég. 1036 & 1037.

L'Empereur reçoit le rebelle avec bonté, puis l'envoie dans une pachelie.

Le Grand Visir fut d'abord admis seul à l'audience du Sultan, puis le Prince reçut les hommages du nouveau Pacha de Bosnie, qui, après avoir frappé de sa tête sur les marches du trône, protesta tout haut qu'il n'avoit jamais été qu'un très-fidele sujet, & qu'il n'avoit pris les armes que pour le service de Sa Hautesse; que le sang qu'il avoit versé pour satisfaire aux manes d'Othman, devoit persuader l'Empereur qu'il n'auroit jamais de serviteur plus zélé, & que les nombreux sacrifices faits à la race ottomane annonçoient avec quelle vivacité il se porteroit contre ses ennemis. Le jeune Prince fit un accueil favorable à ce rebelle. Il lui savoit gré de ce qu'il vouloit bien paroître innocent. Abassa fut envoyé en Europe. Nous verrons qu'il ne fut pas inutile dans la suite au service de celui contre lequel il avoit porté les armes.

Mort de Cha Abbas, Roi de Perse. Son petit-fils Zaïd Mirza monte sur son trône.

On apprit alors que le Sophi Cha Abbas étoit mort après avoir gouverné trente ans, laissant sa couronne à un jeune Prince, fils de ce fils ainé qu'il avoit autrefois fait mourir pour avoir conspiré. Ce Prince, qui avoit presque toujours vaincu les Turcs, & qui leur avoit gagné plusieurs provinces, avoit eu besoin d'une grande

ſévérité pour contenir tous les vaſſaux & tous les Gouverneurs mécontens. Il avoit fait tomber ſous le glaive de la juſtice pluſieurs de ſes fils factieux. Un ſeul lui étoit reſté, aveugle dès ſa naiſſance, d'ailleurs peu propre aux ſoins du trône. Cha Abbas, prêt à expirer, fit venir Zaïd Mirza, l'aîné de ſes petits-fils : le jeune Prince, accoutumé à voir ſon aïeul verſer ſon propre ſang, ne reçut qu'avec effroi la propoſition que lui fit Cha Abbas de régner à ſa place. Quoique ce Prince parût prêt à expirer, il la prit pour un piege, & il conjura Cha Abbas de demeurer ſur le trône. Le vieux Monarque lui ayant répété pluſieurs fois que la mort alloit bientôt l'en faire deſcendre, & qu'il l'avoit choiſi pour régner à ſa place, Zaïd Mirza fut proclamé Sophi dès le lendemain. L'Empereur Turc & ſon Viſir eſpérerent que ce changement de maître rendroit la Perſe moins formidable, & qu'il ſeroit poſſible de recouvrer au moins les dernieres conquêtes de Cha Abbas. Il diſſuada ſon maître de commander lui-même dans cette guerre ; il craignoit de commettre la dignité de l'Empereur des Turcs à la tête d'une armée qui pouvoit être forcée de rétrograder. Chaſis Ali ſe char-

J. C. 1627. Hég. 1036 & 1037.

J. C. 1628. Hég. 1037 & 1038.

Le Grand Viſir ſe prépare à marcher lui même à la guerre de Perſe.

J. C. 1628. Hég. 1037 & 1038.

Il fait justice aux Francs d'un Juif concussionnaire.

gea de l'événement : mais avant de partir pour l'armée, il fit justice aux Francs qui se plaignirent, par l'organe du Comte de Cesy, Ambassadeur de France, des exactions d'un Juif qui faisoit à Constantinople les fonctions de Douanier ou de Fermier des taxes imposées sur les marchandises d'Occident. Les Juifs saisissent, autant qu'ils peuvent, dans toute la Turquie, les fruits de la perception des impôts, que les Turcs méprisent comme odieux ; tandis que les Francs s'exposent aux fatigues, aux dangers & aux pertes inséparables du commerce maritime, leur industrie est soumise à l'avidité des Juifs, qui, soit par l'exercice des douanes, soit par le commerce d'argent, moins dangereux & plus lucratif que tous les autres, s'approprient en grande partie l'industrie & le travail des autres nations. L'équitable Visir connut, d'après les plaintes qui lui furent portées, que le Douanier Juif exerçoit des droits beaucoup plus forts que ceux dont il rendoit compte à l'Etat. Cet homme fut pendu comme concussionnaire. L'Ambassadeur de France & les Négocians des différentes nations présenterent à sa place un marchand Arménien, qui se réduisit dans les bornes

prescrites : mais cet homme exposé, après le départ du Grand Visir, aux exactions du Caïmacan & de tous les Officiers subalternes, qui croient en Turquie prendre ce qui est à eux, lorsqu'ils pressurent les infideles, fut contraint de faire banqueroute au trésor public. L'Ambassadeur & les Négocians, cautions de cet Arménien, remplirent les engagemens qu'il avoit contractés. Nous verrons bientôt le Comte de Cesy obligé de demeurer à Constantinople, quoique son ambassade fût finie, parce que les sommes dont il avoit répondu n'étoient pas acquittées.

J. C. 1628. Hég. 1037 & 1038.

Le Grand Visir partit pour Mosul, où étoit le rendez-vous de son armée. Il y trouva cent soixante mille homme, Spahis, Timariots, Janissaires, Topgis, Jebeggis ou Asapes. Il attendoit encore un secours de Géorgiens. Ces peuples, mitoyens d'affection, comme ils le sont de situation, dit Mezeray, entre le Persan & le Turc, servoient véritablement celui des deux qui les payoit le plus cher, & presque toujours celui contre lequel ils paroissoient combattre. Moroc, Emir Géorgien, étant venu apporter son tribut au Visir, & lui indiquer, disoit-il, les passages, ce vassal fut reçu à

Le Grand Visir, arrivé à l'armée, découvre & punit la trahison d'un Prince de Géorgie.

J. C. 1628.
Hég. 1037
& 1038.

l'armée des Turcs avec beaucoup d'honneur. Chafis Ali lui fit part de tous ses projets ; mais le Visir connut bientôt qu'il s'étoit confié à un traître. Des opérations prévenues par l'ennemi, & que le Général n'avoit annoncées qu'à l'Emir de Géorgie, des lettres interceptées, & plusieurs autres indices, convainquirent Chafis Ali qu'on le trahissoit. Il dissimula jusqu'à ce qu'il eût pu rassembler tous les complices, qui étoient les fils de Moroc, & plusieurs des principaux Géorgiens. Alors le Visir ayant fait prendre les armes à toutes les troupes géorgiennes & autres, il publia à haute voix la trahison de l'Emir de Géorgie, en administra la preuve à tous les Chefs, nomma tous les complices, & les condamna au supplice, qui fut exécuté dans l'instant. On coupa trente têtes géorgiennes, sans que les compatriotes, témoins de ce châtiment, fissent le moindre effort pour défendre leur Prince ni leurs principaux Officiers ; ceux qui furent épargnés se croyant heureux d'avoir échappé à la proscription.

Sévérité d'Amurat.

Quelques services que le Grand Visir pût rendre à son maître contre la Perse, sa présence eût été plus utile à Constantinople. Amurat, trop jeune

encore pour gouverner seul, abandonnoit malgré lui les principales fonctions du trône à un Caïmacan moins habile & moins bien intentionné que Chafis Ali. Le jeune Prince étoit accoutumé à l'ordre que son premier Ministre avoit établi à Constantinople. Il s'indignoit souvent des fautes qui se commettoient sous ses yeux. Il témoignoit souvent son mécontentement aux Visirs ou Pachas du banc, lorsqu'ils avoient mal usé de leurs pouvoirs ; jusques-là qu'il frappa de sa main le Capitan Pacha, son beau-frere, parce que des Corsaires Cosaques étoient venus insulter impunément le port de Constantinople, & avoient pris deux barques & coulé une autre à fond, sous le canon des deux phares. Une autre fois il fit étrangler en sa présence le Kislar Aga, ou chef des Eunuques noirs, qui n'avoit pu rendre au Divan un compte exact du trésor des Mosquées, quoique cet Officier alléguât, pour sa justification, que la Sultane Validé avoit disposé de ce qui se trouvoit manquer dans le trésor sacré. (C'est ainsi qu'on nomme le trésor des Mosquées.) Amurat pensoit qu'une extrême sévérité feroit respecter sa jeunesse. Aussi-tôt que Chafis Ali fut éloigné, il se fit une loi de ne

J. C. 1628. Hég. 1037 & 1038.



J. C. 1628.
Hég. 1037. & 1038

pardonner aucune faute, songeant plus à être craint qu'à être aimé. Il prit la maxime opposée à celle de tous les Princes d'Occident, qui font exercer les ministeres de rigueur par des Magistrats, ou par d'autres instrumens de leur puissance, & qui réservent à leurs personnes le droit flatteur de répandre des graces & d'adoucir le sort des criminels. Amurat ordonnoit souvent des supplices, & ne faisoit jamais grace. Cette rigueur excessive déplut bientôt aux inconstans Ottomans. L'Empereur avoit deux freres, Bajazet & Ibrahim, élevés dans le serrail sous les yeux de la Sultane Validé, mere des trois Princes. Bajazet, que la Sultane aimoit mieux qu'Ibrahim, avoit paru souvent à côté d'Amurat dans ces especes de tournois qui s'exécutoient aux yeux du peuple, & il avoit partagé les témoignages d'admiration qu'Amurat méritoit toujours, lorsqu'il faisoit montre de sa force ou de son adresse ; tellement que l'Empereur, devenu jaloux de Bajazet, faisoit craindre à leur mere que ce Monarque, déjà trop sanguinaire, ne voulût faire périr un rival d'autant plus dangereux, que Bajazet affectoit autant de douceur & de bonté, que son frere se montroit

redoutable. Kiosem (c'étoit le nom de la Sultane mere) étoit respectée de l'Empereur. Elle protégea long-temps son second fils contre la jalousie de l'ainé ; mais elle ne put empêcher que Bajazet ne fût enfermé dans un des appartemens du serrail. Amurat apprit que le corps de l'Uléma s'assembloit fréquemment ; que dans ces especes de conventicules on plaignoit Bajazet, on blâmoit l'excessive rigueur d'Amurat, on se rappelloit les révolutions opérées par une milice mécontente. Le Monarque, trop jeune encore pour savoir craindre, proscrivit le Mufti, chef de l'Uléma, qui n'avoit pas peu contribué à le faire Empereur ; & malgré l'opinion de tous les Musulmans, qui regardent la tête de leur Pontife comme sacrée, il le fit étrangler en secret, ainsi que plusieurs Effendis ses complices. Cette sévérité, juste ou non, étoit sans exemple. Tous les Musulmans croient qu'on ne peut, sans crime, attenter à la vie, ni du Mufti, ni du moindre des Effendis. Plus le peuple témoignoit de mécontentement, plus Amurat affectoit de paroître en public. Le jour que la mort du Mufti fut répandue, l'Empereur se montra dans l'Hippodrome, non pas comme ses

J. C. 1628. Hég. 1037 & 1038.

J. C. 1628 Hég. 1037 & 1038.

prédécesseurs, avec un grand cortege & environné d'une pompe triomphale, mais accompagné de peu de Janissaires, avec lesquels il éprouvoit sa force & son adresse à lancer la fagaïe & le javelot. Ces précautions le garantirent constamment du sort d'Othman & de Mustafa. Les Turcs, accoutumés à respecter les forces du corps, conçurent une haute opinion d'un Prince qui savoit percer des armes défensives, ou qui, à une grande distance, adressoit une fleche dans un cercle étroit. Un autre moyen qu'Amurat employa toujours efficacement pour prévenir les révoltes, fut d'empêcher les assemblées de toute espece. Constantinople, pendant les regnes précédens, étoit pleine de tabagies & de cabarets, où l'on buvoit, non pas du vin ni aucune liqueur fermentée, mais du sorbec, espece de syrop délayé, & des eaux dans lesquelles on mêloit de l'opium. Amurat défendit, sous des peines très-grieves, premiérement, l'usage de l'opium & du tabac, en second lieu, toute espece d'attroupement; tellement qu'aucun barbier ou artisan, tel qu'il pût être, ne pouvoit recevoir plus de trois personnes dans sa boutique. Il ordonna que tout le monde seroit retiré dans

Il défend les attroupemens & proscrit l'usage du tabac.

sa maison à une heure indiquée ; qu'alors il ne paroîtroit plus au dehors ni feu ni lumiere. Ces nouvelles loix, auxquelles le peuple eut beaucoup de peine à s'astreindre, occasionnerent des actes de rigueur & des exécutions sans nombre, jusques-là que l'Empereur faisoit courir la nuit par les rues des patrouilles de Bostangis, à la tête desquelles il se mettoit souvent lui-même, qui faisoient feu impitoyablement sur tout ce qui se rencontroit dans les rues. Amurat eut une telle aversion pour le tabac, qu'il ne vouloit en permettre l'usage à aucun de ses sujets ; qu'il injuria la Sultane Validé, quoiqu'il fût d'ailleurs plein de respect pour elle, parce qu'elle respiroit de cette poudre ; & que, pour le même sujet, il retira ses bonnes graces à une Aslaki qui lui avoit été fort chere.

J. C. 1628. Hég. 1037 & 1038.

Comment Amurat s'accoutume à boire du vin. Faveur de Becri.

Mais il s'en falloit bien qu'Amurat eût le même éloignement pour le vin. Quelque rigoureuse que soit à cet égard la loi de Mahomet, aussi-tôt que l'Empereur eut goûté de cette liqueur dangereuse, il ne put plus s'en passer ; &, malgré la réclamation du Mufti & de tout le corps de l'Uléma, il en permit publiquement l'usage. Le Prince Cantimir rapporte,

d'après plusieurs Historiens Turcs, de J.-C. 1628. quelle maniere le jeune Empereur, Hég. 1037 & 1038. qui n'avoit jamais connu le vin jusqu'alors, s'y habitua, au point de tomber dans de fréquens accès d'ivresse qui abrégerent sa vie.

Un jour Amurat parcouroit les rues de Constantinople, peu accompagné, comme il lui arrivoit souvent. Un homme qui se rencontroit sur son passage, au lieu de se déranger & de se prosterner contre terre, à la maniere de tous les Turcs, avec une promptitude qui tient plus de l'effroi que du respect; cet homme, disons-nous, s'arrêta devant le Prince, & se mit à le considérer d'un air gai & moqueur, auquel Amurat ne devoit point être accoutumé. Les Chiaoux eurent beau crier à ce téméraire de baiser la poussiere devant le plus puissant des Monarques, l'ivrogne (car c'en étoit un) se mit à rire, &, s'approchant plus près d'Amurat, il lui proposa familiérement de lui vendre Constantinople. Ce Prince n'avoit jamais vu que des hommes tremblans devant lui, ou qui cherchoient dans ses yeux sa volonté absolue. L'audace de celui-ci l'étonna, & lui plut en quelque sorte. Il lui demanda quel prix il vouloit mettre à la capitale du monde.

» Tu feras content, repartit l'ivrogne; » je t'acheterai, toi auffi, fi tu veux » te vendre; & le fils de l'efclave fe » trouvera bien payé. « (Les Turcs, lorfqu'ils font mécontens de leur Souverain, le défignent par cette dénomination, parce que les Empereurs n'ont pour meres que des efclaves.) Amurat fit conduire au ferrail celui qui lui propofoit ce marché. Il ordonna qu'on le fît repofer jufqu'au lendemain dans un appartement magnifique, où il s'endormit tout auffi profondément que s'il n'avoit jamais vu l'Empereur. A fon réveil, Becri (c'étoit fon nom) fut auffi effrayé de ce qu'il apprit, qu'il avoit été étonné d'abord de la pompe qui l'environnoit. Sachant qu'il alloit paroître devant l'Empereur, il fe pourvut d'un vafe plein de vin, ceux qui le gardoient ayant ordre de ne lui rien refufer. Auffi-tôt qu'il parut devant Amurat, ce Prince lui demanda ironiquement quel prix il vouloit mettre à Conftantinople & à la liberté de l'Empereur. » Celui-ci, « répondit Becri en préfentant fon vafe, & affectant autant qu'il le put la gaieté de la veille; » le » vin vaux mieux que tous les Royau- » mes du monde, & il y a à gagner à » en être efclave. » Amurat, qui n'en

J. C. 1628. Hég. 1037 & 1038.

[redacted] avoit jamais bu, fut piqué par la
J. C. 1628. curiosité. Il trouva ce vin excellent;
Hég. 1037 & s'égayant avec Becri, il eut bientôt
& 1038. vuidé le vase. L'ivresse qui s'ensuivit lui parut d'abord un état agréable : ayant ensuite perdu la raison, il s'endormit. Comme il éprouvoit à son réveil un violent mal de tête, son maître en ivrognerie lui indiqua pour remede la même quantité de vin qu'il avoit prise la veille. Ces essais répétés accoutumerent le jeune Sultan au vin, & à celui qui le lui avoit fait connoître, tellement qu'il ne put plus se passer ni de l'un ni de l'autre. L'Empereur ne donna d'autre emploi à Becri, que celui de son compagnon de débauche, qu'il avoit si bien mérité. Cet homme ne quittoit plus Amurat. Il assistoit à tous les conseils, sans autre titre que la faveur & la volonté du Prince : & par l'ascendant qu'il avoit acquis sur son Maître, il fit rétracter quelquefois les arrêts de mort que ce Monarque sanguinaire avoit prononcés trop légérement.

J. C. 1629, 1630. Malgré cette passion avilissante,
Hég. 1038, Amurat ne renonça point au désir de
1039 & 1040. réprimer dans ses vastes Etats jusqu'à la moindre apparence de révolte. Le Grand Visir Chafis Ali, plus fait pour gouverner des hommes que pour

commander des armées, avoit déjà fait deux campagnes contre les Persans avec des succès divers, tant dans leur pays, que dans les provinces perdues depuis peu par les Turcs. D'abord l'armée ottomane avoit été victorieuse : les Turcs battirent plusieurs fois cette cavalerie persane, qui ne se présentoit que par pelotons aux coups d'un ennemi dont toutes les forces étoient rassemblées. Mais le Sophi Zaïd Mirza crut devoir user, contre ces braves ennemis, du plus sûr moyen qu'eût employé Cha Abbas son aïeul. Il fit dévaster son pays, déjà très-stérile, & il n'opposa que des sables brûlans & des déserts arides à cette armée victorieuse, accoutumée à une heureuse abondance, compagne ordinaire de la prospérité. Les Turcs souffrirent plus de la fatigue & de la faim, qu'ils n'avoient fait du fer des Persans. Chafis Ali retourna sur ses pas; & après avoir fini sa premiere campagne plus malheureusement qu'il ne l'avoit commencée, il résolut d'entreprendre au printemps le siege de Bagdad, devant lequel les Ottomans avoient déjà échoué plusieurs fois. Cette tentative fut aussi pénible, aussi vaine, & plus meurtriere, que n'avoient été les pre-

J. C. 1629 & 1630.
Hég. 1038, 1039 & 1040.

Campagnes en Perse, toutes deux malheureuses.

J. C. 1629 & 1630. Hég. 1038, 1039 & 1040.

mieres. Les efforts des Janissaires & l'obstination du Grand Visir ne firent qu'augmenter les pertes. Chasis Ali apprit, avec autant d'étonnement que de chagrin, que les soldats se refusoient à venir grossir son armée, & que, sur le bruit de ce que ses troupes avoient souffert, tant dans l'expédition de Perse, que pendant le siege de Bagdad, les Pachas & Sangiacs ne pouvoient plus enrôler de soldats. Le Grand Visir déjà vieux, accablé des fatigues d'une guerre si pénible, fut attaqué, pendant le siege, d'une maladie qu'il prévit aussi-tôt devoir lui être funeste. Ce sage Ministre employa le peu de forces qui lui restoient à donner des conseils utiles à son Maître. Il lui écrivit qu'il valoit mieux conquérir solidement ses propres Etats, c'est-à-dire se faire obéir de ses sujets, que de songer à vaincre des ennemis si éloignés du centre de sa puissance; qu'il ne seroit jamais plus formidable à l'étranger, qu'autant que les Ottomans seroient tous également soumis à ceux qu'il voudroit mettre à leur tête; que, depuis plusieurs regnes, l'exemple des Pachas si souvent révoltés, & d'une milice séditieuse accoutumée à donner des loix à ses Maîtres, avoit appris à tous

Le Grand Visir meurt devant Bagdad qu'il assiege. Dans ses derniers jours il écrit à son Maître, pour lui conseiller la paix.

les Musulmans à secouer le joug de l'autorité ; qu'en un mot, il falloit faire la paix avec l'étranger, pour se mettre en état de lui faire par la suite une guerre plus glorieuse.

J. C. 1629 & 1630. Hég. 1038, 1039 & 1040.

Paix désavantageuse avec la Perse.

Amurat regretta beaucoup son Grand Visir, qui mourut peu de jours après avoir écrit cette lettre, & il suivit ses derniers conseils. D'abord l'Empereur ôta tous les timars à ceux qui avoient refusé de porter les armes en Perse, sans que les autres services rendus pussent l'engager à faire grace à personne ; puis il tira des Sept-Tours un Persan, qui avoit eu le caractere d'Ambassadeur. Il l'envoya en Perse, porter à son Maître un projet de pacification, par lequel on laissoit au Sophi toutes ses conquêtes. Zaïd Mirza n'eut garde de refuser ce traité ; & les troupes ottomanes, qui avoient perdu leur chef, se retirerent de la province de Bagdad.

J. C. 1631 & 1632. Hég. 1040, 1041 & 1042.

Regeb Pacha, beau-frere de l'Empereur, fut élevé à la dignité de Grand Visir. Pour entrer dans les vues de son maître, il lui déféra l'Emir Facardin comme le plus grand ennemi qu'il eût dans l'intérieur de ses Etats. Il lui dit que ce Prince, qui feignoit de professer l'Islamisme, se glorifioit en même temps d'être issu d'une de ces

J. C. 1631 & 1632.
Hég. 1040, 1041 & 1042.

maisons chrétiennes qui, pendant les Croisades, avoient été si funestes aux Musulmans; que, depuis plusieurs générations, les Facardins gouvernoient un Etat usurpé, qui ne payoit qu'un tribut bien inférieur à celui que le territoire des Druses devoit supporter; que, tandis qu'on opprimoit les vrais Croyans, il étoit également injuste & dangereux de laisser subsister, au milieu des Etats du Grand Seigneur, un usurpateur ennemi de la Monarchie & de l'Islamisme, qui n'étoit qu'un objet de jalousie & un exemple de révolte pour tous les Pachas & Sangiacs. Le Pacha de Damas, nommé Emod, fut mandé par le Grand Visir pour donner à la Porte les éclaircissemens qu'on désiroit sur la conduite de l'Emir Facardin. Les crimes reprochés à ce Prince étoient de favoriser ouvertement les Chrétiens, & d'avoir passé lui-même plusieurs années en Italie, ayant abandonné à son fils les rênes du gouvernement. On disoit qu'à son retour il étoit redevenu Souverain des Druses, pour bâtir dans ses Etats plusieurs Monasteres de Moines chrétiens, sur-tout dans Zeïd, ou Sidon, sa capitale; qu'il avoit à sa solde beaucoup de Chrétiens; que, quoique lui-même

Accusations contre l'Emir Facardin. On résout de lui faire la guerre.

allât à la Mosquée une seule fois par an, & qu'il portât le turban, marque non équivoque d'Islamisme, il assistoit quelquefois, dans le plus grand secret, aux mysteres des Chrétiens ; qu'il semoit sans cesse la division entre les Pachas de Damas, de Tripoli, de Syrie, de Gaza, & tous ses autres voisins ; qu'il les excitoit tour-à-tour à la révolte, afin de les détruire les uns par les autres ; que son projet étoit depuis long-temps de s'emparer de la Terre-Sainte, à la faveur de tous les désordres qu'il semoit dans l'Asie. Emod fut chargé du soin de la guerre qu'Amurat décida qu'on feroit à Facardin. Tandis que ce Pacha ramassoit des troupes de tous les Sangiacs voisins, Amurat envoya contre Facardin quarante galeres, qui allerent d'abord jetter l'ancre dans le port de Tripoli.

J. C. 1631 & 1632. Hég. 1040, 1041 & 1042.

Cependant le Prince des Druses avoit appris les préparatifs que le Pacha de Damas faisoit contre lui. Il leva dans ses Etats, peu étendus, jusqu'à vingt mille hommes, tant soldats du pays que troupes auxiliaires. Ces combattans, presque tous Chrétiens, promirent à Facardin de mourir pour défendre sa souveraineté ; on verra qu'ils lui tinrent parole. L'Emir ayant mis à leur tête Ali, l'ainé de ses fils,

L'Emir Ali, fils de Facardin, défend vaillamment son pays.



J. C. 1631 & 1632.
Hég. 1040, 1041 & 1042.

qu'il avoit déjà déclaré son successeur pendant son voyage d'Italie, il envoya cette petite armée boucher les gorges qui défendoient son Etat, & se retira dans la forteresse de Barut, la seconde place qui fût en sa puissance, disant que c'étoit à son fils à décider de la paix ou de la guerre, parce qu'il étoit le légitime Souverain des Druses. Le Pacha de Damas, qui avoit rassemblé de toute l'Asie, même de l'Egypte, six fois plus de monde que n'en avoit le Prince Ali, demeura long-temps devant les gorges sans pouvoir les pénétrer. La campagne fut longue, pénible & meurtriere. Les soldats de Facardin ne faisoient ni ne demandoient de quartier. Leurs pertes étoient irréparables. Emod opposoit souvent des troupes fraîches à ces soldats maronites, dont les forces s'épuisoient plutôt que le courage, & qui, dans un terrein avantageux, ne pouvoient espérer d'autre succès que la certitude de reculer leur défaite. Le jeune Prince Ali montra, pendant dix-huit mois d'une guerre très-sanglante, une vaillance à toute épreuve & des lumieres très-supérieures à son âge. Il fut plusieurs fois vainqueur; mais ses victoires trop répétées lui coûterent ses plus

plus braves soldats, & préparerent sa chûte. Emod pénétra enfin dans les terres, prit Saphet, Balbec, Acre; enfin le Prince Ali périt dans un dernier combat, où, de tous les soldats qui s'étoient engagés sous ses drapeaux, il ne demeura que deux cens hommes, qui ne purent obtenir la mort qu'ils avoient cherchée le cimeterre en main. Dans cette extrêmité, le vieux Facardin comprit que toute résistance devenoit impossible. Il abandonna Barut, & se cacha dans des cavernes du mont Liban, d'où il écrivit à l'Empereur, demandant à aller lui-même plaider sa cause à Constantinople. Il protestoit de son innocence & de sa fidélité envers les Sultans Ottomans, dont ses ancêtres & lui n'avoient jamais été que feudataires. La flotte ottomane entra dans le port de Sidon. Barut, & tous les châteaux qui appartenoient à Facardin, ouvrirent leurs portes au vainqueur. Tandis que le malheureux Emir erroit de caverne en caverne, ses sujets le cachoient avec fidélité; ils prenoient soin de le nourrir, malgré la cruelle précaution d'Emod, qui avoit promis une grosse somme d'argent à celui qui lui apporteroit la tête de cet infortuné. Le vieux Facardin étoit tellement aimé, que, parmi tant

J. C. 1631 & 1632.
Hég. 1040, 1041 & 1042.

Dix-neuf mille huit cens hommes périssent à cette défense, ainsi que leur Chef.

La tête de l'Emir Facardin est mise à prix. Il se cache dans des cavernes.

J. C. 1631 & 1632. Hég. 1040 1041 & 1042.

d'hommes accoutumés à la rapine, il ne s'en trouva pas un seul qui voulût acheter sa fortune au prix du sang de son maître. Cependant Amurat, qui savoit que Facardin avoit des trésors enfouis dans la terre, & qu'on n'avoit trouvé que très-peu d'argent dans chacune des forteresses dont on s'étoit emparé, envoya un autre Pacha chez les Druses, qui révoqua la promesse que celui de Damas avoit faite, & défendit, au contraire, d'attenter à la vie de l'Emir Facardin, déclarant sa tête aussi sacrée que celle de l'Empereur; mais on redoubla les perquisitions. Facardin ayant appris qu'on n'en vouloit plus à sa vie; que Giafar (c'étoit le nom du nouveau Pacha) faisoit publier à son de trompe qu'Amurat attendoit le Prince des Druses à Constantinople, où il vouloit qu'il se rendît en toute liberté, sans qu'il fût fait à lui ni aux siens aucune violence, Facardin reparut aussi-tôt. Après avoir ramassé tout l'or qu'il avoit enfoui en différens endroits, il prit le chemin de Constantinople avec une suite de quatre cens cavaliers bien montés, bien armés, richement vêtus, qui portoient avec eux les débris de la fortune de leur Maître, pour racheter sa liberté & sa vie. Quatorze chameaux

Cet ordre barbare est révoqué. L'Emir se met en marche pour porter ses trésors à Constantinople.

étoient chargés de toutes ces richesses, qu'il étaloit aux yeux, parce que, connoissant le désir que l'Empereur avoit de grossir ses trésors, Facardin regardoit celui qu'il apportoit à Constantinople comme une sauve-garde pour lui, que quatre cens braves gens étoient bien en état de défendre contre les entreprises des brigands.

J. C. 1631 & 1632. Hég. 1040, 1041 & 1042.

Le Prince des Druses traversa les Etats de son Suzerain, plutôt comme un riche Feudataire qui va faire hommage, que comme un ennemi vaincu qui va demander grace. La splendeur de son cortege en imposoit & excitoit par-tout la curiosité.

L'Empereur va à sa rencontre sous un déguisement. Il converse avec Facardin, & lui accorde sa confiance.

Le bruit de cette marche étant venu jusqu'à Constantinople, l'Empereur voulut connoître ce Prince, dont il avoit entendu tant de choses, plus particuliérement qu'il ne pourroit le faire, eu égard à la distance immense que les Empereurs Ottomans mettent entr'eux & leurs Feudataires. Amurat prit le cortege & les marques extérieures d'un Pacha, & s'avança dans l'Asie environ jusqu'à deux journées de Scutari. Ayant rencontré Facardin, l'Empereur se donna pour un Pacha du banc, ou Visir, de ceux qui composent le Divan. Il invita le Prince des Druses à lui raconter l'histoire

de sa chûte, lui promettant ses bons offices auprès d'Amurat. Le vieux Facardin avoit été mieux instruit que l'Empereur ne l'eût voulu. Sachant très-bien qu'il parloit à ce maître redoutable qui souhaitoit de demeurer inconnu, & auquel il avoit tant d'intérêt de plaire, il adressa au prétendu Pacha les discours les plus adroits sur sa soumission à la Maison Ottomane, sur l'envie de ses ennemis qui l'avoient puni d'avoir osé rendre les Druses heureux, tandis que les peuples voisins gémissoient sous l'oppression des Pachas & des Sangiacs, sur la nécessité de protéger le commerce des Francs, & par conséquent de favoriser au moins indirectement la religion chrétienne. Toutes ces idées, nouvelles pour Amurat, firent sur lui l'effet que la vérité apperçue pour la premiere fois doit faire sur un esprit juste. Il écouta Facardin avec avidité. De retour à Constantinople, il combla l'Emir d'honneurs, qui exciterent d'abord la jalousie & bientôt après l'indignation générale, sur-tout, lorsqu'il fut public qu'Amurat songeoit à renvoyer Facardin & un fils qui lui restoit, à Sidon pour y gouverner les Druses, & continuer leur protection à la religion chrétienne. Les trésors

J. C. 1631 & 1632. Hég. 1040, 1041 & 1042.

& l'éloquence de Facardin avoient tellement gagné l'Empereur, qu'il étoit à craindre que ce Prince absolu ne voulût changer les principes du gouvernement, fondés sur la religion de Mahomet, si précieuse à tous les Turcs. La Sultane Validé, le Mufti, le Grand Visir firent les plus grands efforts contre ce nouveau favori. Le Mufti, plus ardent que les autres, réclama l'autorité du Koran, qui proscrit impitoyablement tous ceux qui, après avoir professé l'Islamisme, osent se faire Chrétiens ou feindre d'avoir embrassé cette croyance; & il convainquit le Prince des Druses d'avoir beaucoup négligé tous les rits & les cérémonies de l'Islamisme, même d'avoir prié dans le temple des Chrétiens. Enfin tous les ennemis de Facardin, ceux à qui son crédit faisoit le plus d'ombrage, remontrerent si vivement à Amurat que son droit sur ses sujets n'avoit point d'autre fondement que la religion musulmane, & que la confiance qu'il accordoit à Facardin tendoit à saper cette religion, que le Sultan abandonna celui qu'il avoit comblé d'honneurs depuis plusieurs mois, & à qui il paroissoit avoir donné toute sa confiance. Comme le vieil Emir assistoit à un Divan, selon le droit qu'il

J. C. 1631, 1632.
Hég. 1040, 1041 & 1042.

Le Mufti & les autres Ministres accusent Facardin, le détruisent, & réussissent à le faire étrangler.

en avoit reçu d'Amurat, il entendit
J. C. 1631, 1632. Heg. 1040, 1041 & 1042. avec étonnement un Pacha du banc lire à haute voix plusieurs accusations contre sa personne, qui toutes se rapportoient à un seul chef, celui d'avoir professé tour à tour l'Islamisme & le Christianisme. L'Emir se levoit pour commencer sa justification : le Mufti présent à ce Divan lui ferma la bouche, en prononçant un fetfa qui condamnoit à mort tout relaps ou hypocrite, professant une religion extérieurement, & en conservant une autre dans le fond de son cœur. Il ne servit de rien au vieux Facardin de nier qu'il fût Chrétien, ni de réclamer la parole sacrée de l'Empereur, qui l'avoit attiré à Constantinople, sous promesse de la vie & de la liberté. Le Grand Seigneur n'assistoit point au Divan. Quoiqu'avec beaucoup de répugnance, il revêtit le fetfa du Mufti du sceau de son autorité. Le vieux Facardin fut étranglé, & son fils, qui sortoit à peine de l'enfance, fut élevé parmi les Icoglans. Des Pachas ont gouverné depuis la province des Druses.

Mort du Gr. Visir Regeb. Fort peu de temps après le supplice de Facardin, Regeb, Grand Visir, subit le sort qu'il avoit fait éprouver au Prince des Druses, malgré le cré-

dit de son épouse & de la Sultane Validé sa belle-mere. On avoit entendu parler de révolte à Pruse, à Magnésie, même en Europe dans la Transilvanie. Tous ces désordres avoient été arrêtés dans leur principe, & leurs moteurs avoient été aussi-tôt punis que reconnus. Les ennemis de Regeb, qui étoient en grand nombre, parce qu'on savoit que l'Empereur ne l'aimoit pas, l'accuserent d'avoir suscité ces rebellions afin de s'arroger le mérite de les calmer : on prétendit même que trois victimes immolées à la paix n'avoient entrepris la guerre que par l'instigation du Ministre. Le supplice du Grand Visir fut résolu, sans qu'il se fût douté de la moindre disgrace. Comme il faisoit sa cour à son maître avec tous les autres Pachas, Amurat lui commanda, sous quelque prétexte, de passer dans une chambre prochaine ; il y trouva un Chiaoux accompagné de six bourreaux. L'Officier ayant déclaré à Regeb qu'il ne lui restoit que quelques momens pour faire sa priere, celui-ci s'y détermina sans résistance.

J. C. 1631, 1632. Hég. 1040, 1041 & 1042.

Troubles en Transilvanie, occasionnés par les Polonois.

Abassa, ce Gouverneur de Bosnie, qui pendant plusieurs années avoit employé ses talens en Asie contre son maître, sut les rendre utiles en Eu-

rope à ce maître qui lui avoit pardonné. La premiere campagne, il battit, une fois près Chocfin, une autre fois près Rineczug, les Polonois, qui avoient profité de quelques désordres dans la Tranfilvanie pour rompre les traités. L'année fuivante, comme ils avoient de plus grandes forces fur pied, Amurat fe détermina à une paix qu'il crut néceffaire. Il renonça à tout tribut fur les Cofaques, à condition que les Polonois ne fourniroient plus de fecours aux Tranfilvains; que le Vaivode de Valaquie & celui de Moldavie, qui n'avoient point encore reçu l'inveftiture de la Porte, la recevroient à la recommandation du Roi de Pologne. Amurat, âgé feulement de vingt-quatre ans, avoit pacifié au-dedans & au-dehors un grand Empire, que fes prédéceffeurs lui avoient laiffé battu par bien des orages. Il s'étoit rendu redoutable à ces fiers Janiffaires & Spahis, accoutumés à juger leurs maîtres, & qui avoient été fi funeftes à quelques-uns d'eux. Pour entretenir cette foumiffion, Amurat voulut fe montrer digne de commander à des foldats, & prouver à fon peuple que ce n'étoit pas feulement par le miniftere des bourreaux qu'il favoit répandre

J. C. 1631, 1632. Hég. 1040, 1041 & 1042.

J. C. 1633. Hég. 1042 & 1043.

Ils font pacifiés.

Apprêts contre la Perfe.

du sang. Il résolut d'aller lui-même contre les Perses recouvrer ce que précédemment il avoit été contraint de céder. Les prétextes ne manquoient jamais pour déclarer la guerre à cette nation, qu'on ne nommoit dans le Divan que perfide & usurpatrice. L'empressement que les Persans avoient eu d'attaquer l'Empire Ottoman, lorsqu'il étoit déchiré par des révoltes, autorisoit assez Amurat à leur faire éprouver ses forces aussi-tôt qu'il les crut réparées. Le Grand Seigneur alla passer à Scutari l'hiver qui précéda sa premiere campagne, pour être lui-même témoin des levées, & pour s'exercer aux fonctions militaires avec les soldats, compagnons de ses futurs travaux. Une austere économie & de fréquentes confiscations avoient rempli les coffres. Les apprêts de la guerre se firent avec beaucoup de dépenses. Le nouveau Visir Mehemet fit distribuer des magasins à grands frais sur toute la route de l'armée impériale, qui devoit grossir par la jonction de plusieurs corps, à mesure que l'Empereur Amurat approcheroit des places qu'il vouloit conquérir.

J. C. 1633. Hég. 1042 & 1043.

Tandis que l'Empereur des Turcs & son Visir étoient encore à Scutari, il s'éleva parmi les Français habitans

J. C. 1634. Hég. 1043 & 1044.

J. C. 1634. Hég. 1043. & 1044.

de Galata & Pera une guerre intestine, que les Turcs, qui l'avoient d'abord occasionnée par le mépris qu'ils font du droit des gens, appaiserent de même, en usurpant sur les Ministres d'un Prince étranger une autorité que la raison & la loi de tous les peuples réprouvent. Pour l'intelligence de ce fait, il faut le prendre de plus haut. Après que le Comte de Cesy eut fait à la Porte un séjour de dix-sept ans, en qualité d'Ambassadeur de France, le Roi Louis XIII jugea convenable d'envoyer en sa place le Marquis de Marcheville, qui, allant à Constantinople sur un vaisseau de guerre, rencontra à la hauteur de l'isle de Chio le Capitan Pacha; à la tête d'une flotte qu'il promenoit souvent en mer, depuis que les Cosaques avoient fait des incursions jusqu'au détroit des Dardanelles. Le Capitan Pacha fit ordonner au vaisseau français de baisser pavillon. Lorsque le capitaine lui eut fait dire, pour s'excuser, qu'il portoit l'Ambassadeur de France, l'Amiral Turc envoya ordre à l'Ambassadeur de venir à bord de sa capitane rendre ses hommages au Général de la mer & de lui porter des présens. Le Marquis de Marcheville, indigné, fit à l'instant saluer la capitane de cinq

Insulte faite au Marquis de Marcheville, nouvel Ambassadeur de France. Moyens qu'il prend pour la repousser.

& il crioit de toutes ses forces aux canonniers de viser le Pacha, qu'il distinguoit sur le pont à la richesse de ses habits. Quelques Turcs & quelques Français, plus sensés que n'étoient ni le Capitan Pacha ni l'Ambassadeur, empêcherent ce combat inégal. Le Marquis de Marcheville entra malgré lui dans la galere du Capitan Pacha, & il ne lui adressa d'autres complimens, sinon qu'il demanderoit sa tête à l'Empereur Amurat à sa premiere audience, & qu'il déclareroit la guerre à la Porte au nom du Roi son maître, s'il ne pouvoit l'obtenir. Hég. 1043. & 1044.

Quelque irrité que fût le Général de la mer, il n'osa pas pousser plus loin l'infraction au droit des gens. Mais il conserva un ressentiment très-vif contre ce Franc si présomptueux, & il résolut de le perdre tôt ou tard. L'insulte que le Capitan Pacha avoit faite le premier étoit si grieve, que le Marquis de Marcheville en auroit tiré une vengeance éclatante, s'il avoit suivi les conseils du Comte de Cesy: mais le nouvel Ambassadeur ayant été présenté à l'audience du Grand Visir en même temps que son prédécesseur,

J. C. 1634. Hég. 1043 & 1044.

qui prenoit congé, le Marquis de Marcheville ne parla dans sa harangue que de l'injure qui lui avoit été faite. Il s'exprima avec tant de faste, menaça du ressentiment du Roi son maître avec tant de hauteur, que le superbe Visir fit taire le Drogman au milieu de la traduction qu'il faisoit de ce discours. Le Marquis de Marcheville, qui n'avoit pas voulu écouter les conseils du Comte de Cesy, se retira le désespoir dans le cœur. Cet événement inspira au Marquis de Marcheville une grande aversion pour M. de Cesy. Celui-ci avoit répondu, comme nous l'avons dit plus haut, de la dette d'un Douanier, ou plutôt il avoit cautionné les négocians, premieres cautions de ce traitant, dont les affaires étoient devenues mauvaises. Contre les principes du droit public, qui veut qu'un Ambassadeur ne puisse jamais être arrêté dans aucun cas, il y eut ordre de retenir à Constantinople le Comte de Cesy, sa famille & tous ses effets, jusqu'à ce que les dettes dont il avoit répondu fussent acquittées. Le Marquis de Marcheville, dont le devoir étoit d'applanir les difficultés, en faisoit naître sans cesse, & protégeoit des négocians de mauvaise foi, qui refusoient

Ses brouilleries avec le Comte de Cesy.

cien Ambassadeur uniquement pour leur intérêt. Non-seulement Marcheville s'étudioit à faire éprouver à son prédécesseur tous les dégoûts dont il pouvoit s'aviser ; mais encore il se brouilloit de plus en plus avec les Officiers de la Porte, qui n'étoient pas accoutumés à voir des Francs si impérieux ni si difficiles. Un jour l'Ambassadeur de France donna retraite à des esclaves, même à des renégats, pour les faire embarquer secrettement : le Mufti crioit au sacrilege, & le Caïmacan redemandoit en vain les fugitifs, qu'il savoit être dans le palais de France, & qu'il n'osoit aller y chercher. L'innocent périt pour le coupable : un malheureux Drogman arménien fut pendu, parce qu'il avoit été par l'ordre de l'Ambassadeur assurer devant le Caïmacan un fait dont le Kiaïa fournit la preuve contraire. Une autre fois l'Ambassadeur chargea, l'épée à la main, à la tête de plusieurs de ses gens, un petit nombre de Janissaires, qui, comme on sait, ne portent point d'armes ni dans Constantinople ni dans les fauxbourgs, parce qu'ils ne lui avoient pas livré le passage assez tôt. Cette imprudence occasionna un ordre de l'Em-

J. C. 1634.
Hég. 1043 & 1044.



J. C. 1634. Hég. 1043 & 1044.

pereur de désarmer tous les Francs, les gens de l'Ambassadeur & l'Ambassadeur lui-même, qui ne parut plus hors de son palais, parce qu'on vouloit le contraindre de paroître sans épée. Le privilege du port d'armes fut réservé au seul Comte de Cesy. Le Capitan Pacha, ennemi déclaré de Marcheville, voyoit avec plaisir cet homme inconsidéré, également haï des Musulmans & de ceux de sa nation. Il ne désespéra pas de se venger du mal que Marcheville avoit eu dessein de lui faire. L'occasion s'en présenta presque aussi-tôt que l'Empereur & le Grand Visir eurent établi leur camp à Scutari dans le dessein de marcher en Perse. Le Capitan Pacha fut fait Caïmacan pour commander dans Constantinople en l'absence du Monarque & du Grand Visir. Peu de jours après cette nomination, il arriva dans le port de Constantinople des vaisseaux de Provence, chargés de beaucoup de marchandises qui appartenoient toutes à ces négocians que le Comte de Cesy avoit cautionnés, & dont l'infidélité retenoit cet ancien Ambassadeur sans fonctions à Pera. Le Comte de Cesy, qui savoit que ces marchandises étoient attendues, avoit eu la précaution d'obtenir un arrêt du Con-

seil du Roi Louis XIII, & un jugement du Divan, qui lui permettoient de saisir tout ce qu'il pourroit trouver appartenant à ces mauvais débiteurs. En vertu de ces deux titres respectables, le Comte de Cesy fit mettre tous les vaisseaux venus de Provence sous la main des Chiaoux, qui font à Constantinople les fonctions que les Huissiers du Conseil du Roi exercent en France. M. de Marcheville, qui prétendit protéger ces marchands contre le Comte de Cesy qu'il haïssoit, voulut obtenir main-levée de cette saisie, sous prétexte de la nécessité urgente dont étoient les denrées contenues dans ces vaisseaux. Il n'y avoit qu'un ordre du Caïmacan qui pût interpréter un jugement du Divan; le Ministre refusa de donner cet ordre, à moins qu'on ne lui apportât un consentement formel du Comte de Cesy. Un grand nombre de Francs, intéressés directement ou indirectement à la vente de ces effets, réclamoient la protection du Marquis de Marcheville. Celui-ci, n'écoutant que sa haine & sa violence, autorisa les marchands français, leurs amis & tous ceux qui prenoient part à cette querelle, à aller en troupe demander le consentement du Comte de

J. C. 1634.
Hég. 1043 & 1044.



Cesy, & à l'obtenir de gré ou de force. L'ancien Ambassadeur étoit encore sous la sauve-garde du droit des gens. Cette populace ayant fondu dans sa maison qui étoit petite, & qui ne contenoit que peu de domestiques, à peine eut-il le temps de se refugier, lui, sa femme & un fils en bas âge, dans un lieu sûr. Le Caïmacan, informé du tumulte, & qui en savoit la cause, envoya des Capiggis pour calmer cette émeute & mettre dans les fers autant de francs qu'on en pourroit prendre; puis ayant donné une garde au Comte de Cesy, il envoya un Chiaoux à Scutari pour y faire à l'Empereur le récit exact des faits. Au retour de cet Officier, le Caïmacan manda le Marquis de Marcheville, qui commençoit à être inquiet de l'issue de cette affaire. Il lui intima l'ordre de sortir de Constantinople à l'heure même, sans lui laisser le temps de prendre les choses néceſsaires. Une saïque, dans laquelle on fit monter l'Ambassadeur, le conduisit à un gros vaisseau français qui leva l'ancre dans l'instant même, & que deux galeres turques eurent ordre de remorquer loin hors du port. Alors le Caïmacan manda tous les Ambassadeurs Européens & le Comte de Cesy. Il dé-

J. C. 1634. Hég. 1043 & 1044.

Comment & pourquoi il est chassé de Constantinople.

violente & déréglée du Marquis de Marcheville avoit forcé Sa Hautesse à le chasser de ses Etats, & qu'elle sommoit le Comte de Cesy de faire de nouveau les fonctions de l'ambassade de France, jusqu'à ce qu'il ait plu au Roi son maître de nommer un autre Ministre. Le Comte repliqua qu'un Monarque, qui se faisoit représenter par un Ambassadeur, avoit seul droit de nommer cet Ambassadeur; que lui ne pouvoit pas, sans de nouveaux ordres, exercer un ministere qui étoit consommé par l'arrivée de son successeur; il proposa même d'admettre à cet honneur un autre Français que Louis XIII avoit envoyé revêtu d'un caractere pour terminer l'affaire du cautionnement. Le Caïmacan relut tout haut le catchérif de son maître, & contraignit le Comte de Cesy de s'y conformer, en lui ordonnant de se rendre avec sa famille au palais de France. Tous les Francs eurent à se louer de cette administration qu'ils avoient déjà éprouvée. Le Comte de Cesy recommença son ministere par obtenir l'élargissement de ceux qui étoient venus l'insulter dans sa maison.

J. C. 1634. Hég. 1043 & 1044.

Le Comte de Césy reprend, malgré lui, les fonctions de l'ambassade.

Fin du second Volume.



